هكذا في الأصل

LE MONDE INTERACTIF

■ MP3 : révolution musicale sur le Web
■ Emploi : 6 pages d'annonces classées



Le Monde

55e ANNÉE – No 16821 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE | MERCREDI 24 FÉVRIER 1999 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Retraites : les solutions des partis politiques

● Interrogés par « Le Monde », les dirigeants du PC, du PS, du RPR, de DL et de l'UDF disent vouloir sauver le système par répartition ● Tous doutent de la possibilité de maintenir l'âge légal de la retraite à soixante ans ● Ils s'opposent, unanimement, à un « grand soir » sur les régimes des agents de l'Etat

LA MISSION de concertation sur les retraites, qui a commencé ses travaux le 8 octobre 1998 sous l'égide du Commissaire au Plan, touche à sa fin. Après une dernière réunion de travail, jeudi 25 février, Jean-Michel Charpin doit présenter ses pistes de réforme aux partenaires sociaux dans un mois, avant de communiquer son rapport final au premier ministre fin mars ou début avril. Lionel Jospin a annoncé qu'une phase de discussions se déroulera au deuxième trimestre et qu'il engagera une réforme à la fin de l'année.

Le Monde a interrogé les responsables de cinq grandes formations politiques : le président du RPR, Philippe Séguin, le président de l'UDF, François Bayrou, le patron de Démocratie libérale, Alain Madelin, le premier secrétaire du PS, François Hollande et le secrétaire national du PCF, Robert Hue. La majorité d'entre eux s'accordent à reconnaître qu'il faut consolider le système par répartition pour faire face au choc démographique de 2005-2030, mais ils divergent sur les remèdes, et parfois même sur le constat. M. Hue met ainsi en garde le gouvernement contre l'utilisation de *« scénarios-catastrophe »* reposant sur des projections économiques et démographiques *« aléatoires »*, puisqu'elles portent sur la période 2000-2040. De son côté, M. Hollande préconise la mise en place d'une *« retraite progressive »* et la création de plans d'épargne salariale dotés d'*« avantages fiscaux »*. A droite, tous les chefs de parti reprochent au gouvernement de temporiser et d'instituer un fonds de réserve sans en prévoir le financement. M. Séguin recommande la mise en place de fonds de pension, mais pas sur le modèle anglo-saxon.

Le gouvernement regarde de près les projets du président des Etats-Unis. Bill Clinton propose d'affecter aux retraites 62 % des excédents budgétaires américains des quinze prochaines années, et d'en placer une partie en Bourse.



Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 16

Les requins tentent de survivre à leur mauvaise réputation

LA POLITIQUE de communication du requin est désastreuse. Au lieu, comme la baleine, de recueillir Jonas pendant trois jours ou d'héberger le papa de Pinocchio dans la tempête – voilà qui peaufine une bonne image de marque –, le requin n'a rien trouvé de mieux que d'attaquer Tintin dans *Rackham le rouge* ou de se prêter dans *Les Dents de la mer* à des massacres sanguinaires. Résultat : la cote de ces poissons à squelette cartilagineux est nulle, et on ne trouve pour les défendre que quelques scientifiques esseulés. Dans ce contexte, il est remarquable que, pour la première fois, un accord international de protection ait pu être adopté cette semaine, à Rome, par le Comité des pêches de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Car il y a urgence. La pêche d'élasmobranches – classe regroupant les quelques 400 espèces de requins et 500 espèces de raies – a spectaculairement augmenté depuis quelques décennies : de 346 000 tonnes en 1960 à 759 000 tonnes aujourd'hui. Encore ces statistiques de la FAO n'incluent-elles pas les tonnages non déclarés et les rejets à la mer, ce qui pousse des spécialistes comme Bernard Séret, de l'Institut de recherche pour le développement, à évaluer à près de 1,5 million de tonnes le prélèvement des élasmobranches. Les principaux pays pêcheurs sont l'Indonésie, l'Inde, les Etats-Unis. Pour sa part, la France est le premier tueur de requins de l'Union européenne, avec environ 18 000 tonnes débarquées. C'est que, dans le requin, plus encore que dans le thon dont il est souvent une prise accessoire, tout est bon. Les ailerons agrémentent la gastronomie chinoise. L'huile de son foie est un émulsifiant très stable utilisé dans les crèmes de beauté. La peau est appréciée par les tanneurs. Le cartilage intéresse la recherche médicale.

Quant à la réputation macabre du requin, elle semble exagérée : on a recensé dans le monde soixante attaques de requins contre l'homme en 1997, dont onze aux conséquences mortelles, selon le fichier attentivement tenu par la Société américaine des élasmobranches de l'Université de Floride, qui constate que *« beaucoup plus de gens sont tués sur la route en allant ou en revenant de la plage »*. De surcroît, très peu d'espèces sont agressives, alors que requin-tapis, ange de mer, poisson-guitare ou requin baleine (le plus grand poisson du monde) sont de paisibles compagnons.

L'accord adopté par le Comité des pêches est un « Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins ». Il ne comporte encore aucune mesure contraignante, en raison de la réticence de la profession, mais aussi parce que la connaissance de la situation des différentes espèces est encore insuffisante. Les principales mesures du plan consistent donc à étoffer le recueil de données pour les principales espèces, mesure certes insuffisante, mais premier pas vers une gestion plus raisonnable de poissons à la réputation bien exagérée.

Au fait, Pinocchio et Gepetto ne campent pas dans une baleine, mais dans un *« terrible requin »*, dont ils sortent parce qu'il dort benoîtement la bouche ouverte. Brave bête.

Hervé Kempf

POINT DE VUE

Réformer la PAC, pour l'Europe

par Jean Glavany

L'AGRICULTURE et l'Europe ont une histoire commune depuis l'origine de la construction européenne. Pendant les années 60 et au début des années 70, dans un contexte de forte croissance, l'agriculture devait développer sa production pour nourrir la population, accroître sa productivité pour libérer la main-d'oeuvre nécessaire à l'industrie et aux services, assurer l'indépendance alimentaire de l'Europe. Tous ces défis ont été relevés. C'est ainsi que l'Europe est devenue la première puissance agricole mondiale, et la France le deuxième pays exportateur agroalimentaire après les Etats-Unis. Les conditions qui ont permis la mise en oeuvre et le succès de la première PAC ont aujourd'hui disparu ou se sont transformées. La pénurie est devenue surproduction dans bien des secteurs. La sécurité alimentaire a perdu, depuis bien longtemps, sa dimension quantitative pour prendre un sens qualitatif : nos concitoyens veulent une nourriture sûre, variée et de qualité. L'environnement économique européen et international s'est lui aussi profondément modifié. La contrainte budgétaire limite les marges de manoeuvre. L'Organisation mondiale du commerce entraîne des règles du jeu plus contraignantes. Enfin, dans le contexte de chômage élevé que nous connaissons en Europe, l'exode rural dû à la disparition des exploitations a cessé depuis longtemps d'être un signe de modernité pour devenir un facteur aggravant de la situation de l'emploi. C'est d'ailleurs le point le plus critiquable de la PAC de 1992, qui a certes préservé, et même amélioré, les revenus agricoles mais dégradé fortement le nombre d'exploitations.

Faut-il, sur la base de ce constat, laisser se déliter la politique agricole commune au profit d'un grand marché agricole libéral, vaguement tempéré par des aides nationales ?

Lire la suite page 14 et nos informations page 4

Jean Glavany est ministre de l'agriculture et de la pêche.

Kosovo : l'imbroglio

■ L'intervention du chef militaire de l'OTAN auprès des Kosovars

■ La partie serbe reste réticente au déploiement d'une force internationale

■ Les Occidentaux poursuivent leurs préparatifs militaires

■ Le pessimisme dominait à Rambouillet

Lire page 2

Bateaux en rade

DANS LES PORTS français, quatre navires étrangers sont actuellement bloqués, abandonnés par leur propriétaire pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Les équipages en sont les premières victimes : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement, les marins survivent grâce au soutien des associations caritatives. Le gouvernement tente de résoudre ces situations mais il se heurte à la lenteur des procédures judiciaires et à la dimension internationale de ces affaires. La France s'apprête à débloquer, discrètement, 500 000 francs (76 220 euros) pour l'équipage du *Kifangondo*, un cargo oublié au Havre depuis cinq ans.

Lire page 8

Le capitalisme à la suédoise

MARCUS WALLENBERG

À QUARANTE-DEUX ans, Marcus Wallenberg va prendre, le 14 avril, la tête d'un empire industriel et financier qui contrôle 40 % des entreprises cotées à Stockholm. Ericsson, Astra, Scania, Electrolux, SKF et Saab Automobile se trouvent dans l'orbite de ce symbole du capitalisme suédois. Un géant en voie de déclin et dont Marcus Wallenberg est chargé de renouveler la stratégie.

Lire page 18

La galaxie Murdoch

De Los Angeles à Hongkong ou Sydney, Rupert Murdoch (ci-dessus entouré de ses deux fils) poursuit sa quête insatiable de l'audience. Avec un rêve : fonder une dynastie. Seconde partie de notre enquête sur ce titan des médias. p. 12 et 13

Le FN éclaté

Voulue par Bruno Mégret, la mutation du Front national de mouvement protestataire en parti de pouvoir est difficile. Page réalisée en collaboration avec le Cecop. p. 15

Procès du sang : derniers débats

Après une deuxième semaine d'audiences devant la Cour de justice de la République qui a permis de mieux cerner les responsabilités respectives des ministres, les débats reprennent. Fin du procès prévue le 26 février. p. 10

Intempéries exceptionnelles

Les avalanches ont fait plusieurs morts en Suisse, Italie, Autriche. Inondations en Alsace, tempêtes de neige : les conditions climatiques restent difficiles en France. p. 32

Affaire Destrade

Trois anciens responsables financiers du Parti socialiste ont été mis en examen pour recel de trafic d'influence dans l'affaire Destrade, sur le financement du PS. p. 9

Communication : gêne de Matignon

La loi sur l'audiovisuel et l'AFP, ces deux dossiers qui embarrassent le gouvernement. p. 20

La naissance de Génoplante

Les principaux instituts de recherche français, les industriels des semences et de l'agrochimie se regroupent pour exploiter les gènes des céréales. p. 24

Baisse de l'euro

La poursuite de la baisse de l'euro face au dollar n'inquiète pas les autorités monétaires européennes. p. 19

Elle court vite

Muriel Hurtis vient de battre le record national du 200 mètres sur la piste du stade couvert de Liévin en 22 secondes 84. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 224 - 7,50 F

World Online

Internet

Appelez vite pour recevoir votre P@ss Internet au :

0 803 31 3000

www.worldonline.fr



KOSOVO **A quelques heures de la fin des négociations de Rambouillet sur l'avenir du Kosovo, mardi 23 février, la délégation serbe n'avait toujours pas accepté le principe d'une présence militaire occidentale dans la province. ● LA DÉLÉGATION albanaise s'était divisée ; les représentants de l'UCK, liés apparemment par l'intransigeance des combattants sur le terrain, réclamaient toujours que la promesse d'un référendum d'autodétermination figure dans le texte. ● MADELEINE ALBRIGHT, la Secrétaire d'Etat américaine, avait cependant mis en œuvre de très fortes pressions sur les Albanais pendant toute la journée de lundi. La politique américaine était que, si échec il devait y avoir, au moins il ne soit imputable qu'à la partie serbe, ce qui permettrait aux Occidentaux de recourir aux frappes. ● EN SERBIE, la question du Kosovo reste taboue.**

Après les négociations de Rambouillet, l'incertitude

L'éventualité d'un accord des Serbes et des Albanais du Kosovo sur l'ensemble du plan proposé par les grandes puissances regroupées dans le Groupe de contact était jugée irréaliste à quelques heures de la fin des pourparlers

A QUELQUES HEURES de la fin des négociations de Rambouillet, mardi 23 février à 15 heures, l'espoir était très faible de voir les délégations serbe et albanaise s'entendre pour mettre un terme au conflit. Les diplomates occidentaux ne cachaient pas leur pessimisme. L'enjeu de ces pourparlers, engagés depuis le 6 février, s'était pourtant rappelé en images : celles des cohortes de civils fuyant sur des charrettes, sur des tracteurs ou à pied les combats entre l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et l'armée fédérale yougoslave dans le nord du Kosovo. Un convoi militaire avait été pris pour cible par les combattants indépendantistes dans la région de Vucitrn lundi et l'armée fédérale répliquait à coup de canons de char. Les villages se vidaient.

A Rambouillet, pendant ce temps-là, le blocage restait entier. Du côté des Albanais du Kosovo, la délégation semblait avoir perdu en fin de course l'unité et la cohésion dont elle avait fait preuve au début des pourparlers, les représentants de l'UCK semblant liés par l'intransigeance de leur base à Pristina.

NOUVELLES OBJECTIONS

En dépit des efforts déployés par la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, la partie albanaise ne renonçait pas à sa revendication de voir inscrite dans le projet de règlement la perspective d'un référendum d'autodétermination au bout de la période transitoire de trois ans. Elle soulevait même de nouvelles objections sur le volet militaire du texte élaboré par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie.

Mme Albright a passé des heures à tenter de rassurer les Albanais du Kosovo et demandé au commandant en chef des forces de l'OTAN, Wesley Clark, de venir lui-même fournir des précisions sur la rapidité d'intervention de la force multinationale qui serait déployée dans la province pour veiller à l'application d'un accord. Un des représentants de l'UCK, Hisham Thaqi, a été autorisé à sortir du château pour aller rencontrer le général pendant une heure sur la base militaire de Villacoublay. De source occidentale, on déclarait que Hisham Thaqi, jeune chef militaire de vingt-neuf ans, était devenu le principal obstacle, côté albanais, à un accord. Il paraissait menacé, s'il faisait preuve de trop de souplesse, d'être totalement désavoué par sa base.

Les Serbes, de leur côté, continuaient de rejeter le principe de l'installation au Kosovo d'une force commandée par l'OTAN, et leur délégation avait refusé, lundi soir, d'examiner de nouveaux documents proposés par les médiateurs internationaux. Le président de Serbie, Milan Milutinovic, a cependant semblé nuancer le refus de Belgrade, en déclarant qu'une présence militaire internationale serait envisageable une fois que les deux parties auraient signé le volet politique d'un accord. *« Nous pourrions négocier l'ampleur et la mission d'une telle force après l'accord politique »*, a-t-il dit. Les puissances occidentales ont toujours refusé, cependant, de dissocier le volet politique et le volet sécurité de leur projet d'accord et exigé que la force de l'OTAN soit inscrite dans le texte.

« CELA S'ANNONCE PLUTÔT MAL »

Mme Albright s'était entretenue dans la journée avec le président Bill Clinton, le secrétaire général de l'Otan, Javier Solana, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, et son homologue russe, Igor Ivanov. Elle a aussi téléphoné aux dirigeants du gouvernement de Tirana, en Albanie, pour leur demander d'user de leur influence auprès de la délégation kosovare albanophone.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, et leur homologue italien, Lamberto Dini, devaient retourner à Rambouillet mardi matin, pour retrouver Mme Albright et le ministre français, Hubert Védrine, et prendre connaissance de la réponse des deux parties à la dernière mouture du projet d'accord. *« Cela s'annonce plutôt mal »*, disait-on de source proche des négociations, où la question la plus réaliste était de se demander à qui, en fonction d'une éventuelle évolution mardi matin, serait imputable l'échec. – *(AFP, Reuters.)*

L'attente des soldats stationnés en Macédoine

KOUMANOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

La ligne de crête sur les montagnes enneigées marque la frontière avec la Yougoslavie. Le Kosovo est à moins de 10 kilomètres. Sur le terrain boueux que d'énormes engins de terrassement sont en train de stabiliser, une douzaine d'hélicoptères Puma sont prêts à décoller à la première alerte. Quelque deux cents hommes appartenant au 8e régiment d'infanterie de marine de Castres sont installés dans les tentes alentour. Il leur faudrait moins d'une demi-heure pour s'envoler vers le Kosovo s'ils en recevaient l'ordre.

Commandée par le général français Marcel Valentin, la Force d'extraction est stationnée à Koumanovo, à Tétovo et à Peprovec, sur l'aéroport international de Skopje. L'état-major a pris ses quartiers à Koumanovo, dans une caserne macédonienne qui abrita naguère une division de l'armée fédérale yougoslave commandée par le général Mladic, celui-là même qui s'illustra tristement en Bosnie.

Là aussi, l'incertitude quant à l'issue des négociations de Rambouillet pèse. La mission de ces soldats en dépend. Ils font partie de la Force d'extraction stationnée en Macédoine depuis le mois de décembre pour aller chercher, en cas d'urgence, les observateurs non armés qui ont été déployés au Kosovo. La force, qui compte au total mille huit cent cinquante hommes appartenant à dix nations de l'Organisation atlantique – dont huit cent cinquante Français –, n'a pas eu, pour l'instant, à intervenir.

Mais elle reçoit aussi quotidiennement des renforts qui lui permettront d'aller les chercher si la perspective de frappes aériennes de l'OTAN sur le Kosovo et la Serbie rendait leur maintien impossible. Elle a les moyens de les extraire, ainsi que le personnel d'autres organisations internationales, si le contexte est *« permissif ou semi-hostile »*. Au cas où des actions hostiles, d'un côté ou de l'autre, exigeraient un déploiement de forces plus important, elle serait assistée par d'autres unités de l'OTAN.

TROIS HYPOTHÈSES

En cas d'issue positive à Rambouillet, la Force d'extraction, placée dans la structure militaire intégrée de l'OTAN, constituerait les premiers éléments de la KFOR, la force de mise en œuvre des éventuels accords entre la communauté internationale, les dirigeants serbes et les Kosovars. Trois hypothèses peuvent être envisagées, disent les responsables de la Force d'extraction. Soit les premiers éléments se déploient immédiatement au Kosovo pour profiter de l'occasion créée par un accord. Bien que comportant quelques risques militaires, une telle décision serait politiquement utile pour ne pas laisser les deux parties tirer profit d'un vide provisoire. Soit les autorités politiques et militaires de l'OTAN attendent que le contingent prévu – environ vingt-cinq mille hommes – soit quasiment au complet pour commencer à entrer au Kosovo ; ce choix ne comporte aucun risque militaire, mais il laisse la possibilité aux Serbes ou aux Kosovars de créer des faits accomplis. La troisième hypothèse est une décision moyenne, qui cumulerait les inconvénients des deux premières.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Il ne fait guère de doute que les militaires qui patientent depuis deux mois en Macédoine préfèrent la première hypothèse et sont prêts à assumer immédiatement une mission plus active au Kosovo.

A Koumanovo, l'OTAN laissera une base arrière qui comptera, selon toute vraisemblance, plus des mille hommes évoqués par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, lors de sa récente visite. Les Macédoniens, qui profitent des retombées économiques de cette présence militaire, ne s'en plaindront pas, bien qu'ils aient, dans un premier temps, considéré ce déploiement de forces avec des sentiments mitigés. Comme le dit un officier de la Force d'extraction, nous avons appris trois choses : ce pays n'est pas en guerre ; c'est un Etat souverain ; et nous ne sommes pas en Afrique. Une litote qui n'évoque pas seulement la dureté de l'hiver dans les Balkans.

Daniel Vernet

Des renforts lourds sont dépêchés dans la région

Les Britanniques et les Français ont commencé de débarquer dans le port de Salonique, en Grèce, des moyens lourds terrestres, qui devraient venir compléter ceux de la force d'extraction au Kosovo. Il s'agit, du côté britannique, de chars Challenger, de véhicules blindés de transport de troupes Warrior et de pièces d'artillerie. Pour leur part, les Français ont acheminé des blindés AMX-10RC, des transmissions et des matériels du génie. Les Etats-Unis disposent, de leur côté, de 3 000 « marines » sur leurs bateaux en Adriatique et ont dépêché de nouveaux moyens aériens, notamment en Grande-Bretagne et en Italie, parmi lesquels sept bombardiers B-52 armés de missiles de croisière Tomahawk et des avions dits « furtifs » F-117 pour des attaques de nuit. Au total, l'OTAN peut aligner quelque 400 avions à terre ou embarqués, dont 260 américains.

Le rêve d'une « école Rambouillet » à Drenovac...

DRENOVAC (Kosovo)
de notre envoyé spécial

« Si tout va bien, nous la baptiserons l'école Rambouillet. » Les événements récents ont appris à Eshref Krasniqi à mesurer son optimisme. Directeur de l'école du petit village de Drenovac, M. Krasniqi rappelle comment les forces serbes ont détruit une bonne partie de la localité, en septembre 1998. *« S'il n'y a pas d'accord à Rambouillet*, explique-t-il, *nous continuerons à nous battre. Depuis un an, on a déjà goûté à la peur. On s'y est habitué. La guerre sera longue mais nous la gagnerons. »*

REPORTAGE

Dans les montagnes du sud de la province, un petit village en partie détruit en septembre, à l'avenir bien incertain

Dans ce petit village perdu dans les montagnes, au sud du Kosovo, la vie tente de reprendre son cours normal. Une ambulance est garée dans la cour de l'école : c'est jour de BCG. La vaccination prévue à la rentrée scolaire de septembre avait été repoussée pour cause de combats. Des enfants jouent. D'autres aident à décharger les briques d'un camion de l'organisation franco-allemande, Action humanitaire, créée à l'intiative des ministres des affaires étrangères de Paris et de Bonn. Le matériel aidera à la reconstruction de l'école du village dont il ne reste actuellement que les murs extérieurs.

« C'est sans doute l'un des villages du Kosovo qui a été le plus touché par l'offensive de la police et de l'armée l'année dernière. Ils se sont attaqués à tout ce qui symbolisait notre pouvoir : l'école, les bâtiments administratifs, le dispensaire », affirme M. Krasniqi. Les quelque 1 800 habitants de la commune avaient alors fui dans les montagnes. Aujourd'hui, la moitié des villageois sont revenus progressivement après le départ des policiers, fin octobre. Une fois reconstruite, « l'école Rambouillet » accueillera près de 400 enfants. Si tout va bien...

Les allers et venues des camions d'Action humanitaire permettent de maintenir le contact avec le reste de la province. La ville d'Orahovac n'est pourtant pas loin. Une dizaine de minutes en voiture, par un chemin de terre qui serpente dans les collines caillouteuses. *« Si notre délégation signe un accord à Rambouillet, je pourrai retourner à Orahovac. Ça fait des mois que je n'y ai pas mis les pieds »*, explique M. Krasniqi. *« Les gens ont peur »*, confirme Aïtout Khelil, Français d'origine kabile, coordonnateur d'Action humanitaire qui reconstruit deux autres écoles et une vingtaine de maisons détruites par les combats. *« Si l'OTAN bombarde, les forces armées serbes et yougoslaves seront obligées de se retirer. On peut craindre des exactions avant qu'elles ne se replient »*, dit-il. La veille, les habitants d'Orhovac, dont quelques milliers de Serbes parmi une majorité d'Albanais, ont d'ailleurs cru que le pire allait se produire. La police avait bloqué les accès de la ville pendant plusieurs heures avant de repartir, sans heurts.

En juillet, l'Armée de libération du Kosovo avait « pris » Orhovac pendant quelques jours – seule opération de ce genre menée par l'UCK à ce jour – avant d'en être délogée par les Serbes. Des dizaines de Serbes et d'Albanais avaient été tués. D'autres ont disparu, enlevés dit-on par l'UCK puis par la police lorsqu'elle a repris la ville. Mais la police ne contrôle pas les environs, pas plus Drenovac que la vingtaine d'autres villages de la commune, peuplés quasi-exclusivement d'Albanais. *« C'est notre territoire*, affirme Nasimi Zyberi, jeune commandant local de l'UCK, *et nous le garderons. »* Par les armes ou plus pacifiquement, en cas d'accord.

Christophe Châtelot

L'autonomie de la province, un sujet lourd de tabous en Serbie

BELGRADE
de notre envoyée spéciale

Extraits du journal télévisé serbe, dimanche 21 février, sur la réunion de Rambouillet : *« Il n'est pas question d'un Kosovo indépendant »*, assène le présentateur. *« C'est une nouvelle bataille du Kosovo que nous menons ! »*, lance un orateur à un meeting. *« Si les puissants de ce monde essaient de créer un Etat dans notre Etat et d'y envoyer des troupes, alors nous n'avons pas d'autre choix que de répondre à la force par la force »*, déclare le chef d'état-major de l'armée yougoslave. *« La défense du Kosovo n'a pas de prix, si nous perdons le Kosovo, nous perdons la Yougoslavie et notre liberté ! »*

« La plupart des gens ici se fabriquent une opinion à partir de ce qu'ils voient à la télévision », constate avec regret Miljenko Dereta, qui dirige une association indépendante pour la démocratisation en Serbie, Initiative civique. Baignant dans une propagande permanente, *« la population n'obtient aucun message alternatif »* sur le Kosovo, souligne-t-il. *« Même les partis d'opposition n'en fournissent pas. Tout ce qu'ils disent, c'est :* "A cause de Milosevic, on va perdre le Kosovo". *Aucun ne dit de quelle façon il faudrait garder le Kosovo, par exemple que nous pourrions l'intégrer par la voie de l'autonomie, ou comme troisième élément de la Fédération* [aux côtés de la Serbie et du Monténégro]. »

L'opposition au régime de Milosevic porte une lourde responsabilité, estime M. Dereta. *« Le drame, c'est qu'au moment des manifestations de 1996-1997, alors que l'opposition a prononcé des discours pendant des mois, pas un mot n'a été dit sur deux sujets : le Kosovo et la responsabilité pour la guerre* [dans l'ex-Yougoslavie]. » L'un des chefs en vue de l'opposition, Zoran Djinjic, président du Parti démocrate, *« était l'un des derniers défenseurs de Radovan Karadzic »*, ajoute cet observateur pour rappeler les compromissions d'une partie de l'opposition avec les surenchères nationalistes de Milosevic et le thème de la Grande Serbie.

ABSENCE DE DÉBAT

L'opposition, en somme, ne se risque pas à aborder le thème de l'autonomie du Kosovo d'une manière bien différente de celle du régime. Elle se contente de concentrer ses critiques sur la personne de Slobodan Milosevic et sa soif inépuisable de pouvoir. *« Ils ne prennent pas de risques »*, dit M. Dereta. *« Ils espèrent utiliser les thèmes de Milosevic pour arriver un jour au pouvoir. »* L'opposant Zoran Djinjic a récemment semblé dresser un parallèle entre le plan de règlement du conflit du Kosovo mis en avant par les Occidentaux et la mythique bataille du Champ des merles (1389, perdue par les Serbes contre les Ottomans). *« Quoi que dise Milosevic, d'ici à mars-avril, des troupes de l'OTAN seront au Kosovo. Nous avons perdu une bataille, et cela sera bientôt officialisé, mais nous n'avons pas perdu la guerre. C'est désormais à l'opposition* [en se débarrassant de Milosevic] *d'établir une armée, une police et une administration capables de régler le problème du terrorisme. »* M. Djinjic a, dans le même souffle, défendu l'idée que seule une évolution vers la démocratie en Serbie pourrait permettre d'intégrer le Kosovo.

On entendait, ces jours-ci, un petit parti d'opposition, le Parti démocratique de Serbie, assez bien implanté à Belgrade, mettre en garde contre toute reculade des négociateurs à Rambouillet. La province du Kosovo *« va totalement sortir du système juridique et politique de Serbie, et deviendra un Etat dans l'Etat. Après trois années sous un protectorat international, le Kosovo se séparera de la Serbie »*, s'est alarmé le chef de cette formation, Volislav Kostunica.

Les mesures répressives contre les médias indépendants aggravent l'absence de débat pluraliste sur la question du Kosovo. Il n'y a en Serbie actuellement qu'une seule radio indépendante, B-92, et deux journaux quotidiens d'opposition, *Danas* et *Blits*, dont les tirages sont relativement faibles et la distribution limitée. L'indigence de leur réflexion sur le degré d'autonomie à envisager pour le Kosovo, ainsi que sur les moyens de la mettre en œuvre durablement, est frappante. Les journalistes de ces médias sont en réalité vivement conscients de pouvoir tomber sous le coup de la loi sur l'information de 1998, qui permet aux autorités de frapper les médias de lourdes amendes, capables de les mettre en faillite. *« Même parler du Kosovo comme possible troisième composante de la Fédération peut vous faire accuser de défaitisme, d'atteinte au moral de la nation »*, note l'un d'entre eux.

« Le mythe du Kosovo a été tellement utilisé à des fins politiques que les gens s'en lassent », estime Backo Diklic, à l'agence indépendante Beta. En même temps, *« il n'y a pas un enfant et pas un adulte serbes qui ne connaissent cette histoire* [du Kosovo]. *Si le régime le voulait, il pourrait enflammer les esprits... Mais depuis quelque temps les médias officiels sont en retrait sur ce point, ils parlent moins du "Kosovo-Terre sainte" qu'ils ne le faisaient au début de la guerre. »*

« PETIT THÉÂTRE PATRIOTIQUE »

Les Serbes sont-ils prêts à prendre les armes pour conserver le Kosovo à tout prix ? *« Il existe des gens prêts à cela mais ils sont très peu nombreux »*, estime M. Diklic. *« Surtout, on ne trouve personne qui ne soit prêt à envoyer son enfant se battre. »* Un sondage publié par le journal tabloïd d'opposition *Dnevi Telegraf* affirme qu'environ 38 % des Serbes *« ne sont pas prêts à défendre le Kosovo par les armes »* ; 37 % sont prêts à le faire *« dans tous les cas de figure »*.

Un professeur de littérature, opposé au régime, explique pour sa part : *« Le Kosovo, tous les gens qui ont eu une éducation nationale, patriotique, y tiennent. Le Kosovo, ce sont des histoires, des légendes, ça fait partie de l'inconscient national. Mais, politiquement, les gens comprennent que la réalité n'est pas propice à l'idée de garder le Kosovo. »* Il poursuit : *« La force d'intervention armée est une solution humiliante pour le pays. En fin de compte, c'est une sécession du Kosovo qui se prépare, c'est évident. »* Il affirme aussi que *« les gens n'osent pas dire en face qu'ils accepteraient la perte du Kosovo »*. Les déclarations à l'emporte-pièce, va-t-en-guerre, faites par certains habitants tiennent, selon lui, de la bravade. *« Les gens ont parfois besoin de se livrer à un petit théâtre patriotique. »*

La crainte existe aussi, chez les démocrates, de voir l'octroi d'une autonomie au Kosovo attiser les extrémistes serbes actuellement alliés de Slobodan Milosevic. Ces radicaux dénoncent les *« intentions criminelles des Etats-Unis et de l'OTAN »*, accusent Madeleine Albright de *« haine démoniaque envers le peuple serbe »* et proclament que *« défendre le Kosovo par tous les moyens est une lutte morale pour tous les patriotes »*.

Natalie Nougayrède

Les médias américains ne parviennent pas à faire leur deuil du « Monicagate »

L'industrie de l'information est à la recherche d'un relais au feuilleton

Les médias américains peinent à classer l'affaire Lewinsky après une année d'incessant matraquage sur le scandale de la Maison Blanche. *Alors que l'opinion publique semble ravie d'en avoir fini avec ce procès, les médias continuent à débattre.* L'avenir sera lourd de conséquences *pour la classe politique même si certains, pour le moment, espèrent un « cessez-le feu » à propos des questions personnelles.*

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Les médias américains ont la gueule de bois. De l'affaire Lewinsky, visiblement, ils ne se remettent pas. Rien ne parvient à éclipser l'histoire qui les a mobilisés pendant plus de treize mois. Tout est prétexte à bilan, conclusion, historique, récapitulatif, prospective, éclairages... et images. La fille au béret, enlacée par le président, figure à tous les génériques. Et l'on continue de débattre, le matin, l'après-midi, dans la soirée. Dans les pages des quotidiens consacrées aux chroniques et éditoriaux. Comme en plein cœur du procès.

Quand ce n'est pas les sénateurs que l'on soumet à un examen de conscience, ce sont les stratèges du Parti républicain que l'on somme de reconnaître leur déroute, ou bien les amis du président que l'on presse de confier leurs envies de vengeance. Quand ce ne sont pas les historiens auxquels on demande déjà d'énoncer les premières lignes de la biographie de Bill Clinton telle qu'elle sera présentée, dans cent ans, dans les livres d'école, ce sont les psychologues et sociologues qui sont chargés de prendre le pouls de l'Amérique en scrutant chaque jour de nouveaux sondages.

Et que lit-on ? Qu'elle va bien, l'Amérique. Qu'elle se dit ravie que le procès soit terminée. Qu'elle est en colère contre les politiciens et les journalistes. Et qu'elle demande que l'on passe à ce qui préoccupe vraiment le peuple. Intéressant, s'émerveillent les commentateurs. N'est-ce pas la preuve que le scandale l'a marquée plus qu'elle ne veut le reconnaître ? Et re-débat. Quelles conséquences de l'affaire sur la société américaine ? Sur les mœurs politiques et journalistiques ? « *Est-ce qu'on peut encore faire de l'information après le scandale ?* », titrait, le 10 février, le *New York Times*. Et d'ailleurs, s'interrogeait un journaliste du *Washington Post* sur CNN, « *l'affaire est-elle vraiment terminée ?* »

Quand on en a fait, comme Chris Matthews, l'unique sujet de son émission quotidienne pendant un an – la chaîne CNBC a même été surnommée le réseau « *tout Monica* » – le choix d'un autre thème se révèle un changement de cap et de stratégie et ne peut se faire du jour au lendemain. Quand on l'a transformée, comme Larry King sur CNN, en objet de toutes les polémiques et en « *boosteur* » d'audience, on ne peut espérer qu'une autre grosse, « *énorme* » affaire, pour effacer la première.

« HABITUÉ AU SUSPENSE »

Pour le moment, mieux vaut donc inviter Linda Tripp (lundi), Paula Jones (vendredi), et quelques sénateurs (presque chaque jour) en rêvant de celle qui les éclipserait tous, Monica Lewinsky.

« *Eh bien oui, on est un peu sonné*, admet un reporter d'ABC News qui préfère garder l'anonymat. *On n'arrive pas à faire notre deuil du feuilleton qui a provoqué pendant un an tant de tension, de fatigue et de griserie. On a perdu nos marques et on scrute désespérément le radar à la recherche d'un gros truc – un fait divers bouleversant, une tension internationale – pour que l'artillerie lourde se remette en marche.* »

« *J'ai bien peur*, confie Nina Totenberg, chroniqueuse à la radio publique NPR, *que le public ne trouve soudain bien fades les débats sur la sécurité sociale, la fiscalité ou l'éducation. L'information ne peut plus se permettre d'être austère. Le public s'est habitué au suspense, aux révélations, à l'inimaginable...* »

Ah, si seulement la *First Lady* se décidait à se lancer dans la bataille des sénatoriales de New York ! Quel spectacle, quel enjeu, quel combat ! prédisent les éditorialistes. « *Ce serait le plus beau cadeau qu'on puisse faire à l'industrie de l'information*, jubile Tucker Carlson, du conservateur *Weekly Standard*. *Sa candidature éclipserait même les présidentielles.* » Le thème est systématiquement proposé à tous les invités des *talk-shows* et débats. Avec photos, sondages, biographies d'Hillary Clinton. Et supputation des questions délicates qui pourraient alors lui être posées.

Car tout le monde en est sûr. George Bush Junior, potentiel candidat républicain à l'élection présidentielle, a beau avoir refusé de répondre à une question sur ses relations avec la drogue pendant sa jeunesse réputée tumultueuse et John McCain, sénateur d'Arizona, autre prétendant à la Maison Blanche, avoir décliné tout commentaire sur son premier mariage brisé, les questions d'ordre privé seront plus que jamais impitoyables à l'égard des politiques. Les parcours, les jeunesses, les relations seront passés au crible. Et le révérend Louis Sheldon, dont la Coalition pour les valeurs traditionnelles affirme regrouper 40 000 églises évangéliques, se dit décidé à exiger des prétendants aux responsabilités politiques des informations sur leur « *passé sexuel* ».

Après le procès du président, les jeux du cirque. Toujours plus sauvages. Plus cruels. Encore un reliquat de « l'affaire » ? Bien sûr. Cela mériterait bien de nouveaux débats...

Annick Cojean

■ **La première interview télévisée de Monica Lewinsky sera diffusée le 3 mars au soir, sur ABC.** La chaîne diffusera deux heures de cette interview réalisée avec l'un de ses journalistes vedettes, Barbara Walters, entre 21 heures et 23 heures locales. Trois heures et dix minutes d'interview ont été enregistrées samedi dans les studios new-yorkais d'ABC, sous haute sécurité.

Les Etats-Unis proposent des missiles Patriot à l'Europe

Un projet de bouclier antimissiles est ajourné

LES ÉTATS-UNIS ne donnent plus la priorité à un programme de bouclier antimissiles qu'ils projetaient de fabriquer avec l'Europe pour contrer la menace d'engins offensifs à tête NBC (nucléaire, biologique, chimique), même rudimentaires, conçus par des pays tiers. A ce projet, baptisé Meads (Medium Range Extended Air Defence System), auquel l'Allemagne et l'Italie avaient donné leur accord et duquel la France s'est retirée après y avoir participé au début, les Américains préfèrent une version totalement nouvelle du Patriot – plus communément appelée Super-Patriot –, qu'ils proposent désormais à leurs alliés européens.

Dans le cadre de sa politique qui a consisté récemment à retarder, de deux années au moins, le développement, puis le déploiement d'une panoplie compliquée et chère de missiles antimissiles, le Pentagone a aussi réduit à la portion congrue le financement du programme Meads, qu'il devait assurer à 60 %, le restant étant à la charge de l'Allemagne et de l'Italie. En revanche, le général Lester Lyles, qui est le responsable du bureau des programmes de missiles antimissiles (BMDO) au Pentagone, a prôné l'adoption du Patriot PAC-3 (Patriot Advanced Capability), dont le déploiement est prévu à partir de 2001 dans l'armée de terre américaine.

Entre 1999 et 2005, le PAC-3 devrait se voir affecter 2,7 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) de crédits, alors que le Meads se contentera de 157 millions de dollars (142 millions d'euros).

Le général Lyles doit venir en Europe, fin février, pour expliquer la position des Etats-Unis. Il a été précédé par le secrétaire américain à la défense, William Cohen, qui a vanté les mérites du Patriot PAC-3 lors d'un entretien qu'il a eu, à Bonn, avec son homologue allemand. M. Cohen a fait valoir notamment les avantages qu'il y a à substituer le nouveau Patriot – à condition de l'adapter aux exigences de mobilité tactique, sur le terrain, avancées par les Européens – à un programme Meads, qui s'avérera à terme beaucoup plus lourd sur le seul plan budgétaire.

Pour enlever la décision politique à Bonn, le groupe américain Lockheed Martin, qui produit le Patriot et ses modèles dérivés, vient de signer un accord avec le groupe allemand DASA, qui aboutit à créer une société commune pour transférer outre-Rhin la production de certains des éléments majeurs du Patriot PAC-3, l'assemblage final et le service après-vente. Déjà utilisatrice du Patriot ancienne version, l'Allemagne a tout intérêt à devenir le partenaire industriel de Lockheed Martin en Europe, même si cette option a pour résultat de renvoyer le Meads aux calendes grecques et de compliquer encore plus les liens industriels, dans le secteur des missiles, avec le groupe français Aerospatiale-Matra hautes technologies. Il reste à connaître la position de l'Italie face à l'abandon d'un projet tripartite en faveur duquel ses industriels avaient beaucoup investi. La France développe son propre système, avec le missile sol-air Aster.

Jacques Isnard

L'ONU dénonce les abus de drogues légales

Les Européens sont « les premiers consommateurs mondiaux de tranquillisants »

ABUS des stimulants aux Etats-Unis, excès de tranquillisants en Europe occidentale, débats sur la légalisation du cannabis : le rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), rendu public mardi 23 février, dessine une géographie en mouvement du trafic et de l'usage des drogues en 1998.

Au chapitre des « drogues légales », le rapport de l'OICS, qui dépend des Nations unies, classe les Etats-Unis en tête pour l'usage des stimulants du système nerveux central. La population américaine consomme 80 % de la production mondiale de méthylphénidate. Selon des études, un tiers des enfants suivent un traitement des troubles de l'attention. « *Lorsqu'on administre aux jeunes des médicaments pour les aider à surmonter des difficultés émotionnelles, à améliorer leurs résultats scolaires ou à se donner le corps dont chacun rêve, comment attendre d'eux qu'ils ne consomment pas de drogue ?* », interroge l'OICS.

Pareille dérive menace une cinquantaine de pays développés (dont l'Allemagne, l'Espagne ou le Royaume-Uni), particulièrement ceux « *où le diagnostic d'un spécialiste n'est pas nécessaire* ». Aussi l'OICS recommande-t-il aux autorités, face au méthylphénidate, de « *déceler d'éventuels diagnostics abusifs* ».

Les Européens, devenus les « *premiers consommateurs mondiaux de tranquillisants* », se voient conseiller une réglementation plus stricte. « *L'abus de benzodiazépines s'est sensiblement accru en Europe et dans d'autres pays développés, où certains médecins prescrivent la prise de ce type de médicament pour divers symptômes qui ne justifient pas tous un tel traitement.* » Dans certains pays européens, « *jusqu'à 10 % de la population prend des tranquillisants, les plus gros consommateurs étant des personnes de plus de soixante-cinq ans.* » Or ces médicaments comportent « *un risque élevé d'abus et de dépendance* ».

En outre, l'augmentation du nombre de personnes âgées et le développement des soins palliatifs aux cancéreux et aux malades du sida ont renforcé les besoins mondiaux en produits soulageant la souffrance (morphine, codéine et autres opioïdes). Mais leur répartition est très inégale : les vingt pays les plus riches ont consommé 17 500 doses quotidiennes de ces antalgiques par million d'habitants (entre 1992 et 1996), au lieu de 184 doses dans les vingt pays les moins bien approvisionnés.

Dans le domaine des stupéfiants illicites, l'OICS note que la production de drogues synthétiques et d'ecstasy, notamment en Europe occidentale et orientale, a alimenté les pays d'Amérique du Sud, de l'ancien bloc soviétique et de l'Asie occidentale. Phénomène récent, le développement de l'héroïne à fumer, notamment en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, s'explique sans doute par une pureté accrue et par une baisse des prix. L'injection d'opiacés par voie intraveineuse, liée au sida, paraît avoir progressé dans plusieurs pays d'Asie occidentale et de la CEI.

Au sujet de l'héroïne, l'OICS critique des « expériences » menées en Europe (Pays-Bas, Suisse) visant à prescrire de l'héroïne ou à créer des « piqueries », en vue de mieux contrôler la consommation d'usagers très dépendants. Pour le cannabis, dont la consommation est « *importante* », l'OICS s'en tient à la convention de 1961 qui « *interdit [son] usage non médical* ». Elle incite pourtant les gouvernements à subventionner « *toute recherche scientifique sérieuse sur les propriétés médicales présumées du cannabis* ». L'OICS rappelle aussi le « *taux de morbidité très élevé associé à la consommation de tabac et d'alcool* ».

Erich Inciyan

Boycottage de la conférence d'Interpol sur l'héroïne en Birmanie

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, notamment, se sont abstenus d'envoyer des délégués à la 4e conférence internationale d'Interpol sur le trafic d'héroïne, qui s'est ouverte mardi 23 février, à Rangoon. Le choix de la capitale birmane avait été critiqué en raison de la mauvaise réputation de ce pays en matière de lutte contre la drogue et des violations des droits de l'homme. Certains pays ont reproché à l'organisme international de coopération policière d'organiser une réunion sous les auspices d'un gouvernement accusé de liens avec des barons internationaux de la drogue et souvent qualifié de « *narcorégime* ». Selon un rapport officiel américain, la Birmanie fournit la moitié de l'approvisionnement mondial en opium. *La Birmanie a, en particulier, jugé « regrettable que le gouvernement français ait décidé au dernier moment de ne pas envoyer de délégation »* à la conférence.

REPRODUCTION INTERDITE

L'ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME
Reconnue d'utilité publique
Agréée d'Education Populaire
Recherche un
CHARGE DE MISSION PREVENTION (H/F)
Titulaire d'un diplôme supérieur en Sciences Humaines et/ou Médico-Sociales (bac + 3 minimum), vous disposez d'une expérience significative dans le champ sanitaire et social ou socio-éducatif, et dans les domaines de l'éducation, de la prévention et de la formation. Vous devrez élaborer, suivre et évaluer les projets et actions de prévention. Vous apporterez également un soutien technique et méthodologique aux équipes régionales et départementales.
CDI plein temps basé à Paris - fréquents déplacements. Convention Collective de l'A.N.P.A. Statut cadre. Poste à pourvoir en mars 1999, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à :
Monsieur le Directeur ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME
20, rue Saint-Fiacre - 75002 PARIS

DEPREZ DIAN GUIGNOT,
société d'avocats (25 avocats)
recherche dans le cadre de son développement
DEUX AVOCATS
spécialisés en
CONTENTIEUX DES AFFAIRES
Minimum 4/5 ans d'expérience au sein d'un Cabinet d'affaires.
Très bonne maîtrise de l'anglais demandée.
Adresser CV à Laurette BOURDON,
21, rue Clément Marot - 75008 Paris
(Tél. : 01.53.23.80.00 - Fax : 01.53.23.80.01
e-mail : ddg@en-droit.com)

SERDA
La gestion du document et de l'information
FORMATEUR EN ORGANISATION DOCUMENTAIRE (Réf. 99/A)
Diplômé(e) en documentation, niveau BAC+5, vous animerez des sessions de formation continue pour un public d'entreprises et participerez à la conception de nouveaux modules. 3 ans d'expérience professionnelle et expérience de l'animation de groupe.
CHARGE DE FORMATION (Réf. 99/B)
Chargé(e) de l'élaboration de propositions commerciales, vous animerez également quelques formations. Diplômé d'un IUT en Documentation minimum et bon sens commercial.
Envoyer CV à L. GUERRE - SERDA
9, rue Bleue - 75009 PARIS
en rappelant la référence.

ASSOCIATION JUIVE EN CHARGE DE SOLIDARITE RECHERCHE :
2 RESPONSABLES DE COLLECTE (H/F)
Ils/elles auront pour mission les contacts avec les donateurs, la prospection et le développement de réseaux de solidarité.
Aisance relationnelle, disponibilité importante, connaissance de la vie associative juive indispensables. Qualif. Bac + 3 mini. - Postes basés à Paris et Toulouse.
CV et lettre de motivation à
UCJFP, 53 avenue des Gobelins - 75013 PARIS

UN EMPLOI STABLE ?
Devenez fonctionnaire dans l'administration

3617 Fonctio
Tous les concours de la fonction publique (HE 392 399 689 5,57 F/min)

Homme, 23 ans, LICENCE de PHILOSOPHIE, ayant effectué un stage au Service Presse du Bureau d'Information du Parlement Européen à Paris (nov. 98/31 janv. 99). Rech. poste temps partiel

ASSISTANT REDACTEUR
Secteur : maison d'édition/presse/communication
1er contact, écrire
N° 3953/AR à PROJETS
12, place de l'Église
94408 VITRY-SUR-SEINE Cedex



L'Ethiopie aurait lancé une vaste offensive contre l'Erythrée

ASMARA. Les forces éthiopiennes ont lancé, mardi 23 février, une « *offensive à grande échelle* » contre l'Erythrée, ont annoncé des responsables érythréens dans la capitale, Asmara. Il s'agirait de la première attaque d'infanterie significative depuis plus de deux semaines. Les troupes éthiopiennes sont soutenues par des blindés et des appareils de l'armée de l'air, selon Yermane Gebremesekel, conseiller de la présidence érythréenne. L'offensive a été précédée par des tirs d'artillerie sur les trois fronts. A Addis Abeba, le porte-parole du gouvernement éthiopien a annoncé que son pays avait lancé dimanche et lundi des attaques aériennes et à l'artillerie lourde sur des positions érythréennes sur les fronts occidental, central et oriental.
Le conflit frontalier qui oppose les deux Etats de la Corne de l'Afrique avait repris le 6 février après une accalmie de huit mois. Il s'est, depuis, étendu à deux nouveaux fronts. « *Il semble que cette offensive soit d'une ampleur supérieure à celle du 6 février* », a ajouté le conseiller du président. – *(AFP, Reuters)*

L'ONU salue le changement d'attitude de Kinshasa sur les droits de l'homme

KINSHASA. Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Roberto Garreton, jusqu'à présent un des critiques les plus durs du régime de Laurent-Désiré Kabila, a achevé mardi 23 février une visite d'une semaine dans l'ex-Zaïre en saluant le « *changement d'attitude* » de Kinshasa.
Le rapporteur était interdit de séjour en RDC, jusqu'au début de l'année, pour ses dénonciations répétées des massacres de réfugiés hutus rwandais lors de l'offensive victorieure des forces de M. Kabila contre l'armée du maréchal Mobutu en 1996-1997. Il a souligné « *le changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis de la commission des droits de l'homme de l'ONU* » et a salué « *le travail remarquable* » du ministre congolais des droits humains, Léonard She Okitundu. A Kinshasa, « *j'ai pu parler avec qui je voulais* », a assuré le rapporteur, qui a également eu accès à Goma, le quartier général de la rébellion (est). Il a jugé que la situation des droits de l'homme restait « *grave* » en RDC, notamment dans l'est sous contrôle rebelle où, selon lui, « *la population vit dans la peur* ». – *(AFP.)*

Nouvelles émeutes en Indonésie

DJAKARTA. L'armée a ouvert le feu, mardi 23 février à Ambon, chef-lieu des Moluques, pour disperser les émeutiers chrétiens et musulmans qui étaient descendus dans la rue à la suite d'incendies criminels, selon des témoins. Le nombre de victimes s'élève à un mort et sept blessés parmi les manifestants chrétiens, selon une source officielle. Au moins quatre autre personnes (des musulmans) ont été blessées à l'arme blanche selon des témoins.
Depuis fin janvier, les affrontements entre chrétiens locaux et musulmans, en majorité colons, ont fait au moins 126 morts, selon les chiffres officiels. L'arrivée de renforts militaires n'a pas fait cesser les violences qui se sont étendues à d'autres îles. Les autorités indonésiennes ont refusé au Comité international de la Croix-Rouge l'autorisation de se rendre sur place. Par ailleurs, trois personnes ont été tuées, lundi 22 février, au cours d'affrontements qui ont opposé au Kalimantan-ouest (province de Bornéo) des indigènes aux colons venus de Java. Des affrontements meurtriers avaient opposé en janvier des Malais, une ethnie musulmane de Bornéo, et des Madurais, des colons, également musulmans, originaires d'une île de Java. – *(AFP.)*

La Grande-Bretagne fait un pas de plus vers l'euro

LONDRES. Le premier ministre britannique, Tony Blair, devait annoncer en personne, mardi 23 février, devant les Communes, les plans de son gouvernement pour préparer le passage à l'euro du Royaume-Uni, au cas où les Britanniques se rallieraient, lors d'un référendum, à la monnaie unique européenne. La présentation de ce plan par le premier ministre, plutôt que par le ministre des finances, Gordon Brown, montre l'importance que Tony Blair attache à cette question.
L'annonce gouvernementale est perçue comme un signal aux entreprises et aux milieux financiers d'avoir à se préparer pour une échéance qui arrivera tôt ou tard. « *La position du gouvernement à l'égard de la monnaie unique a été définie en 1997, et elle n'a pas changé. Mais il y a eu depuis un changement très important – le lancement de l'euro –, et si le gouvernement doit accomplir ce qu'il a promis d'accomplir, certains préparatifs doivent être entrepris* », a déclaré le porte-parole du premier ministre. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **TIMOR : le ministre indonésien des affaires étrangères, Ali Alatas,** a annoncé, lundi 22 février que, dans le cadre d'un règlement de la question du Timor, le leader de la guérilla au Timor-Oriental, Xanana Gusmao, serait libéré, que les habitants de l'ancienne colonie portugaise optent pour l'indépendance ou qu'ils choisissent le maintien dans l'Indonésie. M. Gusmao a été condamné en 1992 à une peine de vingt ans de prison pour séparatisme armé. Il a été placé en résidence surveillée, début février, alors que le gouvernement de Djakarta se disait prêt à accepter l'indépendance du Timor-Oriental. – *(Reuters)*

■ ***TURQUIE : les autorités*** turques ont fermé, lundi 22 février, un poste frontière avec l'Iran en raison de manifestations de Kurdes dans ce pays contre l'emprisonnement en Turquie d'Abdullah Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). « *La décision a été prise en raison des récentes manifestations en Iran. Nous nous soucions de la sécurité de nos ressortissants voyageant dans ce pays* », a expliqué un responsable de la sécurité turque. – *(Reuters)*

■ **ÉGYPTE : la Cour d'appel du Caire** a donné, lundi 22 février, gain de cause à l'épouse de l'opposant libyen Mansour Kikhia, porté disparu au Caire en décembre 1993, et ordonné au ministère de l'intérieur égyptien de lui verser 100 000 livres (environ 27 000 euros) de dommages et intérêts. Elle reprochait au ministère de ne pas avoir interrogé le dernier témoin ayant rencontré l'opposant et qui pourrait être un membre des services de renseignement libyens. – *(AFP.)*

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.
Informations et inscriptions :
Bordeaux 05 56 08 99 99 Lille 03 20 48 28 38
Lyon 04 78 24 68 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

Lever de rideau à Bruxelles des négociations sur la politique agricole commune

La France dispose d'une marge de manœuvre limitée

Les négociations du « marathon » agricole, qui s'est ouvert, lundi 22 février, à Bruxelles, promettent d'être laborieuses. Bien que Luc Guyau, le président de la FNSEA, se soit rallié timidement à l'idée d'une dégressivité des aides directes versées aux agriculteurs, défendue par Paris, la nécessité de corriger les déséquilibres *budgétaires, affirmée par l'Allemagne*, limite la marge de manœuvre de la France.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Karl-Heinz Funke, le ministre allemand de l'agriculture, qui préside les travaux des Quinze, est un homme organisé : la première *journée du « marathon » agricole*, qui doit durer jusqu'à jeudi 25 février, veille du conseil européen extraordinaire de Petersberg, s'est déroulée selon le programme annoncé : dialogue avec les dirigeants du COPA, le Comité des organisations professionnelles de l'Union, qui avait appelé les paysans à manifester à Bruxelles ; présentation d'un premier projet de compromis sectoriel portant sur la viande bovine et le lait (aux innovations mineures) ; puis début d'une série d'entretiens bilatéraux afin de faire réagir les ministres sur ces propositions ; mardi matin, poursuite des réunions bilatérales, la France passant au « confessionnal » parmi les derniers.

Luc Guyau, président de la FNSEA, le syndicat français des exploitants agricoles, et du COPA, a rappelé son opposition aux *baisses de prix et au cofinancement* par les Etats. Il a bien voulu admettre du bout des lèvres que la « *dégressivité* » (la réduction échelonnée des aides directes versées aux agriculteurs) proposée par la France pourrait constituer, à condition d'être « *maîtrisée* », « *un petit moyen parmi d'autres* », pour essayer de régler le problème de déséquilibre budgétaire dont se plaignent Allemands et Néerlandais.

Le premier texte de compromis présenté par la Commission et la présidence l'aurait déçu : les baisses de prix, ainsi que les niveaux des compensations, restent inchangés : – 30 % pour la viande *bovine (compensés à 80 %)* et – 15 % pour le lait (compensés à 60 %). Seule modification allant dans le sens des revendications paysannes : le maintien pour la viande bovine, après 2002, d'un mécanisme d'intervention ouvrant la possibilité d'achats publics en cas de forte chute des cours.

De tels aménagements mineurs ne seront sans doute pas du goût de Jean Glavany, le ministre français, qui plaide pour une baisse moins importante des prix de la viande de bœuf (mais compensée totalement, ce qui revient aussi cher à l'Union), et récuse l'idée de réformer l'organisation commune de marché (OCM) du lait. Il est vrai que la tactique adoptée par le gouvernement en raison de la contrainte budgétaire qui domine cette négociation agricole, ainsi que celle sur l'Agenda 2000, lui laisse une marge de manœuvre étroite : se rallier à des corrections qui rendraient la réforme moins économe empêcherait de dégager des moyens pour alléger la contribution budgétaire de l'Allemagne.

Philippe Lemaitre

■ **L'ancien ministre de l'agriculture,** Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais (DL), a affirmé sur France 2, mardi 23 février, que le président Jacques Chirac était « *en désaccord profond sur le fond et sur la forme* » avec le gouvernement sur le dossier de la PAC. M. Vasseur a accusé le premier ministre et le ministre de l'agriculture de chercher à rendre le président de la République responsable de « *l'échec* » éventuel des négociations.

« Si Santer s'en tire, nous on s'enterre ! »...

BRUXELLES
de notre correspondant

En dépit du mauvais temps, des rafales de bise froide et des averses de grésil, les agriculteurs de l'Union européenne avaient répondu en masse à l'appel de la Confédération des organisations agricoles européenne, les invitant à venir protester, lundi 22 février, à Bruxelles, contre le projet de réforme de la PAC. « *Nous étions plus près des 50 000 participants que des 30 000 que nous espérions* », constatait Luc Guyau, président de la FNSEA. Les autorités policières belges avançaient pour leur part un chiffre de 30 000 manifestants, en se basant sur les 600 autocars arrivés dans la capitale belge. Elles constataient avec un visible soulagement que leur crainte de voir se répéter les scènes de saccage qui avaient marqué une manifestation d'agriculteurs à Bruxelles en 1971 se sont révélées infondées.

Quelques accrochages avec l'imposant service d'ordre disposé le long du parcours ont été vite circonscrits par l'usage des canons à eau, redoutables en ces temps de froidure. Vers 15 h 30, après moins de deux heures de défilé, les organisateurs donnaient l'ordre de dispersion. La délégation française, estimée à 20 000 manifestants, était de loin la plus imposante en même temps que très visible avec les ponchos imperméables jaunes distribués par la FNSEA. Les Allemands étaient venus en nombre de tous les Länder. Italiens, Néerlandais et Belges constituaient l'essentiel du reste du cortège.

Les slogans, criés en toutes langues, se ressemblaient fort, visant particulièrement les responsables de la Commission européenne, Jacques Santer, son président, et Franz Fischler, le commissaire autrichien chargé de l'agriculture. Les patronymes de ces derniers permettaient de donner libre cours à l'inventivité linguistique des paysans en colère : « *Fischler tu nous fiche en l'air !* », proclamait une banderole, alors que le mot d'ordre le plus fréquent sur les calicots français proclamait, avec un maniement quasi racinien de l'allitération : « *Si Santer s'en tire, nous, on s'enterre !* »

La ministre française de l'environnement et de l'aménagement du territoire était également prise à partie avec une certaine ironie par une pancarte où l'on pouvait lire : « *Voynet, défends ton herbe !* », en référence aux positions prises par la dirigeante des Verts en matière de dépénalisation des drogues douces. Une attitude, qui à en croire les paysans, devrait être étendue à la défense de l'herbe que broutent les vaches, menacée par les projets de la Commission européenne.

Luc Rosenzweig

Les syndicats français refusent la baisse des prix

LE GRAND RASSEMBLEMENT de Bruxelles est passé, mais la pression des syndicats agricoles français ne se relâche pas. La Coordination rurale, qui a pris son essor en s'opposant vigoureusement à la précédente réforme de la PAC, en 1992, a lancé pour mardi 23 février un mot d'ordre de blocage de la ville d'Agen (Lot-et-Garonne). Dans un communiqué commun, la FNSEA et le CNJA affirment que la proposition de la Commission « *est une vraie menace car elle abandonne les systèmes de régulation et détruit les organisations communes de marché (OCM), remet en cause la solidarité financière entre Etats par la renationalisation et le cofinancement, et commet un péché originel, celui d'imposer la baisse des prix* ».

Luc Guyau, qui est aussi président du COPA – le Comité européen des organisations agricoles –, a précisé que « *les ministres doivent tout mettre en œuvre pour bâtir une politique qui assure l'avenir et la promotion du modèle agricole réclamé par la société* ». Pascal Coste, président du CNJA, dit : « *Arrêtons le massacre, l'Europe a besoin de jeunes pour poursuivre sa construction ; l'heure n'est plus à la réflexion mais à la contre-offensive.* »

La Confédération paysanne, pour sa part, estime que la réforme proposée « *va dans le sens de l'intensification, avec davantage d'atteintes à l'environnement et à la santé humaine et la disparition des petites et moyennnes exploitations* ». Pour ce syndicat, il faut « *relégitimer les soutiens publics à l'agriculture (...) et redistribuer les aides vers ceux qui en ont réellement besoin* ».

Actuellement, selon Pierre-André Deplaude, secrétaire général, 20 % des exploitations françaises touchent chacune plus de 150 000 francs (2 290 €) d'aides directes et accaparent 60 % de l'enveloppe, tandis que 40 % des agriculteurs ont un revenu inférieur au SMIC.

Les Verts allemands reculent sur le dossier du retraitement nucléaire

BONN
de notre correspondant

Le ministre (Vert) allemand de l'environnement, Jürgen Trittin, a renoncé à demander l'interdiction du retraitement des déchets nucléaires dans son projet de loi sur la sortie du nucléaire, le troisième présenté en trois mois. « *L'interdiction du retraitement des déchets a été retirée du texte* », a confirmé lundi 22 février un porte-parole du ministre.

A la place, des négociations seront ouvertes avec les industriels pour fixer au cas par cas le cadre et le délai d'un abandon du retraitement. Dans un précédent projet, M. Trittin avait prévu d'interdire le retraitement dès l'an 2000, les centrales devant entreposer leurs combustibles irradiés dans des centres de stockage intermédiaires créés à proximité. Cette intention avait provoquée un tollé parmi les producteurs d'électricité, qui y avaient vu une volonté de les étouffer : l'autorisation de créer ces centres peut prendre de nombreuses années. Quant au transport des combustibles vers les centres de stockage de Gorleben et Ahaus, il est aléatoire en raison de l'opposition des militants antinucléaires.

Après une rencontre, le 26 janvier à Bonn, avec les dirigeants des producteurs d'électricité, le chancelier avait décidé de renoncer à leur imposer une date butoir. M. Trittin recule aujourd'hui encore un peu plus, renonçant à inscrire l'interdiction du retraitement dans la loi. Selon la presse allemande, les producteurs d'électricité devraient pouvoir faire retraiter leurs combustibles au moins jusqu'en 2004.

Le projet de loi prévoit de décupler la responsabilité civile des producteurs d'électricité à 2,5 milliards d'euros par réacteur. Il a été rédigé de telle sorte qu'il ne nécessite plus l'approbation du Bundesrat, la chambre représentante des Länder où la gauche a perdu la majorité absolue, après les élections régionales de Hesse du 7 février. Gouvernement et producteurs d'électricité doivent se rencontrer pour la seconde fois le 9 mars. La durée d'exploitation des 19 réacteurs en activité figurera à l'ordre du jour. L'adoption de la loi Trittin en conseil des ministres, initialement prévue pour le 3 mars, pourrait de nouveau être repoussée, après la rencontre avec les électriciens.

Arnaud Leparmentier

La presse britannique accuse le gouvernement de protéger des policiers racistes

LONDRES
de notre correspondant

Pauvre Jack Straw ! Le ministre britannique de l'intérieur, l'un des hommes les plus populaires de l'équipe Blair, vient de se voir infliger un retentissant camouflet. La publication du rapport McPherson sur l'assassinat d'un jeune d'origine antillaise, Stephen Lawrence, le 22 avril 1993, dans un quartier pauvre du sud de Londres, était un dossier sensible. Celui-ci montrait le laxisme de policiers dont le racisme latent et l'incroyable désinvolture avaient permis aux cinq meurtriers présumés, de jeunes prolétaires blancs, d'échapper à la justice.

La détermination de la famille de l'adolescent, le militantisme des organisations antiracistes et la pression d'une opinion révoltée par le comportement des policiers avaient entraîné la création d'une commission d'enquête. Ses débats eurent un énorme retentissement. La décision de Jack Straw d'éviter toute fuite dans les journaux avant la publication du rapport, le 24 février, était due à l'implication directe de la Met, la force de police la plus importante du royaume, forte des vingt-sept mille bobbies affectés à la capitale.

Son chef, Sir Paul Condon, est aujourd'hui sur la sellette pour son refus de reconnaître les conclusions de l'enquête, laquelle dénonce un racisme « *institutionnalisé* » au sein de la Metropolitan Police.

« CENSURE » DÉTOURNÉE

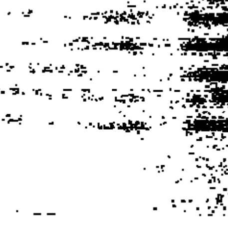
D'où l'injonction judiciaire de ne pas publier, obtenue par le ministre contre le *Sunday Telegraph*, samedi vers 21 h 30, alors que les presses de l'hebdomadaire dominical impriment sa première édition. Au lieu d'être envoyée au pilon, celle-ci est diffusé en Ecosse et son contenu largement révélé en Angleterre *via* les radios.

Dès dimanche matin, l'affaire connaît un grand retentissement dans ce pays ou l'on ne badine pas avec la sacro-sainte liberté de la presse. Celle-ci a vite fait de dénoncer « *l'arrogance* », le « *ridicule* », la « *volonté de censure* » du gouvernement. Dimanche après-midi, un juge d'appel casse l'arrêt de première instance et autorise la publication partielle du rapport.

Aux Communes, lundi, ce fut l'ambiance des grands jours, avec le speaker s'époumonant pour rétablir le calme et Jack Straw, chahuté par ses adversaires conservateurs, s'efforçant de justifier sa décision en invoquant le « *bien public* ». Derrière cette cuisante défaite de la majorité, beaucoup soupçonnent le ministre de l'intérieur d'avoir tenté de mettre au pas une presse qui, ces derniers temps, n'a guère épargné le gouvernement.

Tony Blair avait eu tendance depuis quelques mois à suivre l'exemple de Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky et à passer au-dessus des correspondants accrédités pour occuper le devant de la scène médiatique. Au travers d'un ministre qui bénéficie de sa totale confiance, les journaux londoniens, forts de leur douzaine de millions d'exemplaires quotidiens, tiennent aujourd'hui leur revanche.

Marc Roche



En Irak, l'opposition chiite assure que des troubles sanglants se poursuivent

Les autorités démentent des informations « inventées et fausses »

Pour le troisième jour consécutif, l'opposition chiite irakienne à l'étranger a fait état d'émeutes dans le pays, en protestation contre l'assassinat, imputé au régime, d'un haut dignitaire religieux. De leur côté, les autorités opposent un vif démenti aux informations faisant état de dizaines de morts. La confusion règne alors que les raids aériens américains et britanniques se poursuivent au sud et au nord.

LA SITUATION est restée confuse en Irak, lundi 22 février, trois jours après l'assassinat d'un haut dignitaire religieux chiite, l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr. Celui-ci a suscité, selon l'opposition, des émeutes sanglantes dans tout le pays contre le régime de Saddam Hussein, jugé responsable de sa mort. Les autorités irakiennes assurent que le calme règne, mais plusieurs partis chiites irakiens à l'étranger ont affirmé au contraire que les troubles se poursuivent.

Alors que le journal *Babel*, dirigé par Oudaï Hussein, le fils du président, assurait lundi que Saddam Hussein avait dépêché un émissaire dans la ville chiite de Nadjaf pour présenter ses condoléances à la famille de la victime, le directeur de l'agence de presse officielle irakienne INA, Oudaï El Taï, a démenti *« les allégations de certains médias et de certaines parties hostiles à l'Irak »* [à propos des troubles], lesquelles *« sont inventées et fausses ». « Ces parties veulent semer la zizanie pour nuire à l'Irak et entamer la résistance de son peuple »*, a-t-il ajouté.

PLUSIEURS VILLES CONCERNÉES

Dans le même temps, l'opposition irakienne à l'étranger a confirmé les émeutes sanglantes survenues samedi et dimanche et assuré que plusieurs villes irakiennes étaient encore en proie aux troubles. Un porte-parole du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak a ainsi affirmé que la ville de Nassiriyah, située à 300 kilomètres au sud-est de Bagdad, n'était plus contrôlée par les forces gouvernementales. Cette information n'a pu être confirmée de sources indépendantes.

« La situation s'oriente vers une explosion », a assuré l'ayatollah Mohammad Hakim, chef du Conseil suprême. Un autre mouvement d'opposition chiite, le parti El Daawa, a fait état pour sa part de violents heurts à Saddam City, au nord de Bagdad. *« Les manifestants ont attaqué les bureaux du parti Baas au pouvoir et ont fait un grand nombre de tués parmi les partisans du régime »*, a affirmé El Daawa dans un communiqué publié à Damas.

Plusieurs quartiers à majorité chiite de Bagdad seraient assiégés par les « Fedayine de Saddam », un corps paramilitaire, *« pour empêcher les affrontements de s'étendre jusqu'au centre de la capitale »*.

Ces émeutes n'ont suscité aucune réaction à l'étranger. Seul le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a annulé lundi une rencontre avec le ministre irakien des affaires étrangères, Mohammed Saïd El Sahaf. Un proche de M. Berri a expliqué que ce dernier *« ne peut rencontrer Sahaf alors que du sang chiite est versé en Irak et que des allégations font état d'une implication des autorités irakiennes »*.

RAIDS AÉRIENS

En revanche, les raids aériens menés par les Etats-Unis en coopération avec la Grande-Bretagne dans les deux zones d'exclusion aérienne située au sud et au nord du pays se sont poursuivis. Les F-15 américains et les Tornado britanniques ont bombardé deux sites de communications et deux dépôts d'armements dans la région de Bassorah (sud-est), *« en réponse à l'entrée de deux appareils Mig 23 irakiens dans la zone d'exclusion aérienne »*. Des sites d'artillerie anti-aérienne et des sites radar dans la région de Mossoul (au nord) ont également été touchés. L'agence officielle irakienne INA a affirmé qu'un Irakien avait été tué et plusieurs autres blessés. – *(AFP, Reuters.)*

Les villes chiites insurgées

TURQUIE
Mossoul
36e parallèle
SYRIE
Takrit
IRAN
IRAK
Euphrate
BAGDAD
JORDANIE
33e parallèle
Kerbala
Al Hilla
Nadjaf
Al Amarah
Samawa
Nassiriya
Bassorah
ARABIE SAOUDITE
KOWEÏT
150 km
Saddam City
Qazimiya
BAGDAD
3 km
ÉMEUTES
ZONE D'EXCLUSION AÉRIENNE
POPULATION CHIITE

La répression des populations civiles, un drame jamais évoqué

LES ATTENTATS qui ont visé quatre hauts responsables religieux chiites en l'espace de dix mois en Irak (*Le Monde* du 23 février) posent avec acuité un problème jamais résolu depuis que l'armée de Bagdad a été chassée du Koweït, en février 1991 : comment protéger les populations civiles, singulièrement chiites, principales victimes de la répression du pouvoir ?

Le rapporteur des Nations unies pour les droits de l'homme en Irak, M. Van der Stoel, a constamment dénoncé les exactions du régime. En juillet 1998, il a clairement mis en garde contre le harcèlement systématique par les autorités des membres de la hiérarchie religieuse chiite. Les communautés chiites irakienne, libanaise et iranienne n'ont cessé d'accuser le régime de Bagdad, mais les capitales occidentales, singulièrement Washington, sont demeurées quasi indifférentes à cet aspect-là du problème irakien.

Alors que le département d'Etat est généralement d'une grande promptitude pour imputer tout ce qui se passe en Irak au régime de Saddam Hussein, les meurtres des chefs religieux chiites l'ont laissé pratiquement de marbre. Les Etats-Unis, qui sont les vrais maîtres du jeu en Irak, se comportent comme si les Irakiens étaient condamnés à prendre leur mal en patience, jusqu'au renversement – très hypothétique – de M. Hussein.

Pour obtenir sa chute, ils ont proposé de soutenir financièrement sept formations de l'opposition (97 millions de dollars, soit 88,2 millions d'euros, sont prévus à cette fin, en vertu de l'*Irak Liberation Act*) et ils ont nommé en janvier un représentant spécial *« pour la transition en Irak »*, le diplomate Franck Ricciardone. Une seule des grandes formations chiites fait partie des sept partis sélectionnés : le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, de l'ayatollah Mohamad Baqer El Hakim.

« AIDER LE PEUPLE »

Dans un entretien au *Monde* (du 13 février), ce dernier a décliné l'offre, et mis les points sur les « i ». C'est, a-t-il dit, une façon erronée de poser le problème, parce qu'il n'est tenu aucun compte du peuple irakien, *« principal vecteur du changement »*. Une somme de 97 millions de dollars n'a jamais permis de renverser un gouvernement, et c'est le peuple qu'il faut aider, en arrêtant *« la répression du régime, de la même manière que la communauté internationale exige des Serbes de ne pas se livrer à toutes sortes d'exactions au Kosovo par exemple »*.

Le fond du problème est là. Il a été posé par la résolution 688 adoptée en avril 1991 par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ladite résolution *« condamne la répression des populations civiles (...) exige (...) que l'Irak mette fin sans délai à cette répression »* et confie au secrétaire général des Nations unies la tâche de suivre cette affaire. Protéger les populations civiles sans empiéter sur la souveraineté des Etats est certes chose difficile, mais il fallait faire preuve d'une grande naïveté pour croire que Bagdad prendrait l'initiative de mettre fin à ses pratiques.

La résolution 688 – d'inspiration française, et qui a été adoptée au nom de ce qui a alors été appelé *« le devoir d'ingérence humanitaire »* –, ne s'est d'ailleurs traduite que par le déploiement pendant un an (1992-1993), de 300 *« observateurs humanitaires »*, dont le mandat n'a jamais été renouvelé à cause du refus de l'Irak. Une interprétation quelque peu abusive de cette résolution a néanmoins permis aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France d'imposer à Bagdad deux zones d'exclusion aérienne, au nord du 36e parallèle et au sud du 32e – du 33e depuis septembre 1996. Ces deux zones empêchent certes l'aviation irakienne de sévir contre les civils, mais elles ne limitent pas ses mouvements au sol. Dans le nord, la troupe a pris elle-même l'initiative de se retirer, parce qu'elle était en terrain escarpé, dont ses adversaires, les *peshmergas* (combattants) kurdes, connaissent tous les coins et recoins. Ce n'est pas le cas dans le plat pays du Sud.

Bagdad s'est lavé les mains de toute responsabilité dans les meurtres des chefs religieux. Cependant, la fréquence des crimes, dans une région – le Sud – très sévèrement gardée par l'armée et les forces spéciales, le prestige dont jouissaient les victimes auprès des populations chiites, le harcèlement auquel elles ont toutes été soumises par le gouvernement avant leur assassinat et les enterrements à la va-vite, sans autopsie ni cérémonie funéraire, qui ont été imposés par les autorités laissent peu de doute sur l'implication de ces dernières. D'autres assassinats du même genre avaient déjà eu lieu dans le passé.

TERNIR L'IMAGE DES RELIGIEUX

Après les meurtres des ayatollahs Mohamad El Bouroujerdi, en avril 1998, et Mirza Ali El Gharawi, en juin de la même année, les autorités avaient affirmé avoir arrêté des coupables. Huit hommes – dont cinq étudiants en religion –, rappelle un Irakien fin connaisseur de son pays, mais qui souhaite garder l'anonymat, ont été présentés à la télévision comme étant les assassins. La valeur de tels *« aveux »* dans un pays comme l'Irak est égale à zéro, et ils semblaient avoir pour seul et unique objectif de ternir l'image des hommes de religion, en les présentant comme des voleurs.

Lorsque, en janvier, l'ayatollah Bachir Hussein El Pakistani a été la cible d'un attentat manqué, le meurtrier a été tué par la grenade à main qu'il tenait. C'était l'occasion pour les autorités, ajoute-t-il, de prouver qu'elles n'étaient pour rien dans cette affaire. Elles n'en ont rien fait. Le corps du coupable a été emporté sans que soit jamais révélée son identité.

Quant au choix du moment du meurtre de l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr – vendredi 19 février –, il n'est sans doute pas fortuit, estime ce spécialiste. *« C'est*, dit-il, *un message adressé aux populations et qui tient à peu près en ceci : Américains et Britanniques affirment vouloir vous aider à vous débarrasser du régime. N'en croyez rien. La preuve : je tue vos chefs et ils ne cillent pas. »* Et il ajoute : *« L'Irak est peut-être le pays où le plus grand nombre de chefs religieux ont été tués et où la question des violations des droits de l'homme est au moins aussi importante que celle des armes. Personne n'en parle. »*

Mouna Naïm

Trois soldats israéliens tués au Liban sud

LA SITUATION s'est sensiblement dégradée, lundi soir 22 février, au Liban sud, où l'aviation israélienne a mené plusieurs raids contre des positions du Hezbollah libanais, après que trois soldats de l'Etat hébreu ont été tués et quatre autres blessés, d'après les sources libanaises, dans une embuscade tendue par le Hezbollah, à proximité de la *« zone de sécurité »* que Tsahal occupe au Liban sud.

D'après les services de sécurité libanais, les militaires tués – dont un officier – faisaient partie d'une unité de parachutistes. Ce sont les premiers soldats israéliens tués au Liban sud depuis le début de l'année. Neuf militaires ont été blessés pendant cette période. En 1998, 24 soldats ont été tués et 109 autres blessés, selon un décompte établi par l'AFP.

L'aviation israélienne est revenue à la charge mardi matin, cependant que le Hezbollah affirmait avoir saisi des armes et du matériel laissés par l'unité israélienne qui s'était infiltrée au nord de la zone occupée. Auprès de la Résistance islamique, branche armée du Hezbollah, on indique que les combattants intégristes avaient tendu une embuscade à une patrouille israélienne qui circulait à pied. *« Des combats rapprochés, à l'arme automatique et à la roquette anti-char, les ont opposés aux militaires israéliens »*, a indiqué cette formation.

DUEL D'ARTILLERIE

Les combats ont été immédiatement suivis d'un duel d'artillerie au cours duquel plus de 150 obus ont été tirés à partir de la zone occupée, sur les vallons du sud de la Bekaa, alors que le Hezbollah bombardait au mortier certaines positions israéliennes. Dans le même temps, des hélicoptères israéliens ratissaient le secteur des affrontements à la mitrailleuse lourde.

Le comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud a examiné lundi trois plaintes libanaises – dont l'une concerne l'incorporation du village d'Arnoun à la zone occupée par Israël –, et une plainte de l'Etat hébreu. Beyrouth avait saisi jeudi le comité après l'incorporation, le même jour, de la localité d'Arnoun dans la bande de 850 km² que l'Etat hébreu occupe au Liban sud. Le Premier ministre Salim Hoss avait simultanément adressé un message au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lui demandant d'informer le Conseil de sécurité de l'ONU de cette mesure portant *« atteinte à l'intégrité territoriale du Liban »*.

Ledit comité, chargé de superviser l'application des arrangements d'avril 1996 en vertu desquels les belligérants au Liban sud se sont engagés à épargner les civils des deux côtés de la frontière libano-israélienne et à ne pas mener d'attaques à partir de zones habitées, se borne en fait à distribuer des blâmes. – *(AFP.)*

Claude Lefort

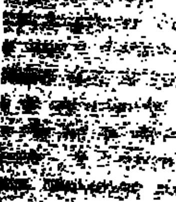
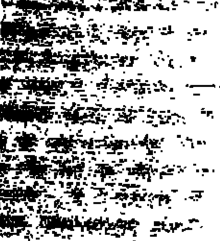
Une réflexion sur le totalitarisme qui trouve le moyen de renouveler un sujet que l'on croyait épuisé.
Alain-Gérard Slama, Le Figaro

CLAUDE LEFORT
LA COMPLICATION
RETOUR SUR LE COMMUNISME
Fayard
264 pages
125 F

Claude Lefort met l'accent sur la dimension sociale du phénomène [totalitaire], sa dynamique propre en lien paradoxal avec le modèle de la Révolution française, et la tradition du despotisme russe. Par là il pense que le communisme "complique" notre rapport à l'Histoire.
Michel Crépu, L'Express

Le titre... relève le défi des simplifications ordinaires... Cette approche permet une discussion sérieuse et préfère l'effort de compréhension à la simple dénonciation... Au delà d'un fructueux dialogue avec les thèses de Tocqueville ou d'Hannah Arendt, Lefort soulève enfin la question, cruciale pour l'époque, du jugement historique et de la sagesse historienne.
Daniel Bensaïd, Le Monde

FAYARD

PROTECTION SOCIALE Le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin tient une ultime réunion, jeudi 25 février, avec les partenaires sociaux, sur l'avenir du système des retraites. Début avril, il fera connaître ses recommandations en vue d'une réforme. ● LE DÉBAT sur les retraites entre donc dans une phase décisive. Pour en cerner les enjeux, *Le Monde* a interrogé les dirigeants de l'UDF, du PS, du PCF, de DL et du RPR. Chacun défend des solutions qui lui sont propres, tels François Hollande, qui recommande un système de retraite progressive, ou MM. Séguin et Bayrou, qui suggèrent une modulation des durées de cotisation. Mais tous convergent pour dire qu'il faut agir avec prudence. ● AUX ÉTATS-UNIS, le président Clinton prépare une réforme qui vise à affecter *aux retraites*, au cours des quinze prochaines années, 62 % des excédents budgétaires à venir.

Les partis politiques dévoilent leurs propositions sur les retraites

Alors que le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, achève sa mission sur les retraites, « Le Monde » a interrogé les dirigeants de l'UDF, du PS, du PCF, de DL et du RPR sur les réformes qu'ils préconisent. Dans leurs réponses prédomine une relative prudence

LE DÉBAT sur l'avenir des retraites entre dans une phase décisive. Après une ultime réunion, jeudi 25 février, avec les partenaires sociaux, pour arrêter avec eux le *« diagnostic partagé »* qui lui a été demandé sur la situation actuelle des dix-neuf principaux régimes de retraite par répartition (salariés du privé, fonctionnaires, agriculteurs, indépendants, etc.), le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin remettra au premier ministre, début avril, ses suggestions de réforme. Lionel Jospin a annoncé que la remise du rapport Charpin serait suivie, au cours du deuxième trimestre, d'une large concertation, dont on ignore la forme. Il a assuré que les *« premières décisions »* seraient prises avant la fin de l'année.

Pour fixer les enjeux de ce débat, *Le Monde* a interrogé les dirigeants des cinq principales formations républicaines – François Bayrou, président de l'UDF, François Hollande, premier secrétaire du PS, Robert Hue, secrétaire national du PCF, Alain Madelin, président de Démocratie libérale et Philippe Séguin, président du RPR – sur quelques points décisifs de ce dossier.

Les documents publiés depuis novembre 1998 par le Plan donnent un aperçu du problème. Le Commissariat estime qu'il y aura sept retraités pour dix actifs en 2040 et que les dépenses de retraite seront, à cette date, trois fois plus importantes qu'aujourd'hui, alors que la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations ne fera que doubler. Il juge que le recul progressif de l'âge de la retraite est le *« paramètre d'ajustement essentiel »* des régimes de retraite.

Aucun des leaders politiques interrogés ne conteste que le choc démographique de 2005-2010 va entraîner des problèmes de financement. *Si plusieurs d'entre eux* critiquent certains points des travaux du Plan – tel M. Hue, qui met en garde contre les lectures *« catastrophistes »* des simulations officielles –, un constat fait consensus : des mesures urgentes sont nécessaires. Lesquelles ? C'est une des surprises qu'apportent ces réponses parallèles. Si l'opposition profite de la circonstance pour brocarder l'attentisme du gouvernement, elle prend, cependant, bien soin, sur un sujet aussi sensible, de mesurer ses critiques. Premier indice de cette prudence, M. Séguin, M. Madelin et M. Bayrou ne remettent pas en cause le principe du fonds de garantie voulu par le gouvernement. Tout juste relèvent-ils que les sommes qui y ont été versées sont *« dérisoires »*.

Deuxième indice, même le libéral M. Madelin affirme, dans le cas des régimes spéciaux, qu'il faudra *« avoir le courage de certaines remises en cause »*, mais qu'il faudra *« procéder avec discernement et prudence »*.

La lecture de ces contributions invite donc à se méfier de toute caricature. Penserait-on que la gauche défend le système par répartition et que la droite entend promouvoir la capitalisation ? M. Séguin rectifie cette caricature puisque, s'il défend la nécessité de créer des fonds de pension, c'est moins pour faire l'apologie du système anglo-saxon que pour réhabiliter le thème gaulliste de la participation. De l'autre côté, M. Hollande confirme les évolutions du PS : il se dit ouvert à des *« formules d'épargne salariale »*, même *« dotées de certains avantages fiscaux »*. Derrière la pudeur des mots, on devine le changement de doctrine : du *« non »*, le PS est passé au *« oui, mais... »*.

Si les cinq dirigeants convergent sur certains points, chacun n'en livre pas moins sa préférence pour sauver les régimes des retraites, qu'il s'agisse du système de *« retraite progressive »* défendu par M. Hollande, de la *« relance de l'emploi »* demandée par M. Hue, des mesures combinées recommandées par M. Madelin ou de la modulation de la *« durée des cotisations »* suggérée par MM. Séguin et Bayrou.

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

1. Les projections du Commissariat général du Plan

« Que pensez-vous des projections établies par le Commissariat général du Plan ?

François Bayrou – Quel temps perdu ! Le diagnostic est établi depuis les travaux du Plan en 1989, repris dans le Livre blanc de Michel Rocard en 1991, puis par la commission Briet en 1995. Le gouvernement actuel avait cinq ans devant lui pour agir, il en a déjà perdu deux. Toujours reporter à plus tard, dire "nous avons six ou sept ans devant nous avant que la dégradation se fasse plus forte", ce n'est ni courageux ni responsable.

» Sur le fond, nous ne connaissons aujourd'hui du rapport Charpin que son constat et ses projections. Même en partant de l'hypothèse euphorique de 6 % de chômage en 2005 (au rythme actuel, qui y croit ?), les dépenses des régimes tripleraient alors que la masse salariale qui assure les rentrées de cotisations serait seulement doublée. On nous dit même qu'en 2040 la France comptera sept retraités pour dix actifs, contre quatre pour dix actuellement. C'est non seulement le financement des régimes qui est en cause, mais également la situation individuelle des retraités : le montant de la retraite rapporté au dernier salaire d'activité pourrait passer de 70 % actuellement à 50 % en 2040, sans éviter pour autant une hausse des cotisations.

François Hollande – La mission confiée à Jean-Michel Charpin doit aboutir aux estimations et aux projections les plus justes sur l'avenir de notre système de retraite et l'ampleur du *« choc financier »* prévu à partir de 2005-2010. Cette démarche a été engagée en concertation avec les partenaires sociaux, afin que chacun partage le diagnostic. Ses conclusions serviront de base aux discussions sur l'avenir des retraites et les mesures à prendre dans les années à venir. Elles ne seront pas les seules références à prendre en compte.

» Si un état des lieux était nécessaire, il faut, bien sûr, se méfier des projections macro-économiques à long terme, qui, par définition, sont aléatoires. La variable-clé reste le taux de chômage, qui peut descendre, sur la période 2005-2040, en dessous du taux de 9 % retenu par le Commissariat du Plan. C'est en effet le niveau de l'emploi dans l'économie, conjugué avec l'évolution de la masse salariale, qui sera déterminant, compte tenu de l'assiette des cotisations sociales. L'enrichissement du contenu en emplois de la croissance comme la dynamique de l'activité induiront largement les résultats affichés, de même qu'une baisse plus rapide du taux de chômage pourra dégager des marges financières supplémentaires susceptibles d'être affectées aux régimes de retraite. Je me méfie donc des scénarios-catastrophe, surtout à l'horizon 2040 ! C'est le rôle du politique que de les éviter. Mais c'est aussi son devoir de prendre dès aujourd'hui les décisions nécessaires pour les deux prochaines décennies.

Robert Hue – Il est nécessaire, bien sûr, d'envisager les années à venir, de s'y préparer avec sérieux et rigueur. Les travaux du Commissariat me semblent appuyés sur une vision un peu plus figée de l'avenir – le taux de chômage est fixé à 9 %, jusqu'en... 2040. Je pense qu'il faut travailler sur des hypothèses plus diversifiées et contradictoires. N'utilisons donc pas le travail statistique de cette mission pour étayer a priori des scénarios-catastrophe parfaitement aléatoires. En effet, d'autres experts qui essaient d'anticiper les évolutions démographiques et d'apprécier leurs conséquences ne font pas la même lecture *« catastrophiste »* de l'avenir que le Commissariat général du Plan.

> « N'utilisons pas ce travail statistique pour étayer a priori des scénarios-catastrophe parfaitement aléatoires »
> **Robert Hue**

» Je trouve que ces projections devraient plutôt tenir lieu d'alerte pour tout gouvernement de gauche et poser avec force la question d'une politique plus efficace en termes de croissance et d'emploi. Par exemple, on sait qu'une croissance annuelle de la productivité globale de 0,5 % permettrait de faire face à l'augmentation du nombre des retraités, ou bien encore qu'une croissance annuelle de 2 % correspond à un doublement du produit intérieur brut en trente-cinq ans. La question est de savoir comment utiliser ces ressources considérables et pour quel choix de société.

Alain Madelin – Pendant trop longtemps, on a pratiqué la politique de l'autruche, refusé de regarder les réalités de nos régimes de retraites en face. Les projections du Commissariat général du Plan ne m'apprennent rien de fondamental. Elles ne font que confirmer ce que, pour ma part, je dis depuis des années. Depuis plus de vingt ans, un nombre considérable de rapports et de Livres blancs ont dressé un diagnostic clair et précis sur l'avenir de nos systèmes de retraite. Le problème n'est plus de commenter les rapports, mais d'en tirer les conséquences.

Philippe Séguin – On peut s'étonner que les deux scénarios macro-économiques retenus par le Plan soient ceux d'une diminution du taux de chômage à 9 % ou bien à 6 % de la population active à l'horizon 2005. Par prudence, un scénario de stabilité du chômage à 12 %, soit son niveau moyen des dernières années, aurait pu faire l'objet d'un chiffrage complémentaire. Les conclusions du travail réalisé par le Commissariat du Plan font ressortir trois éléments principaux :

» – les besoins de financement à moyen et long terme sont colossaux : dans le cadre de l'hypothèse d'une réduction du chômage à 9 % au cours des prochaines années, le déficit cumulé des différents régimes de retraites culminerait à 1 000 milliards de francs en 2040, soit les deux tiers du budget de l'Etat ;

» – une très forte inégalité est perceptible entre les différents régimes de retraite ;

» – un infléchissement favorable des dynamiques démographique et économique serait à lui seul insuffisant pour résoudre les difficultés encourues par le système des retraites ; des réformes structurelles s'avèrent donc indispensables. »

2. L'instauration d'un fonds de réserve

« La loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 a instauré un fonds de garantie des retraites, dans lequel 2 milliards de francs ont été versés. Approuvez-vous cette décision ?

François Bayrou – Deux milliards de francs, c'est une plaisanterie. C'est plusieurs dizaines de fois moins que ce qu'il faudrait. Ou bien ce fonds reste à la hauteur de quelques milliards, et il sera un sujet de dérision dans quelques années, ou bien il est alimenté de ressources conséquentes. Je n'y crois guère. Mais encore une fois, ce seront des ressources capitalisées entre les mains de l'Etat : il s'agit là d'un véritable risque, car les impératifs d'un budget toujours impécunieux passeront sans doute avant l'objectif de financement des retraites.

François Hollande – Ce fonds de réserve avait été proposé par Pierre Bérégovoy dès 1992 : comment voudriez-vous que nous ne l'approuvions pas aujourd'hui ? Bien sûr, la dotation actuelle demeure insuffisante. Bientôt, la réforme des caisses d'épargne portera la somme à 20 milliards. Si d'autres ouvertures de capital d'entreprises publiques sont décidées, elles viendront abonder le fonds. La majorité précédente aurait été bien inspirée d'y affecter les recettes des privatisations qu'elle a gaspillées en dépenses de fonctionnement. On peut également imaginer l'affectation de ressources fiscales ou parafiscales fondées sur le principe de solidarité.

> « Encore une fois, ce seront des ressources capitalisées entre les mains de l'Etat »
> **François Bayrou**

Robert Hue – L'idée n'est pas à rejeter. Mais il doit s'agir de garantir le système par répartition, et non pas de créer un fonds de capitalisation déguisé. Je propose qu'il contribue à garantir l'essor de la base cotisante du système par répartition, en favorisant le développement de l'emploi et des qualifications. Une cotisation additionnelle sur les produits financiers des entreprises et des institutions financières peut être instituée, et affectée à ce fonds.

Alain Madelin – En 1992, j'avais approuvé la proposition de Pierre Bérégovoy de créer un fonds de "lissage" des retraites alimenté par les recettes des privatisations. Je reste favorable à cette idée, mais le fonds créé par le gouvernement Jospin et la modestie des sommes qui y ont été affectées ne sont pas à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi j'ai proposé que l'on engage sur plusieurs années la privatisation de grandes entreprises, à commencer par EDF, dont une part importante des recettes de privatisation pourrait être affectée à ce fonds.

Philippe Séguin – En regard des projections du Plan, la constitution de ce fonds doté de 2 milliards de francs a quelque chose de dérisoire, si ce n'est d'indécent. Si on ne peut qu'approuver la constitution de réserves destinées à approvisionner les déficits futurs, cette démarche n'a un sens que si elle correspond à des économies. Or nous sommes très loin d'une telle situation. En conséquence, l'alimentation de ce fonds de réserve ne correspond pour l'instant qu'à une surcotisation déguisée.

» C'est d'ailleurs tout le problème du financement futur de ce fonds : soit il est possible de dégager des ressources exceptionnelles, par exemple au moyen d'un vaste programme de privatisations. Dans ce cas, il serait intéressant que Lionel Jospin fasse part d'une telle intention, notamment par courtoisie à l'égard de ses alliés communistes... Soit le recours à ce type de recettes n'est pas envisagé et, dans ce cas, tout abondement de ce fonds ne correspondra qu'à des surcotisations, les Français en supportant directement la charge financière.

» Il y a donc un besoin de transparence financière. Nous constatons qu'une fois de plus le gouvernement a préféré retarder l'échéance en prenant une demi-mesure dont on sait qu'elle sera inefficace. »

3. Les pistes de réforme

« Parmi les différentes pistes de réformes possibles – modification des règles concernant l'âge du départ à la retraite, modification des règles de calcul des pensions, augmentation de la cotisation, etc. –, laquelle privilégiez-vous ?

François Bayrou – Ne perdons pas de vue que l'action la plus dynamique pour défendre les retraites, celle dont on ne parle jamais, c'est l'augmentation du nombre des actifs. Pour ce qui est des principes, nous voulons défendre le système de retraites par répartition et le compléter par un système très incitatif d'épargne-retraite. Si l'on veut défendre le lien social, le sentiment de solidarité, il est juste que les actifs assument une part essentielle du destin des retraités. Il est tout aussi normal que la nation, connaissant les contraintes de notre démographie, incite les actifs à préparer eux-mêmes le complément de leur retraite future.

» Nous ne pouvons envisager ni le relèvement des cotisations – les prélèvements obligatoires étant déjà trop lourds en France – ni la baisse des taux de retraite par rapport au dernier salaire perçu. Il conviendra donc de travailler autour de la durée des cotisations nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein, de la moduler en fonction de la nature des tâches, de leur pénibilité au cours de la vie professionnelle. Cela permet de profiler un système beaucoup plus juste que la retraite française actuelle, marquée par une cessation d'activité uniforme légalement fixée théoriquement à soixante ans. Il s'agit pour nous d'introduire de la souplesse par l'adaptation des modes de calcul aux réalités qui ont entouré l'exercice de la vie active des salariés. Cette réforme aurait dû se dessiner dès 1983. Mais, poussé par le seul souci d'un effet d'affichage idéologique, le gouvernement socialiste de l'époque a créé la retraite à soixante ans.

François Hollande – Il faudra privilégier une solution plurielle. Notre objectif doit être de préserver les retraites des générations à venir, ce qui passe par le maintien du système par répartition. Trois principes pourraient nous guider : l'ajustement des retraites se fera sur plusieurs décennies, et il s'agira d'un processus continu ; ensuite, les efforts devront être partagés équitablement entre actifs et retraités, entre catégories sociales, entre générations ; enfin, nous devrons favoriser une certaine souplesse, diverses solutions pouvant être proposées au choix des intéressés. Pourquoi ne pas envisager des formules de "retraite progressive", permettant de cumuler pendant une certaine période une fraction de pension avec les revenus d'une activité à temps réduit ?

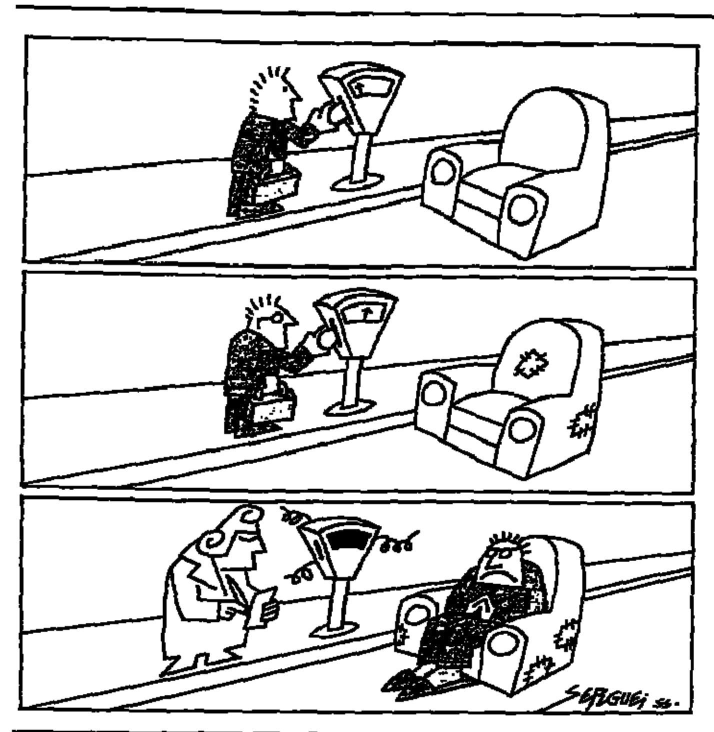
Robert Hue – Les politiques de l'emploi qui se sont succédé ces deux dernières décennies ont eu quasiment pour unique objectif l'allègement des cotisations et des contributions sociales des entreprises. Le résultat est là : moins de social – Edouard Balladur a fait passer de 37,5 à 40 annuités la période de cotisations, et de 10 à 25 les meilleures années pour le calcul des retraites – et davantage de chômage et de précarité. Ce dont la France a besoin, c'est d'une relance de l'emploi par des mesures structurelles fortes. Il faut, par exemple, un engagement gouvernemental plus résolu afin que la loi sur les 35 heures donne des résultats sensiblement plus significatifs en termes de créations d'emploi. En ce qui concerne la réforme des cotisations sociales patronales, une modulation nouvelle de cette cotisation peut être envisagée, qui jouerait non pas comme une incitation à la baisse du coût du travail salarial, mais comme un moyen de stimuler les efforts de créations d'emplois stables et correctement rémunérés.

> « Des formules de retraite progressive permettant de cumuler pension et activité à temps réduit »
> **François Hollande**

Alain Madelin – Il n'y a pas de potion magique ni de remède unique pour sauver nos retraites. Il faudra nécessairement combiner l'allongement des durées de cotisation, la modification des règles de calcul des pensions, la création d'un marché du travail pour les travailleurs plus âgés qui sont aujourd'hui mis à la retraite du jour au lendemain à 60 ans, voire 55 ou 50 ans, et se trouvent brutalement exclus de toute activité professionnelle sans l'avoir souhaité, pour certains. Il faut aussi, évidemment, se donner les moyens d'augmenter la population active, notamment au travers d'une croissance plus forte. En ce qui concerne les solutions à plus long terme, il faut mettre en œuvre dès maintenant des fonds de pension et des systèmes de retraites complémentaires.

Philippe Séguin – Dans les années à venir, il serait peu raisonnable de laisser inchangée l'une ou l'autre des composantes du mode de calcul des retraites par répartition : ce serait faire supporter injustement tous les efforts sur une partie de la population en se privant, par ailleurs, de toutes les marges de manœuvre possibles. Mais il est certain que la durée de cotisation – et donc, nécessairement, l'âge de départ en retraite – doit être une variable d'ajustement envisagée. C'est celle qui semble la plus juste et la plus cohérente, car elle correspond à une évolution démographique – l'allongement de l'espérance de vie – elle-même à l'origine de la fragilité financière de la répartition. »

هكذا في الأصل



5. Les fonds de pension

« Faut-il aller vers des fonds de pension et à quelles conditions ?

François Bayrou. – Le projet de l'*UDF pour l'Europe propose la* constitution de fonds de pension européens. La nécessité du main*tien du pouvoir d'achat des retrai*tés appelle une réponse volontariste : la création, au-delà des deux *niveaux de retraite obligatoires* (de base et complémentaire), d'un troisième niveau facultatif constitué sous la forme d'un supplément de retraite par capitalisation. La *création de plans de prévoyance*-retraite pourrait résulter d'un accord collectif de branche et d'entreprise. A défaut d'accord, les salariés concernés pourraient adhérer directement à un fonds.

» Afin de préserver les ressources des régimes obligatoires, *les versements ne seraient pas* exonérés des cotisations d'assu*rance-vieillesse*. Ces fonds forment, en même temps, une arme économique majeure au service *de nos entreprises européennes*. Contrôlés par les partenaires sociaux, les fonds devraient investir *les sommes recueillies à hauteur* de 60 % au moins dans des produits financiers ou des actions de sociétés de l'Union européenne. C'est la seule manière de protéger notre espace européen contre des prises de contrôle extérieures à seule visée financière.

François Hollande. – *Les parti*sans de la capitalisation ont pris prétexte des difficultés financières que créent les évolutions démographiques pour justifier une transformation du financement des retraites. Nous sommes opposés aux fonds de pension pensés *comme substitut au régime par ré*partition – ce que personne n'ose proclamer – ou comme siphonnage des ressources affectées aux caisses de retraite, par une baisse *progressive de l'assiette des coti*sations-vieillesse – ce qui est l'esprit de la loi Thomas. Cela n'est ni *souhaitable ni même possible. Un* tel système renforcerait gravement les inégalités. Pour autant, *des formules d'épargne salariale*, abondées par les employeurs, gérées collectivement par les partenaires sociaux et dotées de certains avantages fiscaux, peuvent être envisagées dès lors qu'*elles ne* remettent pas en cause notre système par répartition et qu'elles créent des ressources supplémentaires sans discrimination entre les futurs retraités.

Robert Hue. – L'instauration des fonds de pension menacerait *dangereusement notre système de* retraite, fondé sur la solidarité entre générations d'une part, entre actifs et retraités d'autre part. L'épargne des salariés ne de*vrait, en aucun cas, être captive* des marchés financiers. Cette question touche à la conception même de la société, au choix de l'être humain ou de l'argent. Elle n'est donc pas l'affaire seulement de ceux qui ont cessé leur activité professionnelle. Toutes les géné*rations sont solidaires. Et les déci*sions ne devraient être prises qu'après un très vaste débat associant toutes les parties concernées.

Alain Madelin. – Cela fait plus de vingt ans que je le propose. Mais, après plusieurs décennies *d'immobilisme, il faut clairement* dire aujourd'hui que les fonds de pension ne constituent pas une solution aux graves déséquilibres que connaîtront nos régimes de retraite à l'horizon de 2005. Au milieu des années 80, je me souviens d'avoir proposé que l'on engage un mouvement massif de privatisations et que l'on affecte le capital des entreprises publiques *privatisées à l'amorce de fonds* par capitalisation. Il s'agissait de rendre ces entreprises publiques, *financées par* l'argent des Français, à tous les Français, pour leur permettre de préparer de meilleures retraites. Si l'on avait suivi cette voie, les problèmes soulevés *à l'horizon de 2005 ne se pose*raient plus aujourd'hui.

» Cela étant, les déséquilibres de nos retraites étant appelés à se prolonger pendant plusieurs décennies, il reste nécessaire et urgent, aujourd'hui, de créer à notre tour de tels fonds, comme *cela se fait partout en Europe* et dans le monde. Je suis partisan des formules les plus souples et les *plus libérales. Le travail va profon*dément se modifier dans les prochaines années, et les droits à la retraite que les salariés pouvaient acquérir avec de tels fonds doivent être aisément transportables d'une entreprise à une autre, d'une forme de travail à une autre.

Philippe Séguin. – Les projections du Plan confirment qu'il y a *une nécessité, pour sauver les ré*gimes par répartition, à encourager la constitution d'une épargne-*retraite complémentaire. Qu'il soit* permis, à cette occasion, de rappeler l'importante contribution des gaullistes à ce grand enjeu de société, au moyen de la participation. *Cet outil au service des en*treprises et des salariés a toute son actualité. Il est même d'une rare modernité, préconisé, en France comme à l'étranger, par les entreprises les plus innovantes. Car la participation permet, non seulement, une juste répartition *de la croissance et une plus grande* efficacité économique, mais aussi un partage équilibré entre tous les acteurs qui font vivre l'entreprise. C'est ce que de Gaulle appelait l'"*association capital-travail*".

« Nous sommes favorables à la constitution de fonds participatifs dotés d'un régime fiscal attractif »
Philippe Séguin

» Alors, oui, nous sommes favorables à la constitution de fonds de pension participatifs auxquels tous les salariés doivent pouvoir souscrire volontairement, et pas seulement pour sauver le système des retraites de notre pays, mais parce que derrière la question des fonds de pension se cache l'enjeu *du contrôle de nos entreprises*. Pour que ces fonds de pension participatifs aient une chance de se développer, il faut se doter d'un régime fiscal attractif, sous forme, sans doute, d'exonérations diverses, de cotisations sociales et d'impôts. Les partenaires sociaux *seront logiquement appelés à* jouer un rôle majeur dans la sélection et le contrôle des professionnels chargés de la gestion des fonds.

» Pour finir, rappelons qu'il sera nécessaire de définir, lors d'un grand débat national, le cadre lé*gal et réglementaire des fonds de* pension : le calcul des pensions et les modalités de leur versement ou *les règles de gestion de ces* fonds ne peuvent être laissés à l'appréciation des marchés financiers. »

4. Le cas des régimes spéciaux

« Faut-il envisager des mesures de portée générale ou des mesures adaptées à chaque régime ? Faut-il prendre, en urgence, des mesures pour les régimes les plus menacés (régimes spéciaux, etc.) ?

François Bayrou – La réalité est celle d'une extrême diversité des régimes de retraite, qui ira croissante si aucune réforme d'ensemble n'est entreprise. Il en est *ainsi du "taux de remplace*ment", c'est-à-dire du montant de la retraite par rapport au dernier *salaire d'activité. L'écart devrait* se creuser entre anciens salariés du privé et du public, du fait de l'indexation des pensions du régime général sur les prix, et non plus sur les salaires, depuis 1993. Il en est de même pour la durée de cotisation, qui est *37,5 ans dans le public et de* 40 années dans le privé. Le but à atteindre n'est pas l'uniformisa*tion systématique, mais la trans*parence et la rigueur des critères justifiant chaque fois les modalités qui s'appliquent aux catégories concernées. »

François Hollande – L'alignement brutal des régimes spéciaux sur le régime général n'est pas envisageable : souvenons-nous des mouvements de décembre 1995 ! Le maintien de certaines spécificités est légitime mais, en même temps, chaque régime doit rechercher son propre équilibre à moyen ou long terme. Il revient donc aux partenaires sociaux, ré*gime par régime, d'en définir les* conditions, notamment pour les nouveaux entrants. »

Robert Hue – Ces *régimes spé*ciaux correspondent à des spécificités professionnelles. Ils ne sont donc pas séparables des autres aspects du statut des salariés concernés, notamment le montant de leurs rémunérations. Il ne s'agit pas de "privilèges", comme *certaines campagnes contre les* fonctionnaires et les services publics veulent en accréditer l'idée. *J'ajoute que leur financement est* assuré, d'une manière ou d'une autre, par la rémunération des agents et employés des secteurs concernés. Il est vrai que tous les *régimes sont confrontés, à court* ou moyen terme, à la modification des structures démogra*phiques*.

» Le caractère restrictif des politiques d'embauche suivies ces dernières années en a amplifié les effets. Dès lors, des mesures d'urgence peuvent s'avérer effectivement nécessaires. Il faut qu'elles soient en cohérence avec des solutions de fond, en particulier le développement de l'emploi, notamment celui des jeunes. Dans *cet esprit, pourquoi ne pas trans*former les emplois-jeunes, et aussi les formes d'emploi atypiques à l'intérieur du secteur public, en emplois à statut dans le champ couvert par les régimes spéciaux ? »

Alain Madelin – Il ne serait pas *raisonnable d'envisager une sorte* de "grand soir" des régimes de retraite. Je suis partisan de prendre des mesures adaptées à chaque régime, mais cela doit se faire dans un souci d'équité en proportionnant l'effort demandé aux uns et aux autres. En 1993, Edouard *Balladur, qui est le seul à avoir en*gagé une véritable réforme en matière de retraite, a porté la du*rée minimale de cotisation, pour* le régime général, de 37,5 ans à 40 ans, et a modifié le montant des pensions, calculé désormais sur la base des 25 meilleures années, au lieu de 10 précédemment. Je pense qu'un effort de même importance devrait être demandé aux salariés du secteur public. »

« Il faut avoir le courage de certaines remises en cause, même s'il faut procéder avec discernement et prudence »
Alain Madelin

» S'agissant des régimes spéciaux et des avantages particuliers *qu'ils comportent, il faut avoir le* courage de certaines remises en cause, même s'il faut procéder avec discernement et prudence. En effet, les avantages acquis de ces régimes résultent de conventions et d'engagement contractuels passés. Les salariés qui ont *pu en bénéficier ont fait des choix* de carrière et des projets de vie en fonction de ces avantages. On ne saurait donc les remettre en question brutalement. D'autant que certains de ces avantages correspondent, par exemple, à l'exécution de travaux pénibles qui *méritent que l'on parte plus tôt à* la retraite. » Cependant, il est légitime de demander à ces salariés, proportionnellement, les mêmes efforts qu'à tous les autres salariés, tout comme il est possible de renégocier ces avantages. Dans telle entreprise publique, par exemple, on pourra troquer tel avantage contre une participation au capital de l'entreprise. Enfin, lorsque ces avantages ne sont manifestement pas soutenables pour l'avenir, il est urgent d'en alléger *la charge en modifiant les termes* des contrats pour les nouveaux entrants dans l'entreprise. »

Philippe Séguin – La solidarité entre les différents régimes de retraite doit être affirmée. Elle sera indispensable à l'avenir, certains régimes spéciaux ne pouvant, en *tout état de cause, envisager un* équilibre financier dans les prochaines années. Le montant de la dette implicite – c'est-à-dire l'actualisation des droits déjà acquis – de certaines de ces caisses est tel qu'aucune surcotisation ou autre modification du calcul des retraites dans *le futur* ne serait suffisant à en assurer la solvabilité.

» *Il faut donc considérer le pro*blème dans son ensemble. La solidarité entre les régimes assurera le lissage dans le temps des difficultés propres à chacun. Cette solidarité entre les régimes doit s'accompagner de leur harmonisation. Il ne serait pas acceptable *que certains voient leurs déficits* comblés par la contribution des autres régimes et continuent à bénéficier d'avantages parfois exorbitants, qui expliquent pour une grande part la dégradation de leur situation financière. Une rationalisation de l'ensemble des régimes *existants est nécessaire, dans le* sens d'une plus grande équité. Pour autant, celle-ci ne doit pas être *synonyme d'uniformité, car il* est certain que la spécificité de certains métiers justifie des traitements particuliers. »

Le gouvernement observe de près l'exemple américain

Washington veut consacrer plus de 2 700 milliards de dollars au financement des pensions

LE MAGOT du XXI[e] siècle pourrait bien aller aux retraites : 62 % *des excédents budgétaires améri*cains, sur les quinze prochaines années, soit plus de 2 700 milliards de dollars prévus (2 458 milliards d'euros, soit 16 125 milliards de francs), *devraient être consacrés au* financement des pensions américaines. Le président des Etats-Unis, Bill *Clinton, a présenté son plan* « *Save social security now* », le 19 janvier, lors du traditionnel discours sur l'état de l'Union devant le Congrès.

Pour ce président « *baby-boomer* », l'objectif est double : sauver le système de retraite par réparti*tion* (« *Pay as you go* ») *créé* aux Etats-Unis en 1935, tout en introduisant une dose de capitalisation supplémentaire, ce que l'administration Clinton appelle la « *bipartisation way* ». Cette manne de 2 700 milliards de dollars viendra alimenter les fonds de réserve exis*tants et un quart de cette somme* sera placé sur le marché des actions-obligations. En outre, des in*citations fiscales seront créées pour* favoriser le développement de nouveaux comptes d'épargne indi*viduel. A terme, ces placements de*vraient représenter 4 % des investissements sur les marchés financiers *ainsi* que la moitié des sommes engagées dans les fonds de pensions très puissants aux Etats-Unis. « *C'est à la fois tactique et politique. Bill Clinton met un pied dans l'eau pour mesurer la température* », commente un expert français des systèmes de retraite. Aux Etats-Unis, confrontés comme les autres pays industrialisés au vieillissement de leur population, le débat a été soigneusement préparé. « *Ils acceptent de discuter. Leur situation est meilleure que la nôtre* », soupire d'envie l'expert français.

Dès *1997*, un comité *consulatif* a balisé le terrain et soumis plusieurs hypothèses de réforme. Puis, l'an*née suivante*, M. Clinton a appelé à un débat national sur le sujet et des conférences ont été organisées sur tout le territoire, avant d'aboutir à un séminaire complet de deux jours, *les 8 et 9 décembre 1998*, à la Maison Blanche. N'eût été l'affaire Monica Lewinsky, les retraites au*raient largement occupé le devant* de la scène...

Qualifiant son projet de « *décision historique* », M. Clinton n'a pourtant pas surmonté toutes les réticences. *Le Congrès, à majorité* républicaine, dont dépend en grande partie l'adoption du plan, y est hostile. Les républicains, qui prônent un allègement des impôts à hauteur de 500 milliards de dollars (455,22 milliards d'euros), voient en effet comme une hérésie le fait que l'Etat contrôle un paquet d'investissements sur les marchés financiers. « *C'est contraire à la libre entreprise et cela ouvrira la porte à toutes sortes de manœuvres de favoritisme impliquant le gouvernement* », s'est insurgé le républicain Bill Archer.

Un point de vue qu'Alan Greenspan n'est pas loin de partager. La réaction du président de la Réserve fédérale américaine a été assez fraîche, au point de faire naître un début de polémique, à la grande joie des opposants du président. Ainsi, tout en saluant le principe de l'utilisation pour les retraites des excédents budgétaires – « *Une étape majeure qui va dans la bonne direction* » –, il s'est inquiété des « *risques pour l'efficacité du marché et par conséquent de notre économie* » du placement d'une partie des sommes en jeu. « *Même en faisant des efforts herculéens, je doute qu'il soit possible à long terme d'isoler ces fonds des pressions politiques, directes ou indirectes* », a écrit, le 28 janvier, M. Greenspan, en réponse au Sénat qui l'interrogeait sur le sujet.

« CRISE DÉMOGRAPHIQUE »

Rien à voir pourtant avec les craintes du gouvernement français, qui manipule le *dossier avec pru*dence. Les Etats-Unis bénéficient, il est vrai, d'une longueur d'avance. Fondée par une loi de 1935, la « *Social Security* », qui recouvre les pensions de retraites et d'invalidité mais pas l'assurance-maladie, a déjà été réformée en 1983. Non seulement, le principe du recul de l'âge de la retraite a été planifié, de soixante-cinq à soixante-sept ans progressivement d'ici 2027 pour pouvoir bénéficier d'un taux plein, mais des fonds de réserve ont aussi été constitués. *Les prestations en* ont certes souffert (elles sont inférieures aux cotisations) mais le financement est *assuré... jusqu'en* 2021.

« *Au point où ils en sont, on ne s'en occuperait même pas !* », ironise-t-on à Matignon. Cette situation va pourtant évoluer. Aujourd'hui, sur la base de trois scénarios, un optimiste, un intermédiaire et un pessimiste, les experts américains estiment que ces *fonds seront épuisés après 2032*. A cette date, les cotisations ne couvriraient plus que les trois quarts des prestations, au mieux. Au même moment, le nombre des retraités aura doublé, passant de 34,2 millions de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus à *68,4 millions*. « *La crise démographique menace* », lançait, le 27 juillet 1998, M. Clinton, conscient, sondages à l'appui, du refus des Américains de repousser encore l'âge de la retraite à soixante-dix ans.

A Paris, on suit maintenant l'affaire de près, une *récente note de* l'ambassade de France expliquant que les « *républicains sont, dans l'ensemble, favorables à une privatisation partielle tandis que la plupart des démocrates restent attachés au système par répartition* », débat qui n'est pas sans rappeler celui qui agite les élus français. *Le 26 janvier*, le Conseil d'analyse économique, qui dépend de Matignon, a organisé une réunion à l'Assemblée entre parlementaires, partenaires sociaux et experts américains. Le Commissariat *général au Plan*, chargé d'une mission de concertation en France, s'était joint à la rencontre.

Isabelle Mandraud



MARINE Dans les ports français, de plus en plus de bateaux étrangers sont bloqués pendant des mois, voire des années, pour cause de vétusté, de difficultés financières entraînant leur abandon par les sociétés propriétaires. Les marins en sont les premières victimes : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement vers leur pays d'origine, ils survivent grâce au soutien des associations caritatives. ● QUATRE NAVIRES sont actuellement oubliés dans les ports et la France se heurte à la dimension internationale des procédures et à la lourdeur de son système judiciaire. Le 14 janvier, la CFDT a écrit au premier ministre, Lionel Jospin, pour l'alerter. ● LE GOUVERNEMENT s'apprête, cependant, à *débloquer*, dans la plus grande discrétion, 500 000 francs (76 220 euros) pour l'équipage du *Kifangondo*, un cargo bloqué au Havre depuis cinq ans.

Dans les ports, des marins prisonniers de leurs navires abandonnés

Quatre bateaux étrangers sont actuellement bloqués en France, pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Leurs équipages survivent sans salaire grâce aux associations humanitaires. Le gouvernement tente de trouver une solution à ces situations de détresse

L'*OSCAR-JUPITER* à Nantes, le *Baltiskiy-22* à Tréguier, le *Kifangondo* au Havre et maintenant le *City-of-London* à Marseille... Les ports français n'en finissent plus d'héberger des bateaux étrangers bloqués pendant des mois, voire des années, pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Le phénomène n'est pas récent mais il s'est accentué avec la décomposition des flottes d'Etat, en Afrique et dans les ex-pays communistes. Les pratiques en vigueur dans le milieu maritime – pavillons de complaisance, armateurs insaisissables... – ajoutent à la complexité des problèmes posés par ces navires oubliés. Les premières victimes sont les marins : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement, ils survivent tant bien que mal, grâce au soutien des associations caritatives.

En juin 1997, le syndicat international des marins (International Transport Workers Federation [ITF]) avait relevé 119 cas d'*« équipages abandonnés »* – soit 744 personnes – à travers le monde, d'Istanbul à Bombay, de Karachi à Rotterdam. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer et la France, du fait de sa situation géographique et de sa tradition d'aide humanitaire, figure parmi les principaux points de fixation.

Les motifs d'immobilisation sont variables. Ainsi, arrive-t-il que les autorités françaises, en application des conventions internationales, obligent un armateur à effectuer des réparations sur un bateau jugé dangereux. S'il s'exécute, celui-ci peut repartir ; s'il ne le fait pas, faute de volonté ou de moyens, il ne repart pas. Or la crise est telle, dans certaines régions du monde, que les rafiots hors d'âge, poussés jusqu'à leur dernier souffle, sont de plus en plus nombreux ; les propriétaires eux-mêmes finissent par s'en désintéresser.

Second cas de figure : les navires font l'objet de saisie, à la demande de tel ou tel créancier. Si les tribunaux français se déclarent compétents – ce qui n'est pas systématique –, de longues batailles juridiques s'engagent, qui peuvent aboutir à la vente aux enchères du bateau concerné. Souvent, les équipages se retrouvent donc piégés, contraints de patienter s'ils veulent être payés après la vente. Les plus vulnérables sont ceux du tiers-monde et de l'ex-URSS, main-d'œuvre bon marché et corvéable à merci. Afin d'aider ces hommes qualifiés de *« nouveaux esclaves »* lors d'un colloque organisé au printemps 1998 à Nantes, une Fédération des associations d'accueil de marins (FAAM) a vu le jour et dispose de relais dans presque tous les ports français.

> « Ici, il faut deux ans pour résoudre un problème. En Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, il faut trois ou quatre mois ! »

La France, où quatre navires sont actuellement bloqués, est confrontée à deux obstacles : la dimension internationale des procédures et la lourdeur de son système judiciaire. En 1995, à Marseille, l'*Africa* et ses quatorze marins roumains, turcs ou sierra-léonais avaient attendu six mois avant la vente amiable de leur cargo. L'année suivante, toujours à Marseille, les douze Birmans et Coréens du *Hassel* ont patienté quatorze mois avant la vente judiciaire de ce « chimiquier ». Leurs salaires sont restés bloqués dix-huit mois après la vente. En 1998, le *Beloostrov*, un porte-conteneur russe, a été bloqué pour cause de faillite de la société armatrice. La vente a eu lieu un an et demi plus tard...

Le représentant du syndicat ITF à Paris, James Smith, s'insurge contre ces délais : *« Ici, il faut deux ans pour résoudre un problème. En Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, il faut trois ou quatre mois ! Nous nous heurtons aussi à des difficultés de coordination. Il est difficile de savoir à qui s'adresser car plusieurs administrations peuvent être concernées, les transports mais aussi les affaires étrangères et le budget. »* Selon M. Smith, la France ne devrait pas seulement *« réformer ses propres structures »*, elle devrait aussi s'imposer comme un *« moteur sur le plan international »*.

Le 14 janvier, la CFDT a écrit au premier ministre, Lionel Jospin, pour l'alerter. *« Nous trouvons scandaleux*, écrivaient plusieurs syndicalistes, *que le gouvernement se contente de laisser les marins abandonnés dépendre d'une assistance humanitaire qui s'avère souvent insuffisante : cela semble être prétexte à ne rien faire pour établir de vraies réformes. Il est temps que le dispositif judiciaire de notre pays prenne la mesure du contexte de plus en plus internationalisé de notre profession maritime. (...) Les procédures juridiques françaises sont ridiculisées : elles durent beaucoup trop longtemps (...) et les décisions des tribunaux ne sont pas forcément respectées. »*

Pour le gouvernement, le sujet est délicat. S'il s'apprête à débloquer 500 000 francs (76 220 €) en faveur des marins du *Kifangondo*, un cargo bloqué au Havre depuis cinq ans *(lire ci-dessous)*, c'est avec une infinie prudence. La France n'entend pas suppléer les employeurs défaillants et courir le risque de devenir un *« pot de miel »*, selon l'expression d'un spécialiste de ces questions. La solution, si solution il y a, passe par une mise à plat de l'ensemble du dossier et par une coopération internationale accrue.

A l'initiative du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, un groupe de travail a été créé en octobre 1998, qui devrait rendre un rapport à la fin du mois de mars. Le président de ce groupe, Jean-Marie Gilory, conseiller à la direction des affaires maritimes et des gens de mer, regrette, lui aussi, la *« lenteur »* de la justice. A l'entendre, les interventions auprès de la garde des sceaux afin d'accélérer les procédures n'ont pas été suivies d'effets.

« Notre réglementation n'est plus en phase avec son époque », constate également M. Gilory. Dès lors, quelles sont les solutions envisageables ? Diverses mesures sont à l'étude : l'instauration d'un fonds de garantie international, qui permettrait de payer les marins en toute circonstance ; un système d'assurance obligatoire contractée par les armateurs ; ou encore, la création d'un fichier centralisé, dans le cadre du programme européen Equasis (European Quality Shipping) – les navires figurant sur cette « liste noire » se verraient interdire l'accès aux ports européens, destinations incontournables pour tous les armateurs...

Sans doute conviendrait-il également d'appliquer les textes déjà rédigés. Ainsi existe-t-il une convention qui accorde aux marins le statut de créanciers prioritaires en *cas de saisie de leur bateau*. En théorie, ils devraient donc percevoir leur dû avant tout autre créancier.

Cette convention date de 1993, mais elle n'a jamais été appliquée. Selon M. Gilory, ni la France ni ses partenaires ne l'ont ratifiée...

Philippe Broussard

A Marseille, les damnés du « City-of-London » demandent la saisie de leur navire

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Au bout des sept kilomètres de la digue du large, le *City-of-London*, 86 mètres de coque grise tavelée de rouille, attend dans les rafales, abandonné par son propriétaire, la Star Shipping and Trading Company, basée à Londres. Aleksandre Shulga, son capitaine russe, qui fut footballeur professionnel dans une autre vie, reçoit derrière son bureau de formica ébréché : Mika, son chat gris tigré qui a embarqué avec lui il y a dix-huit mois, vient se blottir sur les banquettes de Skaï râpées.

M. Shulga raconte alors, dans un sabir anglo-russe, les mésaventures de son cargo vraquier, immatriculé par complaisance à Belize (Amérique centrale). Le dernier voyage l'a conduit de Bulgarie à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), où il a déchargé, fin novembre 1998, ses soutes remplies de nitrate d'ammonium. Depuis, il n'a plus reçu un seul ordre ni un seul dollar du propriétaire sri-lankais, qu'il n'a jamais vu. Son équipage n'a rien touché depuis six mois, si ce n'est 100 dollars remis à Istanbul, en octobre 1998, par un représentant de l'armateur.

La cambuse, qui permettait de nourrir les onze marins et la femme du capitaine dans un mess aux tables poisseuses, est arrivée à épuisement depuis quinze jours. La solidarité organisée par l'Association marseillaise des amis des marins (AMAM), liée à la mission catholique de la mer, permet de survivre grâce aux dons de la Banque alimentaire. Le combustible, l'eau et l'huile de graissage sont désormais fournis par le Port autonome de Marseille (PAM) afin d'éviter une avarie mortelle du *City-of-London*. Les élèves de l'école de la marine marchande se sont aussi mobilisés pour aider les abandonnés.

Six Lettons, un Lituanien, trois Sri-Lankais et deux Russes composent cet équipage de fortune, cloué dans ce bateau fantôme construit il y a vingt-sept ans en Angleterre. Six autres cadets sri-lankais, embarqués à Malte, probablement contre un bakchich, ont, dès les premiers jours, disparu on ne sait où. Ces damnés de la mer se font peu d'illusions sur leur sort : si l'armateur ne donne plus signe de vie, il leur faudrait alors attendre la vente judiciaire de leur navire – ce qui prend des années quand il est en bon état – pour espérer toucher les quelques sous qui leur permettraient de repartir chez eux.

FONDS DE SOLIDARITÉ

L'état de leur bateau leur laisse peu d'espoir. *« Il ne vaut même pas le prix de la tôle »*, dit le président de l'AMAM, Louis Hug. D'ailleurs, en cas de vente, ils ne seraient pas les premiers créanciers remboursés : *les droits de port ou de douane* passent avant. C'est pourquoi ils ont entamé une démarche avec leur avocat, Me Dany Cohen, afin de demander la saisie de leur propre navire : la démarche auprès du tribunal de commerce vient d'aboutir et un huissier est venu à bord la signifier.

Leurs amis veulent à tout prix éviter que ne se reproduise ce qui arrive au Havre, où le *Kifangondo* pourrit depuis cinq ans *(lire ci-dessous)*. Le fonds de solidarité dont dispose l'AMAM, alimenté par des dons du Comité catholique contre la faim et pour le développement, quelques armateurs, le PAM, la ville et le conseil régional, permet d'envisager une aide pour un retour au pays, guère plus. Heureusement, l'Office international des migrations a entamé les démarches pour le rapatriement de six marins, cinq Lettons et un Sri-Lankais, vers leur pays d'origine.

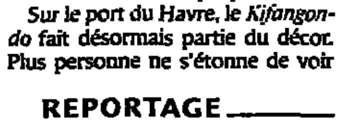
« They are good men, good men », dit le mécanicien lituanien, Vladimir Sipilov, en vareuse maculée, à propos des bénévoles de l'AMAM et du Père Tanguy, qui vient les voir chaque jour. Et il fait visiter la salle des machines aux odeurs grasses où il s'efforce de maintenir en marche les gros moteurs Diesel. Au poste de commandement, une pauvre gravure de Nicolas Ogodnek, saint patron des marins russes, veille sur le navire et ses marins perdus dans le mistral glacial.

Michel Samson

La France s'engage à payer les marins angolais du « Kifangondo », oublié au Havre

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

Sur le port du Havre, le Kifangondo fait désormais partie du décor. Plus personne ne s'étonne de voir



REPORTAGE

> A hauteur du hangar 56, une épave où vivotent quatre matelots sans le sou

vieillir la carcasse de ce cargo angolais qui végète depuis cinq ans le long du quai Herman-du-Pasquier. Sa coque s'écaille, sa passerelle vacille, la rouille le ronge, mais il est toujours là, rafiot solitaire et silencieux, à hauteur du hangar 56. Il a fait l'objet de tant procédures judiciaires, de tant de tractations plus ou moins discrètes, que son histoire, entre imbroglio juridique et drame humain, est devenue emblématique.

Cette épave, où vivotent quatre *marins sans le sou, appartient* théoriquement à la société maritime nationale angolaise, Angonave. Pris dans une tempête en baie de Somme en janvier 1994, le *Kifangondo* avait été remorqué jusqu'au port normand, avec l'obligation d'effectuer des travaux de réparation. Or Angonave, en pleine déroute financière, n'a jamais effectué ces réparations. A son initiative, divers équipages se sont tout de même succédé à bord, afin d'assurer une sorte de « gardiennage ».

Certains marins, que ce soit dans le groupe d'origine ou dans la première « relève », ont été payés, ce qui leur a permis de rentrer à Luanda. Mais ces salaires n'ont été versés qu'au terme de longues négociations et dans des conditions parfois rocambolesques. Fin 1996, l'avocat havrais Alain Michel avait dû se rendre à l'ambassade d'Angola à Paris afin de récupérer une valise remplie de dollars, l'équivalent de 903 000 francs (137 661 euros) en espèces...

MANŒUVRES AUTOUR DU CARGO

C'est le dernier équipage en date qui pose problème. Ces quatre hommes, arrivés en janvier 1997 sans avoir été informés des « épisodes » précédents, n'ont pas été payés depuis le mois d'avril de la même année. La société Angonave, désormais à l'agonie, les a abandonnés. Comme ils n'avaient pas les moyens de repartir chez eux en avion, ils sont restés au Havre, espérant obtenir gain de cause en justice. *« Nous ne rentrerons qu'avec nos salaires »*, affirment-ils.

A bord, chacun dispose de sa propre cabine, un *« chez-soi »* sans eau chaude, où l'on se sent vite à l'étroit. Des organisations humanitaires, en particulier la Mission de la mer, Médecins du monde et l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés du Havre (Astih) les aident à survivre. Des lycéens leur ont fourni des vélos. L'Union maritime CFDT et Me Alain Michel les conseillent dans leurs démarches. Outre les lourdeurs judiciaires, leur principal motif d'indignation concerne les manœuvres constatées autour du cargo. La vente aux enchères, qui aurait peut-être permis d'obtenir des fonds, a en effet été reportée à plusieurs reprises. A chaque fois, d'autres créanciers, français et *étrangers, se sont manifestés* au dernier moment et Angonave les a remboursés sans avoir à vendre le bateau.

Au total, 25 millions de francs de créances (3,81 millions d'euros) ont ainsi été honorés en quatre ans et demi. Mais sans un sou pour l'équipage ! Dénonçant cette *« injustice »*, le syndicat International Transport Workers Federation (ITF) s'est interrogé dans l'un de ses bulletins : *« Bien que condamnée à plusieurs reprises par la justice française, la compagnie Angonave s'est toujours débrouillée pour échapper à la mise en vente du navire. (...) S'agirait-il d'opérations de blanchiment d'argent sale ? »* D'autres syndicalistes, à la CDFT, ont soupçonné le gouvernement de vouloir ménager l'Angola, un pays riche en ressources pétrolières.

Aujourd'hui, alors qu'une nouvelle tentative de vente aux enchères est prévue le 25 février, une issue est néanmoins en vue puisque la France se dit prête à débloquer 500 000 francs (76 224 euros). Cette somme couvrirait les salaires et les billets d'avion. Les ministères concernés, transports et budget, se sont récemment engagés en ce sens mais l'opération s'avère délicate et oblige à la discrétion. Paris ne veut pas créer un précédent, au risque d'être sollicité par d'autres *« équipages abandonnés »*. Surtout, nul ne sait trop comment justifier, légalement, le versement d'une telle somme aux employés d'une société étrangère.

La solution retenue pourrait être celle d'une « enveloppe » octroyée à une association qui se chargerait de reverser les 500 000 francs aux « naufragés » du *Kifangondo*. En attendant, ceux-ci s'impatientent. Ils prennent des cours de français et écoutent à la radio les nouvelles d'un pays en guerre. Deux d'entre eux, Manuel et Miguel, n'ont jamais vu leurs derniers enfants, nés quelques mois après leur départ...

P. Br.

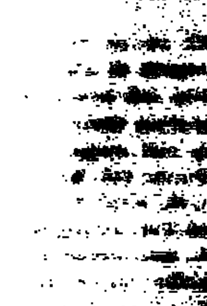


VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.35.51.36

75 — Vente s/sais. imm. au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 11 Mars 1999 à 14h 30 – En deux lots
2 APPARTEMENTS à PARIS 16ème
21-21 bis et 23, rue du Bouquet de Longchamp
1er lot : Au 4ème étage, 4/5 Pièces - Cave et parking
2ème lot : Au 5ème étage, 4/5 Pièces - Cave et parking
MISES A PRIX : 2.000.000 F ch.
S'adresser à Maître J. WEISZ, Avocat à PARIS 15ème
130, avenue de Suffren - Tél : 01.43.06.71.99
Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS
Visites le 5 Mars 1999 de 11h à 12h et le 9 Mars 1999 de 10h à 11h

94 — Vente sur saisie au Palais de Justice de CRETEIL
Jeudi 11 Mars 1999 à 9h30
APPARTEMENT à NOGENT S/MARNE
53 bis, Rue Marceau - Bât. D au 2ème étage
(60 m² environ) - Sous-sol : CAVE
MISE A PRIX : 350.000 F
S'adr. à Me Marie CORNELIE-WEIL, Avocat, 16, Rue Paul Bert à NOGENT-SUR-MARNE (94) - Tél : 01.43.94.28.42
Me Jean-Marc BENHAMOU, Avocat à PARIS 17ème
3, Rue de Logelbach - Tél : 01.44.15.94.00





Trois anciens cadres du PS mis en examen dans l'affaire Destrade

Les cahiers de notes d'un ancien dirigeant d'un groupe de grande distribution, saisis au cours de l'enquête sur un éventuel financement occulte du Parti socialiste, pourraient impliquer d'autres formations politiques

Le juge d'instruction de Pau Thierry Pons a mis en examen pour *« recel de trafic d'influence »*, le 5 février, trois anciens cadres financiers du Parti socialiste. Ces poursuites interviennent dans le cours de l'affaire Destrade, du nom de l'ancien député (PS) et conseiller général des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, soupçonné d'avoir servi de *« correspondant »* de son parti auprès des grands groupes de distribution commerciale, dans le but de récolter des fonds. Mis en cause par l'ex-député, Henri Emmanuelli avait été mis en examen, le 15 octobre 1998. Lors d'une perquisition effectuée la semaine dernière par la brigade financière de Bordeaux, des documents évoquant des opérations financières suspectes ont été saisis chez un ancien dirigeant du groupe Promodès. Ils pourraient mettre en cause d'autres partis politiques, de droite et de gauche.

QUATRE MOIS après la mise en examen d'Henri Emmanuelli, l'enquête sur les malversations attribuées à l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade continue d'explorer la piste d'un financement politique occulte. Le juge d'instruction de Pau, Thierry Pons, a adressé, le 5 février, des avis de mise en examen pour *« recel de trafic d'influence »* à trois anciens cadres du Parti socialiste, chargés à divers titres des questions financières : Laurent Azoulay et Aïssa Khelifa, délégués généraux successifs auprès du trésorier du parti, et Gérard Peybernes, qui dirigea l'association officielle de financement du PS, créée en 1990 après l'adoption de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques.

Ces mises en examen apparaissent consécutives aux déclarations de M. Destrade, qui assure, depuis quatre ans, avoir servi de *« correspondant »* au PS auprès des groupes de la grande distribution. Mis en examen pour *« escroquerie, recel d'abus de biens sociaux, faux en écriture privée et trafic d'influence »*, l'ancien député avait écrit, le 29 août 1995, alors qu'il se trouvait en détention provisoire, un long récit en forme de confession. Il y désignait M. Emmanuelli comme son inspirateur et son supérieur, affirmant avoir été chargé par lui de collecter des fonds en contrepartie d'interventions en faveur des implantations de grandes surfaces commerciales.

DÉPÔTS D'ARGENT LIQUIDE

Ayant siégé au sein de la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC) de 1981 à 1988, M. Destrade s'était constitué, dans ce secteur d'activité, un réseau de relations qu'il dit avoir ainsi mis à profit jusqu'en 1992. *« J'ai permis d'apporter au PS*, écrivait-il, *quelque 33 millions de francs de financement occulte »* (*Le Monde* du 4 octobre 1995). Précisant ces déclarations accusatoires, l'ex-député a justifié, devant le juge, les importants dépôts d'argent liquide constatés sur ses comptes bancaires personnels, par la rétrocession d'une partie des sommes destinées au PS. Il assurait avoir eu affaire aux délégués généraux du parti, rue de Solférino, lors de ces remises d'espèces – ce que MM. Azoulay et Khelifa, interrogés par la police, ont nettement démenti.

« Je suis impatient d'être confronté à M. Destrade, afin que la vérité puisse être établie », a déclaré au *Monde* M. Azoulay, qui n'exerce plus de fonctions au sein du PS. Lors d'une perquisition au siège du parti, le 23 septembre 1998, les enquêteurs avaient saisi plusieurs notes internes dont il était l'auteur, décrivant la situation préoccupante des finances du PS. Dans l'un de ces documents, daté du 4 octobre 1994 et adressé à M. Emmanuelli, M. Azoulay s'inquiétait notamment du train de vie excessif du parti, au moment où les fournisseurs ne pouvaient pas être payés. *« Les entreprises avaient pris un engagement moral avec Urba qui n'a pas été reporté sur l'Association de financement du PS »*, déplorait-il, faisant allusion à l'ancien bureau d'études, dissous au terme d'une succession d'enquêtes judiciaires. Il estimait, en outre, nécessaire de demander aux fédérations du PS de *« solliciter à nouveau les entreprises »*. Les archives du PS, consultées par les policiers, attestent que plusieurs gestionnaires de centres commerciaux cités dans l'instruction avaient acheté des stands au congrès de Rennes, en 1990. Une trentaine de dirigeants de groupes de distribution et d'intermédiaires spécialisés ont été mis en examen dans ce dossier. Aucun d'entre eux n'a, à ce jour, confirmé l'existence d'un véritable système de financement politique.

Ancien directeur des relations extérieures de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), M. Peybernes s'était trouvé impliqué dans l'affaire de fausses factures qui avait frappé, en 1989, ce groupe de bâtiment et de travaux publics, mais il avait bénéficié de la loi d'amnistie. Nommé ensuite directeur financier de la structure officielle chargée de collecter les fonds du PS, il aurait été *« informé »*, selon M. Destrade, de l'existence de contributions clandestines des grands distributeurs au financement du parti. Questionné par le juge Pons, le 12 janvier 1999, M. Emmanuelli a nié avec vigueur avoir confié une telle mission à M. Destrade, qu'il avait néanmoins appelé à ses côtés en 1992, au titre de *« conseiller technique »*, après son élection à la présidence de l'Assemblée nationale. *« Je réfute toute idée de pacte qui aurait été passé* [entre les groupes de distribution et le PS] *»*, a déclaré l'ancien trésorier du PS.

La découverte de nouveaux documents, lors d'une perquisition conduite la semaine dernière dans la région lilloise, pourrait orienter les enquêteurs vers d'autres pistes politiques. Au domicile d'un ancien dirigeant du groupe Promodès, les enquêteurs ont saisi trois grands cahiers de notes, recensant certaines opérations financières au cours des années 1991, 1992 et 1993. En voyage à l'étranger, celui-ci n'a pu être interrogé sur le détail de ses annotations, qui mettraient en évidence de nombreux versements susceptibles d'intéresser l'enquête, au profit de formations politiques de gauche et de droite. Dans sa lettre du mois d'août 1994, M. Destrade avait lui-même indiqué qu'il avait, dans l'exercice de sa *« mission »*, *« fait connaissance avec les pourvoyeurs du financement occulte du PS des autres formations politiques (RPR et PR notamment). »*

Jacques Follorou et Hervé Gattegno

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : deux ex-responsables du lycée Pierre-Mendès-France de Vitrolles** (Bouches-du-Rhône), poursuivies pour discrimination et racisme, ont été relaxées, lundi 22 février, par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Une jeune fille d'origine maghrébine, Sofia Touzaline, avait porté plainte en juin 1997 contre le proviseur de l'établissement, Monique Lehman, et sa secrétaire, Lorette Boidin, pour *« injures racistes et discrimination raciale »*.

■ **PROTESTANTISME : le pasteur Jean Tartier va quitter la présidence de la Fédération protestante de France** à l'issue de son mandat, qu'il n'a pas souhaité renouveler. Son successeur sera désigné les 20 et 21 mars par l'assemblée générale de la Fédération. Premier président de confession luthérienne, il avait pris ses fonctions le 1er juillet 1997, mais il renonce aujourd'hui à la suite de désaccords avec le conseil de la Fédération, représentant quinze Eglises (réformées, luthériennes, baptistes) et une soixantaine de mouvements, œuvres et institutions (Cimade ou Armée du salut).

■ **TUBERCULOSE : cinq enfants et un agent de la Ville de Paris** ont, ces derniers mois, contracté une primo-infection tuberculeuse après avoir été en contact, dans deux crèches parisiennes, avec une auxiliaire puéricultrice infectée par le bacille de Koch. Six autres enfants et huit adultes sont actuellement sous surveillance. Deux cent cinquante enfants et une cinquantaine d'adultes sont contrôlés.

Une équipe de braqueurs devant la cour d'assises du Tarn

ALBI
de notre envoyé spécial

Le petit tribunal d'Albi est presque en état de siège. La cour d'assises voit comparaître ceux que l'on appelle ici, avec un brin d'effroi, le *« gang des Corses »*. Une cinquantaine de policiers assistés de chiens filtrent les entrées et fouillent le public, tandis le Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) a été mobilisé. Un périmètre de sécurité a été établi autour du palais de justice jusqu'au 5 mars, date prévue de la fin des audiences. Sous la tribune du président de la cour s'étale un arsenal impressionnant d'armes de guerre et de munitions. Ces pièces à conviction rappellent la série d'attaques à main armée contre des agences bancaires de la région, entre les mois d'août et d'octobre 1994.


PROCÈS

A chaque fois, le même scénario se reproduisait : des hommes entraient dans la banque à visage découvert, mais grimés de postiches, et se faisaient remettre le contenu des coffres sous la menace de leurs armes, sans oublier d'emporter la cassette vidéo des caméras de surveillance. Plusieurs témoins ont souligné *« l'accent corse »* ou seulement *« méridional »* de certains assaillants. La bande avait une prédilection pour des villes moyennes du Tarn, de l'Aveyron et de l'Ariège, voire pour deux petites localités de la Drôme et de l'Isère.

Pour la première journée d'audience, lundi 22 février, la cour a examiné les relations entre les deux seuls braqueurs – sur cinq identifiés – présents dans le box : Ange Federici, présenté comme le chef du gang, et Jean-Pierre Louadoudi, son lieutenant dans le Tarn. Deux accusés corses et un toulonnais, arrêtés puis remis en liberté, ont préféré ne pas se présenter à Albi. Un troisième accusé corse, mis en cause dans un autre braquage avec Ange Federici, avait déjà pris le maquis pendant l'instruction.

Ancien parachutiste engagé aux Comores aux côtés du mercenaire Bob Denard, Jean-Pierre Louadoudi est né dans le nord de la France dans une famille de dix-sept enfants. Il connaît la région d'Albi pour y avoir été instructeur avant de déserter l'armée. Il revient en France après un grave accident de voiture qui lui interdit de sauter en parachute et ouvre un vidéo-club à Gaillac (Tarn), sans succès. Déjà condamné pour trafic de drogue, il reconnaît avoir fourni des armes au gang, mais nie toute participation directe aux attaques, bien qu'il ait été reconnu par des témoins. Les enquêteurs ont aussi découvert un trésor de guerre qu'il avait laissé en dépôt à Montélimar chez l'un de ses frères, ancien militaire et légionnaire : huit fusils d'assaut, des fusils à pompe, des revolvers et des pistolets avec leur munitions, et même une mitrailleuse et un lance-roquettes. Interrogé sur la provenance d'un tel arsenal, Jean-Pierre Louadoudi finira par avouer qu'il est en relation avec Ange Federici et se vantera d'être son ami.

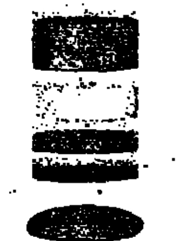
« MENTEURS »

Condamné à sept reprises pour divers vols à main armée, Ange Federici est resté muet depuis le début de l'instruction, se contentant de nier toute implication et traitant ses co-inculpés de *« menteurs »*. Les enquêteurs n'ont pas jugé utile de le confronter aux autres accusés. Vêtu d'un blouson de montagne, les cheveux mi-longs, il se présente comme éleveur de moutons. Le maire de son village natal de Venzolasca (Haute-Corse) le définit comme *« gentil et très serviable »*. Ce n'est pas exactement le portrait brossé par l'arrêt de renvoi, qui le considère comme *« le chef de cette association de malfaiteurs, celui qui est partout mais qui terrorise tellement ses lieutenants les plus aguerris qu'ils préféreraient endosser l'entière responsabilité plutôt que de parler »*.

Au premier jour d'audience, Federici et Louadoudi n'ont échangé ni paroles, ni regards. Un ancien légionnaire, Gilles Frodel, très attaché à Louadoudi qui lui avait sauvé la vie aux Comores, est aussi présent dans le box. Il avait été recruté par Louadoudi comme homme de main après la série de braquages de 1994. Mais toutes les tentatives des deux hommes pour continuer les attaques de banques, après l'arrestation de Federici en janvier 1995, ont avorté. Vont enfin être jugées une vingtaine de personnes qui comparaissent la plupart, librement, pour *« association de malfaiteurs »*. Un couple de jeunes Tarnais, accusé de recel, a été autorisé par le président Philippe Bellemer à rejoindre les rangs du public, après avoir passé une nuit à la maison d'arrêt d'Albi. Dans le box des accusés, il ne reste donc plus qu'un Corse muet et deux mercenaires à la dérive.

Stéphane Thépot





HP invente la technologie de superposition des couleurs. Vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas d'imprimante qui vous offre des couleurs comparables à celles de nos imprimantes jet d'encre et laser. Pour des couleurs encore plus vives, nous avons doté nos HP Color LaserJet du système HP ImageREt (superposition des points) et nos imprimantes jet d'encre de la technologie HP PhotoREt (jusqu'à 16 gouttes d'encre superposées dans chaque pixel). Il n'est donc pas étonnant que, même sur papier ordinaire et à une vitesse allant jusqu'à 6 pleines pages couleur par minute, elles soient capables de reproduire pratiquement tous les dégradés perceptibles par l'œil humain. Au final, la qualité de l'image que vous obtenez est digne d'une photo. Et si vous n'avez pas encore de HP, notre palette d'imprimantes couleur professionnelles est si étendue que vous y trouverez forcément votre bonheur.







HP. Et tout devient possible

Trois questions pour la dernière semaine de débats devant la Cour de justice

La deuxième semaine d'audiences, plus dense que la première, a permis de mieux préciser les trois « fautes » reprochées aux ministres par la commission d'instruction. La fin du procès est prévue, après réquisitoire et plaidoiries, pour le vendredi 26 février

AVEC L'AUDITION des derniers témoins, mardi 23 février, les observations conclusives des prévenus, le réquisitoire et les plaidoiries, le procès du sang contaminé devant la Cour de justice de la République touche bientôt à sa fin. Il y eut d'ailleurs déjà comme un air de fin de procès, vendredi 19, quand, au terme de l'audience, la défense renonça par anticipation à l'audition programmée de certains des témoins qu'elle avait fait citer et quand la Cour ramena une dernière fois le calendrier des débats au vendredi 26.

Succédant à une cinquantaine de témoignages centrés sur les faits, les dépositions du philosophe Paul Ricœur et de Pierre Mazeaud, membre du Conseil constitutionnel, avaient déjà élargi le débat, l'orientant sur la philosophie des poursuites plutôt que sur les poursuites elles-mêmes, donnant comme un avant-goût de ce que pourraient être le réquisitoire et les plaidoiries : une réflexion portant peut-être moins sur ce qui est reproché aux prévenus que sur la nature des responsabilités engagées, aux confins du pénal et du politique.

Concernant les faits eux-mêmes, deux semaines d'audience ont, dans la confusion tout d'abord, puis avec une certaine densité par la suite, abordé les trois « fautes » reprochées par la commission d'instruction de la Cour de justice, du moins autant que les imperfections de la procédure de cette juridiction d'exception le permettaient.

1. L'absence de sélection chez les donneurs de sang. Peu centrale dans l'arrêt de la commission d'instruction qui a renvoyé les ministres devant leurs juges, la question de la sélection chez les donneurs de sang, pour laquelle seul Edmond Hervé est poursuivi, est finalement revenue de manière récurrente au cours des débats.

Evoquant la « *spécificité française* » liée à l'affaire du sang contaminé, le chercheur au CNRS Michel Setbon a notamment expliqué comment des pays européens qui avaient pourtant mis en place le dépistage biologique des dons du sang postérieurement à la France avaient finalement été moins touchés au regard des contaminations post-transfusionnelles parce qu'ils avaient assuré, en amont, un premier barrage en procédant à une sélection stricte parmi les donneurs de sang. En première ligne, Edmond Hervé a renvoyé la balle dans le camp des médecins, estimant « *avoir pris ses responsabilités* » en publiant, dès le 20 juin 1983, par l'entremise du directeur général de la santé, Jacques Roux, une circulaire préconisant cette sélection. Puis, en faisant établir une lettre de rappel en janvier 1985. Sur ce point, Laurent Fabius a appuyé son ancien secrétaire d'Etat à la santé : « *Ce serait une assez grande illusion de penser que, d'une façon générale, parce qu'il y a des directives données par les ministères, celles-ci s'appliquent (...). Dans le rapport entre l'Etat et la réalité de la médecine, on est dépendant de ce que font ou ne font pas les médecins.* »

> Des causes culturelles (volonté de ne pas exclure...), associées à l'inconscience du risque, ont été avancées pour justifier la poursuite des prélèvements

Cependant, l'audience s'est appesantie sur les dysfonctionnements qui ont fait que cette circulaire est restée inappliquée. Notamment, fut souvent évoquée la décision de la directrice de l'administration pénitentiaire d'autoriser l'augmentation des collectes dans les prisons, où était concentrée une forte « *population à risque* ». Ces collectes, qui ont représenté 0,37 % des dons en 1985, ont été à l'origine de 25 % des contaminations cette année-là (les chiffres n'ont jamais été communiqués pour les années antérieures).

Des causes culturelles (volonté de ne pas exclure, humanisation des prisons), associées à l'inconscience du risque, ont été avancées pour justifier la poursuite de ces prélèvements. Le directeur général de la santé, Jacques Roux, a mis en cause l'attitude du ministère de la justice d'alors, tandis que l'inspecteur général des affaires sociales, Michel Lucas, a stigmatisé des « *désaccords* » et des « *intérêts contradictoires* » au sein même de la direction générale de la santé.

2. Les retards dans la mise en œuvre du dépistage. Resituée dans la chaîne des événements, la question du dépistage biologique du virus de l'immunodéficience (VIH) dans les dons du sang, pour laquelle sont poursuivis les trois ministres, a débouché sur un aveu de plusieurs témoins. Il y eut effectivement intention de favoriser le test français au détriment de son concurrent américain Abbott, dont on demanda le blocage du dossier au Laboratoire national de la santé (LNS). « *Quinze jours* », a indiqué le professeur Roux. « *Quelques jours* », a soufflé Robert Netter, le directeur du LNS. Mais, au cours d'une déposition attendue, François Gros, conseiller scientifique de Laurent Fabius, a dédouané clairement l'ancien premier ministre de cette intention. Du coup, la démonstration de Laurent Fabius visant à montrer qu'il avait agi avec célérité, à chaque fois qu'il avait été saisi, n'a souffert apparemment d'aucune incohérence. Son directeur de cabinet, Louis Schweitzer, a estimé en résumé que l'intervention du premier ministre avait été finalement « *utile, mais pas nécessaire* ».

De même, Georgina Dufoix a eu beau jeu, *via* ses conseillers, de montrer que ses services, une fois saisis, n'avaient pas retardé le processus, dans le temps administratif requis, pour mettre en place les mesures de financement et avancer de deux mois la date prévue pour la généralisation du dispositif. Pour ne pas être taxée de favoritisme, elle a également fait valoir qu'un dispositif de conventionnement avec Diagnostics Pasteur avait été abandonné.

En revanche, un important défaut structurel inhérent au fonctionnement de son ministère a été pointé : l'« *autonomie* » (souhaitée) du secrétariat d'Etat à la santé, déconnectant la prise de conscience du risque sanitaire des mesures de financement et générant alors du retard.

De son côté, interrogé sur des lettres dilatoires visant à retarder l'enregistrement du test Abbott, Edmond Hervé a indiqué : « *Je ne connaissais pas ces discussions, mais j'assume.* » Il a insisté sur la nécessité d'évaluer les tests et assuré finalement que « *jamais des considérations financières n'avaient bloqué des décisions d'importance* ». L'avocat général a déploré, pour sa part, qu'un dépistage partiel, ciblé par exemple sur les grandes villes, n'ait pas été mis en place plus rapidement.

3. Les retards dans la « sécurisation » des produits antihémophiliques. Relativement assez peu abordée au regard des deux sujets précédents, la question de la double distribution, pendant quelques mois, de produits antihémophiliques chauffés et non chauffés, qui résulterait de « *fautes d'imprudence et de négligence* » tant d'Edmond Hervé que de Georgina Dufoix, selon la commission d'instruction, a fait l'objet d'une réponse invariable des deux anciens ministres, à savoir qu'ils n'avaient pas été consultés sur cette question technique. Et qu'elle faisait, selon eux, « *l'objet d'un consensus* ». Rien n'est encore venu les contredire. Il reste encore à entendre, sur ce point, lecture des dépositions de l'ancien conseiller d'Edmond Hervé, Claude Weisselberg.

Restait enfin en suspens, notamment, le problème dit du « *rappel des transfusés* », pour lequel les ministres sont également poursuivis. Abordé par intermittence, ce sujet a été plus particulièrement fouillé par Jean-François Girard, le successeur du professeur Roux à la direction générale de la santé. Celui-ci a énergiquement critiqué l'arrêt de la commission d'instruction, qui affirme que cette mesure, destinée à éviter la propagation des contaminations, n'a pas été mise en œuvre avant une loi de 1993. Et il a étayé l'affirmation selon laquelle « *on ne pouvait pas dire que rien n'avait été fait* ».

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt



Mme Ezratty se défend sur les collectes en prison

Myriam Ezratty, ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, mise en cause au cours du procès pour avoir signé, le 13 janvier 1984, une circulaire recommandant d'intensifier les dons de sang en prison, affirme, dans un entretien à *Libération* du 23 février, qu'elle n'avait pas alors « *la moindre information sur les risques de ces collectes* ».

« *La circulaire du 20 juin 1983* [de la direction générale de la santé, qui recommandait d'écarter les donneurs à risques] *n'est pas parue au* Journal officiel *et n'a jamais été communiquée à l'administration pénitentiaire* », indique Mme Ezratty. Selon elle, « *fin 1983, plusieurs CTS* [centres de transfusion sanguine] *ont sollicité avec insistance les établissements pénitentiaires afin d'augmenter la fréquence de leur passage. Aussi ai-je indiqué, par note de service prise en janvier 1984, que, si les prélèvements pouvaient être légalement augmentés, ce devait être dans le cadre des maxima définis par le code de la santé publique* ». Cette note, selon elle, « *a peu produit d'effet* ».

Le président Le Gunehec, transformé, a rendu une forme décente aux audiences

« **LE GU** » s'est ressaisi. L'affaire, pour lui, avait commencé on ne peut plus mal. L'attitude du président de la Cour de justice de la République (CJR) aura alimenté la chronique du procès du sang contaminé, au point de déporter vers sa personne le centre d'attention légitime. En deux semaines d'audience, Christian Le Gunehec, surnommé « Le Gu » dans le milieu, fut à lui tout seul un théâtre.

PORTRAIT

> Il s'est ressaisi. Il était temps. Personne ne trouvait son compte dans ce cafouillage

Acte I : en 1997, alors président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Christian Le Gunehec est élu par ses pairs à soixante-huit ans à la présidence de la CJR. Les avocats de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé redoutent ce haut magistrat dont la réputation de fin juriste est doublée de celle d'un homme classé à droite. Après le pourvoi en cassation concernant le premier procès des docteurs Garretta, Allain, Netter et Roux, il avait commenté l'arrêt de la Cour, ouvrant la voie à des poursuites pour « empoisonnement ». La défense le soupçonne de « *vouloir la peau* » des ministres socialistes.

Acte II : trois semaines avant le début du procès, Christian Le Gunehec, tout affairé à régler les dernières questions de protocole, déclare ne pas avoir commencé à travailler le dossier : il préfère « *avoir à juger avec une certaine virginité* » (*Le Monde* du 9 février). Naturellement, personne n'y croit : il ne peut s'agir que de coquetterie chez ce haut magistrat réputé pour son sérieux et la méticulosité quasi maniaque avec laquelle il se met d'ordinaire à la tâche.

Acte III : c'était donc vrai ? En moins d'une semaine d'audience, la statue du commandeur se fissure gravement. Commençant par annoncer la couleur « *surréaliste* » de la juridiction qui s'apprête à siéger, le président se livre à une succession de bourdes et d'approximations, témoignant d'une incroyable méconnaissance du dossier. Ferait-il son lieutenant Columbo, feignant la naïveté pour mieux refermer le piège ? Dans la salle de report-vidéo réservée à la presse, les soupirs se font de plus en plus bruyants lorsque le président « Le Gu » oublie de faire prêter serment à un témoin, évoque la « *cour d'assises* » à la place de la Cour de justice de la République, ou demande au docteur Garretta, venu témoigner, ce qu'est le CNTS...

Acte IV : les trois jours de suspension d'audience, au terme de la première semaine, ont manifestement été mis à profit. On envisageait la démission de « Le Gu ». Il ouvre l'audience avec calme, sans une allusion aux critiques fusant de toute part à son encontre. C'est un président transformé qui apparaît, précis dans ses interventions, plus pertinent dans ses questions, maîtrisant enfin les sigles ou les fonctions des témoins cités à comparaître, et toujours d'une remarquable courtoisie. Le week-end a été studieux. Le procès des trois anciens ministres prend une forme décente. Il était temps. Personne ne trouvait son compte dans ce cafouillage. Ni les victimes, ni les prévenus, ni la justice, ni la République. Le corps de la magistrature non plus.

« RÉEL SOULAGEMENT »

Qu'est-il donc arrivé à Christian Le Gunehec ? L'angoisse de ne pouvoir fumer à l'audience pour un homme qui arrache si fébrilement les bouts-filtres de ses Philip Morris ? Ou l'inexpérience d'un magistrat qui, habitué aux subtilités juridiques de la Cour de cassation, n'a jamais eu à présider d'audience sur le fond ? Les qualités requises ne sont pas les mêmes. A la Cour de cassation, on juge le droit, pas les faits, qui sont considérés comme acquis. Le débat y est purement formel. Peut-être a-t-il estimé que l'audition des débats, ajoutée à son talent de juriste, suffirait à emballer l'affaire.

« *Le Gu* », *donc, s'est ressaisi*. Au Palais, où les couloirs bruissaient d'une douloureuse consternation, on éprouve « *un réel soulagement* ». « *Peut-être n'a-t-il pas su quel ton adopter, entre une présidence trop stricte et une présidence trop lâche* », s'interroge poliment un avocat général. « *Il y aura plusieurs leçons à tirer*, poursuit-il, *sur le fonctionnement de la Cour de justice. Pour l'instant, le cauchemar semble avoir pris fin.* » Le rideau devait s'ouvrir, mardi 23 février, sur le cinquième acte.

Marion Van Renterghem

Les juges parlementaires sous l'œil vigilant des politiques

INSTRUIT par trois magistrats professionnels, mais aussi par douze parlementaires en majorité de droite, le « procès du sang » peut-il échapper à la vigilance des politiques ? Le procès n'est pas une « *affaire parlementaire* », assure un élu de Démocratie libérale. « *Par pudeur, ça ne nous vient pas à l'idée d'en parler* », renchérit un député PS. Mais chassez le naturel, *il revient au galop. Pas de* dispositif voyant, ni de rencontres officielles mais une veille discrète, à droite comme à gauche.

Des tabous sont d'abord tombés : Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, a constaté que des députés venaient « *spontanément* » prendre auprès de lui des nouvelles du procès, à l'issue des séances de questions d'actualité à l'Assemblée, mardi 16 et mercredi 17 février. « *On ne me regarde plus comme si j'avais quelqu'un de souffrant dans ma famille* », explique ce proche de Laurent Fabius.

Le procès ayant un enjeu politique, un député du RPR, qui a des « *contacts* » réguliers avec des juges parlementaires « *de tous bords* », surveille le procès comme le lait sur le feu. Il accepte de s'exprimer, mais sous couvert de l'anonymat. Toute publicité sur les discussions des juges et, plus encore, sur celles qu'ils peuvent avoir avec leurs collègues du Parlement et du parti est – en théorie – proscrite.

Cet élu sans nom affirme avoir senti un « *tournant* » à l'issue de la première semaine. « *Avant que la Cour se réunisse, la tonalité était : "Je n'ai pas le sentiment qu'ils sont coupables." Ce préjugé favorable a régressé au point que certains sont convaincus de la culpabilité de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé et s'interrogent sur celle de Laurent Fabius.* » Il note que des témoignages récents, comme celui de François Gros, ancien conseiller scientifique de M. Fabius à Matignon, sont « *positifs* » pour les prévenus. Il le sait, pour avoir... rencontré « *un juge* » au cours de la deuxième semaine. « *Le RPR a toutes les raisons de suivre le procès*, commente un élu socialiste. *En toile de fond de sa stratégie, il y a la course à l'Elysée : la droite pourrait décider de relaxer Fabius pour déstabiliser Lionel Jospin.* »

> Pas de dispositif voyant, ni de rencontres officielles mais une veille discrète, à droite comme à gauche

Il y a aussi les rencontres fortuites. Juges le jour, députés la nuit : depuis le début du procès, le 9 février, les occasions de rencontrer les élus qui siègent à la Cour de justice ne manquent pas. Charles de Courson (UDF), juge suppléant, est particulièrement présent à l'Assemblée. Mercredi 17 février, peu avant 23 heures, le député de la Marne est apparu dans l'Hémicycle en plein débat sur le projet de loi sur l'électricité. Dans la nuit du 11 au 12 février, il est venu voter le projet de loi sur l'intercommunalité. Gros travailleur, M. de Courson vient aussi « bûcher » ses dossiers, le soir, dans son bureau de l'Assemblée.

Tel élu de Démocratie libérale déclare avoir « *croisé* » le juge parlementaire Patrick Ollier (RPR) dans les couloirs. Telle députée socialiste a « *rencontré* » un « juge » à la résidence Saint-Dominique, l'hôtel des députés de province situé à deux pas du Palais-Bourbon. Plus discrètement, un proche de M. Fabius a dîné avec un « *ami avocat* »... qui défend Laurent Fabius.

Myriam Ezratty, l'ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, signataire d'une circulaire controversée demandant d'augmenter les collectes de sang dans les prisons, a même contacté par téléphone un « juge » PS à son domicile ! Un député socialiste fabiusien s'inquiète : « *Il ne faudrait pas que ce procès discrédité se transforme en énorme piège pour les trois ministres.* »

Enfin, les « juges » font parfois le point entre eux, comme ces trois élus socialistes qui ont dîné ensemble, *jeudi 18 février*, au restaurant de l'Assemblée. A gauche, Laurent Fabius est jugé « *brillant, trop peut-être* » ; Georgina Dufoix est « *très polie* » et Edmond Hervé « *un peu sec, un peu rapide* » dans ses réponses à la Cour. Certains juges parlementaires ont donc suggéré à l'ancien secrétaire d'Etat à la santé d'« *argumenter plus* »...

Clarisse Fabre

Le gouvernement veut redynamiser la recherche en Ile-de-France

Longtemps, le paysage scientifique hexagonal a fait la part belle au Bassin parisien. La politique volontariste de décentralisation, lancée au début des années 90, a trop bien réussi : aujourd'hui, l'urgence est de conserver un pôle d'excellence francilien, compétitif à l'échelle européenne

LA RECHERCHE française a-t-elle trop bien réussi sa décentralisation ? C'est ce que pensent les responsables scientifiques et universitaires de la région parisienne, inquiets de la déperdition de son potentiel de matière grise. Leurs craintes ne sont pas sans fondements : en dix ans, la carte de France de la recherche a beaucoup changé et ses lignes d'équilibre – ou plutôt de déséquilibre – se sont déplacées.

A la fin des années 80, le paysage scientifique hexagonal offrait un visage contrasté à l'excès : il opposait l'îlot de prospérité du Bassin parisien, où étaient regroupés plus de la moitié des personnels de ce secteur, à un quasi-désert provincial, Rhône-Alpes et le Midi exceptés. Soucieux d'atténuer ces inégalités, le gouvernement d'Edith Cresson avait posé, en 1992, une règle d'or : sur trois postes de chercheurs créés, deux le seraient désormais hors de la capitale. Le ministre de la recherche de l'époque, Hubert Curien, avait programmé le transfert en région de 4 500 emplois de chercheurs avant la fin du siècle. Et l'alternance politique n'avait pas remis en cause cette démarche volontariste, confirmée par la loi Pasqua d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de février 1995, sous le gouvernement d'Edouard Balladur.

Ces objectifs ambitieux n'ont pas été complètement atteints : l'élan décentralisateur a été freiné par des résistances budgétaires et politiques et, surtout, par un trop faible niveau de recrutement dans les organismes de recherche. Le mouvement a néanmoins porté ses fruits. Au CNRS, fer de lance de ce redéploiement, la part de l'effectif basé en province est passée de 47 % en 1989 à 54,5 % fin 1997, soit une inversion du « rapport de forces ». Tous établissements publics de recherche confondus, la part des régions s'élevait alors à 56,5 %, selon une étude que s'apprête à publier l'Observatoire des sciences et des techniques (OST).

EFFETS PERVERS

Cette redistribution des têtes chercheuses, outre qu'elle a surtout bénéficié à un petit nombre de pôles déjà relativement bien dotés (Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et l'Alsace), a eu toutefois des effets pervers. Deux tiers des jeunes chercheurs étant affectés en province, le vieillissement des équipes scientifiques du Bassin parisien s'en est trouvé accéléré. La moyenne d'âge dans les laboratoires y atteignait 48,2 ans fin 1996, soit 1,8 an de plus que dans les autres régions. Le différentiel était encore plus accentué à l'intérieur du CNRS, où l'écart Paris-province s'élevait à 2,5 années.

« La recherche était sans doute trop concentrée par le passé. Mais le mouvement de balancier a été trop brutal. En mathématiques, par exemple, beaucoup d'enseignants-chercheurs ont essaimé d'Orsay vers la province, et ce mouvement est resté à sens unique. Il est aujourd'hui très difficile d'attirer des provinciaux en région parisienne », déplore Alain Gaudemer, président honoraire de l'université de Paris-Sud. *« Il serait dangereux et absurde de ne pas maintenir un pôle scientifique national compétitif au niveau européen »*, renchérit l'un de ses collègues. L'argument prend d'autant plus de poids que, parmi les vingt-cinq premières métropoles européennes pour la recherche et la technologie, ne figurent, selon l'OST, que deux « régions » françaises – Paris et l'Essonne –, contre trois britanniques et douze allemandes.

Les élus et les responsables économiques d'Ile-de-France, qui ont longtemps négligé un secteur bien nanti par l'Etat – le budget régional de la recherche était proportionnellement l'un des plus bas de France –, ont pris la mesure du danger. Le « lobbying » qu'ils exercent en faveur de l'installation, à Orsay, d'une nouvelle source de rayonnement synchrotron au nom prometteur de « Soleil » illustre un nouvel état d'esprit plus offensif. L'actuel synchrotron d'Orsay, plaident-ils d'une même voix, est vieillissant et condamné à une fermeture prochaine. Son remplacement, qui fixerait sur place 400 emplois permanents et drainerait chaque année entre 1 500 et 2 000 utilisateurs, est « *vital* » pour le plateau scientifique de Paris-Sud, affaibli par la perte d'équipements lourds du CEA et du CNRS.

RÉÉQUILIBRAGE

« Soleil » ou pas – le dossier est toujours à l'étude au ministère –, il semble que l'avenir s'annonce sous un jour meilleur. *« La déconcentration autoritaire et irréfléchie, les comités interministériels d'aménagement du territoire où on découvre des décisions de délocalisation dénuées de tout fondement, c'est fini,* assure Vincent Courtillot, directeur de la recherche au ministère. *Le rééquilibrage des populations de chercheurs entre l'Ile-de-France et le reste du pays est satisfaisant et il n'y a pas lieu d'aller au-delà. »*

Ce discours, en rupture avec celui des précédents gouvernements, a trouvé un écho au CNRS, dont la politique de recrutement connaît depuis peu une inflexion. *« Nous n'abandonnons pas l'objectif de parvenir à un ratio de 60 % de notre effectif en région. Mais il n'y a plus de raison d'y aller à marches forcées en maintenant la règle des deux tiers/un tiers. La recherche en province, en gagnant en puissance, est devenue plus attractive, et le mouvement se fait maintenant de façon naturelle »*, observe Hervé Douchin, directeur des ressources humaines.

Il reste à savoir comment se traduira, sur le terrain, le plan des universités du troisième millénaire U 3 M, dont le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, Claude Allègre, a souligné qu'il devait tendre à *« un rééquilibrage national, au profit de Paris-centre »*. *« Il ne s'agit pas de tirer toujours sur Paris : la France s'affaiblit si Paris s'affaiblit »*, défend-il. Dans le futur schéma des enseignements supérieurs, a aussi indiqué le ministre, la recherche occupera une place centrale.

Pierre Le Hir

Soulagement sur le Plateau de Saclay

L'évolution du gouvernement sur l'avenir de la recherche en Ile-de-France rassure les responsables d'Ile de science. Cette association, née d'une suggestion de François Mitterrand, qui visitait l'Ecole polytechnique en 1988, se mobilise depuis 1991 pour défendre le pôle scientifique du Plateau de Saclay. Ce secteur, au sud et à l'ouest de Paris, à cheval sur l'Essonne et les Yvelines, entre Evry, Massy-Palaiseau, Orsay, Gif-sur-Yvette, Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines, regroupe 400 laboratoires, 9 000 enseignants et chercheurs, 7 000 ingénieurs et environ 30 000 étudiants. C'est là que sont installés le CEA, l'Ecole polytechnique, HEC, Supélec, trois universités, l'Institut national de la recherche agronomique, mais aussi des entreprises de haute technologie comme Thomson-CSF, Aerospatiale, Alcatel, le Technocentre Renault et le groupe pharmaceutique Glaxo-Wellcome.

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS BOUVIER

1 Vous êtes conseiller pour les questions scientifiques de Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Quel est l'état de la recherche en Ile-de-France ?

L'Ile-de-France est toujours le plus grand pôle scientifique et technologique d'Europe. Elle n'est dépassée que par Londres pour les publications scientifiques, et par Munich pour la production de brevets. Mais c'est un pôle d'excellence fragile en relative perte de vitesse, comme tous les grands centres européens, face à l'émergence de nouveaux pays comme la Suède et la Finlande. La recherche en Ile-de-France est également relativement faible dans les secteurs en plein développement comme les biotechnologies et l'information.

2 D'où vient cette perte de compétitivité ?

Ce n'est pas de la faute des scientifiques eux-mêmes, mais plutôt celle des responsables économiques, qui n'exploitent pas suffisamment les données acquises par la recherche. Par ailleurs, les centres sont trop localisés dans certains secteurs : Paris d'un côté, avec la moitié des chercheurs, et le plateau de Saclay pour le quart des effectifs. Quant à la recherche industrielle, elle est trop concentrée sur les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Il semble pourtant que des entreprises innovantes se développent à nouveau dans la région. Mais elles rencontrent de grandes difficultés pour établir des relations efficaces avec les centres de recherche. L'Ile-de-France est très en retard sur la province dans ce domaine. A Paris, par exemple, il n'y a pas de pépinières d'entreprises à proximité des établissements scientifiques. La ZAC Paris-Rive gauche devrait fournir une formidable occasion de créer un pôle scientifique moderne.

3 Quel avenir voyez-vous pour la recherche en Ile-de-France ?

Elle a une vocation internationale. Elle ne doit donc pas être démantelée, mais au contraire confortée. C'est l'idée retenue par Claude Allègre *[lire ci-dessus]*. La recherche scientifique d'Ile-de-France a également pour vocation d'entraîner le reste de la recherche française. Mais, pour cela, elle doit faire preuve de solidarité. La seule façon d'atteindre cet objectif est la constitution de réseaux nationaux. Il faudrait que les centres de recherche d'Ile-de-France se dotent des moyens d'accueillir des chercheurs d'autres régions.

Propos recueillis par Christophe de Chenay

La RATP acceptera les paiements en euros à partir du 15 mars

DEUX MOIS et demi après le lancement de l'euro, la RATP se met à l'heure de la monnaie unique européenne. Les usagers du métro et des bus de la région parisienne vont pouvoir payer leurs titres de transports en euros, par chèque ou par carte bancaire, à partir du 15 mars. La tarification de base restera libellée en francs. En revanche, les tarifs seront affichés dans tous les points de vente en euros et en francs.

La RATP se préoccupe déjà du passage définitif à l'euro en janvier 2002, et de la période transitoire précédant le retrait des francs. La tarification sera alors fixée en euros, à des tarifs permettant d'aboutir à des chiffres ronds, et de telle sorte que la RATP *« préserve ses recettes »*. Les agents de la RATP continueront à accepter les francs durant ces quelques semaines, mais ne rendront la monnaie qu'en euros. La RATP s'inquiète d'ailleurs du faible volume de billets et de pièces en euros qui sera alors en circulation, et qui pourrait conduire certaines caisses de la RATP à manquer de la monnaie européenne suffisante pour effectuer ces transactions.

DÉPÊCHE

■ **GARDANNE : dix-sept salariés d'Intramine**, sous-traitant des Houillères de Provence dont le siège est à Lunel (Hérault) et qui effectue depuis depuis plus de vingt ans des travaux miniers au puits de Gardanne (Bouches-du-Rhône), campent au fond de la mine, paralysant la production. Ils demandent des garanties quant au renouvellement de leur contrat, qui doit s'achever cet été. Leurs avocats ont demandé, lundi 22 février, au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, de nommer un médiateur.

Actionnaires de Paribas

Entrez
dans la 4ème banque mondiale.

8 actions Paribas
pour
5 actions Société Générale

Les actions Paribas apportées à l'échange bénéficieront du dividende Paribas versé au titre de l'exercice 1998.

Offre publique d'échange sur les actions Paribas
Du 12 février au 18 mars 1999 inclus
Paribas Actionnaires
0800 05 17 88

Pour toute information, adressez-vous à votre banque ou à votre intermédiaire financier

Une note d'information (visa COB 99-116) est disponible gratuitement sur simple demande auprès des intermédiaires financiers et aux sièges de Paribas, 3, rue d'Antin, 75002 Paris et de Société Générale, Tour Société Générale 17, cours Valmy, Paris-la Défense 7.

Société Générale et Paribas unissent leurs forces, leur culture, leur dynamisme et leur ambition.
SG Paribas : 1ère banque française, 1ère banque de la zone euro et 4ème banque mondiale par le total de ses fonds propres.
SG Paribas : 21 milliards d'euros de fonds propres, 15,8 milliards d'euros de revenus, 2,1 milliards d'euros de résultat net, 220 milliards d'euros d'actifs gérés, 1er portefeuille européen de participations industrielles.
SG Paribas : 80 000 collaborateurs au service de 10 millions de clients et une présence dans 80 pays.
SG Paribas dispose de tous les atouts et s'affirme dès aujourd'hui comme un leader.

SG PARIBAS

HORIZONS

ENQUÊTE

2. LA GALAXIE MURDOCH

Des jeux, une star et une Chinoise

La quête insatiable de l'audience a poussé Rupert Murdoch à investir dans les équipes de base-ball et de basket, lui qui n'aime guère le sport. En Chine, c'est Richard Nixon qui lui aurait ouvert les yeux sur le potentiel de téléspectateurs et d'acheteurs de journaux. A 67 ans, le magnat rêve toujours de fonder une dynastie. Mais avec qui ?



SIPA PRESS

Avec Wendy Deng. Il y a un an, lors d'un voyage en Chine, Rupert Murdoch est tombé amoureux de la Chinoise qui lui servait d'interprète.

Los Angeles

« *LE sport est le bélier de la télévision payante* » : ce credo de Rupert Murdoch pourrait figurer au fronton de Dodgers Stadium, vieux stade déglingué, comme on peut les voir dans les films noirs des années 50, situé à l'est, dans le quartier mexicain de Los Angeles. Les bouleversements apportés à cette équipe de base-ball prestigieuse par le magnat des médias illustrent la volonté de promouvoir le sport-spectacle qui est désormais au cœur de sa stratégie planétaire.

Les Dodgers sont nés à New York *à la fin du XIXe siècle*. Ils se sont installés à Los Angeles dans les années 50. Walter O'Malley, le propriétaire de l'époque, était un « puriste » qui avait interdit toute publicité sur les gradins ; les sponsors ne disposaient pas de loges ; les sièges inconfortables étaient en plastique. Le merchandising se *résumait* à des tristes casquettes aux couleurs du club, bleu et blanc. Le design des maillots n'avait pas changé depuis trente ans. La discipline était draconienne pour les joueurs qui devaient adopter un look de GI, rasé de près, cheveux en brosse. O'Malley refusait l'engagement de stars à des salaires mirobolants. Résultat de cette gestion paternaliste : les Dodgers vivotaient en milieu de classement et le club accusait un déficit annuel de 10 millions de dollars (*8,9 millions* d'euros).

En 1998, les Dodgers sont à vendre. Murdoch a les fonds pour régler 350 millions de dollars (312 millions d'euros), mais surtout les amitiés nécessaires. A Washington d'abord, où les parlementaires de la droite républicaine neutralisent toute velléité d'opposition des agences fédérales. En ajoutant un nouveau club à sa palette, News Corpora*tion risque*, en *effet*, de contrevenir à la législation antimonopole. La République dominicaine et le Venezuela, où les Dodgers ont installé deux centres d'entraînement, font également pression en faveur de Murdoch sur le Département d'Etat. A Sacramento, la capitale de la Californie, le gouverneur, Pete Wilson, que Murdoch a soutenu financièrement lors de ses campagnes électorales, lui apporte son appui. Le *Los Angeles Times* porte Murdoch aux nues : le cinquième groupe de communication au monde est l'un de ses principaux annonceurs, *via* la réseau Fox TV et le studio 20th Century Fox. Sa femme, Anna Murdoch, qui réside en permanence à Berverly Hills, fait du lobbying auprès de la haute société de L'*entertainment*.

Pourtant, malgré ce déploiement de forces, il reste un problème : Ted Turner, le fondateur de la chaine d'information CNN qui vient d'être rachetée par Time-Warner, est propriétaire des Broncos, une équipe de base-ball de premier rang qui est basée à Atlanta. A ce titre, l'ennemi juré de Murdoch siège au conseil d'administration de la National base-ball league où il dispose d'un droit de veto. Pour le dissuader, Rupert Murdoch rappelle à Time-Warner qu'ils ont des projets cinématographiques en commun. Elémentaire, mon cher Rupert, et une fois de plus, Ted-le-magnifique mord *la poussière*.

Le sport ne passionne guère Murdoch. En revanche, l'entrepreneur au flair infaillible pour sentir les désirs du public est conscient des potentiels de cette acquisition. La marque Dodgers est sous-exploitée sur le plan commercial. Les fans – en majorité des jeunes – intéressent les publicitaires. Discipline olympique depuis 1992, le base-ball n'est pas seulement un sport américain. Il est populaire en Amérique latine, en Asie et *même* en *Italie*, où News Corporation a des ambitions. Les Dodgers s'ajoutent à la vingtaine d'équipes de base-ball dont Murdoch dispose des droits télévisés pour les chaînes locales, mais Fox Television mise surtout sur la retransmission en exclusivité des championnats de football américain et de hockey sur glace.

Dans son bureau vétuste couvert des trophées d'antan et tapissé de photos un peu jaunies de légendes passées, *Derrick Hall, le* nouveau directeur de la publicité, explique comment Murdoch a changé les Dodgers. « *Nous avons révolutionné le base-ball en introduisant la touche hollywoodienne et en transformant ce sport en un divertissement. Le public s'amuse et il n'y a plus de déficit.* » Le rouleau compresseur News Corp a balayé la culture O'Malley. Le directeur général, un protégé de l'ancien patron, a été brutalement remplacé par un professionnel venu des Baltimore Orials. Les salaires ont été doublés pour faire venir des stars à l'intersaison. La publicité est apparue sur les balustrades. Le signe magique « *LA* », plus chic, plus sexy que les Dodgers, a été associé à l'ancien logo.

Désormais, on se rend au Dodgers Stadium comme au cinéma. Une vingtaine de caméras sur le terrain, des angles nouveaux, des présentateurs jeunes et agressifs, des shows avec stars d'Hollywood à la clef pour que ça aille vite et fort. Le remake de l'hymne aux Dodgers en un air euphorisant soulève les foules. Pour la pre*mière fois* depuis leur implantation en Californie, les Dodgers sont devenus l'équipe symbole des Angelinos. Ses couleurs sont désormais présentes dans les boutiques les plus chics de Rodeo Drive, l'artère des super-riches.

« Nous avons révolutionné le base-ball en introduisant la touche hollywoodienne et en transformant ce sport en un divertissement. *Le public s'amuse et il n'y a plus de déficit* »

De Dodgers Stadium, Sunset boulevard, The Strip, mène directement, *via* Chinatown et West *Hollywood* à *Fox Lot*, au croisement de Pico boulevard et de l'Avenue of the Stars, où se trouve la légendaire 20th Century Fox. A gauche, la fausse rue new-yorkaise où à été filmé NYPD Blues et les vieux bâtiments art déco de l'ère Zanuck, à droite les gratte-ciel en béton et acier de l'ère Murdoch. Rupert, qui a racheté ce studio de cinéma au bord de la faillite en 1985, y tenait tellement que, pour accélérer les procédures, le *natif de Melbourne a pris la ci*toyenneté américaine. Sa garde rapprochée, Peter Chernin, le créatif et Chase Carey, le technicien, co-présidents de News America, mais en fait numéros 2 et 3 de la News Corporation, sont basés dans ce haut lieu de l'*entertainment*. Citoyen du monde, Murdoch aime Hollywood qui fait mourir le passé pour des lendemains de science-fiction. Même si, sur le plan personnel, ce réactionnaire dans l'âme n'a que faire de la communauté du show business, trop marginale, trop à gauche, et préfère fréquenter les milliardaires d'Orange County à la richesse discrète.

L'« *executive control room* » : ce nom, digne de *La Guerre des étoiles*, du bureau de David Hill, fondateur de Fox Sports, souligne les ambitions planétaires du plus grand empire médiatique consacré au sport. « *Le marché du divertissement télévisuel sera de plus en plus fragmenté. Par rapport aux films, aux soaps, le sport est un colosse. C'est la dernière frontière de la réalité. Le résultat d'un match est totalement imprévisible.* » Avec son look de vieux surfeur, David Hill a gardé la touche australienne. Le succès de Fox Sports ? « *Le ballon* », dit-il en esquissant un dribble avec un ballon de basket-ball. « *Tant que vous frappez une balle, grande, petite, ou ovale avec les pieds ou avec les mains, c'est gagné. A la télé, le tennis est devenu ennuyeux, l'athlétisme, la gym et la natation ne font pas recette en dehors des Jeux olympiques. La formule 1 et la boxe ont des publics trop spécialisés.* » C'est pourquoi Murdoch investit dans les clubs – 20 % des New York Knicks (basket-ball), 20 % des New York Rangers (hockey sur glace), 100 % des Los Angeles Dodgers – et les grandes enceintes sportives – 20 % du Madison Square Garden, la Mecque new-yorkaise du sport. En Angleterre, le tycoon s'est porté acquéreur de Manchester United et en Australie, il dispose de 50 % des droits de retransmissions télévisées de la National rugby league.

La terre ronde comme un ballon ? Vieux compagnon de route de Sa Sérénissime, David Hill sait de quoi il parle. En 1992, alors chef du sport chez BSkyB, la chaîne *satellite britannique lancée* par Murdoch, il avait négocié l'acquisition des droits de retransmission télévisée des matches de la Premier League. Ce coup de génie va permettre à Sky, qui jusque-là survivait de vieux films, de comédies à la guimauve et de jeux proposant la « fortune » de décoller dans l'audimat. Aujourd'hui, l'une des grandes forces de News Corporation est de faire jouer les synergies entre sport, télévision, *presse écrite et édition*. Le *TV Guide* monte en exergue les programmes de Fox Net, le nouveau réseau câblé sportif qui couvre les marchés locaux et diffuse auprès de soixante millions de foyers. HarperCollins publie de bons et beaux livres sur les vedettes d'antan des clubs News *Corp. La grande innovation de* Sky, l'affichage en permanence sur le petit écran du score et du temps qui reste à jouer dans un match de foot, a été appliquée par Fox à d'autres sports aux Etats-Unis et en Australie. Le *New York Post* couvre avec un intérêt digne de suspicion les exploits des équipes-*maison. Ses journalistes ont le* monopole des confidences à l'issue des séances d'entraînement, des réactions à chaud après le match. Murdoch applique la même recette que Canal Plus avec le PSG et Berlusconi avec le Milan AC, mais à l'échelle planétaire.

Quand on évoque la couverture des chaînes généralistes, aux Etats-Unis comme en Europe, David Hill ne s'encombre pas de circonvolutions pour défendre Citizen Rupert : « *Ennuyeuse, fainéante, morte. C'est la télé de papa !* »

Mais le danger d'un monopole sur les retransmissions sportives ? « *Il n'y a pas de complot machiavélique visant à dominer le monde. Nous respectons le consommateur. Nos programmes sont faits sur mesure pour répondre à la volonté du public au lieu de le prendre de haut. Les chaînes publiques en Europe ont une conception paternaliste et aristocrate de la télé qui méprise les téléspectateurs. Les vrais démocrates, c'est nous.* »

Si c'est vous qui le dites, Mister Hill.

e Chinoise



Hongkong

STAR Television est une vieille histoire malheureuse. Tout ça, c'est oublié aujourd'hui » : Rebecca Leung, public relations du Pacific Century Group, a gardé de son éducation anglaise l'art de la litote grâce auquel on peut dire les pires choses. Son boss, Richard Li est l'un des rares entrepreneurs au monde qui puisse se targuer d'avoir grugé Rupert Murdoch, et ce à vingt-six ans ! En 1993, ce Chinois qui a fait ses études aux Etats-Unis, a réussi à vendre à News Corporation pour une somme rondelette Star Television, un réseau pan-asiatique de chaînes de télévision au bord de la banqueroute. Les témoignages et confidences abondent pour affirmer que Murdoch, dont la prudence et la méfiance sont légendaires, a signé les yeux fermés sans réclamer d'inventaire, ni d'audit des comptes.

Certes, Richard Li était avant tout, aux yeux de Murdoch, le deuxième fils de Li Ka-Shing, l'un des deux hommes les plus riches de Hongkong. Aujourd'hui, malgré des investissements colossaux de près de 1 milliard de dollars (près de 900 millions d'euros), la chaîne accuse un lourd déficit. En dépit de cette hémorragie qui oblige News Corporation à siphonner les bénéfices réalisés ailleurs dans le monde, Star TV reste la prunelle des yeux du redoutable Keith Rupert Murdoch : elle lui permet d'arroser d'images le marché chinois à travers Phoenix Channel, la chaîne en mandarin lancée en 1996 avec un associé chinois.

La clinquante tour de verre et d'acier de Star TV, à l'extrémité de la péninsule de Kowloon Bay, fait riche, signature à première vue d'une « success story » comme le magnat des médias en a le secret. L'explosion d'images provenant du mur de téléviseurs installé dans le salon d'attente de la direction donne une idée de la diversité des programmes de cette chaîne couvrant six fuseaux horaires et touchant soixante-douze millions de foyers potentiels : un match de badminton en Malaisie, une fiction télévisée indienne, un clip philippin, un quizz au Japon, un dessin animé indonésien, etc., mais pas de bulletins d'informations. *« Faire des affaires en Chine relève à la fois de la politique et de l'économie. Rupert s'occupe personnellement des relations avec les autorités. Les téléspectateurs chinois profiteront d'une plus grande gamme de programmes. Avec les Chinois, il faut savoir être patient, ne pas être arrogant et se croire tout permis comme certains Occidentaux. »*

Le discours de Bruce Churchill, directeur général adjoint de Star TV, est rodé. C'est lui qui a négocié les détails de la création de Phoenix, cette *joint venture* dans laquelle News Corporation, comme à son habitude, contrôle la direction opérationnelle. L'associé chinois à parité, Liu Chang-Lee, chef de file de la société Today's Asia, doit se contenter du poste honorifique de président. Beaucoup soupçonnent ce transfuge du continent, ancien garde rouge pendant la révolution culturelle, d'être le sous-marin de l'armée populaire de libération chinoise. *« Franchement, je n'en sais rien et si c'était le cas, cela me serait égal. J'apprécie chez Rupert qu'il ne se contente pas des règles existantes et qu'il bouscule le statu quo »*, réplique sans état d'âme Bruce Churchill. De sa fenêtre, il suit des yeux une jonque grise, toutes voiles déployées, qui traverse la plus belle baie au monde.

Selon la légende, c'est à Richard Nixon que Rupert Murdoch doit son implantation en Chine. L'ex-président américain, devenu l'un des confidents de Rupert, lui aurait parlé longuement de ses rencontres avec les dirigeants chinois. Toujours selon la légende, le magnat émerveillé aurait bredouillé : *« Il faut que j'y aille. »* L'anecdote est plausible car, au printemps 1984, en compagnie de son épouse Anna et de ses trois enfants, Rupert Murdoch passe ses vacances en Chine. Il est alors reçu par un sous-ministre aux communications. Coup de foudre. En 1986, le *South China Morning Post* est à vendre. « KRM » rachète ce vénérable quotidien de l'establishment proche de l'administration coloniale, qu'en bon professionnel des journaux il dépoussière et modernise. Mais, en 1991, pris à la gorge par ses banquiers, le papivore doit le céder à un homme d'affaires sino-malaisien proche de Pékin. Deux ans plus tard, Richard Li entre alors en scène et lui vend Star TV. L'expansion de News Corporation s'arrête quelques mois après à la suite d'une énorme gaffe : Murdoch déclare dans un de ses rares moments d'euphorie démocratique que *« les progrès technologiques des télécommunications s'avèrent des menaces certaines à l'égard des régimes totalitaires »*. Pékin lui fait payer cher ce propos.

Ainsi, en 1994, les Chinois font savoir au gouverneur de Hongkong, Chris Patten, qu'ils s'opposent à l'entrée de Murdoch dans TVB, la principale chaîne hertzienne de la colonie britannique. Nous sommes à trois ans de la rétrocession de la colonie et Londres veut maintenir ses bonnes relations avec Pékin. Sur les ordres du Foreign Office, Patten obtempère à cet oukaze. Murdoch est d'autant plus furieux que, lors des élections générales britanniques de 1992, son *Sun* avait joué un rôle déterminant dans la victoire surprise du Parti conservateur de John Major, dont Patten était alors le président. Mais lorsque la BBC diffuse un documentaire sur le goût de Mao Zedong pour les petites filles, Murdoch retire immédiatement le World Service Television de son bouquet Star. La reconquête de Pékin est en marche : sortie de la biographie de Deng Xiaoping par l'une de ses filles, refus d'HarperCollins de publier les mémoires de Patten et censure par le *Times* des informations pouvant déplaire à Pékin, à commencer par la politique de démocratisation suivie par le gouverneur à Hongkong.

Lors des cérémonies de rétrocession de Hongkong à la Chine, en 1997, Murdoch fait la connaissance de Tung Chee Hwa, le nouveau chef de l'exécutif nommé par Pékin. Les deux hommes se comprennent quand Murdoch lui confie à propos de celui qui ne lui a pas retourné l'ascenseur : *« Je déteste Patten. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a fait à Hongkong. »* Quelques mois plus tard, Murdoch est nommé par « l'homme de Pékin » à son nouveau Conseil international qui comprend des personnalités de renommée mondiale de la vie des affaires. Comment expliquer alors la récente attaque de Tung contre *« les médias qui sacrifient leurs responsabilités civiques au profit de la course au tirage et aux ventes »* ? Avec ses journaux populaires à scandale en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le PDG de NewsCorp n'est-il pas directement visé par cette violente dénonciation des chasseurs de scoops ?

« Ne voyez pas là un signe de désaccord entre Murdoch et Tung, qui s'apprécient », dit Tsang Tak Sing, membre du cabinet du chef de Hongkong. Pourquoi avoir nommé le tycoon à cette position de prestige ? *« Hongkong est un carrefour financier international qu'il faut défendre. Monsieur Murdoch a la dimension, les compétences et les qualités pour cela. »* Le *« Monsieur Murdoch »* ne trompe pas : le Machiavel des médias occidentaux est de nouveau en cour à Pékin. Pour appuyer ce retour en force, le fondateur de News Corporation a désigné Gareth Chang à la présidence de Star TV. Un choix qui a surpris quand on connaît les échecs répétés de cet ancien représentant en Chine de McDonnell-Douglas et de Hughes Electronics. Mais ce serait faire abstraction de l'impressionnant carnet d'adresses de ce ressortissant américain né en Chine et qui connaît toute l'équipe dirigeante actuelle, à commencer par le président Jiang Zemin et le premier ministre Zhu Rongji dont il est, dit-on, le conseiller et parfois le confident.

« Personne ne sait vraiment ce qui se passe là-bas. Chacun a sa propre grille d'explication. Il faut frapper à toutes les portes. Cela peut prendre dix ans » : la remarque de Murdoch est à prendre au pied de la lettre car il n'est pas le seul à s'intéresser au potentiel de l'Empire du Milieu. *« Si j'étais un dirigeant chinois, je trouverais plus facile de contrôler une compagnie comme la nôtre qu'une multinationale américaine style News Corporation. Nous sommes chinois et nous n'allons offenser personne »*, souligne-t-on chez TVB, qui est déjà présente dans le delta de la rivière des Perles, dans la province limitrophe du Guandong. Il doit également tenir compte du poids des médias locaux, à Canton et Shanghaï notamment. Le sport, ce moteur de la télé payante, reste sous-développé en Chine, à l'exception de certaines disciplines olympiques qui n'intéressent pas les publicitaires. Au Foreign Correspondent Club, le rédacteur en chef d'un grand journal asiatique qui vit depuis vingt ans à Hongkong met le doigt sur le grand défaut de la cuirasse Murdoch : *« Les Chinois ont peut-être pardonné le discours offensant de 1993, mais ils ne l'oublieront jamais. »*

« Chaque fois que j'avais besoin d'un document, je passais par Wendy Deng. Elle était très efficace » : on ne tirera rien de plus de l'analyste média de Citybank Tower sur Miss Deng, l'actuelle petite amie de Rupert Murdoch qu'il s'apprêterait à épouser dès la conclusion de son divorce. D'après la rumeur, c'est lors d'un voyage en Chine, il y a un an, que Rupert est tombé amoureux de ce manager de Star TV qui lui servait d'interprète. La seule mention de son nom semble rendre l'appétit à Robert Chua, notre hôte au China Club, un club pour entrepreneurs chinois. Jusque-là, cet ennemi de Murdoch avait ignoré le somptueux assortiment de plats pour ne cesser d'invectiver celui qu'il rend responsable des déboires de sa chaîne CETV. Engouffrant avec délice un morceau de poulet au citron, il laisse tomber en jubilant : *« On dit ici à propos des Européens qui tombent amoureux des Chinoises : dès que vous avez franchi le rideau de bambou, il n'y a plus de retour. »*

REUTER



PPCM PPCM

« KRM » entouré de ses fils Lachlan (en haut à gauche), héritier virtuel de l'empire Murdoch, et James, responsable de l'activité multimédia.

A quarante ans, Prudence (en bas à gauche), née d'un premier mariage avec Patricia Booker, est la seule des enfants à ne pas être liée à la gestion de News Corp. Elle a épousé un des directeurs de News International, la branche anglaise du groupe.

Elizabeth (au centre) est directrice des programmes de BSkyB. Ambitieuse, c'est la préférée de son père.

A Hongkong, à Sydney, on ne parle plus que de la belle Chinoise qui a métamorphosé le Tycoon. Il veut l'épouser et avoir des enfants. « Mes gosses ne sont pas encore prêts pour me succéder »

Sydney

LE bristol jaune précisait « tenue de sport ». Pourtant, les quelque quatre-vingts membres de l'association des jeunes sponsors du Museum of Contemporary Arts qui se pressent ce jour-là dans le long mais étroit jardin du « 42 Boomerang Avenue » sont tous impeccablement vêtus. L'hôte détonne, simplement habillé d'une veste sport, d'un pantalon gris et d'une chemise à manches courtes. Le jeune homme athlétique aux traits fins glisse de groupe en groupe, un verre de champagne australien à la main. Il se présente courtoisement, devise de la collecte de fonds destinée à la construction d'une nouvelle aile du musée de Circular Quay ou de la prochaine exposition consacrée à l'art aborigène. Le maître de céans boit peu et s'exprime avec un fort accent américain qu'il s'efforce de dissimuler. Quelques gouttes de pluie et Lachlan Murdoch invite ceux qui le souhaitent à s'abriter à l'intérieur de cette vieille maison cossue qu'il partage avec son papa. Personne ne bouge, comme intimidé par la perspective d'avoir à fouler le seuil de la résidence australienne de Rupert Murdoch. Dans la mythologie moderne de l'argent, seuls les empires de presse impressionnent encore.

« Cette famille, c'est notre dynastie à nous », lâche en riant une intime du premier cercle du fils Murdoch, vingt-sept ans, président de News Limited, la filiale australienne de News Corporation, et dauphin désigné de Rupert. Elle n'en dira pas plus. Mais un chroniqueur mondain confirmera par la suite que, comme à la cour d'Angleterre, *« ceux qui savent sur les Murdoch ne parlent pas, ceux qui parlent ne savent pas »*.

A première vue, pourtant, les Murdoch n'ont rien de royal. Défier les conventions, bafouer les règles de l'establishment, utiliser tous les moyens à la limite de la légalité pour l'emporter à la force du caractère : de Rupert à Lachlan, il y a continuité en la matière. Le premier, via ses « canards » en Angleterre, a joué un rôle prépondérant dans les révélations sur les frasques de la famille royale qui ont discrédité l'institution dynastique. Le second, partisan du mouvement républicain australien, votera « oui » lors du référendum cette année sur l'abolition du lien entre l'ancienne colonie et la Couronne. Pour appuyer sa « marginalité » par rapport à la haute société, « Monsieur fils » s'est même fait faire deux tatouages, un iguane et un dessin maori, et il ne daigne pas parfois porter une boucle d'oreille. Ce mondain amateur des endroits à la mode s'est récemment fiancé avec le mannequin le plus célèbre des antipodes, Sarah O'Hara. Rupert n'a rien trouvé à redire à ce que sa future belle-fille, poupée blonde à la voix posée, pose en petite tenue pour la marque de soutiens-gorge Wonderbra.

« Pop », comme l'appellent ses enfants, est différent de ce snob de Kerry Packer, l'autre grand magnat australien des médias, qui a interdit à son fils et héritier Jamie d'épouser le mannequin Kate Fisher parce que cette union était mal vue dans son cercle de polo. Mimétisme de style : Lachlan, « Lassie » pour ses proches, a calqué son pas, son ton, sa réflexion sur celles de son père. *« Lachlan s'inscrit dans une longue tradition populiste australienne de rébellion contre l'autorité et de manque de respect pour les classes supérieures. C'est sans doute lié à un pays d'immigration au paysage dur, à la nature hostile »*, affirme l'universitaire Paul Chadwick, qui dirigeait jusqu'à il y a peu le centre d'études Communications Law Center.

L'*Australian*, seul quotidien à diffusion nationale de ce pays immense, le *Daily Telegraph*, riche en scandales, des journaux régionaux en situation de monopole dans le Queensland, en Tasmanie et en Australie du Sud, la chaîne de satellite Foxtel, les studios de cinéma Fox, des intérêts en Papouasie - Nouvelle-Guinée, des droits de retransmission télévisés du rugby à XV et du cricket... Lachlan, désigné comme dauphin officiel en 1997, contrôle une mini News Corporation à l'échelle d'un continent, l'Australasie. L'assemblée générale de News Corporation, la société mère, se tient toujours à Adelaïde, berceau de l'empire. Les comptes de cette multinationale tirant plus des trois quarts de ses revenus des Etats-Unis continuent à être exprimés en dollars australiens comme américains. Mais, selon les mauvaises langues, « Rupe » met rarement les pieds dans cette « sous-préfecture » qui ne produit que 5 % des profits de son conglomérat. Preuve du peu d'importance accordé par le président-fondateur de News Corp à sa filiale du bout du monde, la supervision de Star TV, tremplin vers le marché chinois, a été retirée à Lachlan au profit de Los Angeles. De plus, les meilleurs éléments de News Ltd sont systématiquement débauchés par la compagnie-mère pour grossir le bataillon d'Australiens aux postes de commande opérationnels de par le monde.

News Ltd. est géré depuis le quatrième étage d'une vieille bâtisse de Holt Street, dans le quartier bohème de Surry Hills. Murs sombres, fauteuils en skaï, mobilier austère... Le siège est banal. Les deux seules touches de Lachlan depuis son arrivée en 1996 sont la machine à cappuccino et le gymnase, où ce passionné d'escalade s'entraîne tous les jours. Son bureau minuscule est simplement meublé et sa table de travail comprend pour tout objet personnel une photo de ses deux petites nièces, ainsi qu'un cliché d'Edward Curtis représentant des Indiens d'Amérique au début du siècle. Lachlan n'a ni garde du corps ni chauffeur.

Mais en Australie, le « p'tit gars » aux goûts simples entend faire ses dents. Il n'a pas attendu beaucoup de temps avant d'asseoir son pouvoir en changeant totalement l'équipe de direction.

« Je ne suis pas parano de nature, mais il y a de quoi le devenir, avec ces vautours au-dessus de nos têtes » : Mark Scott, news editor du *Sydney Morning Herald*, le principal quotidien du groupe Fairfax, tremble à l'idée de perdre un jour son indépendance face à l'offensive lancée par News Limited. L'*Australian*, qui a baissé son prix, s'est attaqué avec succès à l'autre forteresse de Fairfax, le *Melbourne Age*. Transposant la recette du *Times* de Londres, Murdoch Junior a transformé ce quotidien sérieux et bien informé en un tabloïd haut de gamme agressif et spectaculaire, désormais célèbre pour ses interviews de stars, sa couverture des faits de société et ses pages sportives rondement menées. Avec son siège opulent du centre-ville, ses magazines respectés, ses éditoriaux bien pensants et sa longue histoire, Fairfax symbolise aux yeux des Murdoch une « gauche caviar » honnie.

Fairfax a vu se dévoiler un axe apparu cet été en pleine lumière entre Lachlan Murdoch et l'autre dynastie, les Packer. Jamie Packer, trente-deux ans, possède Channel Nine, première chaîne hertzienne disposant de la quasi-exclusivité des grands événements sportifs, 50 % des magazines australiens, et surtout une participation de 15 % de Fairfax. Depuis la signature d'un cessez-le-feu, l'alliance entre les deux jeunes tycoons fait peur.

Rebelle peut-être, mais tendance conservatrice, Lachlan. S'il fait preuve d'une grande ouverture d'esprit en matière de problèmes de société et tolère les syndicats, le rejeton de Rupert reste un ultralibéral en matière économique. A l'instar de Rupert, le chef de News Ltd. possède aussi son « cabinet fantôme » d'anciennes personnalités du monde politique ou de la haute administration de Canberra. *« Les politiciens de droite comme de gauche sont conscients de la capacité de News Limited de détruire leur carrière ou celle de leurs opposants. Pas étonnant que les commissions royales sur le contrôle des médias soient si rares dans ce pays »*, déclare une journaliste de Canberra. Rupert, un peu hâtivement classé à gauche dans sa jeunesse, n'a eu de cesse de changer de bord politique selon ses intérêts commerciaux. Dans les années 70 et 80, il a soutenu les travaillistes Hawke et Keating, le style d'hommes politiques de gauche « réalistes » appréciés par les gens de droite. News Ltd. appuie actuellement la coalition nationale-libérale au pouvoir. Mais Lachlan n'a pas eu de mots assez durs pour stigmatiser la tiédeur du premier ministre, John Howard, face à la montée du parti d'extrême droite One Nation. L'hostilité du *Courier Mail*, porte-drapeau de News Ltd. dans le Queensland, envers Pauline Hanson a d'ailleurs joué un rôle déterminant dans la cuisante défaite électorale, en 1998, de la Le Pen australienne.

Sorti de Princeton, Lachlan aime donner de lui l'image du défenseur du modèle multiculturel australien, héraut d'une société égalitaire et hédoniste. Mais quand les intérêts du business sont menacés, il n'hésite pas à baillonner ses journaux. Ainsi, sur ses ordres, l'*Australian* n'a jamais mentionné la séparation de son associé Jamie Packer de sa fiancée Kate, la révolte des riverains de Moore Park contre le projet de création de Fox Studios Australia copié sur le site d'Universal à Los Angeles ou la visite de l'ex-gouverneur de Hongkong, Chris Patten, venu présenter ses mémoires à Sydney : *« Ça n'avait aucun intérêt »*, dit Campbell-Reid, le rédacteur en chef adjoint.

Au siège de News Ltd., le porte-parole évite soigneusement le sujet de la retraite de Rupert en haussant les épaules : *« Il ne donne aucun signe de fatigue, je peux vous l'assurer. »* Dans cette compagnie familiale où le patron a casé ses trois enfants dont Elizabeth, trente ans, directrice des programmes de Sky Television, à Londres, et James, vingt-quatre ans, responsable du multimédia à New York, Lachlan est-il en position pour s'emparer du sceptre qui lui a été promis ? Le 9 février, ce dernier a été nommé vice-président exécutif du groupe News Corp Ltd., en charge du secteur imprimerie pour les Etats-Unis, tout en restant PDG de la filiale australienne News Ltd. Mais le tsarévitch a encore tout à prouver, dit-on même en interne.

De toute façon, nul n'ignore que Keith Rupert Murdoch préfère les femmes. Sa fille Elizabeth par exemple, blonde, sportive, moderne. Mais il existe depuis peu un outsider : Wendy Deng. A New York, à Londres, à Hongkong et à Sydney, tout le monde ne parle plus que de la belle Chinoise qui a métamorphosé le tycoon. Il veut l'épouser et avoir des enfants. *« Mes gosses ne sont pas encore prêts pour me succéder »*, a déclaré Rupert à noël, au grand dam de Lachlan, dont un des journaux a perfidement décrit le démon de midi de son père. Rupert veut fonder une dynastie. Mais avec qui ?

Marc Roche

هكذا من الاصل

Les mensonges grossiers de M. Papon

par François Maspero

DANS les comptes rendus du récent procès en diffamation intenté par Maurice Papon à Jean-Luc Einaudi, j'ai relevé plusieurs déclarations du plaignant qui m'apparaissent comme autant de mensonges grossiers, à la lumière de mon expérience.

En 1961, j'étais libraire-éditeur, au 40, *rue Saint-Séverin, Paris V^e^*. Dans les jours qui ont précédé le 17 octobre 1961, j'ai été informé par un auteur de mes éditions, Georges-Mathieu Mattei, que la Fédération de France du FLN préparait une manifestation pacifique dans les rues de Paris : la population algérienne montrerait son refus du couvre-feu qui lui était imposé. Il m'a demandé de me déplacer, le moment venu, en moto pour me livrer à une estimation de l'importance de la manifestation sur différents points de rassemblement.

Vers 18 heures, le 17 octobre, je me suis donc trouvé successivement place de l'Etoile, place de l'Opéra, sur le boulevard Bonne-Nouvelle et sur le boulevard Saint-Michel.

Place de l'Etoile, à cette heure de grande affluence, la sortie du métro était encadrée par d'importantes forces de l'ordre casquées et munies de ce que l'on appelait alors des « bidules » : de lourds bâtons de la taille d'une canne. Dès l'escalier, les nombreux Algériens qui sortaient *étaient systématiquement séparés* des autres personnes, roués de coups et entassés dans les cars proches. Le seul critère de discrimination était l'aspect physique.

Mêmes scènes aux autres lieux. *A aucun moment je* n'ai vu de gestes agressifs de la part des Algériens, qui pris dans une souricière et matraqués dès leur sortie du métro, n'avaient pas eu le temps de manifester. Ils ne portaient rien. Tout concordait avec le terme de *« manifestation pacifique »* qui m'avait été indiqué.

Revenant à ma librairie, j'ai trouvé le quartier en état de siège. Je suis ressorti sur le boulevard Saint-Michel en compagnie de mon ami Jean-Philippe Bernigaud, qui venait de terminer son service en Algérie avec le grade de lieutenant et la croix de la valeur militaire. Nous avons vu se former, sur le trottoir, un cortège d'une centaine de personnes. Nous en avons reconnu plusieurs, l'îlot Saint-Séverin ayant à l'époque un certain nombre d'habitants algériens. Se trouvait là, par exemple, le personnel du restaurant Al Djezaïr de la rue de la Huchette.

Nous nous sommes mêlés à ce cortège. Il n'a pas parcouru 100 mètres. Il y a eu quelques cris accompagnés par des claquements de mains nues. Là encore, le moi « pacifique » s'impose. Les forces de l'ordre sont intervenues. Les coups de bidules étaient portés à la tête, puis la victime à terre, entourée de plusieurs hommes, continuait d'être *frappée. Les hommes qui frappaient* n'étaient pas seulement munis des bidules de dotation, mais d'armes hétéroclites, matraques en caoutchouc ou cravaches. Il n'y a pas eu de résistance. Le plus impressionnant était le bruit sourd des coups sur les crânes. Cela figure dans la lettre que moi-même et d'autres témoins avons adressée la nuit même au *Monde*, qui en a publié un bref extrait le lendemain.

A ce moment-là, nous étions pratiquement les seuls, Jean-Philippe Bernigaud et moi, à être restés debout. Mon ami a crié très fort : *« Assassins ! »* Il a été entouré et bousculé. Mais un gradé est intervenu immédiatement. J'ai entendu : *« Pas les Blancs ! »*, mon ami a entendu : *« Pas ceux-là ! »*, mais tous deux avons entendu clairement : *« Ce sont les ordres. »* Et il n'a pas reçu de coups, seulement des injures telles que *« Pédé ! »*.

Il est faux de prétendre que des ordres n'ont pas été donnés au sommet pour opérer une ratonnade. Cela dit, attribuer la responsabilité des crimes commis le 17 octobre 1961 au seul préfet de police serait simpliste

Peu après, avec plusieurs autres personnes de type « européen » comme nous, nous avons pu porter une dizaine de blessés dans la pharmacie Glomaud, où ils ont été étendus par terre. Il y avait beaucoup de sang. Des victimes étaient inanimées. Ayant tenté de se protéger la tête de leurs mains nues, beaucoup avaient, entre autres, les mains brisées. Je ne sais combien de temps nous avons dû attendre là. Les forces de l'ordre bloquaient l'accès des ambulances. Nous avons pu, bien plus tard, trouver des voitures et des conducteurs pour acheminer les blessés.

Dans plusieurs des lieux où je me suis trouvé, j'ai vu la haute silhouette d'Elie Kagan en train de photographier au flash. Dans les jours qui ont suivi, nous avons réuni des dizaines de témoignages pour constituer un dossier, rédigé par Paulette Péju, sous le titre *Ratonnades à Paris*, avec six photos d'Elie Kagan. Les feuilles du livre ont été saisies chez le brocheur. Il n'a donc pu être effectué de dépôt légal dans les formes et il n'y a eu aucune poursuite : officiellement, c'était *comme si ce livre, pourtant publié* selon les dispositions de la loi sur la presse et l'édition, n'avait jamais existé. Le même procédé avait déjà été utilisé pour un dossier du même auteur, *Les Harkis à Paris*, qui n'a été, lui non plus, suivi d'aucune poursuite. J'ai voulu réagir en écrivant, dans la revue *Partisans* de décembre 1961, un éditorial qui prenait violemment à partie le préfet de police de Paris et ses services. Là encore, la saisie à l'imprimerie a été efficace et il n'y a eu aucune plainte de la part de personnes et d'institutions qui auraient pu à juste titre s'estimer diffamées.

De cette journée, j'ai tiré les leçons suivantes :

– Les Algériens sont venus les mains nues, pour une manifestation pacifique. Certains, accompagnés de leurs enfants.

– Les forces de l'ordre ont été trompées, convaincues qu'elles allaient se trouver devant des manifestants violents et armés. Le secret de la préparation a été observé des deux côtés : pratiquement, aucun journaliste n'était présent (une exception : Jacques Derogy, qui avait été prévenu par le FLN parce qu'il avait sa confiance). La presse n'avait pas été avertie, ni par le FLN ni par les autorités : en témoignent les appels de journalistes que j'ai reçus à la suite de la mention de notre témoignage dans *Le Monde* : ils voulaient *« comprendre »*. Côté FLN, cette clandestinité est logique. Mais côté préfecture, dûment informée par ses services (l'énorme déploiement policier en est la preuve), ce souci de clandestinité, ce *black-out*, ne s'expliquent que par une volonté délibérée de désinformation.

– Les consignes de répression, telles que je les ai vu et entendu appliquer, étaient fondées sur la discrimination raciale.

– J'ajoute qu'il apparaît aujourd'hui que la direction de la Fédération de France du FLN a manipulé une population pacifique, alors qu'elle pouvait pour*tant mesurer les risques tragiques*, compte tenu de la tension qui régnait alors (du fait des attentats terroristes contre des policiers). Et cela dans un but politique qui était, autant que d'impressionner le gouvernement français, d'affirmer son poids vis-à-vis du gouvernement provisoire algérien de Tunis.

J'accuse donc Maurice Papon des mensonges suivants :

– Il est faux que, comme il l'a prétendu, les manifestants se soient laissé conduire dans les cars sans être violentés et même avec soulagement (!).

– Il est faux que, comme il a osé le prétendre, les photos d'Elie Kagan aient pu être un *« montage »*. Je l'ai vu opérer, j'ai vu les planches-contacts dans les jours qui ont suivi, et celles-ci, comme les négatifs, existent.

– Il est faux de prétendre que des ordres n'ont pas *été donnés* au sommet pour opérer une ratonnade, c'est-à-dire une chasse au faciès.

– Il est faux de prétendre que les témoins auraient pu et dû se *manifester alors. J'ai témoigné* le jour même par notre lettre au *Monde*, et mes autres tentatives de témoigner par écrit, comme celles du Comité vérité-liberté ou du cinéaste Maurice Panigel par le film, ont été tout simplement supprimées par les services de police.

Cela dit, attribuer la responsabilité des crimes commis ce jour-là au seul Maurice Papon serait simpliste. Quels que soient les pouvoirs d'un préfet de police, les conditions de leur préparation relèvent d'un niveau supérieur. Rappelons que le premier ministre, Michel Debré, avait, entre autres, affirmé que la capitale du FLN était Paris et qu'une seule chose comptait, *« gagner la guerre révolutionnaire »*. Et ce n'est pas sur ordre du préfet de police que tous les témoignages ont été occultés systématiquement par des saisies, mais sur décision du ministre de l'intérieur, Roger Frey. Une fois encore, Maurice Papon a été un rouage.

François Maspero *est écrivain et traducteur.*

Le corps des immigrés

par Didier Fassin

LES chiffres que viennent de rendre publics l'Office de protection des réfugiés et des apatrides ainsi que le ministère de l'intérieur et qui concernent, pour le *premier*, les demandes et les obtentions du statut de réfugié, et, pour le second, les régularisations de déboutés pourtant menacés de *« risques vitaux »* dans leur pays, confirment *une évolution* historique : le recul du droit d'asile. Au cours des dix dernières années, le nombre de dossiers déposés a diminué de trois fois et la proportion d'accords octroyés s'est réduite de moitié, ces facteurs étant multiplicatifs lorsqu'on examine le nombre de personnes ayant effectivement obtenu le statut de réfugié.

Deux phénomènes se conjuguent. D'une part, l'administration délivre de moins en moins ce statut : aujourd'hui, un accord pour six demandes, avec une forte sélection en fonction de l'origine. Et, d'autre part, les étrangers sont aussi de moins en moins nombreux à engager cette procédure : environ vingt mille par an, ce *qui traduit à la* fois les attitudes plus restrictives des consulats, les contrôles plus sévères aux frontières et l'intériorisation par certains candidats à l'asile du rapport toujours plus défavo*rable entre la probabilité d'obtenir* le précieux statut et le risque d'être identifié une fois débouté.

En comptant les étrangers qui ont eu un accord au cours des neuf premiers mois de 1998 et les régula*risés qui ont bénéficié de la* circulaire de juin 1997, environ quatre mille personnes ont été reconnues au titre du droit d'asile. Nombre dérisoire en regard des situations correspondant, dans le monde, aux critères de la Convention de Genève.

Un autre phénomène, qui s'est développé à peu près simultanément, a moins retenu l'attention : l'augmentation rapide des demandes d'autorisation provisoire de séjour pour *« raison humanitaire »*. Cette procédure suppose deux conditions : l'existence d'une maladie grave et l'impossibilité de la soigner dans le pays d'origine. Critères laissés à l'appréciation des médecins-inspecteurs de la direction des affaires sanitaires et sociales qui, sur la base d'expertises fournies par les praticiens qui suivent ces malades, statuent sur le bien-fondé de la sollicitation. Mais, en dernier ressort, ce sont les services préfectoraux qui décident, au vu de ces éléments, d'accorder ou non l'autorisation. Discrétionnaire, cette décision l'est d'autant plus qu'aucun retour d'information n'est prévu et qu'aucune évaluation statistique n'est diffusée.

Malgré l'absence de publicité faite sur les modalités précises de la régularisation, il semble toutefois qu'au cours de la période récente des consignes aient été données, *dans les préfectures, pour que les* avis médicaux soient assez largement suivis. Cette appréciation doit certainement être modulée en fonction des départements et, surtout, se trouve contredite pratiquement chaque fois qu'existe une interdiction de territoire qui correspond souvent à un simple refus d'embarquer, notamment de demandeurs d'asile déboutés. Si certaines situations dramatiques sont ainsi soustraites à la raison humanitaire, il n'en reste pas moins que la condition de malade apparaît souvent comme la dernière chance, y compris pour des personnes qui pourraient justifier d'une régularisation sur la base d'autres critères.

Mettre en regard ces deux séries parallèles – le recul du droit d'asile et la montée de la raison humanitaire – se justifie d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence de tendances statistiques, mais que le *phénomène s'inscrit* dans les biographies mêmes des étrangers. Nombre de déboutés s'entendent suggérer par les associations ou par les avocats qui les soutiennent, voire par des agents préfectoraux bien intentionnés, cet ultime recours : ne souffrez-vous pas d'une maladie que vous pourriez *« faire valoir »* ?

Nourrissant cet « espoir », ces étrangers reçoivent alors souvent *de leur médecin ou du fonction*naire chargé de réaliser l'expertise, dont on imagine sans peine l'inconfortable position, la réponse que leur pathologie n'est *« pas suffisamment grave »* ou *« pas assez incurable »* dans leur pays pour justifier un avis favorable. Dans d'autres cas, ce sera effectivement « grâce » au danger que la maladie fait peser sur leur vie qu'ils obtiendront enfin ce qu'il n'avaient pu obtenir au titre des risques de mort qu'ils encouraient.

Qui, cependant, pourrait croire qu'il s'agit bien de la même chose et que l'autorisation provisoire de séjour pour soins « vaut » l'obtention du statut de réfugié ? Non seulement la précarité de la première est plus grande puisque, soumise à réévaluation annuelle, l'autorisation peut être retirée en cas d'amélioration de l'état de santé, mais la reconnaissance d'une personne comme malade n'a évidemment pas la même signification sociale que sa reconnaissance comme réfugié.

Qu'il soit plus facile aux étrangers d'être reconnus en montrant leur corps éprouvé par la pathologie qu'en mettant en avant leur corps menacé par la violence politique ne devrait pas nous laisser indifférents

Ce déplacement de l'asile à l'humanitaire ou, pour le dire autrement, d'un régime de droit à un régime de compassion déborde assurément le cadre de l'immigration et s'inscrit dans une évolution de nos fondements moraux du politique, qu'il s'agisse de réguler des rapports sociaux ou des relations internationales. Mais le sort fait aux étrangers est toujours un enjeu crucial pour la démocratie. Qu'il leur soit plus facile d'être reconnus en montrant leur corps éprouvé par la pathologie qu'en mettant en avant leur corps menacé par la violence politique ne devrait pas nous laisser indifférents.

Il fut un temps, pas si lointain, où la maladie de l'immigré était illégitime : travailleur, s'il se plaignait de l'usure de son corps, on parlait volontiers de sinistrose, syndrome mal défini, éminemment suspect, aux confins de la simulation, surtout si l'on entrevoyait l'éventualité d'une indemnisation au titre des conséquences du travail. Aujourd'hui, au contraire, la maladie tend à devenir le dernier refuge lé*gitime de l'étranger en quête de ré*gularisation : politiquement indésirable sur le marché de l'emploi, même s'il est encore économiquement rentable dans certains secteurs d'activité, il lui reste souvent *ce seul recours pour espérer une* existence juridique. Dans une certaine mesure, la grève de la faim, qui est devenue la forme de protestation la plus commune, prolonge cette logique jusqu'à son extrémité. Du corps sinistrosique du travailleur immigré au corps souffrant de l'étranger irrégulier, se manifeste ainsi non seulement un changement de la valeur sociale des immigrés et des étrangers, mais aussi une transformation de nos valeurs morales.

On peut certes se réjouir de ce que nos sociétés accordent, au moins dans les textes, un accès aux soins pour les immigrés malades et même ajouter que, dans nombre de *cas, cette reconnaissance par la ma*ladie permet à l'étranger de recouvrer certains droits sociaux, y compris le droit de travailler qu'a réintroduit l'actuel gouvernement. On peut aussi s'interroger sur le *sens d'une évolution où la vie de* l'être social pèse moins que la vie de l'être malade, où le politique trouve son ultime source de légitimation dans le biologique. Quelle humanité défendons-nous et quelle *citoyenneté* produisons-nous *en* fondant ainsi la communauté politique sur un tel principe de bio-légitimité ?

Didier Fassin *est professeur de sociologie à l'université Paris-Nord.*

Réformer la PAC, pour l'Europe

Suite de la première page

Certains de ceux qui s'émeuvent, voire s'indignent, que le budget de la PAC représente la moitié du budget communautaire devraient s'interroger.

Faut-il, pour construire l'Europe, planifier la disparition progressive de la seule politique vraiment commune qui existe, avec la pêche, si l'on fait exception de l'euro qui *obéit à d'autres critères et à un pi*lotage d'une autre nature ? Ne faut-il pas, au contraire, avoir plus d'ambition et, au lieu de songer à en finir avec l'existant, promouvoir une meilleure coordination des politiques économiques, fiscales ou environnementales ?

La position française, défendue par le gouvernement, soutenue par le président de la République, refuse que l'agriculture soit la variable d'ajustement des contraintes budgétaires de l'Europe. Non que le secteur agricole soit exempté d'efforts – nous y sommes prêts – mais parce que d'autres sujets doivent faire aussi partie de la né*gociation d'Agenda 2000, par* exemple les fonds structurels ou encore le chèque britannique.

Sans accord sur un paquet global, il ne peut y avoir d'accord équilibré. D'ailleurs, cette position était une des conclusions du sommet de Vienne, en décembre 1998.

Dire qu'il faut préserver la politique agricole commune ne signifie pas qu'il ne faut pas la réformer. Il *faut le faire pour de multiples rai*sons : existence d'excédents, nécessité de maîtriser le coût de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, ouverture prochaine des négociations de l'OMC dans lesquelles l'Europe devra se présenter unie et en ordre de bataille.

La France est si peu opposée à la réforme qu'à ce stade elle est la seule à avoir amené des propositions nouvelles dans la négociation, avec notamment la proposition de réorientation des aides.

Défendue par le gouvernement, soutenue par le président de la République, la position française refuse que l'agriculture soit la variable d'ajustement des contraintes budgétaires de l'Europe

Ce que je veux pour l'agriculture européenne, c'est une bonne réforme, *c'est-à-dire une réforme :*

– économe, qui n'engendre pas des aides directes supplémentaires importantes compensant des baisses de prix trop élevées. Il est étonnant qu'à l'heure de la mai*trise des dépenses publiques la* Commission ne s'inscrive pas dans cette contrainte ;

– qui préserve les acquis communautaires en ne renationalisant pas le financement, même partiel, des aides de marché. Le cofinancement est une source d'inégalité entre les pays membres et de distorsions de concurrence. Un pays plus riche et/ou dont l'opi*nion publique acceptera plus de* transferts en faveur de ses agriculteurs sera favorisé par rapport aux autres ;

– mais qui les réoriente dans un sens plus égalitaire au profit des exploitations, des productions et des régions qui ont le plus besoin du soutien public. C'est une nouvelle définition de l'Europe agricole que nous proposons, favorable à l'emploi, à l'aménagement du territoire et à l'environnement, favorisant les fonctions multiples de l'activité agricole. C'est tout le sens de notre proposition de réduction progressive des aides directes dans le temps, celles qui *sont liées à la production, qui doit* servir à une véritable réorientation de la PAC.

Nous proposons qu'une partie des économies ainsi réalisées serve à financer ce que l'on appelle le dé*veloppement rural. La PAC de 1992* s'était traduite par la perte d'un nombre très important d'exploitations. C'est avec cette logique que je veux rompre radicalement, au nom d'une autre ambition pour l'agriculture européenne.

Jean Glavany

AU COURRIER DU « MONDE »

LES ALLEMANDS SOUS SUSPICION PERMANENTE

Les Allemands auraient-ils *« la tentation de l'oubli »*, comme voudrait nous le démontrer Bernard-Henry Lévy (*Le Monde* du 6 février) ? (...) L'idée fait sourire par son absurdité. Il faut savoir qu'un Allemand est condamné à faire attention à chacune de ses paroles ; le moindre mot concernant la période *[hitlérienne]* est interprété. Le sujet est tabou ; la seule attitude tolérable est la contrition.

Ne gagnerait-on pas aujourd'hui à cesser de culpabiliser ce peuple, à cesser d'exploiter la suspicion *qui* pèse *sur lui*, inexorablement ?

Toute personne se promenant à Berlin sera saisie par l'accumulation des monuments (plus de quatre-vingts) rappelant l'horreur *des deux guerres : ce Mahnmal*, planté *ex nihilo* sur un lieu qui n'a rien d'historique, frise l'autoflagellation, au risque de dégoûter une jeune génération dont le programme scolaire d'histoire se ré*sume presque* au IIIe Reich.

(...) La jeune génération a le droit de se reconstruire une estime de soi. C'est ce mouvement de déculpabilisation que doit incarner le chancelier Gerhard Schröder, *s'il veut freiner la pro*gression du déni ou de l'indifférence. Quant aux Français, s'ils souhaitent voir les citoyens allemands participer sereinement à l'Europe, ils doivent abandonner leurs suspicions dépassées.

Karine Bachongy
Rennes

L'éclatement du FN est révélateur des difficultés de sa mutation

La volonté de Bruno Mégret de transformer le Front national en parti de pouvoir se heurte à la singularité des électeurs de l'extrême droite – foncièrement protestataires – et à la coupure croissante avec les valeurs de la droite modérée

DEUX mois après que la crise a éclaté au sein du Front national, les premiers sondages sur les élections européennes marquent à la fois une tendance au recul électoral de l'extrême droite et un score médiocre de la liste de Bruno Mégret, située entre 3 % et 5 % des voix, nullement assurée, donc, de sa survie politique. Les explications les plus fréquemment fournies mettent l'accent sur l'impact de la division et le manque de charisme de l'ancien délégué général comparé à celui de Jean-Marie Le Pen. Il convient d'y ajouter les difficultés pour mettre en œuvre la transformation du mouvement.

Formulée de manière implicite, l'analyse critique de M. Mégret à l'encontre de M. Le Pen se fonde sur trois éléments principaux : le surplace électoral depuis 1988, avec 14,5 % des voix à la présidentielle d'alors et 15 % dix ans plus tard ; l'impuissance du mouvement, qui dispose certes d'une grande capacité de nuisance mais ne peut espérer pour lui aucun bénéfice – son soutien aux présidents de région élus en mars 1998 ne lui a valu aucune vice-présidence de conseil régional ou présidence de commission ; enfin, la diabolisation dont il est l'objet en raison des excès de son fondateur, qui l'empêche de sortir de son cercle électoral habituel.

Comme remède, M. Mégret propose, semble-t-il, un nouveau projet stratégique fondé sur quatre éléments principaux. Tout d'abord, l'ancrage du FN à droite, à l'opposé du « ni gauche ni droite » proclamé par les lepénistes, allant jusqu'aux appels anti-Chirac de 1995. En deuxième lieu, la transformation d'un parti protestataire en un parti de pouvoir, qui doit aspirer à gouverner et pour cela accepter des compromis et des alliances. En troisième lieu, la « dédiabolisation » du mouvement, qui supposait la mise sous tutelle de son chef historique ou, si cela était impossible, la cassure du mouvement. Enfin, la captation de nouveaux électeurs en s'appuyant sur le constat que, si 20 % à 25 % des Français partagent les idées du FN, seuls 15 % votent en sa faveur. Dans une société marquée par la montée des thèmes sécuritaires, il y a là matière à une nouvelle progression pour un parti plus ouvert et débarrassé de ses excès. L'objectif de la mutation paraît clair : imposer le FN comme un partenaire obligé de la droite modérée et lui permettre ainsi d'accéder à des positions de pouvoir locales, voire nationales.

L'électorat du Front national radicalement différent des autres

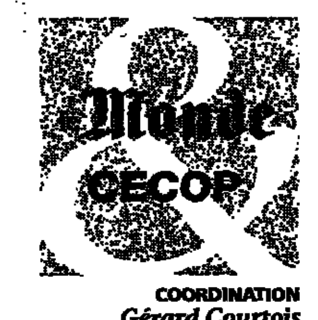
	FRONT NATIONAL	RPR-UDF-DL	GAUCHE ET VERTS
JUGENT LA DÉMOCRATIE INEFFICACE	58 %	20 %	21 %
NE FONT PAS CONFIANCE AUX JOURNAUX	71 %	45 %	36 %
CONSIDÈRENT QUE LA FRANCE COMPTE PLUS QUE TOUT	71 %	54 %	37 %
DÉFAVORABLES À LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE	54 %	24 %	19 %
DÉFAVORABLES À L'EURO	63 %	33 %	32 %
JUGENT LA MONDIALISATION NÉGATIVE	65 %	34 %	35 %
JUGENT LA CONSOMMATION DE LA DROGUE COMME UN DÉLIT PLUTÔT QU'UNE MALADIE	52 %	35 %	31 %
PENSENT QU'IL FAUT TRAITER LES MINEURS DÉLINQUANTS COMME DES ADULTES	85 %	58 %	46 %
JUGENT INUTILE LE PROCÈS PAPON	57 %	46 %	30 %

Infographie : Le Monde • Source : Enquêtes BVA, Ifop, Sofres 1996-1999.

Cependant, les données recueillies par les instituts de sondage montrent les difficultés de la tentative. L'ancrage à droite du FN se heurte à un électorat qui se caractérise par son refus des deux grandes tendances de l'esprit public. Aux législatives de 1997, selon l'enquête post-électorale du Cevipof, 79 % des frontistes déclaraient ne faire confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner le pays. Fin 1998, 63 % d'entre eux refusent encore de dire qui de la gauche ou de L'Alliance possède les meilleures solutions pour le pays ; 72 % ne font pas confiance à Lionel Jospin, mais 70 % ne font pas davantage confiance à Jacques Chirac. Selon la Sofres, en cas de duel au second tour entre un socialiste et un « allianciste », 20 % voteraient socialiste, 43 % à droite (au lieu de 50 % en 1997) et 37 % se réfugieraient dans l'abstention ou le vote blanc.

Il est vrai que l'électorat du FN recevrait la main tendue de la droite comme une marque de reconnaissance. 82 % des frontistes souhaitent avoir des ministres de leur mouvement dans un gouvernement de droite. Mais cette main tendue, les électeurs RPR et UDF s'y refusent massivement. Ainsi, selon Ipsos, 59 % des RPR-UDF considèrent que les quatre présidents de région de droite élus grâce au FN en mars 1998 n'auraient pas dû accepter ce soutien ; 71 % estiment que L'Alliance doit conserver le maximum de distances avec l'extrême droite, et 70 % déclarent qu'ils refuseraient des ministres FN dans un gouvernement de droite. Enfin, dans la liste des priorités assignées à la droite modérée, combattre le FN vient au troisième rang (avec 40 % des réponses des sympathisants RPR-UDF), devant la création d'un parti unique, le renouvellement des dirigeants et la droite modérée (lire tableau), jusqu'à critiquer la démocratie comme régime politique, contester la tenue du procès Papon, critiquer les médias, rejeter la mondialisation et l'euro.

La singularité de telles attitudes assurera sans doute la survie politique du courant, mais elle rend très difficile son intégration. 44 % des électeurs FN ne proclament-ils pas leur « dégoût » de la politique ? Comme l'observe Pascal Perrineau (*Le Symptôme Le Pen*, page 115), « un des éléments de sa réussite a été de politiser un mouvement de rejet de la politique ». Mais comment transformer un refus en une participation aux responsabilités ?



COORDINATION
Gérard Courtois
Jérôme Jaffré

Le mouvement est installé dans le rôle d'un parti antisystème, qui ne saurait donc participer à sa gestion sans se dévoyer

même le combat contre les socialistes (cité par seulement 18 %). Faire du FN un parti de pouvoir et non plus un simple parti de protestation ?

Certes, mais chez ses propres partisans le mouvement est installé dans le rôle d'un parti anti-système, qui ne saurait donc participer à sa gestion sans se dévoyer. Les électeurs frontistes font confiance à leur parti sur l'immigration et l'insécurité, mais ils ne sont qu'un sur deux à le faire sur l'économie et un sur trois sur les problèmes sociaux. Voter pour le FN, c'est adopter des attitudes radicalement divergentes de la gauche comme de

Tout au moins la création du FN-Mouvement national avec un nouveau chef annonce-t-elle la fin des excès verbaux. Mais cela suffira-t-il à « dédiaboliser » le mouvement ? Certes, M. Le Pen apparaissait comme « un handicap pour le FN » à une proportion croissante de Français (35 % en 1996, 43 % en 1997, 59 % en avril 1998), mais les deux tiers des électeurs frontistes continuent de voir en lui « un atout », 65 % estiment ses positions « justes », contre un tiers qui les trouvent « excessives ». Le changement de leader pourra-t-il, pour autant, faire basculer la fraction de l'électorat rebutée, jusque-là, par le style du mouvement ? Rien n'est moins sûr, car le principal facteur de résistance au vote FN réside moins dans M. Le Pen que dans la nature du parti, jugé par 87 % des Français « raciste », par 86 % « pas capable de gouverner » et par 73 % comme constituant « un danger pour la démocratie ».

Il est vrai que 20 % à 25 % des sondés sont d'accord avec les idées du FN, ce qui constitue sur le papier un réservoir de nouveaux électeurs représentant 5 % à 10 % des voix, pouvant permettre l'envolée de la liste de M. Mégret aux européennes. Selon l'enquête de la Sofres réalisée pour *Le Monde* et RTL en avril 1998, 25 % des RPR, 15 % des UDF, 16 % des communistes, 7 % des socialistes et 7 % des Verts sont d'accord avec les idées du FN. Mais, en réalité, ce groupe composite ne lui accorde sa confiance que sur le seul thème de l'immigration (47 % d'entre eux le citent sur ce thème comme le parti le plus capable d'y faire face). En revanche, ils ne sont que 18 % à le citer sur l'insécurité, 6 % sur le chômage, 2 % sur l'économie. Attirer une forte proportion de nouveaux électeurs suppose donc que l'immigration prenne une place déterminante dans les motivations de vote, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Dès lors, le FN ne peut guère attirer ceux qui approuvent ses idées mais ne votent pas pour lui. Au demeurant, seuls 14 % d'entre eux le citent comme choix partisan de rechange.

La mutation entreprise à ses risques et périls par M. Mégret se heurte enfin à l'obstacle des européennes, où le mode de scrutin proportionnel national rend inutile toute alliance et, pis, fait des voisins immédiats les plus rudes concurrents. Selon toute probabilité, la bataille Le Pen/Mégret aura lieu dans le camp retranché de l'électorat traditionnel du FN et sur les thèmes classiques de l'extrême droite. Ce qui n'est sans doute pas le meilleur terrain pour engager la mutation du mouvement frontiste.

Jérôme Jaffré *est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).*

Le RPR à la difficile reconquête des électeurs perdus

UNE proportion déterminante de l'électorat du Front national est issue des rangs de la droite modérée : parmi les personnes ayant voté pour un candidat FN au premier tour des élections de 1997, 61 % déclarent avoir voté pour Jacques Chirac le 7 mai 1995. La stratégie du RPR passe donc par la reconquête de ces électeurs perdus. Peut-il y parvenir en parlant aux électeurs séduits par l'extrême droite des sujets qui les préoccupent ? A observer la manière dont le RPR a pris en charge les préoccupations frontistes dans ses programmes, il semble plutôt être passé d'une phase de rapprochement à une prise de distance. Et, même si celle-ci masque parfois des attitudes plus flottantes, elle correspond à l'évolution d'un électorat RPR s'éloignant progressivement de l'univers idéologique du FN.

Dans un premier temps, la tendance a bien été au rapprochement. De 1986 à 1993, les programmes électoraux du mouvement gaulliste en témoignent. La lutte intransigeante contre l'insécurité est érigée en priorité. Le thème de l'immigration est associé à celui de l'identité nationale. La volonté d'expulser les immigrés en situation irrégulière va de pair avec la défense d'un modèle d'intégration fondé sur le refus de toute forme de multiculturalisme et sur l'existence d'un contrat d'adhésion. En 1988, une première accentuation va dans le sens d'un patriotisme plus accusé et d'une fermeté accrue dans le contrôle des flux migratoires (la lutte contre l'utilisation abusive du droit d'asile est affichée).

Mais le dosage ne se modifie nettement qu'aux élections législatives de 1993. Se plaçant sur le terrain du FN, le RPR se pose comme le porte-drapeau de « l'exception nationale » et son programme s'ouvre par une interrogation au nationalisme anxieux : « Y aura-t-il encore une France en l'an 2000 ? » Dans le domaine de l'immigration, il affirme que « le seuil de tolérance est franchi depuis longtemps », prône « une expulsion sans mansuétude » des immigrés en situation irrégulière, stigmatise la « polygamie » et annonce qu'il faudra « reconsidérer certains aspects de notre système de solidarité sociale » et réformer le code de la nationalité.

La baisse des valeurs d'intolérance au sein de la droite modérée

	SOCIALISTES 1988	SOCIALISTES 1997	UDF 1988	UDF 1997	RPR 1988	RPR 1997	FRONT NATIONAL 1988	FRONT NATIONAL 1997
IL Y A TROP D'IMMIGRÉS EN FRANCE	[illegible]	46 %	77 %	67 %	85 %	71 %	98 %	95 %
IL FAUDRAIT RÉTABLIR LA PEINE DE MORT	[illegible]	41 %	65 %	52 %	77 %	57 %	88 %	85 %
L'ÉCOLE DEVRAIT DONNER AVANT TOUT LE SENS DE LA DISCIPLINE ET DE L'EFFORT	[illegible]	43 %	68 %	55 %	74 %	58 %	76 %	72 %

Infographie : Enquête Cevipof

Depuis 1995, une nouvelle séquence est ouverte. Des signes de distanciation, comme le refus affiché de toute alliance, sont aussi repérables dans les textes. A l'élection présidentielle, le programme de Jacques Chirac renverse radicalement la logique d'emprunt privilégiée deux ans auparavant. Face à un concurrent, Edouard Balladur, qui campe sur une position plus traditionnelle, il inverse l'ordre des priorités en reléguant en dernière position les thèmes de la sécurité ou de l'immigration. Il change les références en substituant la République à la nation et en plaçant les valeurs de tolérance et d'égalité des chances avant celle d'autorité.

La plate-forme d'union RPR-UDF de 1997 reste globalement dans la même ligne. Fait marquant, elle n'évoque même pas la question de l'immigration. Si elle s'adresse aux électeurs conquis par l'extrême droite, c'est en évoquant d'autres sujets qui les préoccupent, en particulier la sécurité (sanctions effectives pour les délinquants, réponses judiciaires aux délits commis par les mineurs, lutte contre la drogue, etc.) et la moralisation de la vie publique. Pourtant, la thèse de la prise de distance exige d'être nuancée. Les programmes officiels n'épuisent pas l'attitude du mouvement gaulliste.

Et l'on ne dit pas la même chose dans une réunion militante ou électorale, au niveau local ou national. De même, on n'agit pas toujours comme on le proclame : le RPR peut simultanément dénoncer les compromissions avec l'extrême droite et accueillir le maire de Nice qui en est issu. Plus encore, au sein même de l'organisation, les prises de position divergent. Certains se prononcent peu ou prou pour une reprise des thèmes du FN, à l'image d'Edouard Balladur ou d'Alain Peyrefitte, d'autres appellent à la dénonciation des thèses de l'extrême droite – comme Jean-Pierre Delalande dans un rapport demandé sous la présidence d'Alain Juppé.

Au moment même de son arrivée à la tête du mouvement, Philippe Séguin a redonné comme mission au RPR de parler aux électeurs du FN « des sujets qui les angoissent ». La tâche est risquée car la voie est de plus en plus étroite. Depuis une dizaine d'années, ceux qui se reconnaissent dans la droite modérée ont un système de valeurs qui se distingue plus qu'auparavant de celui des sympathisants de l'extrême droite. Le mouvement de libéralisation culturelle les a touchés, en particulier les sympathisants du RPR, jusqu'alors moins tolérants que ceux de l'UDF. Par rapport à 1988, les RPR sont, par exemple, moins favorables au rétablissement de la peine de mort (– 20 points), à l'idée que « l'école doit avant tout apprendre la discipline » (– 16 points), et sont moins nombreux à penser qu'« il y a trop d'immigrés » (– 10 points).

Depuis une dizaine d'années, les preuves d'une radicalisation de l'électorat de la droite modérée sont introuvables. De fait, les sympathisants du RPR se trouvent aujourd'hui soit à distance égale des socialistes et des frontistes, soit légèrement plus proches des premiers. Dans ce contexte, l'attrait de la formation de Bruno Mégret sur cet électorat apparaît très aléatoire alors qu'on ne peut exclure que la scission de l'extrême droite modifie les jeux dans les cercles militants ou locaux.

Florence Haegel *est chargée de recherches au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française).*

Pour en savoir plus

● ***Le Symptôme Le Pen***, de Pascal Perrineau, Fayard, 1997, 257 p. 120 F (18,29 €). Examine les caractéristiques du vote FN et avance avec rigueur les interprétations de son enracinement depuis quinze ans.
● ***L'Après-Le Pen***, de Michaël Darmon et Romain Rosso, Le Seuil, 1998, 271 p. 120 F (18,29 €). Décrit, quelques mois avant la scission, la montée en puissance de Bruno Mégret au sein du parti, son opposition croissante avec Jean-Marie Le Pen et la gestion municipale de Vitrolles.
● « Du vote lepéniste au vote frontiste », par Nonna Mayer, ***Revue française de science politique***, juin-août 1997, p. 438-453. Etudie le vote FN aux législatives de 1997 en soulignant son autonomie par rapport au vote présidentiel et ses progrès dans les zones où il s'est le plus tôt implanté.
● ***Le Gaullisme après de Gaulle***, d'Andrew Knapp, Le Seuil, 1996, 896 p., 195 F (29,72 €). Retrace les évolutions idéologiques du RPR, de la synthèse gaulliste à une position de droite clairement assumée.
● « L'extrême droite en Europe », nº 87 de la revue ***Pouvoirs***, 1998, 206 p., 95 F (14,48 €). Eclairage historique de l'extrême droite en France ; offre une comparaison avec les pays européens, dont l'Italie, la Belgique et l'Autriche.
● ***La France blafarde***, de Jean-Christophe Cambadélis et Eric Osmond, Plon, 314 p., 139 F (21,19 €). Une histoire de l'extrême droite qui retrace la renaissance de cette famille politique, marginalisée après la Libération.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Sauver les retraites

LIONEL JOSPIN a ouvert, avec la mission du Plan sur les retraites, une boîte de Pandore dont il ne sait probablement pas lui-même ce qui en sortira. Le premier ministre n'a pas fait preuve d'un grand courage, mais seulement de bon sens politique : il pouvait difficilement ne pas ouvrir un dossier qui engage les générations futures. Mais la démarche de M. Jospin pose une question de méthode : fallait-il, après les nombreux travaux d'experts publiés depuis dix ans, confier un nouveau rapport au Commissariat du Plan ?

En apparence, la question donne lieu à un véritable dialogue de sourds. D'un côté, l'opposition – c'est de bonne guerre – fait au gouvernement le procès de jouer la montre et de ne vouloir, en réalité, prendre, à terme, aucune décision d'importance. Débattre au lieu de décider, multiplier les concertations plutôt que de rendre des arbitrages, forcément impopulaires : d'autres gouvernements, pas seulement de gauche, ont usé, c'est vrai, du subterfuge.

Le gouvernement, lui, rétorque qu'on ne peut lui adresser cette critique, puisque, pour qu'une réforme aussi difficile puisse aboutir et être acceptée par l'opinion, il faut impérativement qu'elle soit précédée d'une longue phase de concertation. Pour ne l'avoir pas compris et avoir voulu réformer à la hussarde les régimes spéciaux de retraite, Alain Juppé n'a-t-il pas récolté, en retour, la grève de novembre et décembre 1995 ?

Si l'objection du gouvernement est forte, elle présente, cependant, une faille, que l'on mesure en lisant les positions sur l'avenir du système des retraites des responsables des cinq principales formations politiques interrogés par *Le Monde (voir pages 6 et 7)*. Au fil des mois, les termes du débat sont, en effet, en train d'évoluer, et il apparaît des convergences nouvelles. Il en est ainsi de l'âge de la retraite. De gauche comme de droite, la plupart des dirigeants politiques admettent désormais qu'il faudra remettre en cause, un jour ou l'autre, le tabou de la retraite à 60 ans. La droite le dit clairement tandis que le PS – comme d'ailleurs le premier ministre – le suggère, préconisant un système de « retraite progressive ».

Alors, si chacun s'accorde à penser que, l'espérance de vie augmentant, il faudra impérativement, pour sauver le système de retraite, reculer l'âge de cessation d'activité ou trouver des systèmes plus souples, pourquoi le gouvernement apporte-t-il des aides ponctuelles pour favoriser des départs anticipés à la retraite, dès 56 ans, comme, dans le secteur automobile ? On en comprend bien la raison : il s'agit dans ce dernier cas de favoriser un accord sur les 35 heures.

Il reste, malgré tout, un problème de cohérence. Prétextant des nécessités de la concertation, le gouvernement n'a jamais voulu dire précisément quelle serait la philosophie de la réforme qu'il engagerait pour sauver les retraites. Les mois passant, ce silence risque de plus en plus d'être source d'incohérence.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Fermeture estivale des musées

NOUS NOUS SOMMES déjà faits l'écho des doléances des touristes qui affluent en France à l'époque des grandes vacances pour admirer nos richesses artistiques et qui trouvent fermés ou incomplètement ouverts nos musées de province.

Le même inconvénient s'est présenté l'été dernier à Paris pour les musées municipaux de la capitale, et les visiteurs venus de la province et de l'étranger ont eu, en outre, la désagréable surprise de trouver quantité de théâtres et de magasins parisiens fermés. Or, il est à craindre qu'il n'en soit de même cette année.

En ce qui concerne notamment les musées, la direction des beaux-arts de la Ville de Paris informe qu'elle se verra dans l'obligation de fermer provisoirement certaines salles, en raison de la compression des effectifs de gardiens, réduits à 80 unités ; et même à 70, si l'on tient compte du personnel mis à la retraite, licencié ou en congé de maladie que l'interdiction d'embauchage, toujours en vigueur, ne permet pas de remplacer. Or ce nombre est insuffisant pour assurer, dans des conditions normales, la surveillance des collections.

Par ailleurs, la chambre de commerce de Paris vient d'attirer l'attention du ministre de l'éducation nationale sur les inconvénients qu'entraîne pour le développement du tourisme étranger la fermeture pendant l'été des théâtres subventionnés, sauf l'Opéra, et elle a demandé à la Fédération des commerçants détaillants d'entreprendre auprès de ses adhérents une action en vue de répartir les fermetures de magasins sur un plus grand nombre de mois.

(24 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Hors-piste

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

UNE RÉGATIÈRE repêchée à 3 000 kilomètres de toute côte alors qu'elle surfait à 20 nœuds sur un voilier gracile comme un engin de plage ; trois randonneurs bivouaquant dans les bourrasques à portée de sifflets de Pralognan ; des cosmonautes partis bricoler pendant six mois une station orbitale bonne pour la ferraille... Quand le dernier hiver du millénaire collectionne, en une semaine, tant de paris *stupides, sous couvert de « dépassement de soi »*, inutile d'être grand clerc pour prédire ce que sera le siècle imminent : un Barnum planétaire d'amateurs jouant – excusez l'expression, mais aucune autre ne convient mieux – au plus con.

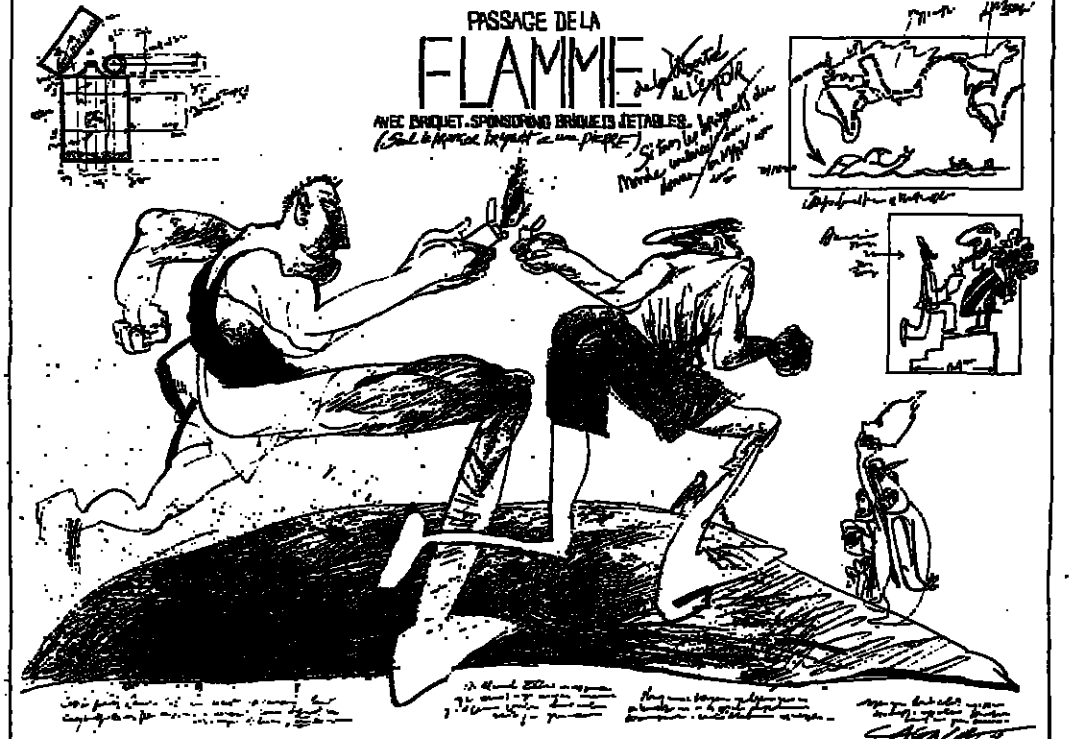
Au passage, notons que les vrais héros de ces faux exploits ne sont pas les casse-cou actionnant leurs portables variés quand rien ne va plus, mais les inventeurs de ces merveilles techniques, dont les performances, en mer et dans l'espace notamment, reviennent à trouver une aiguille dans une meule de foin. Il y a seulement quinze ans, le sort de Colas attendait tous les naufragés du large. Le paradoxe est que, loin d'améliorer la sécurité, ces engins incitent les petits amateurs de sensations fortes à redoubler d'inconscience, et à exposer davantage les sauveteurs : *« on »* viendra forcément nous chercher, *« on »* ne peut se permettre de nous laisser là, le tout est de tenir le coup le temps qu'il *faudra...*

L'« extrême » à la portée de tous a ce résultat : de plus en plus, ce sont les pisteurs, voisins de course ou champions de l'hélitreuillage qui paient les pots cassés. Et il ferait beau voir qu'ils ne se dérangent pas, qu'ils présentent la note. Le public considère que l'accès universel au risque inclut le droit aux évacuations. Il en va de l'image d'une société qui se doit d'autant plus d'avoir de la morale que ses membres en ont moins. Si les pouvoirs publics encadrent l'aventure, on hurle à la réglementation archaïque, antilibérale, infantilisante. Et si elle ne porte plus secours, les rebelles *à toute* interdiction trouvent de bons avocats pour lui faire payer le prix de leurs fantaisies. Il y a trop d'Etat, la cause est entendue ; mais la revendication monte : *« Qu'attend l'Etat pour éradiquer ou rembourser coûte que coûte les avalanches, verglas, inondations et autres intempéries hivernales, ces purs scandales de la nature ? »* On croit rêver, auraient dit nos pères. La situation est kafkaïenne, ubuesque, a-t-on dit ensuite, plus savamment. Son absurdité injustifiable est désormais qualifiée de surréaliste, y compris par les magistrats à propos des procédures d'exception qu'ils sont chargés d'appliquer.

Face à l'assaut généralisé d'imprudences qui s'annonce, deux types de remèdes sont proposés par les stations de ski, les comités de courses, et... les chefs d'Etat, car spéculateurs boursiers et épurateurs ethniques franchissent, eux aussi, les « lignes jaunes » (nous vivons un temps où les réalités sont sommées de se plier à des métaphores routières ou sportives) : les *grands débats* (on saurait ce que cela veut dire, si *petit débat* avait un sens), et les *codes de bonne conduite* ou *nouvelles règles du jeu*. Quand on voit les records de tués que battent les automobilistes, malgré un code de conduite nullement facultatif, on devine ce que pèseraient des appels gentillets à la bonne volonté, dans le style des offices de tourisme.

« J'ai payé, je veux pouvoir m'éclater stupidement et être secouru, comme les stars de la télé » : telle est l'exigence nouvelle. Le XXI[e] siècle sera donc casse-cou ou ne sera pas. La même prétention propre aux loisirs englobe l'amour : *« On devrait pouvoir aimer une personne et la façon d'aimer d'une autre ; la nature est mal faite, il faut la changer. »* Avec *Rien contre Robert*, qui sort cette semaine, Pascal Bonitzer inaugure une première, au cinéma : le hors-piste sentimental, sans filet ni portable.

Projet de célébration pour l'an 2000 *par Cagnat*



RECTIFICATIFS

PAUL MASSON

Après la publication, dans *Le Monde* du 16 février, d'un article *consacré au procès du sang contaminé*, sous le titre « Climat de crise au sein de la Cour de justice de la République », Paul Masson, sénateur RPR du Loiret et juge à la Cour de justice, nous a adressé la lettre suivante :

« Dans Le Monde *du 16 février 1999 (....) je relève une déclaration qui m'est prêtée, conjointement avec M. de Courson. Je démens ces propos. Je considère que les délibérés de la Cour de justice doivent être pris en dehors de toute interférence extérieure et je m'étonne que onze juges aient pu évoquer ces débats sans vouloir être eux nommément cités, tout en citant leurs collègues. »*

LECTORAT

La proportion de femmes dans le lectorat du *Monde* est de 44,9 %, et non de 49,1 % comme il a été écrit par erreur dans la dernière chronique du médiateur intitulée *« Le lieu du débat »* (*Le Monde* daté 21-22 février).

L'écologie, entre nature et société

ON COMPTE lorsqu'on est beaucoup aimé ou beaucoup haï. Les écologistes, parvenus à quelques responsabilités à un âge où l'on se souvient encore que l'on a eu dix-huit ans, voudraient être aimés. Ils découvrent avec une stupeur adolescente qu'ils peuvent être détestés. Mais l'important est qu'ils comptent.

Et qu'ils peuvent devenir, dans une France ennuyée par le ping-pong mou de la cohabitation jospino-chiraquienne, le point de focalisation des aigreurs, mais aussi des compréhensibles angoisses des paysans, des ruraux, des travailleurs du nucléaire, et sans doute de quelques autres membres du corps social. Ainsi, non seulement les écologistes comptent, mais la disproportion entre la fureur qu'on leur adresse et leur pouvoir réel – fort limité dans l'appareil d'Etat et dans l'économie – signifie qu'ils en sont venus à occuper, dans la symbolique politique populaire, le point nodal.

L'effondrement idéologique des autres partis leur ouvre cette place aussi périlleuse qu'enviable. En se fracturant, le Front national a montré que sa xénophobie n'était pas tant l'expression d'une vision du monde que d'une paranoïa généralisée. La droite court après son extrême, sans plus savoir si comptent pour elle la nation, l'Europe, le capitalisme ou un conservatisme pur et simple. Le socialisme, ayant à peu près abandonné l'idéal d'égalité sociale au profit d'un libéralisme tempéré, n'a plus guère que la « République » et les droits de l'homme à invoquer, comme si ces valeurs lui revenaient de droit. Quant au Parti communiste, n'ayant su comment éviter de jeter le marxisme avec l'eau du bain stalinienne, il n'ose plus qu'à peine employer le mot travailleur et s'inquiète de ses rivaux trotskistes, qui prospèrent malgré un discours poussiéreux.

ESPACE POLITIQUE LIBRE

En fait, si l'on peut dire que, depuis quinze ans, le Front national et la question de l'immigration ont occupé l'espace idéologique laissé libre par la droite et la gauche, de même peut-on avancer l'hypothèse que la question écologique vient prendre la place à nouveau libérée. Oui, la mondialisation est le défi jeté aux nations du village global : mondialisation du risque climatique, de la couche d'ozone, de la réduction de la biodiversité. Oui, le chômage est l'angoisse centrale des sociétés, chômage induit par les mutations technologiques qui élèvent continûment la productivité du travail sans que celui-ci en soit autrement distribué. Oui, la croissance est le problème crucial de l'économie mondiale, croissance fondée aujourd'hui comme hier sur la dilapidation des ressources naturelles, eau, terre, mer, donc mécaniquement limitée par les effets pervers qu'elle induit. Oui, l'immigration est une vraie question, suscitée par l'extraordinaire écart de niveau de vie entre des sociétés rassasiées jusqu'à la lie et des pays flottant entre dénuement et misère.

Oui, donc, l'écologie a vocation à répondre aux interrogations contemporaines. Qu'elle en soit capable est une autre affaire. Mais dès lors qu'elle affirme cette ambition, et qu'elle commence à l'inscrire, non pas aux marges du corps social, mais au sein de l'appareil d'Etat, il est naturel que lui soient adressées des exigences autrement plus sévères que ce n'était le cas lorsqu'elle était dans la position rebelle de l'adolescence.

Ces exigences prennent la forme d'une contestation violente, verbale et physique. Que l'écologie subisse la violence n'est pas nouveau : par deux fois, en 1977 et 1985, l'Etat français a provoqué mort d'homme pour garantir sa politique nucléaire. Le fait original est que cette violence anti-écologiste est aujourd'hui authentiquement populaire. Cela a une double signification. D'une part, malgré son ambition universaliste – la « planète », les « ressources naturelles », le « patrimoine de l'humanité », etc., sont les référents constants de la rhétorique écologiste –, celle-ci est l'expression de classes moyennes ou supérieures, le plus souvent urbaines.

La protestation des chasseurs et des ruraux peut s'interpréter comme le refus d'un discours perçu comme imposé, pour faire court, par « ces bourgeois de la ville ». Cette évidence sociologique signifie qu'il reste à l'écologie à s'enraciner réellement dans un terreau populaire. Rien ne dit qu'elle soit apte à relever ce défi, qui est pourtant la condition de son expansion.

L'autre signification de la contestation anti-écolo est plus subtile. Le mouvement écologiste balance depuis toujours entre la volonté de préserver une nature originelle et un discours critique sur la technique. Et depuis toujours ces courants s'interpénètrent, s'adossent l'un à l'autre, mais souvent aussi se contredisent. Or il est devenu clair que le retour à une nature idéalisée n'est plus de l'ordre de l'utopie mais du mythe. Pour sa plus grande partie, le mouvement écologiste reconnaît la réalité de l'artificialisation de la biosphère opérée par l'humanité. Il se fixe en fait comme but la reformation de liens humains véritables dans le « jardin planétaire », qu'il reste à dessiner et à cultiver.

CRITIQUE DES TECHNIQUES

Pourtant, la référence à la « nature » ne peut être absente de la critique des techniques : sont précisément contestées celles d'entre elles qui, en dévaluant l'impact environnemental et social de leur application, dégradent la vie humaine.

Cette interaction entre nature originelle, nature transformée, techniques et liens sociaux est encore mal théorisée. Et dans la représentation générale, les écologistes restent, d'abord, les défenseurs de la « nature » pure. Il est donc normal qu'ils rencontrent l'opposition de praticiens des ressources naturelles, chasseurs et paysans, qui comprennent le discours écologiste comme celui d'une volonté d'appropriation symbolique de leur substrat. Cette opposition désoriente les écologistes parce qu'ils ne possèdent pas encore les outils théoriques pour y répondre. Leur succès politique est d'avoir légitimé les questions de « nature » dans le débat social. Leur problème actuel est d'apprendre à les poser dans des termes politiques clairs.

Hervé Kempf

PRÉCISIONS

SYRIE

Une erreur de transmission a altéré le résultat du référendum organisé en Syrie le 10 février, qui proposait un cinquième mandat pour le président Hafez El Hassad. Il y a eu 219 « non » et pas 209, comme indiqué par erreur dans nos éditions du 13 février.

SNCF

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article sur la SNCF (*Le Monde* du 11 février), les cinq dirigeants de FO-cheminots n'ont pas été *« démis de leur fonction »*. Deux, partis à l'UNSA, ont démissionné, deux sont partis à la retraite et le secrétaire général, Jean-Jacques Carmentran, n'a pas souhaité se représenter.

Vendredi 12 mars 1999
LE MONDE ET LA POSTE
vous invitent à
Rencontrer
Découvrir
Débattre
Abonnez-vous au
360 F
7 semaines de lecture
GRATUITE

DISPARITIONS

Walter Lini

Le père de l'indépendance du Vanuatu

LE PASTEUR anglican Walter Lini, premier ministre du Vanuatu de 1980 à 1991, est mort dimanche 21 février d'une infection virale. Il était âgé de cinquante-six ans. Fer de lance du mouvement d'indépendance dans l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dans le Pacifique sud, il était la plus grande figure politique du pays, largement considéré comme le père de la République du Vanuatu.

Né en 1942 dans l'île de Pentecôte (nord-est de l'archipel de Vanuatu), Walter Lini suivit une formation ecclésiastique en Nouvelle-Zélande mais fut surtout élève à l'école anglaise de l'île d'Aoba, un passage obligé pour les jeunes anglophones les plus brillants, où le Royaume-Uni formait dans les années 70 les cadres de la future indépendance. Dans un pays tiraillé entre deux administrations rivales, celle de la France et celle du Royaume-Uni, son appartenance à l'Eglise anglicane a tempéré quelque peu le clivage traditionnel entre les presbytériens anglophones et les catholiques francophones. Reste que la France vit d'abord dans Walter Lini une marionnette du jeu britannique pour expulser les Français du condominium, à l'époque où les Anglais, implicitement soutenus par les Australiens et les Néo-Zélandais, souhaitaient se retirer de l'archipel ; sans pour autant laisser la France récupérer leur « part » d'influence au Vanuatu.

C'est d'ailleurs Walter Lini, alors ministre du gouvernement local, qui demanda le rappel à Paris du dernier « commissaire résident » français aux Nouvelles-Hébrides, sous prétexte de son soutien aux « modérés » (partis d'obédience francophone), ne voyant en revanche rien à redire au soutien tout aussi clair du commissaire britannique à son propre parti fraîchement fondé, le Parti national ou Vanuaaku Pati (*L'Arbre et le Canoë*, Joël Bonnemaison). L'indépendance, en 1980, installa Walter Lini au poste de premier ministre, une fonction qu'il occupa sans interruption jusqu'en 1991. Le climat tendu et émotif du post-colonialisme des années 80 favorisa chez Walter Lini des prises de position radicales, en particulier sur la question nucléaire ainsi que sur la Nouvelle-Calédonie. Son parti était proche du FLNKS et Walter Lini comptait parmi ses amis nombre de leaders indépendantistes canaques.

Pourtant, à l'épreuve du pouvoir, l'attitude de Walter Lini à l'égard de la France s'assouplit. Il effectua d'ailleurs une visite en France en 1986. En 1987, il fut victime d'une hémiplégie qui l'affaiblit considérablement. Evincé de son parti, il fonda un nouveau parti en 1991, le Parti national unifié (PNU). Quelques mois plus tard, le PNU conclut une coalition avec l'Union des partis modérés (UPM), parti francophone mené par Maxime Carlot. C'est donc paradoxalement grâce au soutien de Walter Lini qu'un francophone a obtenu, pour la première fois, le poste de premier ministre du Vanuatu. Bien que cette coalition fût rompue en août 1993, Walter Lini continua d'occuper des postes-clés dans les nombreux cabinets francophones qui se succédèrent ensuite. En mars 1998, son Parti national unifié se mit en coalition avec son premier parti, le Parti national. Mais cette alliance peu crédible dura à peine six mois. Depuis septembre 1998, Walter Lini était le chef de l'opposition.

Dans un pays dont la classe politique est notoirement corrompue, Walter Lini a maintenu tout au long de sa vie politique une réputation de moralité qu'aucun des multiples scandales qui rythment la vie de l'archipel n'est parvenu à entacher. La jeune République lui a rendu un hommage national lundi, lors d'une cérémonie funéraire organisée au Parlement. Walter Lini devait ensuite être inhumé selon la coutume de l'île de Pentecôte.

Florence de Changy

UNE JOURNÉE À TOULOUSE

Le Monde LA POSTE

Vendredi 12 mars 1999
LE MONDE ET LA POSTE
vous invitent à

Cahier Spécial « Vivre à Toulouse » dans Le Monde daté du 10 mars

■ Rencontrer
Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du Monde

■ Découvrir
Le Monde, La Poste, le multimédia et l'espace philatélie

■ Débattre
« Vivre à Toulouse »
un débat public dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...

au THÉÂTRE DE LA CITÉ
à partir de 13 h 30
1, rue Pierre-Baudis, Toulouse
Entrée libre et gratuite

Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse

Question : ______

A retourner par courrier à : LE MONDE, Jean-Paul BESSET
10, rue des Arts, 31000 Toulouse

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 février sont publiés :

● **Logement** : deux décrets sur le fonctionnement du fonds de soutien de l'Union d'économie sociale du logement.

● **Ensae** : un arrêté portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace en 1998.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
□ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* □ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* □ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F* Soit 360 F d'économie
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)
je joins mon règlement soit : ______ F 901 MQ 001
□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
□ par carte bancaire N° ______
Date de validité ______ Signature :
□ M. □ Mme Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Localité : ______ Code postal : ______

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– *Bienvenue*,

Marceau,

Marie-Claude et Alistair MacLAREN,
Henriette et Martial GÉRARDIN,
les grands-parents, sont heureux de l'accueillir dans le Monde.

Félicitations à
Anne et Matthieu.

Anniversaires de naissance

– 24 février 1985-24 février 1999,

Laura,

quatorze ans de soleil.

Bon anniversaire poupoune !

Maman, Thomas, Paul, Mamie, Marie-Pierre, Antoine, Zoé.

– Brive, le 24 février 1948.
Yaoundé, le 24 février 1999.

Bon anniversaire,

Maman.

Vanessa, Bordeaux.

Noces d'or

– Cinquante ans de mariage.

Bravo à

Paul et Jacqueline.

Continuez !

Très affectueusement.

Pierre, Isabelle, Florence, Nicolas, Etienne, Nicole, Jean-Luc, Benjamin, Antoine, Simon.

Décès

– Mme Colette Allouche,
son épouse,
Jean-Claude, Martine
et Alice Le Strat,
Jean, Mija
et Béatrice Allouche,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Allouche, Zeitoun, Cohen-Boulhakia, Cohen, Giani, Gauthey,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ALLOUCHE,
administrateur civil
au ministère des Finances,
conservateur des hypothèques honoraire,
ancien résistant,

survenu le 22 février 1999.

14, Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Le Groupe français de cytogénétique hématologique
a la profonde tristesse de faire part du décès, le 19 février 1999, du

docteur Philippe BERNARD,
professeur d'hématologie
au CHU de Bordeaux.

Il s'est consacré avec une grande énergie à l'animation de son cher GFCH et a su lui donner une place internationale de premier rang. Il n'y comptait que des amis.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 *février* 1999, *en* l'église Sainte-Clotilde, Le Bouscat.

– La Société française d'hématologie
a la grande tristesse de faire part du décès, le 19 février 1999, de son secrétaire général, le

docteur Philippe BERNARD,
professeur d'hématologie
au CHU de Bordeaux.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 février 1999, en l'église Sainte-Clotilde, Le Bouscat.

– Clotilde Boccara,
Elisa Boccara,
Gabrielle Gelber,
Hélène Hart et Sarah,
Julien Rosa,
Sylvia Schachter,
Elia Boccara,
Eliane Bluteau,
ont la douleur de faire part du décès de

Claire BOCCARA,

survenu le 17 février 1999.

Les obsèques *auront lieu le mercredi* 24 février, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le colonel (e.r.) Henri Brach,
Martine Brach,
Philippe Brach,
Etienne Brach,
ses enfants,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

Mme Henri BRACH,
née Fernande OCHS,

le 14 février 1999.

13, rue Marchant,
57000 Metz.

– Sylvie Zaidman et Michèle Maitre,
Patrick et Frédéric,
Arielle, Agathe, Ambre et Canelle,
Stanley Kahn,
Richard Kahn,
Thomas Lutazi,
Rasela Hanina,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Deborah CAEN ZAIDMAN,
journaliste,

survenu le 18 février 1999.

« Trop de peine... »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Mme Ninette CHEMLA,
née BONAN,

survenu le 20 février 1999.

De la part de :
M. Georges Bonan,
Mme Rachel Souffir,
Mme Yvonne Bonan,
ses frère et sœurs,
Mme Chantal Chemla,
sa fille,
M. et Mme Gabriel Souffir
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Souffir
et leur fille,
ses neveux,
Michel, Brigitte, Frédéric, Pierre, Jean-Yves et Geneviève,
ses petits-enfants,
Et tous ses arrière-petits-enfants.

Que son souvenir soit associé à celui de son mari,

Joseph CHEMLA,

qui nous a quittés le 15 mars 1992.

127, avenue de Flandre,
75019 Paris.

– M. et Mme Gérard Dassas,
M. et Mme Claude Dassas,
M. et Mme Alain Dassas,
M. et Mme Thierry Dassas,
ses fils et belles-filles,
Bruno, Eric, Nathalie, Karin, Cédric, Alexandra, *Laurence Dassas,*
ses petits-enfants,
Mme Flore Marchisio-Le Clerc,
M. Charles Cohn-Dassas,
ses nièce et neveu,
M. et *Mme* André Dreyfus,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Nico DASSAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
grand invalide de guerre,
ancien déporté,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Galilée,
75116 Paris.

– Francine et Michel Détappe,
Claudine et Bernard Tarlet,
Roseline et Henri Berliocchi,
Florence et Daniel Gaudin,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont *la douleur de faire part du décès de*

M. Pierre DETAPPE,
directeur honoraire à la SNCF, X39
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 19 février 1999.

La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 25 février à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue du Cottage,
91120 Palaiseau.

– Philippe Guglielmi, Grand Maître du Grand Orient de France,
Et le Conseil de l'Ordre,
ont le regret de faire part du décès de

André GUILLERM,
Président du directoire de la SOGOFIM,
et Grand Officier d'Honneur
du Grand Orient de France.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Raymond JALU,
ingénieur de la météorologie,
officier de la Légion d'honneur,
officier de *l'ordre national du Mérite,*
médaille de l'aéronautique,
commandeur des Palmes académiques.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 25 février, à 14 h 30, à la maison funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, suivi de l'inhumation au cimetière Nord d'Enghien-les-Bains (Val-*d'Oise), vers 16 h 30.*

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Espérons !

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36

– Le Bureau national de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public,
a la grande tristesse de faire part du décès, le 18 février 1999, de son président-fondateur.

Louis-Marie MORFAUX,
professeur honoraire aux lycées
Condorcet et Claude-Bernard,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
président de l'association de 1947 à 1969.

Par son action, son enseignement et ses écrits, il a défendu et illustré la tradition vivante de l'enseignement philosophique français.

– Isabelle Perrin,
Simon et Lucas,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Joël PERRIN

survenu à Paris, le 21 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 février à 16 heures, en l'église d'Eysines (Gironde).

23, rue des Gravilliers,
75003 Paris.

– Catherine Trautmann,
ministre de la Culture
et de la Communication,
François Barré,
directeur de l'Architecture
et du Patrimoine,
l'ensemble du personnel,
de la direction de l'architecture
et du patrimoine,
rendent hommage à la mémoire de

Joël PERRIN,
inspecteur général de l'Inventaire,

décédé le 20 février 1999, et s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

– Arradon, Lorient (Morbihan).

Jean Rais-Assa,
son époux,
Alix Helleboid-Rais-Assa,
son époux et leurs enfants,
René Rais-Assa,
son épouse et leurs enfants,
Les parents, amis et compagnons de lutte,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène Claire RAIS-ASSA,
née LEFERRER,

survenu le 20 février 1999, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ses obsèques religieuses, suivies de la crémation, ont été célébrées le lundi 22 *février 1999.*

48, rue de l'Amiral-Courbet,
56100 Lorient.

– Yannick Ripa,
a la douleur de faire part du décès de son ami,

Didier ROSET,
comédien,

survenu à Paris, le 20 février 1999, à l'âge de quarante-quatre ans.

Anniversaires de décès

– In memoriam,

Docteur Roland CAHEN

Le 20 février 1998.

Siegfried Guy WEINER,

est mort, il y a un an, le 23 février 1998, *merci d'avoir une pensée pour lui,* ainsi que pour

Mina

Marie-Christine, Mathieu, Julien.

Messe commémorative

Mlle Jacqueline BENAYA,
dite Jacotte,

est décédée accidentellement, le jeudi 11 février 1999.

Un dernier hommage lui sera rendu à Paris, le vendredi 26 février 1999 : une messe sera célébrée en l'église Saint-Lambert, rue Gerbert, *Paris-15e*, à 18 heures.

Hélène Luccioni,
55, rue des Moulins,
93370 Montfermeil.

Communications diverses

– Au C.B.L., *10*, rue Saint-Claude, Paris-3e. **Jeudi 25 février à 20 h 30**, débat avec Guy Konopnicki, auteur de *Candide 2* (Ed. Flammarion). Tél. : 01-42-71-68-19.

Samedi d'Entretemps,
autour du livre *« La Singularité Schoenberg »*, de François Nicolas, avec P. Albéra, R. Court, A. Fabbiani, F. Nicolas, P. Szendy, F. Wahl, 27 février, 10 h-12 h 30,
IRCAM
1, place Stravinsky, Paris-4e.
Entrée libre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



CAPITALISME Investor, la société d'investissement du groupe familial Wallenberg, est un actionnaire majeur de l'industrie suédoise. Scania, ABB, SAS, SKF ou encore Saab Automobile figurent parmi les fleurons de son patrimoine. ● PRIVILÉGIANT jusqu'à récemment le long terme sur la rentabilité immédiate, Investor change peu à peu de méthode, notamment sous la pression des autres actionnaires présents dans les sociétés de l'empire Wallenberg. ● LES FUSIONS sont la conséquence la plus directe de cette nouvelle attitude. Mais Investor, qui a fusionné Astra au britannique Zeneca et Stora au finlandais Enso, a refusé de marier Scania à Volvo Trucks. ● UNE NOUVELLE stratégie doit être définie par Marcus Wallenberg, 42 ans, qui prendra en avril les commandes du groupe familial, dont la rentabilité tend à s'émousser.

La mondialisation contraint Wallenberg à une remise en cause

Présent au capital de 40 % des entreprises cotées à Stockholm, le groupe familial suédois joue un rôle décisif dans leurs stratégies. Son opposition à la fusion Scania-Volvo Trucks révèle une divergence entre ses intérêts et ceux des autres actionnaires

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le petit monde de la finance et de l'industrie suédoises s'interroge : l'étoile de la famille Wallenberg est en train de pâlir. Certes, son holding d'investissement, Investor, ne contrôle pas moins de 40 % des entreprises cotées à la Bourse de Stockholm. Parmi elles, les fleurons de l'industrie d'exportation suédoise : Ericsson, Astra – les sociétés à la plus forte capitalisation du pays –, Scania, Electrolux, SKF, Saab Automobile, etc. Autant dire qu'Investor est une institution que l'on respecte et que l'on craint dans le royaume. C'est elle qui fait et défait les conseils d'administration des compagnies sous sa coupe, c'est à son entregent que l'on a recours pour favoriser telle ou telle transaction à l'étranger. Mais, pour la première fois depuis longtemps, Stockholm bruit de critiques et de doutes quant à la stratégie du groupe. Dernier épisode en date : ses ennuis avec Scania, le constructeur de poids lourds, dont il ne maîtrise plus la destinée depuis l'irruption, « *hostile* » à ses yeux, de Volvo dans son capital.

C'est dans ce climat inhabituel que la dynastie Wallenberg a décidé de reprendre les choses en main en nommant l'un des siens PDG d'Investor. Marcus Wallenberg remplacera, à partir du 14 avril, celui qui a occupé ce poste depuis 1978, Claes Dahlback. Ce fidèle de la famille devient vice-président du conseil d'administration, au même titre que Jacob Wallenberg, cousin de Marcus, également promu lors de ce remaniement annoncé le 11 février. Tous deux assisteront la « star » du groupe, Percy Barnevik, considéré par beaucoup comme l'homme le plus puissant de Suède. Derrière ces changements se profile la volonté des Wallenberg d'injecter du sang frais et de remettre leur empire sur les rails de la rentabilité. La question est de savoir comment.

Investor a été créée en 1916 dans le but de regrouper les participations industrielles acquises à la fin du siècle précédent par le banquier André Oscar Wallenberg. Longtemps, la société d'investissement a mené une gestion privilégiant le long terme plutôt que la rentabilité immédiate. « *Lorsque l'une des entreprises sous son contrôle alignait perte sur perte, Investor ne s'en désengageait pas tant qu'elle estimait pouvoir, un jour, être payée en retour* », explique Haakan Lindgren, professeur à la haute école commerciale de Stockholm et auteur d'un livre sur Investor. Au pis cédait-elle une partie de ses titres, comme pour Saab Automobile, acquise à 50 % par General Motors en 1989. Mais la globalisation de l'économie finit par rattraper la Suède et ses entreprises.

Avec elle apparurent les investisseurs institutionnels étrangers. En particulier les fonds de pension américains, obsédés par le profit et vite imités par leurs homologues suédois. La vague des fusions et acquisitions n'épargna pas non plus les firmes du royaume, dont celles des Wallenberg : Asea, mariée en 1987 au suisse Brown Boveri pour former le géant de l'électromécanique ABB ; puis Stora, fusionnée avec la finlandaise Enso ; et le groupe Astra, rapproché du britannique Zeneca. Cette période coïncida avec le départ à la retraite du patriarche, Peter Wallenberg. Pour prendre sa place à la tête du conseil d'administration d'Investor, il fit appel au charismatique Percy Barnevik en avril 1997.

HÉSITATIONS

L'ex-PDG d'ABB suscita des attentes à la hauteur de sa réputation de visionnaire. Mais, depuis son arrivée, les cours de l'action Investor ont évolué de façon moins favorable que l'indice de la Bourse de Stockholm. Idem pour d'autres titres de la constellation Wallenberg, comme Ericsson. Investor a donné aussi l'impression d'hésiter sur le choix des secteurs d'avenir vers lesquels s'orienter. Amplifiées par la presse, les critiques portent aussi sur les relations d'Investor avec les autres actionnaires des sociétés sous son contrôle. « *M. Barnevik avait indiqué qu'il cultiverait les liens avec les investisseurs institutionnels*, note Haakan Lindgren. *Ce qui s'est passé avec Volvo montre qu'il n'a pas réussi.* » Le 15 janvier, le constructeur automobile suédois annonçait par surprise qu'il avait acquis près de 13 % de Scania et qu'il souhaitait acheter le reste dès que possible. Offusqué par ce raid, Investor a froidement repoussé les avances de Volvo, qui en a pris note lundi 22 février, en annonçant la rupture des pourparlers en vue d'une reprise de Scania. Mais la firme de Göteborg compte bien conserver sa participation stratégique. Qui osa vendre ses titres à Volvo ? Des fonds de pension suédois, mécontents de l'évolution du cours de l'action Scania.

De cette opération inédite en Suède, Investor a du mal à se remettre. La présence de Volvo au capital de Scania l'empêche de vendre à son gré le constructeur de poids lourds et crée un précédent. « *Un acte de défiance à l'égard d'Investor et de Percy Barnevik* », estime le quotidien des affaires *Dagens Industri*. Selon le journal, le dirigeant avait pourtant réussi à convaincre les investisseurs institutionnels suédois de suivre sa stratégie, en leur promettant de mieux prendre en compte leurs intérêts.

Avec les fusions en cours, le pouvoir des Wallenberg dans les sociétés impliquées se dilue, et il leur est plus difficile d'imposer leurs vues. C'est le cas pour Astra Zeneca, dont la fusion n'inspire pas confiance à certains actionnaires, malgré les assurances de rentabilité formulées par Investor. En outre, la décision de placer le siège de la nouvelle société à Londres passe mal dans un pays qui voit ses grandes entreprises partir vers l'étranger. Encore une conséquence de la globalisation de l'économie dont la Suède fait les frais, et qui place Investor dans une position délicate : Stora Enso a désormais son siège en Finlande, ABB en Suisse, et Ericsson a déménagé une partie du sien en Angleterre.

Antoine Jacob

Les plus belles valeurs de l'industrie suédoise

La valeur des principales participations d'Investor s'élevait, au 31 décembre 1998, à 88,923 milliards de couronnes (10 milliards d'euros).
- ● **Astra** (pharmacie) : 11 % du capital (13 % des droits de vote), pour une valeur de 29,2 MdsKr (3,28 Mds€)
- ● **Ericsson** (télécommunications) : 3 % (22 %), 12,9 MdsKr (1,4 Md€)
- ● **Scania** (poids lourds, autobus) : 26 % (42 %), 7,9 MdsKr (0,9 Md€)
- ● **ABB** (électromécanique) : 10 % (13 %), 7,8 MdsKr (0,87 Md€)
- ● **Gambro** (technologies médicales) : 20 % (26 %) 6 MdsKr (0,67 Md€)
- ● **Stora Enso** (bois, papier) : 10 % (11 %) 5,5 MdsKr (0,62 Md€)
- ● **Atlas Copco** (équipements industriels) : 15 % (21 %), 4,9 MdsKr (0,55 Md€)
- ● **SEB** (banque) : 8 % (9 %), 4,1 MdsKr (0,46 Md€)
- ● **WM-Data** (multimédia) : 13 % (6 %) 3,5 MdsKr (0,39 Md€)
- ● **Electrolux** : 4 % (21 %) 1,9 MdKr (0,2 Md€)
- ● **SAAB AB** (avions) : 20 % (36 %) 1,8 MdKr (0,2 Md€)
- ● **SKF** (roulements à bille) : 13 % (30 %) 1,3 MdKr (0,1 Md€)
- ● **SAS Suède** (transport aérien) : 19 % (19 %) 1 MdKr (0,1 Md€)

PROFIL

MARCUS LE « COSTAUD »

« On nous demandera toujours s'il a été nommé à ce poste grâce à son nom ou pour ses qualifications », observait avec justesse Percy Barnevik, en présentant, jeudi 11 février, le nouveau PDG d'Investor, Marcus Wallenberg, quarante-deux ans. La question revient en Suède dès lors qu'un nouveau membre de la dynastie accède à des responsabilités. Elle est posée avec plus d'insistance lorsque l'impétrant est méconnu du grand public. C'est le cas de Marcus, *représentant la cinquième génération* des Wallenberg avec son cousin Jacob, de sept mois son aîné, et président du conseil d'administration de SEB, la banque familiale. Contrairement à celui-ci, le nouveau dirigeant d'Investor ne brille pas par son aisance en public. *Timide, réservé*, prudent, sérieux : tels sont les qualificatifs qui reviennent pour décrire cet homme au sourire un peu triste. *« Il est très fort et il sait* ce *qu'il veut »*, affirme un membre du sérail. *« Percy Barnevik l'a observé pendant deux ans pour s'assurer qu'il était apte à prendre la relève. »*

Marcus est le fils de Marc Wallenberg, qui s'est suicidé en 1971, alors qu'il se préparait à succéder à son père, le légendaire Marcus. Eduqué à l'université américaine de Georgetown et formé dans des banques de renom à New York, Francfort, *Londres et Hongkong, le jeune* Wallenberg fait ses gammes dans l'industrie à la direction de la filiale allemande du groupe forestier Stora.

Son sort se précise lorsqu'en 1993 son oncle Peter, qui règne alors sur l'empire familial, le nomme vice-PDG d'Investor. Depuis, il collectionne les sièges de conseils d'administration (Ericsson, Saab, Astra, SEB, Stora Enso, etc.). Celui à qui il va succéder, Claes Dahlback, voit en lui *« quelqu'un curieux de tout, qui s'intéresse notamment aux nouvelles technologies »*. Remarié à un *ancien mannequin*, Fanny Sachs, Marcus Wallenberg est affublé d'un sobriquet anglais, *« Husky »* (costaud). *« Je pesais tant à ma naissance que mon grand-père a dit* "that is a husky one !" *(en voilà un qui est costaud) »*, raconte-t-il. *« Husky »* aura-t-il les épaules assez *carrées pour le costume qu'on vient* de lui tailler ?

A. J.

L'inévitable concentration des constructeurs européens de camions

L'INDUSTRIE du poids lourd, comme celle de l'automobile, est dans une phase ultime de concentration mondiale, même si les projets n'aboutissent pas tous, comme dans le cas de Volvo-Scania. Si ce secteur compte une myriade de fabricants locaux, il est dominé par moins d'une dizaine de grands constructeurs, majoritairement européens. Ceux-ci produisent la moitié des quelque 1,2 million de véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes vendus dans le monde, le nouveau géant DaimlerChrysler (marques Mercedes, Chrysler, Ford Trucks) fabriquant à lui seul 490 000 unités. Sur la partie « noble » du secteur, les camions lourds (plus de 16 tonnes), Mercedes, Volvo, Renault, Scania, Man et Iveco assuraient 85,5 % de la production mondiale en 1997.

ANALYSE

L'anticipation de la mondialisation a permis aux Européens de s'imposer

Mercedes est loin devant (150 000 unités), et pourrait encore accroître son avance, s'il parvenait à mettre la main sur le japonais Nissan Diesel (50 000). Volvo Trucks, qui a vendu plus de 83 000 camions lourds dans le monde l'an dernier, soit 21 % de plus qu'en 1997, *piaffe* de pouvoir rattraper son grand rival allemand. Après avoir forcé la porte de son compatriote Scania, sans parvenir à ses fins, il aurait entrepris de faire la cour au numéro deux américain Navistar (43 000 camions lourds vendus en 1998). Volvo est par ailleurs allié à Mitsubishi dans les camions légers et moyens.

C'est cette bonne anticipation de la mondialisation qui a permis aux Européens de s'imposer. Dès les années 70, Mercedes, Volvo et Renault ont investi le marché nord-américain, le plus important, en rachetant respectivement Freightliner (puis Ford Trucks en 1997), GM-White et Mack Trucks. L'américain Paccar (marques Peterbilt et Kenworth), répliquait en 1996 et 1997 en reprenant deux marques européennes mal en point, le néerlandais Daf et le britannique Leyland. En revanche, Navistar (marque International) est peu présent hors d'Amérique du Nord, mais il y détient près de 20 % du marché des camions lourds en 1998 et 38,5 % de celui des camions légers.

DEUX CAMPS

Les Japonais, s'ils ont inondé le monde de leurs voitures, ont concentré l'essentiel de leurs ventes de camions sur la zone asiatique, avec des véhicules plus légers, assez peu sophistiqués, et ils ont peu investi dans la technologie. Conséquence : aucune des firmes de l'archipel n'ayant la taille *mondiale*, elles ont perdu leur indépendance. General Motors a pris 37,5 % d'Isuzu, Toyota a gobé Hino, Mitsubishi s'est allié à Volvo. Et Nissan Diesel est en passe d'entrer dans l'orbite de DaimlerChrysler.

Reste que six constructeurs en Europe, c'est encore beaucoup. Deux camps se dessinent : celui des prédateurs et celui des cibles. Volvo, comme Mercedes, est clairement dans le premier, surtout depuis qu'il a décidé de céder sa division automobile à Ford pour 5,8 milliards d'euros (37,8 milliards de francs). L'allemand MAN (42 000 véhicules en 1997) est plutôt dans le second camp. Iveco et Renault VI *luttent pour ne pas y tomber. Le* constructeur français est solidement campé sur deux continents : l'Europe, dont RVI détient 12 % du marché (camions lourds), et les Etats-Unis, où sa filiale Mack s'adjuge 13 % des ventes. Louis Schweitzer, le PDG du groupe Renault, *qui continue de penser que le* camion est stratégique pour la firme, vient de nommer à la présidence de RVI son ex-bras droit Patrick Faure, doté d'une augmentation de capital de 3 milliards de francs (457 M€), avec une double mission : atteindre 4 % de rentabilité nette et grossir.

Iveco, deux fois plus petit que le français dans le camion lourd, paraît plus isolé en Europe, mais la botte secrète de cette filiale de Fiat s'appelle le Daily, son utilitaire léger (à partir de 3,5 tonnes), et qui génère de gros volumes à l'international, notamment en Asie. Scania, le constructeur le plus rentable du monde, s'est longtemps pensé au-dessus du lot, *estimant pouvoir* vivre seul en construisant des camions lourds haut de gamme. Le numéro deux suédois a néanmoins commencé à grossir à son tour, sortant de sa base suédoise pour assembler ses camions en Amérique du Sud et en France, à Angers.

CHUTE DES VENTES

Reste les pays émergents, en particulier en Asie, grand réservoir de la croissance future du secteur. Les constructeurs locaux sont légion, mais les vraies cibles de choix sont rares. On citera le coréen Hyundai et l'indien Ashok, qui produisent chacun plus de 20 000 véhicules utilitaires. Ou encore le numéro un indien, Tata Engineering (64 000 véhicules en 1997), qui a déjà conclu des accords avec Mercedes.

La conjoncture mondiale pourrait précipiter les rapprochements. Bien d'équipement, le camion est un capteur avancé de la situation économique. Or après une année 1998 record *sur* les marchés occidentaux 1999 s'annonce moins bonne. Une étude de Salomon Smith Barney estime que le marché européen baissera d'environ 8 % en 1999, à 185 500 unités. Volvo table pour sa part sur une chute de 10 % des ventes en Europe, de 5 % en Amérique du Nord, et *surtout* de 40 % en Amérique du Sud, une région où Scania est particulièrement bien implanté. Les Wallenberg, gourmands aujourd'hui – Daimler, avant Volvo, avait déjà estimé qu'ils exigeaient un prix trop cher pour Scania –, pourraient bien être obligés de revoir à la baisse leurs prétentions dans quelques mois.

Pascal Galinier

Sur Minitel la nouvelle version euro
- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)

08 36 29 00 65
3623 NXMULTIDEV
NATEXIS GROUPE
NATEXIS MULTIDEVISES
LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE

British Aerospace se sent victime d'un complot français

LONDRES
de notre correspondant à la City

Un mois après l'annonce du rapprochement-surprise entre British Aerospace (Bae) et Marconi, l'avenir du contrat d'armement anglo-saoudien d'Al Yamana, dont le groupe britannique est le principal bénéficiaire, vient de provoquer une de ces poussées d'urticaire anti-françaises dont la Grande-Bretagne est coutumière. Au départ, une curieuse dépêche de l'AFP datée du 18 février et originaire de Dubai citait des diplomates selon lesquels l'important contrat d'armement Al Yamana avait été gelé en raison des difficultés financières de l'Arabie saoudite.

Cet accord, signé dans les années 80 par Mme Thatcher, concerne la livraison de plus de 120 chasseurs-bombardiers Tornado, des avions d'entraînement Hawk et des blindés. Sa deuxième phase, en 1992, avait sauvé Bae de la banqueroute. La sanction de cette information est immédiate : la baisse de l'action Bae à Londres, et ce malgré les démentis répétés de Londres. Le 22 février, le ministère britannique de la défense reconnaissait que le contrat tenait compte de la situation économique de l'Arabie saoudite mais sans préciser qu'il avait été l'objet d'un rééchelonnement. Cette mise au point, conjuguée à un démenti officiel saoudien d'un gel du contrat, a permis au titre Bae de se ressaisir lundi.

MACHINATION

A la demande de British Aerospace, la Bourse de Londres a ouvert une enquête sur l'origine de ces rumeurs. Tous les vieux démons ressurgissent, à commencer par celui d'une machination d'un gouvernement français prétendument soucieux d'occulter les limites de la privatisation de l'Aerospatiale. De bien curieuses rumeurs se propagent dans la presse dominicale britannique, comme celles qui accusent en outre Paris d'être l'instigateur des récentes menaces du commissaire européen à la concurrence, le Belge Karl Van Miert, de surveiller de près le rapprochement annoncé le 17 janvier entre British Aerospace et Marconi.

L'enjeu est d'importance. Si les termes et conditions d'Al Yamana restent entourés de mystère, cet accord, sur lequel travaillent 5 500 employés de Bae, rapporterait chaque année 2 *milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) à la* compagnie. Par ailleurs, les deux principaux dirigeants de la nouvelle entité Bae-Marconi, le président Dick Evans et le directeur général, John Weston, sont liés à la signature de ce qui reste le plus gros contrat d'armement de tous les temps. La controverse sur l'avenir du contrat anglo-saoudien, enfin, vient gâcher la présentation, le 25 février, des excellents résultats pour 1998, avec des bénéfices évalués entre 675 millions de livres et 730 millions de livres (entre 990 millions et 1,07 milliard d'euros).

Ce climat délétère n'est pas étranger à la faiblesse en Bourse de Bae. Cette sous-évaluation souligne la persistance des réserves émises dans la City à l'encontre d'un rapprochement qui ne facilite pas la restructuration de l'industrie européenne de l'aéronautique et de la défense. Une possible alliance franco-allemande entre Aerospatiale-Matra et DASA, capable de contrecarrer Bae, effraie bon nombre de spécialistes. Dernier sujet d'inquiétude, la défiance des marchés est loin de faire l'affaire des actionnaires de GEC puisque le rachat de Marconi se fait en partie par échange de titres.

Marc Roche

Le nouveau recul de l'euro n'inquiète pas les autorités monétaires européennes

Pour Wim Duisenberg, président de la BCE, la situation est « provisoire »

En dépit d'une petite remontée, mardi 23 février dans la matinée, la monnaie européenne reste proche de son plus bas niveau face à la devise américaine. Pour le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, cette faiblesse de l'euro est « *provisoire* » et liée à la vitalité de l'économie américaine et aux « *pressions politiques* » en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt.

Une baisse continue

COURS DE L'EURO EN DOLLAR AMÉRICAIN

1,21 – 1,18 – 1,16 – 1,14 – 1,12 – 1,10 – 1,08

1,1035

5 – 15 – 27 – 8 – 18

FÉVRIER 1999

Depuis son lancement en fanfare au début de l'année, la devise européenne n'a cessé de perdre du terrain face au dollar

APRÈS AVOIR touché lundi 23 février son plus bas niveau contre la devise américaine et la livre anglaise, l'euro s'est redressé. Mardi, en début de matinée, la monnaie européenne s'échangeait contre 1,1052 dollar. Le billet vert perdait aussi un peu de terrain contre la devise japonaise, s'échangeant autour de 120 yens. Lundi, l'euro était tombé sous la barre de 1,10 dollar et des 68 pence mais cette baisse n'a guère suscité l'émotion des autorités monétaires et politiques.

Déjà déclinante la semaine dernière, la devise européenne n'a pas reçu le soutien des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 7, réunis samedi à Bonn (Allemagne). Au contraire, Oskar Lafontaine, le ministre allemand des finances, a affirmé qu'il ne voyait pas « *le cours actuel de l'euro comme un désavantage* », notant que son affaiblissement face au dollar était bon pour les exportations européennes. Dans le même registre, Heiner Flassbeck, vice-ministre allemand des finances, estimait, lundi, que la baisse de l'euro n'est pas « *un sujet d'inquiétude. C'est le produit du différentiel entre les deux situations économiques* », faisant valoir que la croissance américaine s'accélérait et qu'au contraire celle de l'Europe s'affaiblissait. Cette situation a conduit les intervenants sur le marché à anticiper une baisse des taux d'intérêt en Europe tandis que la vigueur de l'activité outre-Atlantique pourrait conduire la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever les siens.

Pour bon nombre d'économistes, la faiblesse de l'euro n'est pas une surprise même si certains redoutaient une monnaie unique forte dans l'euphorie de son lancement. « *La dépréciation de l'euro résulte d'un changement d'anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique*, juge Hubert de Montvalon, économiste à la société de Bourse Oddo. *Les taux d'intérêt pour les contrats à échéance décembre 1999 ressortent à 5,50 % aux Etats-Unis et à 3 % dans la zone euro, contre respectivement 4,40 % et 3,50 % en octobre, au pire de la crise financière.* »

La vigueur de l'économie américaine fait redouter à certains opérateurs que la Fed augmente ses taux directeurs d'ici la fin de l'année. En Europe, une majorité d'entre eux envisagent, en revanche, une baisse du loyer de l'argent, qu'ils jugent nécessaire pour soutenir l'activité. Un raisonnement que les autorités monétaires ne partagent pas forcément.

Domingo Solans, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a estimé, lundi, que les Etats-Unis devraient être les premiers à baisser leur taux d'intérêt, en réponse à une déclaration du secrétaire d'Etat américain au Trésor pressant l'Europe de relancer la croissance. « *Le loyer de l'argent aux Etats-Unis est plus élevé qu'en Europe. S'il fallait mener d'une façon coordonnée une politique monétaire plus expansive, la Réserve fédérale devrait donner le coup d'envoi* », a-t-il affirmé dans une interview publiée, lundi, par le quotidien économique espagnol *Expansion*.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, pense, lui, que la faiblesse de l'euro est « *provisoire* » et due, pour l'essentiel, à la vitalité de l'économie aux Etats-Unis et aux « *pressions politiques* » en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt. Il a prévenu : les Européens doivent maintenant s'habituer à voir les taux de change « *revêtir moins d'importance* » dans la zone euro. Ils ne sont plus « *si importants que dans le passé pour la zone euro* ». Des déclarations qui laissent peu augurer une baisse prochaine des taux directeurs de la BCE.

Une fois dissipées les anticipations d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la BCE, l'euro pourrait stopper sa glissade contre la monnaie américaine. D'autant plus que dans l'absolu, les écarts sont limités : « *Les variations du cours du dollar en euro sont tout à fait comparables à celles que l'on pouvait observer entre les devises européennes et la monnaie américaine l'an dernier* », souligne Marc Touati, économiste à la Caisse centrale des Banques populaires. « *Si le dollar retrouve des couleurs, c'est avant tout pour des raisons conjoncturelles. Sur le long terme, les fondamentaux économiques jouent en faveur de l'euro. Les pays de l'Euroland ont enregistré, l'année dernière, un excédent courant de plus de 100 milliards de dollars, contre un déficit de 230 milliards de dollars en 1998 pour la balance courante américaine* », ajoute-t-il.

Joël Morio

L'autorité boursière italienne rejette l'OPA sur Telecom Italia

Olivetti ne renonce pas à son « raid »

LA COMMISSION des opérations de Bourse italienne, la Consob, a jugé irrecevable, lundi 22 février dans la soirée, l'offre publique d'achat (OPA) annoncée samedi par le groupe Olivetti sur la totalité du capital de Telecom Italia. Le groupe Olivetti a immédiatement réagi pour souligner la régularité de son offre et réaffirmer son intention de prendre le contrôle de Telecom Italia, ex-monopole public du téléphone privatisé à l'automne 1997.

La décision de la Consob a comme principale conséquence de faciliter la défense de Telecom Italia. Selon la Consob, l'offre d'Olivetti n'est pas admissible pour deux raisons principales. D'abord, parce qu'elle est subordonnée à la réalisation de conditions, en particulier la vente préalable au groupe allemand Mannesmann de la participation majoritaire d'Olivetti dans ses activités de télécommunications (Omnitel dans la téléphonie mobile et Infostrada dans la téléphonie fixe). D'autre part, Olivetti aurait dû indiquer la période au cours de laquelle il envisageait de lancer l'OPA. Olivetti a immédiatement réagi, en précisant dans un communiqué que son offre a « *toutes les caractéristiques nécessaires* ».

Olivetti explique que l'annonce de samedi ne pouvait pas être retardée « *en raison des rumeurs sur les marchés* » et des possibles initiatives de défense que Telecom Italia aurait pu mettre en place. Le groupe soutient que l'offre n'est en fait subordonnée à aucune condition : la vente de ses activités de télécommunications à Mannesmann est en effet « *imminente* ».

Le groupe allemand est partenaire d'Olivetti depuis l'automne 1997. Au terme d'une montée en puissance progressive, il détenait, voici trois jours, une part de 49,9 % dans Oliman, qui contrôle à son tour Omnitel et Infostrada. Mannesmann a déclaré, dimanche, qu'il était d'accord pour acquérir les 50,1 % restants de Oliman pour une somme de 7,7 milliards €, cette acquisition ne devant devenir effective que si Olivetti réussissait son OPA sur Telecom Italia.

« *Nous continuerons sur notre route, ce ne sont pas des considérations formelles qui nous arrêterons* », a déclaré le président d'Olivetti, Antonio Tesone, au quotidien *La Repubblica* de mardi, soulignant que la Consob avait en fait demandé à Olivetti « *de reformuler, de préciser et de clarifier* » son offre. Le groupe avait annoncé, lundi, un conseil d'administration pour la journée de mercredi 24 février, visant à convoquer une assemblée extraordinaire pour approuver l'augmentation de capital nécessaire à l'OPA.

LA DÉFENSE S'ORGANISE

La décision de la Consob représente en revanche une première victoire pour Telecom Italia. L'administrateur délégué de Telecom Italia, Franco Bernabè, n'entend pas perdre de temps. Son groupe, suivant la décision de la Consob, ne fait pas encore formellement l'objet d'une OPA : il peut donc organiser ses défenses. Avant même la décision de la Consob, Telecom Italia avait annoncé pour jeudi 25 février une réunion de son conseil d'administration. Au cours de ce conseil pourrait être illustré un plan industriel prévoyant notamment des cessions de participations dans des sociétés non-stratégiques. Selon des indiscrétions rapportées par la presse italienne, M. Bernabè pourrait aussi annoncer une initiative retentissante : par exemple une fusion entre Telecom Italia et sa filiale de téléphonie mobile TIM, ou une alliance avec un géant international – on parle de British Telecom. M. Bernabè semble d'autant plus déterminé à agir que la situation capitalistique de Telecom Italia la rend fragile : le ministère du Trésor dispose encore d'une part de 3,4 % du capital et d'une « golden share » (action préférentielle) lui donnant un droit de regard sur les nouveaux actionnaires du groupe, mais le « noyau dur » mis en place lors de la privatisation contrôle moins de 7 % du capital.

La décision de la Consob intervient alors que les marchés semblaient juger négativement l'offre d'Olivetti. Par le biais de sa filiale Tecnost, vecteur technique de l'OPA, celle-ci avait offert 10 € pour chaque titre Telecom Italia (valeur totale : 52,5 milliards €). Or Telecom Italia, en hausse de plus de 9 % lundi, était déjà proche de la valeur de 10 €. En clair, Olivetti devra sans doute faire une offre plus généreuse.

Marie-Noëlle Thérisse

Le Congrès juif fait monter la pression sur les banques françaises

LES CRITIQUES sur l'attitude des banques françaises concernant les avoirs juifs en déshérence se font de plus en plus vives. Le Congrès juif mondial (CJM), qui réunira son comité exécutif d'ici la fin mars, examinera d'éventuelles « *sanctions contre les banques françaises* », a indiqué, lundi 22 février, l'agence Reuter, citant une source anonyme. Le CJM reproche aux établissements bancaires « *leur attitude de non coopération* », et exige un accord avant la fin du mois prochain. Si rien n'est fait d'ici là, le CJM pourrait recommander de bloquer tout projet de fusion ou d'acquisition de ces banques aux Etats-Unis ou au Canada. C'est également fin mars que six banques françaises (Société générale, Paribas, Crédit lyonnais, Crédit agricole, Indosuez, Natexis), rejointes par la BNP et par les filiales françaises des américaines Chase et J P Morgan, devront se prononcer sur la compétence de la justice américaine sur le sujet. Elles sont poursuivies devant un tribunal de Brooklyn, à New York, par des survivants de l'Holocauste, ou leurs ayants droit, qui les accusent d'avoir confisqué des comptes détenus par des juifs. La décision de la justice américaine de juger ou non les banques françaises dans cette affaire sera prise dans le courant de l'année. « *Les juridictions américaines n'ont pas compétence pour se prononcer sur ce sujet, qui est traité de façon très sérieuse en France* », estime Emmanuel Gaillard, avocat chez Shearman & Sterling, qui représente les établissements français. Les pressions qui pèsent sur eux aux Etats-Unis « *ne sont pas la bonne manière de traiter le sujet et ne prennent pas en considération la dimension historique et morale* », regrette-t-il. M[e] Gaillard plaide pour un « *traitement local, avec des représentants de la communauté juive française* ».

RECENSEMENT

La création en France d'un fonds a été évoquée la semaine dernière. Les banques renvoient, elles aussi, la balle du côté de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France, dont le deuxième rapport d'étape a été rendu fin janvier au gouvernement français (*Le Monde* du 4 février). L'Association française des banques (AFB) a recensé en France 106 banques françaises ou étrangères actuelles qui étaient en activité pendant la Seconde guerre mondiale. Depuis un an, la plupart des grandes banques françaises travaillent au recensement du total des avoirs juifs et devraient avoir terminé pour la fin avril. Une instance chargée d'examiner les demandes individuelles d'indemnisation des victimes juives devrait être prochainement mise en place dans le cadre de la mission Mattéoli, et devrait être présidée par Pierre Drai, ancien président de la Cour de cassation.

Les opinions sont assez divergentes du côté du CJM : dans *Le Monde* du 23 février, Israël Singer, secrétaire général, indiquait « *être opposé, dans tous les cas, au boycott ainsi qu'aux sanctions économiques* ». La communauté juive mondiale semble divisée. Il n'empêche, la question du boycott sera soulevée lors de la réunion du CJM fin mars. Et les menaces ont jusqu'ici été une arme efficace. C'est cette épée de Damoclès qui a fait fléchir les banques suisses. Le zèle du contrôleur des finances de New York, Alan Hevesi, a permis de parvenir avec elles à un accord de dédommagement de victimes de l'Holocauste portant sur 1,25 milliard de dollars (1,12 milliard €). De même, le projet de rachat par la Deutsche Bank de la banque américaine Bankers Trust a été menacé, incitant une dizaine d'entreprises allemandes et la première banque d'outre-Rhin, à créer un fonds de l'Holocauste (*Le Monde* du 18 février).

Pascale Santi

Levi Strauss supprime 6 000 emplois

UN AN APRÈS son plan de restructuration ayant entraîné la suppression de 6 395 emplois, Levi Strauss a annoncé, lundi 22 février, qu'il allait fermer onze de ses vingt-deux usines en Amérique du Nord, supprimant 5 900 emplois, soit 30 % de ses effectifs.

Face à l'érosion de ses ventes (– 13 % en 1998), due à la baisse du marché du jean et à une perte de compétitivité, la firme a décidé d'externaliser une partie de sa production. « *Levi's and Co. est un des derniers groupes américains d'habillement à maintenir en propre une force de production massive. Presque tous les autres ont éliminé ou réduit les unités de fabrication qu'ils possédaient* », explique l'entreprise dans un communiqué.

Nouvelles fusions aux Etats-Unis dans l'électricité et le gaz

DEUX COMPAGNIES électriques américaines ont annoncé, chacune, le rachat d'un groupe gazier. Dominion Resources a racheté par échange d'actions la société Consolidated Natural Gas pour 6,3 milliards de dollars (5,67 milliards d'euros). Le nouvel ensemble se situe au quatrième rang des entreprises électriques et gazières américaines, avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dollars et près de 4 millions de clients. Sempra Energy, entreprise californienne, rachète la compagnie gazière du Colorado KN Energy, pour 1,8 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros).



La loi sur l'audiovisuel et la succession à l'AFP embarrassent Matignon

Après plus d'un an et demi d'hésitations et au terme d'un dernier sursis accordé à Catherine Trautmann pour finaliser son projet de loi, le premier ministre est désormais en première ligne et doit assumer le risque politique de cette réforme

LES ERREMENTS du projet de loi sur l'audiovisuel resteront sans doute comme l'un des pires dossiers du gouvernement Jospin. *« Cette réforme s'est mystérieusement compliquée »*, constate Didier Mathus, rapporteur du projet de loi. C'est un euphémisme. Aucune décision gouvernementale n'a encore été prise sur le maintien de ce projet initié voici plus d'un an et demi.

Une rencontre de travail, qualifiée de *« positive »*, a eu lieu lundi 22 février à Matignon entre Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et du budget. Une autre réunion interministérielle est fixée début mars pour tenter de trouver un ultime consensus avant l'arbitrage définitif du premier ministre. C'est paradoxalement au moment où Mme Trautmann a réussi à fédérer une majorité plurielle autour de son projet de loi que les chances de survie de sa réforme s'amenuisent (*Le Monde* du 4 février). S'il n'est pas inscrit dans le calendrier parlementaire avant la fin du premier semestre, ce projet risque d'être définitivement abandonné. Trouver un créneau pour envisager une discussion à l'Assemblée au cours des six derniers mois de l'année sera encore plus compliqué, en raison de l'actualité parlementaire.

Dans ce dossier, chacun tente désormais d'imputer la responsabilité des hésitations politiques à son voisin. La Rue de Valois, Matignon et Bercy se renvoient la balle. Dans un premier temps, Catherine Trautmann n'a manifestement pas mesuré la forte capacité de réaction des lobbyistes du secteur privé de l'audiovisuel, ce qui l'a obligée à effectuer une spectaculaire reculade par rapport à ses ambitions initiales.

SOUTIEN INESPÉRÉ

C'est presque par défaut, et pour répondre *« à une idée chère à la gauche »*, selon un député, que la ministre s'est alors résolue à réformer la télévision publique, en abaissant le temps de publicité sur France 2 et France 3. Catherine Trautmann a reçu, fin septembre 1998, le soutien inespéré de Lionel Jospin. Sortant de sa réserve, le premier ministre est allé plus loin que prévu en défendant la ligne la plus dure proposée par la Rue de Valois, soit une réduction de douze à cinq minutes de publicité par heure sur les grandes chaînes publiques. En accordant, le 6 janvier, un nouveau sursis à Catherine Trautmann pour lui permettre de trouver un consensus au sein de la majorité « plurielle » et chez les professionnels, le premier ministre s'est une nouvelle fois engagé.

Forte du feu vert obtenu, le 2 février, des députés de la majorité en charge des questions audiovisuelles, Mme Trautmann pourrait donc renvoyer à Matignon la responsabilité d'un échec de son projet de loi si le premier ministre le repoussait définitivement. *« Tout ce problème se réduit désormais aux hésitations dans l'entourage de Lionel Jospin »*, explique un député. Dans la perspective de l'élection présidentielle, plusieurs conseillers l'incitent à ne pas se lancer dans un débat parlementaire *« long et compliqué »*.

Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) et Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) mènent une fronde auprès des conseillers de Matignon, pour les convaincre de l'utilité d'une loi sur l'audiovisuel. *« Ne rien faire aurait des conséquences considérables sur le public et le privé »*, affirment-ils. Mme Trautmann recevra aussi l'appui des députés rocardiens.

Elle se heurte encore aux critiques de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et de Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris. Ce dernier estime *« insuffisante la pérennité des ressources du secteur public »* et redoute *« les conséquences incontournables du déplacement massif et brutal du marché publicitaire vers le privé »*. A un vaste projet de loi, M. Ayrault préférerait une série d'aménagements restreints, sur la fin de l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur TPS ou l'allongement du mandat du président de France Télévision.

La loi sur l'audiovisuel n'est pas le seul dossier à embarrasser chaque jour davantage Matignon. A l'exception de la privatisation de RMC, qui s'est passée sans trop de heurts, et du plan social négocié sans crise à la Société française de production (SFP), les dossiers de communication soulèvent régulièrement des difficultés. Incombant au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ou à l'Etat, les nominations des présidents des sociétés publiques de l'audiovisuel, qu'il s'agisse de Radio-France, Radio-France Internationale (RFI), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Sofirad ou Réseau France Outre-mer (RFO) ne se sont pas faites sans tergiversations ni rebondissements.

DYSFONCTIONNEMENTS

Aujourd'hui, les problèmes de succession à la présidence de l'Agence France Presse (AFP) entament sérieusement le crédit des pouvoirs publics. La date de la fin du mandat triennal de Jean Miot, le 2 février, était tout sauf une surprise. *« Les pouvoirs publics, en commandant un audit à charge sur la gestion de Jean Miot voici un an, n'ont pourtant en rien préparé sa succession »*, déplore un cadre de l'AFP. Des dysfonctionnements sont apparus entre les représentants de la presse au conseil d'administration – qui n'arrivent pas à trouver un consensus – et au sein du gouvernement. C'est ainsi que, malgré les soutiens de Matignon et de la Rue de Valois, Pierre Jeantet, le candidat favori et actuel directeur général de *Sud-Ouest*, a eu l'impression de passer un examen de passage à Bercy. Il n'a pas obtenu la double assurance d'un abandon de créance d'un prêt de l'Etat à l'AFP et d'un budget 1999 pour l'agence voté avant septembre.

Matignon récuse cette thèse en assurant que M. Jeantet n'était en fait pas prêt à faire le saut. En tout cas, *« cette crise n'aurait pas dû avoir lieu »*, selon un observateur. *« La seule gloire de Matignon est d'avoir réussi à ne pas donner une image politique au départ de Jean Miot »*, ajoute-t-il. Mais aucun des candidats en lice, officiels ou officieux, ne semble faire l'unanimité. *« La façon dont le conseil d'administration tarde à élire le successeur de Jean Miot et la situation de blocage actuelle démontrent par l'absurde le besoin de moderniser les statuts de l'AFP »*, affirme Monique Villa, directeur du développement et des affaires commerciales de l'agence. Cette fois-ci, la partie de mistigri se joue, au conseil d'administration, entre les représentants de la presse et ceux de l'Etat.

Nicole Vulser

Prochaines auditions pour les candidats à l'AFP

Le comité du conseil d'administration de l'AFP devrait se réunir, lundi 1er mars, pour examiner les candidatures et prévoir un calendrier pour les auditions. Aux quatre candidats officiels – Daniel Jubert, ex-directeur de *La Presse de la Manche* ; Michel Meyer, directeur de RFO-Guadeloupe ; Jacques Ravary, ex-PDG d'Havas Régies, et *Gilbert Grellet, directeur pour l'Europe et l'Afrique à l'AFP* – pourraient s'ajouter de nouveaux postulants.

Michel Bassi, ancien président de la SFP et ancien directeur du *Méridional*, devrait officialiser sa candidature. Jean-Pierre Hoss, qui fut également président de la SFP, est toujours en lice, tandis qu'Eric Giuly, ancien directeur général d'Antenne 2 et actuel directeur général de l'agence de publicité BDDP, pourrait entrer dans la course.

Un contrôle parlementaire pour France Télévision

Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris et rapporteur des crédits du secteur public de l'audiovisuel à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a indiqué au *Monde* qu'un contrôle sur la gestion de France Télévision allait être prochainement engagé par cette commission.

C'est au cours d'un contrôle de ce type qu'Alain Griotteray (ex-député UDF du Val-de-Marne) avait découvert des anomalies dans les contrats passés entre France 2 et les animateurs-producteurs, ce qui avait entraîné, en juin 1996, la chute de Jean-Pierre Elkabbach, alors président de France 2 et de France 3.

intel inside
pentium II
OFFRE SPÉCIALE PME
Vous voyez quelque chose à rajouter ?
TROPHÉE DE L'INNOVATION 99 INFO PC / HRT
CHOIX DE LA RÉDACTION WINDOWS NEWS 2/99
DESKPRO SERIE EP SB 6350X
• Moniteur 17" S700
• Format minitour transformable en Desktop
• Processeur Intel® Pentium® II 350 MHz
• Intel® 440BX AGPset - Bus interne à 100 MHz - 512 Ko cache
• 64 Mo SDRAM 100 MHz (384 Mo max)
• Disque dur SMART II Ultra ATA 6,4 Go
• Carte graphique Matrox Millenium G200 AGP 8 Mo
• Lecteur CD-Rom 32x
• Audio Compaq Premier Sound
• Modem V90 56 kbps
• Clavier avec touche Euro et souris Intellimouse
• Compatibilité An 2000 : matériel + Bios
• Windows® 98
• Norton Antivirus 4.0 pré-installé
• CD de restauration en standard
+ GARANTIE 3 ANS
+ MICROSOFT OFFICE 97 EDITION PME
8 990 FHT
10 842 FTTC
COMPAQ à suivre...
www.compaq.fr
PROFITEZ DE CETTE OFFRE AU
0 803 804 805
OU CHEZ VOTRE REVENDEUR COMPAQ

La CLT-UFA a décidé de céder sa participation dans la chaîne Premiere au groupe Kirch

ALBERT FRÈRE a enfin obtenu satisfaction. Depuis deux ans, le patron de la CLT-UFA n'a eu de cesse d'obtenir de son co-actionnaire Bertelsmann l'autorisation de retirer le groupe de la télévision à péage. Il vient de recevoir *« l'accord de principe de Bertelsmann »* pour céder la participation de la CLT-UFA dans Premiere, contrôlée à 50-50 avec Kirch. L'homme d'affaires belge n'a jamais vraiment caché son peu de goût pour la télévision payante. Selon lui, cette activité est trop gourmande en capitaux et elle a surtout tendance à enrichir les détenteurs de droits au détriment des opérateurs.

Cette analyse l'avait conduit, l'an passé, à organiser le retrait de la CLT-UFA du tour de table du bouquet TPS. En Allemagne, Albert Frère a considéré qu'il n'était pas opportun de *« continuer à investir des montants considérables sans contrôle véritable de la chaîne cryptée allemande »*. Outre-Rhin, le groupe Kirch est le véritable patron de Premiere grâce à la maîtrise des droits de tous les studios américains et du contrôle de la technologie du décodeur numérique. En son temps, Canal Plus, qui détenait 37,5 % de Premiere, était déjà parvenu à la même analyse et s'était retiré, préférant la fusion avec NetHold.

Pour l'heure, la CLT-UFA n'aurait pas encore vendu sa participation dans Premiere. *« Nous essayons de parvenir à une solution mais les négociations ne sont pas terminées »*, affirme, mardi 23 février, le groupe Kirch qui possède un droit de préemption. Malgré un portefeuille de 1,7 million d'abonnés, la chaîne cryptée n'a jamais été rentable. Elle aurait affiché 400 millions de deutschemarks de pertes en 1998 (205 millions €) sur un chiffre d'affaires de moins de 700 millions.

Pour conclure cette vente, la CLT-UFA et Kirch pourraient se baser sur l'évaluation retenue par Canal Plus et Kirch lors de l'échange entre Telepiù et Premiere. A l'époque, le prix par abonné avait été fixé autour de 1 600 dollars (1 454 €). À cette aune, Premiere serait évaluée entre 12 et 14 milliards de francs (entre 1,8 et 2,1 milliards €), soit 6 à 7 milliards de francs pour la CLT-UFA (900 million à 1,05 milliard €). Avec ce pactole, l'opérateur luxembourgeois compte se renforcer sur son métier traditionnel : la télévision généraliste en Europe et le multimédia. Il compte aussi devenir un des leaders européens du négoce des droits. Cette activité qu'il aura apprise au contact de Kirch pourrait l'amener à participer au rachat du club de football des Girondins de Bordeaux. M 6, leader sur cette opération, *« est en phase d'examen du dossier »* après l'appel d'offres lancé par le club.

SCISSION DÉMENTIE

Le retrait de Premiere ne devrait pas être l'occasion d'une scission entre la CLT et la UFA. Didier Bellens, bras droit d'Albert Frère, *« dément ces rumeurs sans fondement et souligne l'unicité de vues entre M. Frère et Bertelsmann »*. Certains imaginent déjà une alliance de la CLT-UFA, retirée de la télévision payante, avec TF 1, première chaîne généraliste d'Europe, dont M. Frère est administrateur. Patrick Le Lay, PDG de la Une, affirme *« n'avoir aucune intention de se retirer de la télévision à péage »*. Selon lui, *« TF 1 continue à regarder toutes les opportunités et sera en Italie avant la fin de l'année »*.

Guy Dutheil et Philippe Ricard

Le « Wall Street Journal » évoque une fusion entre Canal Plus et BSKyB

LES NÉGOCIATIONS entreprises entre Canal Plus et le magnat australo-américain Rupert Murdoch font couler beaucoup d'encre. Le *Wall Street Journal* assure que Rupert Murdoch, PDG de News Corp., mène des pourparlers visant purement et simplement à fusionner son bouquet de chaînes thématiques britannique BSKyB (dont il contrôle 40 %) avec le groupe français. Un tel scénario créerait le plus important groupe européen de télévision à péage.

Selon le quotidien américain, M. Murdoch serait favorable à une solution de fusion ou à des échanges d'actifs, ce qui lui donnerait les clés de la télévision payante en Europe (il n'est pour l'instant réellement présent qu'en Grande-Bretagne). L'idée d'un rachat de Canal Plus par BSKyB semble en revanche écartée. Rupert Murdoch et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, se sont rencontrés plusieurs fois, à New York et à Paris, pour faire avancer ces discussions (*Le Monde* du 23 février).

Le groupe Canal Plus s'est refusé, mardi 23 février, à *« commenter la rumeur du jour »*. Le *Wall Street Journal* précise que les deux groupes envisagent également d'autres scénarios, comme des investissements de BSKyB dans les actifs internationaux de Canal Plus, ou encore une fusion des filiales numériques des deux géants de la télévision payante en Europe.

Le quotidien new-yorkais ne cache pas que le plus important problème, dans un éventuel rapprochement entre Canal Plus et BSKyB, devrait venir de la Commission de Bruxelles. Un porte-parole de Karel Van Miert, le commissaire en charge des questions de concurrence, a précisé qu'un accord entre les deux groupes *« soulèverait un grand nombre de problèmes »*.

N. V.

DÉPÊCHES

■ **EDITION : le groupe de presse canadien Torstar a annoncé**, lundi 22 février, la signature d'un accord pour la vente de la maison d'édition de livres pour enfants Troll Communications à la compagnie américaine Willis Stein and Partners. Selon Torstar, qui publie notamment le *Toronto Star* et les romans Harlequin, la transaction se monte à 70 millions de dollars (62,5 millions €). – (*AFP*)

■ **PRESSE : plus de huit professionnels sur dix (82 %) lisent la presse spécialisée** concernant leur secteur, selon un sondage BVA, réalisé en décembre 1998 pour l'Association Presse Pro et rendu public jeudi 18 février. Chacun lit en moyenne trois titres (contre deux selon une étude de BVA en 1994), et y consacre en moyenne 44 minutes. Ce type de presse sert à *« bien comprendre son marché »* (86 %), à s'informer sur l'actualité du secteur (73 %) ou sur l'évolution des technologies (68 %). Pour 94 % des sondés, la presse professionnelle a une bonne crédibilité, et pour 91 % ses journalistes sont compétents. L'Association Presse Pro, créée en septembre dernier, regroupe 53 éditeurs publiant 147 titres.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **COGEMA : la décision du ministre allemand de l'environnement**, Jürgen Trittin, lundi 22 février, de renoncer à interdire le retraitement des combustibles nucléaires usés, *« marque un retour à la normale des relations entre les deux pays dans ce domaine »*, a estimé le président de la Cogema, Jean Syrota *(lire page 4)*.

● **MICHELIN : le fabricant de pneus français et son homologue italien, Pirelli**, ont signé, lundi 22 février, un accord de développement conjoint du système PAX, mis au point par Michelin, permettant de continuer à rouler après une crevaison.

● **BMW : le constructeur automobile allemand** a assuré aux analystes financiers qu'il *« prendra toutes les mesures pour que sa filiale britannique Rover sorte du rouge en l'an 2000 comme prévu »*, a indiqué lundi un porte-parole de BMW.

● **MÉTALLURGIE ALLEMANDE : la métallurgie bavaroise** s'est ralliée, lundi, à l'accord salarial pilote du Bade-Wurtemberg conclu la semaine dernière. Les métallurgistes bénéficieront d'une augmentation de 3,2 % au 1er mars, auxquels s'ajouteront un versement unique de 1 % dans l'année et une prime de 180 deutschemarks (163 euros) pour janvier et février 1999. La Bavière est le premier Land à suivre l'accord signé dans le Bade-Wurtemberg.

● **STRACEL : la grève dans la filiale du papetier finlandais UPM-Kymene**, située à Strasbourg, a été reconduite mardi à la suite de l'échec de nouvelles négociations sur le passage aux 35 heures et surtout sur le montant des indemnités de licenciement concernant la fermeture de l'unité de pâte à papier.

SERVICES

● **CGM : la Compagnie générale maritime a signé** lundi avec Delmas un accord de principe pour lui racheter les lignes Méditerranée-Caraïbes et Méditerranée-Guyane-Brésil.

● **TRANSPORTS : les conducteurs d'autobus de Nîmes** (Gard) poursuivaient lundi 22 février leur mouvement de grève déclenché vingt jours plus tôt pour protester contre l'agression d'un chauffeur.

FINANCE

● **STOREBRAND/SKANDIA : les assureurs suédois et norvégien ont annoncé** qu'ils allaient fusionner leurs opérations d'assurances non-vie et chercher d'autres partenaires en Europe du Nord.

● **CAISSES D'ÉPARGNE : l'intersyndicale Syndicat unifié-CFDT-CGT a lancé un mot d'ordre de grève** à partir du 2 mars, avant la discussion du projet de loi de réforme de l'Ecureuil prévue les 9 et 10 mars.

● **BNP : Michel Pebereau, le président de la banque, a expliqué à ses représentants syndicaux** son projet de rapprochement avec le Crédit lyonnais. Il prévoit de limiter les réductions d'effectifs à la BNP en 1999 à 500-600 équivalents temps-plein, au lieu de 1 100-1 200.

● **BANCO SANTANDER : Ana Patricia Botín, directrice générale, a annoncé lundi 22 février son départ** de la première banque d'Espagne, présidée par son père Emilio Botín. A trente-huit ans, elle était présentée jusqu'à présent comme devant lui succéder à la tête du Banco Santander, qui a récemment annoncé sa fusion avec le Banco Central Hispano (BCH).

RÉSULTATS

● **ECIA BERTRAND FAURE : l'équipementier automobile (groupe PSA)** a enregistré un résultat net consolidé (part du groupe) de 204 millions de francs (31 millions d'euros) en 1998, en baisse de 51 % par rapport à 1997. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1998 à 25,8 milliards de francs (3,9 milliards d'euros), en hausse de 11,2 %.

● **CASINO : le groupe de distribution a dégagé un résultat net**, part du groupe, en hausse de 27 % en 1998, à 1,415 milliard de francs (215,7 millions d'euros), contre 1,114 milliard de francs en 1997. Le résultat d'exploitation a progressé de 33,9 %, à 2,897 milliards de francs (441,6 millions d'euros), contre 2,164 milliards de francs en 1997.

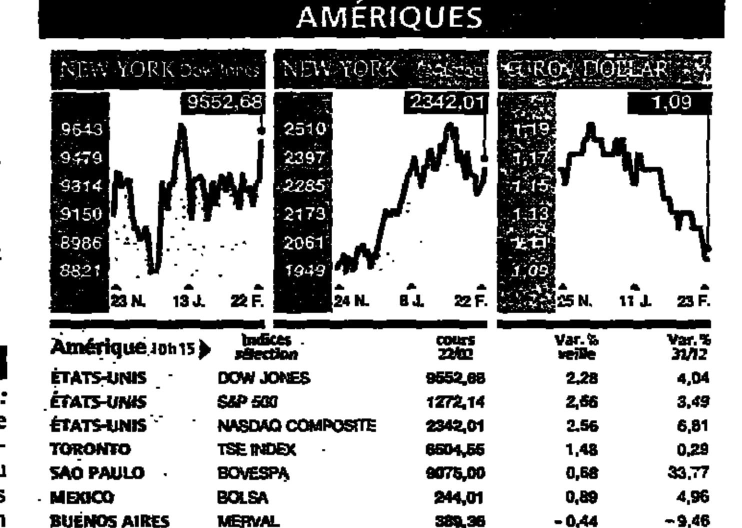
● **TUI : le tour-opérateur allemand** a annoncé un bénéfice net record de 175 millions de deutschemarks (89,5 millions d'euros) pour l'exercice 1997-1998 clos le 30 septembre. Le chiffre d'affaires a diminué de 204,52 millions d'euros, à 4,14 milliards d'euros.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5021,68 — LONDRES FT 100 : 6150,80 — PARIS : 4223,49

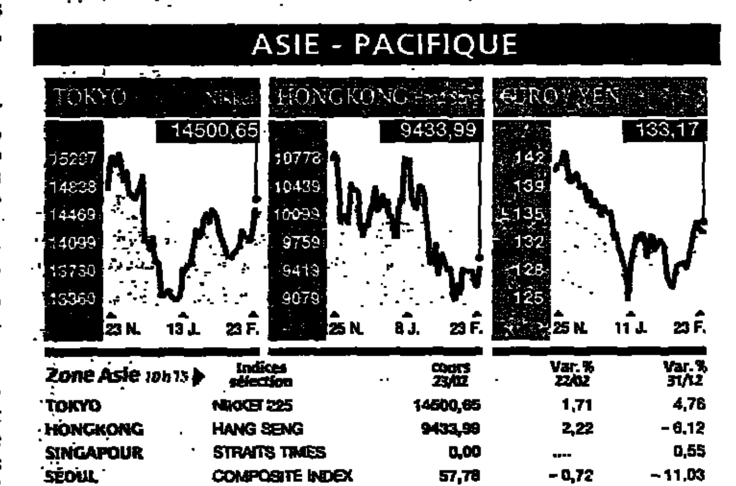
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3519,02	1,39	5,29
EUROPE	STOXX 50	3480,08	1,41	5,11
EUROPE	EURO STOXX 324	307,83	1,23	3,20
EUROPE	STOXX 653	293,13	1,22	4,98
PARIS	CAC 40	4223,49	1,38	7,12
PARIS	MIDCAC	1591,74	0,64	-3,40
PARIS	SBF 120	2832,16	1,28	6,62
PARIS	SBF 250	2818,06	-0,21	4,72
PARIS	SECOND MARCHÉ	1868,47	0,24	-5,65
AMSTERDAM	AEX	540,13	2,24	0,33
BRUXELLES	BEL 20	3452,94	0,23	-1,75
FRANCFORT	DAX 30	5021,68	3,64	0,39
LONDRES	FTSE 100	6150,80	1,33	4,58
MADRID	STOCK EXCHANGE	10082,10	1,38	2,50
MILAN	MIBTEL 30	35447,00	-0,14	0,84
ZURICH	SPI	7167,00	1,28	0,09

AMÉRIQUES



Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 22/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9552,68	2,28	4,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1272,14	2,66	3,49
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2342,01	2,56	6,81
TORONTO	TSE INDEX	6504,55	1,48	0,29
SAO PAULO	BOVESPA	9075,00	0,68	33,77
MEXICO	BOLSA	244,01	0,89	4,96
BUENOS AIRES	MERVAL	389,36	-0,44	-9,46
SANTIAGO	IPSA GENERAL	113,43	-0,83	47,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3899,33	2,16	-18,57

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 23/02	Var. % 22/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14500,65	1,71	4,76
HONGKONG	HANG SENG	9433,99	2,22	-6,12
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	0,55
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	57,78	-0,72	-11,03
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2924,00	0,26	3,93
BANGKOK	SET	24,05	-0,25	-6,35
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3269,74	-1,03	7,01
WELLINGTON	NZSE-40	2234,43	-1,19	8,19

ÉCONOMIE

Croissance de 3,2 % en 1999 aux Etats-Unis selon la Fed de Philadelphie

LA CROISSANCE devrait atteindre 3,2 % en 1999 aux Etats-Unis contre *une précédente projection de 2,1 %*, selon une enquête réalisée auprès de 33 économistes par la Réserve fédérale (Fed) de Philadelphie, publiée lundi. Ils tablent ainsi sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3 % en rythme annuel au premier trimestre 99 et de 2,7 % au deuxième trimestre, précise la Fed de Philadelphie, une des douze institutions régionales formant le système de Réserve fédérale. Malgré ce rythme soutenu, ces mêmes *conjoncturistes tablent sur une* poursuite de la baisse de l'inflation. *C'est ainsi que l'indice des prix à la* consommation devrait augmenter en moyenne de 2 % en 1999, contre 2,3 % lors de la précédente enquête. Pour sa part, Bruce Steinberg, le principal économiste de Merrill Lynch, la firme de courtage financier de Wall Street, table sur une progression de 3 % à 3,5 % du PIB *au premier trimestre et sur une in*flation quasi absente.

■ **Les Etats-Unis et la Russie ont conclu une série de protocoles d'accord** aux termes desquels Moscou réduit de près de 70 % ses exportations d'acier bon marché sur le marché américain, évitant ainsi l'imposition de mesures anti-dumping, a annoncé lundi le département du commerce.

■ **BCE : la faiblesse de l'euro, monnaie unique de onze pays européens**, est *« provisoire »* et due, pour l'essentiel, à deux raisons : la vitalité de l'économie aux Etats-Unis et les *« pressions politiques »* en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, a déclaré lundi soir le président de la Banque centrale européenne (BCE), le Néerlandais Wim Duisenberg.

■ **CHINE : Pékin a critiqué mardi 23 février la multiplication des enquêtes anti-dumping** lancées *contre* la Chine au cours des dernières années, le jour de l'arrivée du secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers. *« Des enquêtes anti-dumping déraisonnables nuisent au développement des exportations chinoises »*, a affirmé le quotidien de langue anglaise *China Daily*. Le commentaire du *China Daily* survient alors que Pékin s'apprête à accueillir une série de dirigeants américains au cours des prochains jours qui devraient tous tenter de faire pression sur la Chine pour qu'elle réduise son excédent commercial avec les Etats-Unis. Celui-ci a atteint le chiffre record de 57 milliards de dollars (51,6 Mds€) l'an dernier, selon les statistiques américaines, et pourrait atteindre 70 milliards de dollars cette année.

■ **La Chine a démenti mardi l'existence d'un excédent de 23 milliards de francs** (3,5 Mds€) dans son commerce avec la France *l'an dernier, faisant au contraire* état d'un déficit de 2,32 milliards de francs (350 M€). Selon des chiffres officiels, le commerce franco-chinois s'est établi à 5,4 milliards d'euros l'an dernier, soit une hausse de 8,1 % par rapport à 1997, en raison principalement d'une hausse rapide des exportations chinoises à destination de la France (+ 20,1 %). La France se situe au troisième rang des partenaires commerciaux européens de la Chine, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

■ **CAMBODGE : le premier ministre Hun Sen a quitté mardi Phnom Penh** pour assister à une réunion des pays donateurs à Tokyo où le Cambodge espère recevoir une aide de plus de 1 milliard de dollars (900 M€). Selon l'agence de presse Kyodo, les pays donateurs vont débloquer une enveloppe d'1,3 milliard de dollars répartie sur trois ans en faveur du Cambodge lors de leur réunion jeudi et vendredi dans la capitale japonaise.

■ **ISRAËL : la Banque centrale a annoncé lundi une baisse de 0,5 % de son taux directeur** qui est ramené à 13 %, à la suite de la baisse des prix enregistrée en janvier. Le taux directeur avait été brusquement élevé de 2 % en novembre pour freiner alors la chute du shekel et juguler l'inflation. Depuis, les prix à la consommation ont diminué de 0,5 % en janvier en Israël, la chute la plus importante depuis des decennies. Les signes de récession se sont multipliés récemment en Israël. Sur l'ensemble de 1998, la croissance a atteint 1,9 % contre 2,4 % en 1997. Le taux de chômage tourne autour de 8,3 % de la population active, contre 6 % lors de l'arrivée au pouvoir de Benjamin Nétanyahou en mai 1996.

■ ***ARABIE SAOUDITE : le gouvernement a chargé lundi le ministère des finances*** d'étudier la création de zones franches dans les ports saoudiens et d'une voie de chemin de fer les reliant. L'Arabie saoudite a huit ports principaux sur la mer Rouge et le Golfe. Frappé de plein fouet par la chute des cours *du brut, qui alimente à plus de 75 %* l'économie saoudienne, Riyad a décidé d'encourager le secteur privé et de procéder à des privatisations.

VALEUR DU JOUR

Air France réussit son entrée

SANS réelle surprise, l'arrivée en Bourse d'Air France a tenu du voyage sans encombre, lundi 22 février, à la Bourse de Paris. Vendue 14 euros aux particuliers, l'action s'est rapidement appréciée de 28,6 % avant de terminer la journée sur un gain de 15 % à 16,10 euros. Le titre termine en deçà *de son plus haut niveau* de 18 euros. Les échanges ont porté sur plus de 9,96 millions d'actions. La cotation, initialement prévue à midi, a été retardée d'un quart d'heure par la Société des Bourses françaises, la demande de titres excédant nettement l'offre.

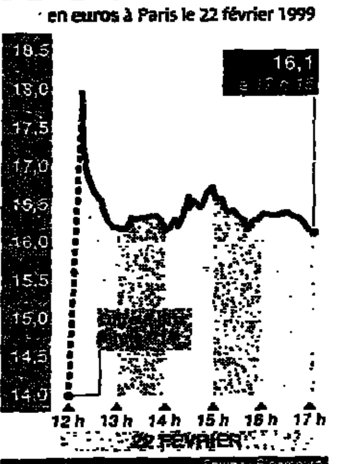
Le cours actuel est conforme aux attentes des analystes financiers, pour qui le prix de l'offre représentait une décote d'environ 20 % par rapport à la valeur de la compagnie. *« Le titre bénéficie d'éléments techniques »*, estimait lundi soir Wyn Ellis, analyste de la Commerzbank citée par Reuter faisant notamment allusion à la faible part du capital introduit en Bourse, qui génère un phénomène de rareté. *Le président* d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a estimé pour sa part que l'ouverture du capital avait remporté *« un énorme succès populaire »* auprès des Français, qui ont découvert à cette occasion les atouts et le potentiel de la compagnie. Sur France Inter, il a rappelé qu'elle avait suscité la plus forte demande de la part des particuliers après l'ouverture du capital de France Télécom.

Même les pilotes y sont allés de leur encouragement bien qu'ils aient critiqué initialement le prix *retenu pour la mise en vente*. Dans un communiqué intitulé « Le décollage d'Air France », les pilotes du SNPL ont noté que le soutien du *« cours du titre Air France (...) démontre l'attachement des petits et des gros porteurs à la compagnie nationale et leur croyance en son avenir »*. Selon le SNPL, Air France est maintenant condamnée à réussir. *« L'attente des actionnaires – salariés ou non de l'entreprise – se traduit à partir d'aujourd'hui par une exigence forte : l'obligation de résultats »*, avant de préciser que les pilotes seront *« aussi exigeants qu'intransigeants sur ce qui relève désormais des prérogatives du deuxième actionnaire »*.

François Bostnavaron

Cours de l'action Air France

en euros à Paris le 22 février 1999



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était en hausse, mardi 23 février, à la mi-journée, l'indice CAC 40 progressant de 0,44 %, à 4 186,21 points. Lundi, l'indice CAC 40 a fini sur un *gain de 0,86 %, à 4 165,86 points.*

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT était bien orientée, mardi 23 février, vers 12 heures, l'indice DAX gagnant 1,94 %, à 4 982,32 points. Lundi, le marché allemand avait *progressé de 1,34 %, l'indice DAX* affichant 4 887,70 points à la clôture grâce au repli de l'euro face au dollar et aux impulsions de Wall Street.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES était proche de ses plus haut historiques, mardi 23 février dans la matinée, *dopée notamment* par les bons résultats d'Unilever et Nat-West Bank. L'indice Footsie 100 s'établissait en hausse de 1,43 %, à 6 157 points. Lundi, l'indice Footsie 100 avait clôturé en légère hausse de 0,64 %, à 6 069,9 points.

TOKYO

RAGAILLARDIE par la hausse de *Wall Street*, la Bourse japonaise a clôturé en hausse mardi 23 février. L'indice Nikkei a progressé de 1,7 %, à 14 500,65 points. Les valeurs de la haute technologie ont bondi à la faveur de l'affaiblissement du yen et des gains des valeurs du secteur à la Bourse de New York.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES a terminé lundi 22 février sur une hausse de 2,28 % à 9 552,68 points tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 2,58 % à 2 342,41 points. Les investisseurs ont repris confiance sans *attendre le discours du président de* la Réserve fédérale, Alan Greenspan, sur l'état de l'économie américaine. La Bourse a également bénéficié de nouveaux rapprochements d'entreprises avec notamment l'acquisition par United Technologies de la société Sundstrand.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note irrégulière mardi 23 février dans l'attente des déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine. Le rendement de l'obligation du Trésor français *émise à 10 ans s'inscrivait à 3,95 %*. Celui des bunds allemands émis sur la *même échéance s'établissait à* 3,87 %. Outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'affichait lundi à 5,349 %.

MONNAIES

APRÈS AVOIR touché lundi un bas *niveau depuis son lancement, l'eu*ro se ressaisissait dans les premières transactions sur les marchés des changes européens mardi 23 février, à 1,1052 dollar. Face au yen, l'euro se repliait à 132,85 yens. Le billet vert cédait du terrain face *au yen à 120,20 yens contre* 121,00 yens lundi.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	22/02
COURONNE DANOISE	7,4345
COUR. NORVEGIENNE	8,6385
COUR. SUEDOISE	8,9075
COURONNE TCHEQUE	37,873
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7237
DOLLAR CANADIEN	1,6351
DOLLAR NEO-ZELAND	2,0397
DRACHME GRECQUE	322,05
FLORINT HONGROIS	250,12
ZLOTY POLONAIS	4,2606

Cours de change croisés

23/02 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,82515	1,09855	0,16751	1,61695	0,68809
YEN	121,19000	....	133,17500	20,31500	196,34000	83,39500
€URO	0,91029	0,75088	....	0,15245	1,47410	0,62635
FRANC	5,96975	4,92400	6,55957	..	9,66455	4,10730
LIVRE	0,61768	0,50930	0,67840	0,10350	....	0,42500
FRANC SUISSE	1,45330	1,19840	1,59690	0,24350	2,35305	...

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/02 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	2,91	3,95	4,83
ALLEMAGNE	3	3,12	3,86	4,80
GDE-BRETAG.	5,44	5,25	4,44	4,36
ITALIE	—	3,02	4,13	5,04
JAPON	0,16	0,13	1,75	....
ÉTATS-UNIS	4,84	4,60	5,03	5,36
SUISSE	1,12	1,19	2,41	3,84
PAYS-BAS	3,04	3,25	3,96	4,85

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 23/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	14840	111,71	111,40
Euribor 3 mois			
MARS 99	1290	96,96	96,98

Matières premières

En dollars ▶	Cours 22/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1382	0,07
ALUMINIUM 3 MOIS	1179,5	0,13
PLOMB 3 MOIS	514	-0,58
ETAIN 3 MOIS	5245	0,29
ZINC 3 MOIS	1017	0,20
NICKEL 3 MOIS	4770	0,21
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,57	-0,36
PLATINE A TERME	81594,89	0,43
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	252,5	0,30
MAÏS (CHICAGO)	214,5	0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	129,4	0,39
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1299	-1,29
CAFÉ (LONDRES)	1684	....
SUCRE BLANC (PARIS)	236	....

Pétrole

En dollars ▶	Cours 22/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,58	....
WTI (NEW YORK)	11,86	....
LIGHT SWEET CRUDE	11,97	0,76

Or

En €uros ▶	Cours 22/02	Var % 19/02
OR FIN KILO BARRE	8380	+0,56
OR FIN LINGOT	8490	+1,56
ONCE D'OR (LO) $	285,75	--
PIÈCE FRANCE 20 F	49,90	+0,60
PIÈCE SUISSE 20 F	50,60	-0,40
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,70	-0,41
PIÈCE 10 DOLLARS US	259,50	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	431	+0,94
PIÈCE 50 PESOS MEX.	314,25	+2,11

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs du secteur des télécommunications ont été dopées lundi 22 février grâce à l'espoir de nouvelles fusions après l'annonce par Olivetti d'une offre publique d'achat de 52,6 milliards d'euros sur **Telecom Italia**. Cette dernière a gagné 8,8 %, à 9,84 euros. **Mannesmann** a progressé de 2,7 %, à 123,0 euros. L'espagnol **Telefonica** s'est apprécié de 4,7 %, à 41,42 euros, l'anglais **Orange** de 3 % à 898,5 pence, le belge **Mobistar** de 2,8 %, à 74,3 euros et **Telecom Italia Mobile** de 5,2 %, à 6,05 euros.

● Ericsson a progressé lundi de 3,3 %, à 219 couronnes suédoises. Le numéro trois du téléphone mobile dans le monde serait proche d'un accord avec son rival américain Qualcom qui terminerait une procédure judicaire entamée depuis trois ans sur des brevets.

● **HSBC** a perdu lundi 4,5 %, à 1 600 pence. La banque britannique a annoncé une baisse de ses résultats en 1998.

● **Metro** a terminé en hausse lundi de 4,6 %, à 233,75 euros, sous l'effet d'informations démenties pourtant par le distributeur allemand qu'il s'apprêtait à acquérir le leader français Carrefour.

● **Scania** a clôturé en recul de 5,4 % à 202 couronnes suédoises. Investor AB, le principal actionnaire du deuxième constructeur de camions en Europe, a rompu ses négociations avec Volvo (lire page 18). **Volvo** a cédé 1,2 %, à 214 couronnes suédoises.

STOXX 653 — sur un an : 293,13 (5 MARS – 26 AOÛT – 23 FÉV.) — sur 5 jours : M 283,34 ; J 284,44 ; V 285,99 ; L 289,59 ; M 293,13

EURO STOXX 50 — sur un an : 3519,02 (23 FÉV. – 26 AOÛT – 23 FÉV.) — sur 5 jours : M 3349,25 ; J 3380,44 ; V 3415,52 ; L 3470,89 ; M 3519,02

23/02 12 h 31

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	38,71	+0,62
BASF AG	BE •	32	+4,58
BMW	DE •	705	+2,03
CONTINENTAL AG	DE •	24,4	+0,62
DAIMLERCHRYSLER	DE •	88,1	+2,68
FIAT	IT •	2,83	−0,35
FIAT PRIV.	IT •	1,45	+0,69
LABINAL /RM	FR •	188	+4,79
LUCAS VARITY	GB	4,17	....
MAGNETI MARELLI	IT •	1,35	−2,17
MICHELIN-B- /RM	FR •	40,7	−2,86
PEUGEOT /RM	FR •	130,9	+3,07
PIRELLI	IT •	2,67	+2,69
RENAULT	FR •	46,73	+1,15
SOMMER ALLIBER/	FR •	23,85	+1,19
VALEO /RM	FR •	84,3	−1,57
VOLKSWAGEN	DE •	84,95	+4,42
VOLVO -A-	SE	23,68	+0,72
VOLVO -B-	SE	24,47	+1,40
▶ DJ E STOXX AUTO P		274,16	+1,71

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,38	+0,48
ABN AMRO HOLDIN	NL •	18,6	+1,64
ALLIED IRISH BA	GB	15,30	+0,58
ALPHA CREDIT BA	GR	101,23	....
ARGENTARIA R	ES •	21,99	−0,50
B PINTO MAYOR R	PT •	18,32	....
BANCO ESSI R	PT •	10,41	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	50,5	+0,80
BANK OF IRELAND	GB	19,52	+1,38
BANK OF PIRAEUS	GR	41,62	....
BANKINTER R	ES •	34,45	+1,62
BARCLAYS PLC	GB	24,98	+0,95
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	49,7	−3,40
BCA FIDEURAM	IT •	5,36	+2,10
BCA INTESA	IT •	4,95	−2,94
BCA ROMA	IT •	1,41	−0,70
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,51	+1,96
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,83	+1,21
BCO POPULAR ESP	ES •	61,75	+1,23
BCO SANTANDER	ES •	18,14	+1,34
BCP REG	PT •	26,5	....
BNP /RM	FR •	77,05	−0,58
CCF /RM	FR •	79	−1,92
CHRISTIANIA BK	NO	3,42	+1,02
COMIT	IT •	5,96	−1,16
COMM.BANK OF GR	GR	109,39	....
COMMERZBANK	DE •	25,3	+1,40
DEN DANSKE BK	DK	110,30	−0,81
DEN NORSKE BANK	NO	3,29	+1,78
DEUTSCHE BANK A	DE •	48	+3,23
DEXIA CC	BE •	142,2	+0,57
DEXIA FCE RM	FR •	127	+0,73
DRESDNER BK AG	DE •	32,8	+1,39
ERGO BANK	GR	72,27	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	−91,41
FOERENINGSSB A	SE	22,40	+1,27
FOKUS BK	NO	8,75	+0,66
HALIFAX	GB	11,47	+0,13
HSBC HOLDS	GB	24,13	+4,07
IMI	IT •	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	49,58	....
JYSKE BANK REG	DK	78,67	−1,12
KAPITAL HOLDING	DK	44,25	+1,23
KBC BANCASSURAN	BE •	71,9	−0,48
LLOYDS TSB	GB	13,24	+0,90
MERITA	FI •	5,52	+0,91
NAT BANK GREECE	GR	60,24	...
NATEXIS	FR •	52,6	+0,19
NATL WESTM BK	GB	19,72	+4,69
NORDBANKEN HOLD	SE	5,84	....
OBERBANK	AT •	64	+1,91
ROLO BANCA 1473	IT •	23,1	+1,32
ROYAL BK SCOTL	GB	18,13	+0,82
S-E-BANKEN -A-	SE	10,50	+1,08
SPAREBANKEN NOR	NO •	160	+0,95
STE GENERAL-A-/	FR •	134,5	+1,20
SV HANDBK -A-	SE	34,47	−0,82
UBS REG	CH	287,44	+0,99
UNICREDITO ITAL	IT •	4,73	−1,25
UNIDANMARK -A-	DK	65,51	+0,41
XIOSBANK	GR	44,71	....
▶ DJ E STOXX BANK P		264,4	+0,33

PRODUITS DE BASE

ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	59,93	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,69	−0,86
ASSIDOMAEN AB	SE	16,17	−0,35
AVESTA	SE	3,40	+2,71
BEKAERT	BE •	381,3	−1,73
BILTON	GB	4,54	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	42,46	+7,09
BRITISH STEEL	GB	1,81	+0,82
BUHRMANN NV	NL •	16,6	+0,91
BUNZL PLC	GB	3,34	−2,16
CART.BURGO	IT •	5,26	−2,14
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,55	+4,33
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,43	+1,41
ELVAL	GR	10,62	....
INPARSA	PT •	19,4	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,78	+0,66
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,4	+0,12
METSAE-SERLA A	FI •	6,25	+0,81
MODO B FR	SE	24,25	−1,41
NORSKE SKOGIND-	NO	27,38	+3,48
OUTOKUMPU OY -A	FI •	7,4	+0,66
PECHINEY-A-	FR •	30,7	+1,15
PORTUCEL INDUST	PT •	5,36	....
RAUTARUUKKI K	FI •	5,6	+1,82
RIO TINTO	GB	11,59	+1,42
SIDENOR	GR	22,38	..
SILVER & BARYTE	GR	30,65	...
SMURFIT JEFFERS	GB	1,78	....
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,85	....
SOPORCEL	PT •	12,45	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,66	−0,58
STORA ENSO -A-	FI •	7,85	+2
STORA ENSO -R-	FI •	7,85	+2,48
SVENSKA CELLULO	SE	18,97	....
THYSSEN	DE •	175,2	+1,86
TRELLEBORG B	SE	8,38	....
UNION MINIERE	BE •	30	....
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,75	+1,15
USINOR	FR •	12,02	+0,17
VIOHALCO	GR	31,87	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	26,19	+3,27
▶ DJ E STOXX BASI P		149,46	+1,59

CHIMIE

AGA -A-	SE	12,12	−0,46
AGA -B-	SE	12,12	−0,46
AIR LIQUIDE /RM	FR •	144,8	+1,26
AKZO NOBEL	NL •	—	....
BASF AG	DE •	32	+4,58
BAYER AG	DE •	31,98	+6
BOC GROUP PLC	GB	12,11	+1,11
CIBA SPEC CHEM	CH	89,12	−3,49
CLARIANT N	CH	454,77	−0,14
DYNO INDUSTRIER	NO	13,58	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4826,10	−0,06
HENKEL KGAA VZ	DE •	74	+2,49
HOECHST AG	DE •	41,25	+2,92
ICI	GB	7,82	+0,19
KEMIRA	FI •	5,5	−0,90
LAPORTE	GB	8,23	+0,54
LENZING AG	AT •	55,65	...
PERSTORP -B-	SE	9,09	−0,61
SNIA BPD	IT •	1,29	−0,77
SOLVAY	BE •	64	+1,59
TESSENDERLO CHE	BE •	46,02	+3,18
UCB	BE •	—	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		291,13	+2,33

CONGLOMÉRATS

AKER RGI -A-	NO	10,01	+1,16
CGIP /RM	FR •	51,9	+1,76
CIR	IT •	1,02	....
D'IETEREN SA	BE •	447	+0,11
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,4	−0,25
GBL	BE •	171	−0,23
GENL ELECTR CO	GB	7,56	+1,18
GEVAERT	BE •	70,5	−2,49
HAGEMEYER NV	NL •	29,15	−4,43
INCHCAPE PLC	GB	2,21	−0,66
INVESTOR -A-	SE	37,33	+0,91
INVESTOR -B-	SE	38,23	+0,15
KVAERNER -A-	NO	16,34	−1,39
KVAERNER -B-	NO	13,12	−2,98
LVMH / RM	FR •	198,3	+0,66
MYTILINEOS HOLD	GR	14,24	....
NORSK HYDRO	NO	30,85	+1,13
OERLIKON-BUEHRL	CH	104,47	−0,60
ORKLA -A-	NO	12,43	+1,89
ORKLA -B-	NO	10,47	+1,11
SONAE INVESTIME	PT •	37,09	....
VEBA AG	DE •	49,85	+0,71
▶ DJ E STOXX CONG P		225,49	−0,09

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	15,86	+1,41
CABLE & WIRELES	GB	12,45	−0,94
DEUTSCHE TELEKO	DE •	40,9	+4,34
EUROPOLITAN HLD	SE	98,79	−0,45
FRANCE TELECOM	FR •	83,85	+1,02
HELLENIC TELE (	GR	24,45	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	48,4	+3,11
PORTUGAL TELECO	PT •	45,51	....
SWISSCOM N	CH	335,29	+0,94
TELE DANMARK	DK	112,72	+3,46
TELECEL	PT •	166,35	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,46	−4,06
TELECOM ITALIA	IT •	6,26	+1,79
TELEFONICA	ES •	42	+0,60
TIM	IT •	6,22	+1,30
VODAFONE GROUP	GB	17,26	+2,99
▶ DJ E STOXX TCOM P		700,19	+1,03

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	17,49	+8,33
ACCIONA	ES •	58,6	+2,91
ACESA REG	ES •	13,39	+2,53
AKTOR SA	GR	12,42	....
ASKO OY	FI •	13,7	...
AUMAR	ES •	23,15	+1,54
AUTOSTRADE	IT •	6,88	−1,13
BCA INTESA	IT •	4,95	−2,94
BICC PLC	GB	1,19	+2,53
BILFINGER & BER	DE •	17,9	+1,13
BLUE CIRCLE IND	GB	4,55	+3,69
BOUYGUES /RM	FR •	248,2	−0,93
BPB	GB	3,33	+2,73
CARADON	GB	2,02	−0,72
CBR	BE •	84,05	+0,06
CHARTER	GB	5,13	−0,29
CIMPOR SGPS R	PT •	25,24	....
COLAS /RM	FR •	180	+2,80
CRH PLC	GB	16,22	−0,09
CRISTALERIA ESP	ES •	48,9	+0,81
DRAGADOS CONSTR	ES •	38,27	+2,17
FOM CON CONTRAT	ES •	63,2	+2,27
GROUPE GTM	FR •	83,9	−0,71
HEIDELBERGER ZE	DE •	59,6	−0,67
HELL.TECHNODO.R	GR	9,70	.
HERACLES GENL R	GR	22,38	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31,55	−0,79
HOLDERBANK FINA	CH	228,32	−1,86
HOLDERBANK FINA	CH	981,47	+0,85
IMETAL /RM	FR •	105	−0,47
ITALCEMENTI	IT •	10,65	−0,47
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,46	−1,33
LAFARGE /RM	FR •	86,2	+0,23
MICHANIKI REG.	GR	7,72	....
PARTEK	FI •	7,8	−2,50
PHILIPP HOLZMAN	DE •	125	....
PILKINGTON PLC	GB	0,91	+1,64
POTAGUA -B-	DK	18,56	−0,72
RMC GROUP PLC	GB	9,87	+1,20
RUGBY GRP	GB	1,38	−1,05
SAINT GOBAIN /R	FR •	137,8	+1,77
SEMAPA	PT •	14,87	...
SKANSKA -B-	SE	29,58	−0,19
SUPERFOS	DK	13,72	+2
TARMAC	GB	1,53	−0,95
TAYLOR WOODROW	GB	2,47	....
TECHNIP /RM	FR •	88,1	+3,04
TITAN CEMENT RE	GR	68,16	....
UNICEM	IT •	10,08	+1,31
URALITA SA	ES •	9,13	+0,66
VALENCIANA CEM	ES •	11,6	+0,52
WIENERB BAUSTOF	AT •	178	+1,45
WILLIAMS	GB	5,36	+2,25
▶ DJ E STOXX CNST P		191,39	+0,91

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR •	225,3	+0,67
ADIDAS-SALOMON	DE •	86,5	+1,76
AMER GROUP A	FI •	12,2	−1,61
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	29,8	+0,68
BANG & OLUFSEN	DK	61,47	+2,01
BARRATT DEV PLC	GB	3,90	+0,76
BEAZER GROUP	GB	2,45	−1,19
BENETTON GROUP	IT •	1,51	+0,67
BERKELEY GROUP	GB	8,29	−0,35
BRITISH AIRWAYS	GB	6,94	+1,95
BRYANT GROUP PL	GB	1,85	+0,90
CHARGEURS RM	FR •	42	+3,19
CLUB MED. /RM	FR •	89,6	+1,01
COATS VIYELLA	GB	0,56	....
COMPASS GRP	GB	10,25	+1,61
COURTAULDS TEXT	GB	2,14	+1,40
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,5	+2,63
ELECTROLUX -B-	SE	18,64	+2,15
EMI GROUP	GB	6,20	−0,94
EURO DISNEY /RM	FR •	1,18	...
FINNAIR	FI •	4,65	....
G WIMPEY PLC	GB	1,96	+2,31
GRANADA GROUP P	GB	17,82	+1,94
HERMES INTL	FR •	69,9	−0,14
HPI	IT •	0,58	−1,69
HUNTER DOUGLAS	NL •	28,95	+2,12
KLM	NL •	25,1	+0,80
LADBROKE GRP	GB	4,11	+2,57
MOULINEX /RM	FR •	9,85	+2,50
NCL HLDG	NO	2,24	+2,09
PATHE /RM	FR •	231,8	+2,93
PENTLAND GRP	GB	1,46	+1,02
PERSIMMON PLC	GB	3,14	+1,43
RANK GROUP	GB	3,61	+0,42
SAIRGROUP N	CH	191,42	+0,66
SAS DANMARK A/S	DK	9,15	+2,26
SEB /RM	FR •	59,45	+3,30
THE SWATCH GRP	CH	614,20	+1,11
THE SWATCH GRP	CH	118,70	+2,02
WILLIAM BAIRD	GB	1,43	+5,43
WILSON BOWDEN	GB	8,35	−0,87
WOLFORD AG	AT •	44,5	+1,14
WWWW UK UNITS	GB	0,66	+2,27
▶ DJ E STOXX CYC GO P		156,36	+1,25

PHARMACIE

ASTRA -A-	SE	18,64	+0,30
ASTRA -B-	SE	18,64	+0,91
ELAN CORP	GB	67,76	−0,82
GLAXO WELLCOME	GB	30,33	+3,26
NOVARTIS N	CH	1610,78	+1,78
NOVO NORDISK B	DK	105,86	+0,90
ORION A	FI •	20,25	+0,25
ORION B	FI •	20,3	+1,50
RHONE POUL/RM	FR •	42,7	−0,81
ROCHE HOLDING	CH	16045,28	+0,59
ROCHE HOLDING C	CH	11478,79	+0,66
SANOFI /RM	FR •	163,6	+5,55
SCHERING AG	DE •	117,8	+1,64
SMITHKLINE BEEC	GB	13,17	+4,20
ZENECA GROUP	GB	38,68	+1,74
▶ DJ E STOXX PHAR P		403,17	+2,15

(Publicité)
0 803 800 100
PLACEMENTS FINANCIERS
Vos questions. Les réponses de nos managers.
AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
www.axa-investmentmanagers.fr

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	8,10	...
BG	GB	5,41	+3,38
BP AMOCO	GB	12,56	+1,79
BURMAH CASTROL	GB	11,86	−0,12
CESPA	ES •	33,5	−1,85
ELECTRAFINA	BE •	108	....
ELF AQUITAINE /	FR •	93,5	....
ENI	IT •	5,43	+1,31
ENTERPRISE OIL	GB	3,54	+0,42
F.OLSEN ENERGY	NO	6,10	+2,91
LASMO	GB	1,63	....
OCEAN RIG	NO	0,19	−1,75
OMV AG	AT •	83	+3,30
PETROFINA SA BR	BE •	420,1	+1,45
PETROLEUM GEO-S	NO	10,76	−1,56
PRIMAGAZ /RM	FR •	75,6	+2,72
PROSAFE	NO	5,24	−4,21
REPSOL	ES •	48,54	+0,60
ROYAL DUTCH CO	NL •	39,35	+1,68
SAGA PETROLEUM	NO	7,77	−0,74
SAIPEM	IT •	3,27	+2,51
SHELL TRANSP &	GB	4,88	+1,85
SMEDVIG -A-	NO	6,91	...
TOTAL /RM	FR •	95,8	+0,84
▶ DJ E STOXX ENGY P		227,74	+1,24

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	8,97	−0,63
ALMANIJ	BE •	71,8	−0,93
ALPHA FINANCE	GR	43,63	...
AMVESCAP	GB	8,76	+4,02
BAIL INVEST /RM	FR •	128,2	−0,62
BPI-SGPS N	PT •	32,1	.
BRITISH LAND CO	GB	7,23	+2,41
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,64	+0,26
COBEPA	BE •	67,7	+1,80
CORP FIN ALBA -	ES •	135,5	+1,23
CPR /RM	FR •	38,3	−0,27
CS GROUP N	CH	145,13	+0,43
EURAFRANCE /RM	FR •	452	−0,69
FONCIERE LYONNA	FR •	130	−1,52
FORTIS AG	BE •	—	....
GECINA /RM	FR •	102,5	−0,39
HAMMERSON	GB	5,85	+0,51
IMMEUBLES FRANC	FR •	18,3	+1,67
KAPITAL HOLDING	DK	44,25	−1,23
LAND SECURITIES	GB	11,84	−0,38
LIBERTY INT.HDG	GB	6,30	+0,71
MEDIOBANCA	IT •	10,75	−2,27
MEDIOLANUM	IT •	5,85	−1,21
MEPC PLC	GB	6,89	−3,31
METROVACESA	ES •	23,32	−1,31
NATIO-INTER -C-	NL •	—	...
PARIBAS	FR •	80,75	−0,31
PROVIDENT FIN	GB	12,68	+0,12
RODAMCO NV	NL •	21	+0,24
SCHRODERS PLC	GB	18,37	+1,96
SEFIMEG N /RM	FR •	65	−2,99
SIMCO N /RM	FR •	84,45	+0,90
SLOUGH ESTATES	GB	4,71	−0,31
SOPHIA /RM	FR •	38,81	+1,68
UNIBAIL /RM	FR •	117,3	+1,12
UNIM	IT •	0,51	....
VALLEHERMOSO	ES •	10,99	−0,09
WOOLWICH PLC	GB	5,69	+0,52
▶ DJ E STOXX FINS P		249,63	+0,73

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	7,03	+2,58
ASSOCIATE BRIT	GB	7,35	+0,20
BASS	GB	11,72	−0,50
BBAG OE BRAU-BE	AT •	42,1	−3,79
BONGRAIN /RM	FR •	353,4	+0,68
BRAU-UNION	AT •	47,5	+2,48
CADBURY SCHWEPP	GB	15,50	+1,74
CARLSBERG -B-	DK	40,35	+0,07
CARLSBERG AS -A	DK	39,68	....
CHR. HANSEN HLD	DK	108,26	....
CULTOR -1-	FI •	8,5	....
DANISCO	DK	45,33	−0,21
DANONE /RM	FR •	228	+0,44
DELTA DAIRY	GR	18,67	....
DIAGEO	GB	9,85	+2,76
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,74	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	131,3	+4,21
GREENCORE GROUP	GB	3,58	+1,25
HEINEKEN	NL •	47,65	+1,49
HELLENIC BOTTLI	GR	30,27	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,51	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	33,2	+0,61
KERRY GRP-A-	GB	11,64	+0,89
MONTEDISON	IT •	0,85	+2,15
NESTLE N	CH	1710,25	+0,51
PARMALAT	IT •	1,32	+0,76
PERNOD RICARD /	FR •	55,4	−0,89
RAISIO GRP K	FI •	5,89	−1,83
RAISIO GRP V	FI •	5,99	+1,53
RIEBER & SON -B	NO	5,41	...
TATE & LYLE	GB	6,76	+0,86
UNICER REG	PT •	20,7	...
UNIGATE PLC	GB	6,01	−0,49
UNILEVER	NL •	71,5	+4,23
UNILEVER	GB	9,44	+4,57
▶ DJ E STOXX F & BV P		241,61	+2,62

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	10,38	−0,54
ABB AB -B-	SE	10,38	...
ABB BADEN	CH	1110,85	+0,28
ADECCO CHESEREX	CH	449,77	+3,45
ALSTOM	FR •	23,69	−1,29
ALUSUISSE LON G	CH	1015,26	+0,31
ASSOC BR PORTS	GB	3,83	−2,62
ATLAS COPCO -A-	SE	22,85	+1,50
ATLAS COPCO -B-	SE	22,73	+2,02
ATTICA ENTR SA	GR	7,73	....
BAA	GB	10,72	+0,41
BBA GROUP PLC	GB	5,72	+0,52
BERGESEN	NO	12,32	+2,58
BONHEUR	NO	15,54	−6,90
CMB	BE •	31,75	−1,40
COOKSON GROUP P	GB	2,09	−0,70
DAMPSKIBS -A-	DK	5111,31	−1,30
DAMPSKIBS -B-	DK	5649,34	+1,20
DAMSKIBS SVEND	DK	8137,74	+0,83
DELTA PLC	GB	1,69	+1,77
DET SONDENFJ NO	NO	6,45	+1,82
ELECTROCOMPONEN	GB	5,52	−1,32
EQUANT NV	DE •	68	...
FINNLINES	FI •	28,8	+1,71
FKI	GB	2,43	+1,85
FLS IND.B	DK	18,83	+0,04
FLUGHAFEN WIEN	AT •	39,16	+2
GKN	GB	12,30	−1,18
GLYNWED INTL PL	GB	2,62	+0,56
HALKOR	GR	6,56	...
HANSON PLC	GB	7,38	+5,47
HAYS	GB	8,20	−2,45
HEIDELBERGER DR	DE •	50,8	+1,60
HELLAS CAN SA P	GR	20,43	...
IFIL	IT •	3,18	−2,47
IMI PLC	GB	3,28	+0,45
ISS INTL SERV-B	DK	56,49	...
KOEBENHAVN LUFT	DK	98,85	....
KON.NEDLLOYD	NL •	10,65	+2,40
KONE B	FI •	107	....
LAHMEYER	DE •	48,5	....
LEGRAND /RM	FR •	200	+0,50
LEIF HOEGH	NO	10,47	−3,19
LINDE AG	DE •	477	+1,06
MAN AG	DE •	251	+2,87
MANNESMANN AG	DE •	127,6	+3,08
METALLGESELLSCH	DE •	16,6	+0,61
METRA A	FI •	16,2	−3,57
MORGAN CRUCIBLE	GB	3	+1,49
NFC	GB	2,21	+0,67
NKT HOLDING	DK	71,98	−0,50
OCEAN GROUP	GB	11,70	+0,51
PENINS.ORIENT.S	GB	10,30	+0,72
PREMIER FARNELL	GB	2,80	+2,15
PREUSSAG AG	DE •	448	+2,28
RAILTRACK	GB	21,12	−0,21
RANDSTAD HOLDIN	NL •	48,25	+2,12
RATIN -A-	DK	161,59	−0,07
RATIN -B-	DK	187,64	+0,29
RAUMA OY	FI •	10,2	−0,49
RENTOKIL INITIA	GB	6,60	....
REXAM	GB	2,83	−1,64
REXEL /RM	FR •	74	+4,23
RHI AG	AT •	25,9	−4,02
RIETER HLDG N	CH	531,72	....
SANDVIK -A-	SE	17,06	+2,36
SANDVIK -B-	SE	17,06	+2,70
SAURER ARBON N	CH	406,61	...
SCANIA AB -A-	SE	23,01	+2,24
SCANIA AB -B-	SE	23,24	+1,97
SCHINDLER HOLD	CH	1460,03	+0,17
SCHINDLER HOLD	CH	1507,57	+1,47
SCHNEIDER /RM	FR •	53,35	+3,39
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,19	...
SECURICOR	GB	9,06	+1,82
SECURITAS -B-	SE	15,55	−0,72
SGS GENEVA BR	CH	712,50	−0,26
SHANKS & MCEWAN	GB	3,43	+0,43
SIDEL /RM	FR •	69,75	+0,36
BTR SIEBE	GB	3,58	+0,83
SITA /RM	FR •	189,2	+0,16
SKF -A-	SE	11,58	...
SKF -B-	SE	12,24	+0,93
SOPHUS BEREND -	DK	30,67	....
SOPHUS BERENDS	DK	28,92	....
STORK NV	NL •	18,2	−0,27
SULZER FRAT.SA1	CH	542,66	−0,23
SVEDALA	SE	14,15	+0,40
SVENDBORG -A-	DK	7397,94	−6,78
T.I.GROUP PLC	GB	5,62	+0,27
TOMRA SYSTEMS	NO	32,46	+2,55
ULSTEIN HOLDING	NO	19,57	−0,58
UNITOR	NO	7,71	−1,47
VA TECHNOLOGIE	AT •	72,4	+2,99
VALMET	FI •	8,75	+3,72
▶ DJ E STOXX IND GO P		321,18	+2,08

ASSURANCES

AGF /RM	FR •	52,5	+0,10
ALLEANZA ASS	IT •	9,88	+0,61
ALLIANZ AG	DE •	285	+4,78
ALLIED ZURICH	GB	13,42	+1,90
ASPIS PRONIA GE	GR	14,58	....
AXA /RM	FR •	122,2	−1,06
CGU	GB	14,01	+0,32
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,38	+1,39
ERGO VERSICHERU	DE •	122	+1,67
ETHNIKI GEN INS	GR	39,12	....
FONDIARIA ASS	IT •	4,37	+1,16
FORSIKRING CODA	DK	96,17	+2,14
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	−1
GENERALI ASS	IT •	38,05	+2,41
GENERALI HLD VI	AT •	200,75	+0,88
INA	IT •	2,04	...
IRISH LIFE	GB	9,13	+0,81
LEGAL & GENERAL	GB	13,21	+3,10
MUENCH RUECKVER	DE •	188	+5,92
NORWICH UNION	GB	6,69	+0,44
POHJOLA GRP.B	FI •	51	+8,40
PRUDENTIAL CORP	GB	13,12	+2,63
RAS	IT •	9,67	+0,73
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,79	+2,52
SAMPO -A-	FI •	31,6	−1,25
SCHWEIZ RUECK N	CH	2100,69	+1,97
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29	....
SKANDIA FOERSAE	SE	15,84	+1,43
STOREBRAND	NO	6,85	+0,85
SWISS LIFE BR	CH	601,15	+0,52
TOPDANMARK AS	DK	178,21	+0,77
TRYG-BALTICA	DK	22,80	−1,47
ZURICH ALLIED N	CH	613,66	+1,45
▶ DJ E STOXX INSU P		340,59	+2,48

MÉDIAS

B SKY B GROUP	GB	7,84	+4,26
CANAL PLUS /RM	FR •	303,5	+2,88
CARLTON COMMUNI	GB	9,04	+0,66
ELSEVIER	NL •	14,75	...
HAVAS ADVERTISI	FR •	178,8	+1,78
INDEPENDENT NEW	IR •	3,3	−1,49
LAGARDERE SCA N	FR •	37	+1,09
MEDIASET	IT •	8,36	−0,71
PEARSON	GB	20,08	+0,89
REED INTERNATIO	GB	8,85	+0,17
REUTERS GROUP	GB	12,88	+0,92
SCHIBSTED	NO	10,70	−7,59
TF1	FR •	167,7	+2,26
UNITED NEWS & M	GB	9,54	+1,73
WOLTERS KLUWER	NL •	167,8	+3,26
WPP GROUP	GB	7	+3,71
▶ DJ E STOXX MEDIA P		323,16	+1,37

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL •	35,65	+1,42
ASDA GROUP PLC	GB	2,19	−0,67
ATHENS MEDICAL	GR	21,43	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	68	+0,07
BEIERSDORF AG	DE •	67	+1,52
BIC /RM	FR •	53,85	+3,56
BRIT AMER TOBAC	GB	8,37	+0,35
CASINO GP /RM	FR •	88,2	−4,13
CFR UNITS -A-	CH	1416,86	+0,67
CPT MODERNES /R	FR •	507	−4,61
DELHAIZE	BE •	89	+1,25
ESSILOR INTL /R	FR •	365,5	+2,07
ETS COLRUYT	BE •	692	−0,14
FYFFES	GB	2,25	−1,29
GIB	BE •	37,2	−1,06
GOODYS	GR	27,32	...
IMPERIAL TOBACC	GB	10,66	+0,14
KESKO OY	FI •	12,7	....
L'OREAL /RM	FR •	617,5	+2,92
MODELO CONTINEN	PT •	19,4	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,53	....
PROMODES /RM	FR •	613,5	+0,57
RECKITT & COLMA	GB	12,62	+2,15
SAFEWAY	GB	3,99	−0,73
SAINSBURY J. PL	GB	5,32	....
SEITA /RM	FR •	54	+0,93
SMITH & NEPHEW	GB	2,61	....
STAGECOACH HLDG	GB	3,81	+1,66
TABACALERA REG	ES •	20,6	+0,68
TAMRO	FI •	3,86	...
TESCO PLC	GB	2,53	....
TNT POST GROEP	NL •	30,45	+2,18
▶ DJ E STOXX N CY G P		503,29	+1,50

COMMERCE DISTRIBUTION

ARCADIA GRP	GB	2,62	+1,71
BOOTS CO PLC	GB	14,29	+1,46
CARREFOUR /RM	FR •	637,5	+0,55
CASTO.DUBOIS /R	FR •	196,9	−0,56
CENTROS COMER P	ES •	21,63	+2,27
CONTINENTE	ES •	26,99	+3,25
DIXONS GROUP PL	GB	15,97	+1,12
GEHE AG	DE •	51,5	+0,98
GREAT UNIV STOR	GB	11,06	+4,31
GUILBERT /RM	FR •	115	+2,68
HENNES & MAURIT	SE	69,94	+1,30
JERONIMO MARTIN	PT •	36,93	...
KARSTADT AG	DE •	357	+2,29
KINGFISHER	GB	10,94	+2,20
MARKS & SPENCER	GB	5,60	+3,54
METRO	DE •	67,6	+0,90
NEXT PLC	GB	9,65	+0,15
PINAULT PRINT./	FR •	158,7	+1,08
RINASCENTE	IT •	7,77	−0,38
STOCKMANN A	FI •	21	−1,41
VALORA HLDG N	CH	204,55	+0,62
W.H SMITH GRP	GB	7,94	−0,19
WOLSELEY PLC	GB	5,92	....
▶ DJ E STOXX RETL P		354,07	+0,66

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR •	97,9	−0,20
ALTEC SA REG.	GR	29,73	...
ASK PROXIMA	NO	5,98	+4
BAAN COMPANY	NL •	8,85	+1,14
BARCO	BE •	165,8	−0,66
BOWTHORPE	GB	5,73	−0,26
BRITISH AEROSPA	GB	6,32	+3,12
BRITISH BIOTECH	GB	0,28	...
CAP GEMINI /RM	FR •	170	+0,12
COLOPLAST B	DK	96,50	−0,70
DASSAULT SYST/	FR •	37,8	+0,29
ERICSSON A	SE	26,38	+0,86
FINMECCANICA	IT •	1,07	+1,90
FRESENIUS MED C	DE •	56	−0,58
GAMBRO -A-	SE	7,86	+3,70
GAMBRO -B-	SE	7,86	+2,94
GETRONICS	NL •	38	+1,20
GN GREAT NORDIC	DK	31,07	+4,05
INSTRUMENTARIUM	FI •	32	....
INTRACOM N	GR	59,74	...
KON. PHILIPS EL	NL •	67,35	+3,30
MERKANTILDATA	NO	9,84	+0,59
MISYS	GB	9,47	−0,16
NERA ASA	NO	1,88	+3,16
NETCOM ASA	NO	29,35	+0,39
NOKIA -A-	FI •	124,89	+4,16
NOKIA -K-	FI •	124,71	+3,50
NYCOMED AMERSHA	GB	5,94	+3,53
OCE	NL •	25,2	+2,44
OLIVETTI	IT •	2,93	−2,33
RACAL ELECT CON	GB	6,08	+0,24
RADIOMETER -B-	DK	43,72	+1,56
ROLLS ROYCE	GB	3,84	+2,35
SAGEM	FR •	520	−1,14
SAP AG	DE •	307	+5,14
SAP VZ	DE •	338	+5,13
SEMA GROUP	GB	10,81	−1,81
SIEMENS AG	DE •	59,4	+2,50
SIRTI	IT •	5,43	−0,73
SMITHS IND PLC	GB	14,52	+0,31
STMICROELEC SIC	FR •	88,1	+1,26
TANDBERG DATA A	NO	3,51	−1,61
THOMSON CSF /RM	FR •	30,63	−3,71
WILLIAM DEMANT	DK	55,82	+1,22
ZODIAC /RM	FR •	190	+6,15
▶ DJ E STOXX TECH P		374,01	+2,30

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	11,25	+0,39
BRITISH ENERGY	GB	9,78	+5,40
CENTRICA	GB	1,84	+4,17
EDISON	IT •	8,86	+2,17
ELECTRABEL	BE •	385	−1,74
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,6	....
ENDESA	ES •	24,06	+1,60
EVN	AT •	121,7	+3,31
GAS NATURAL SDG	ES •	93	+2,42
HAFSLUND -A-	NO	5,41	−6
HAFSLUND -B-	NO	3,45	...
IBERDROLA	ES •	14,7	+3,16
ITALGAS	IT •	4,83	+0,21
NATIONAL GRID G	GB	6,89	+1,52
NATIONAL POWER	GB	7,50	+1,19
OESTERR ELEKTR	AT •	144	+0,14
POWERGEN	GB	11,61	+1,78
RWE	DE •	38,4	+3,14
SCOT POWER	GB	8,90	+1,51
SEVERN TRENT	GB	13,60	+0,96
SUEZ LYON EAUX/	FR •	188,1	+0,22
SYDKRAFT -A-	SE	24,14	−0,46
SYDKRAFT -C-	SE	18,30	+0,62
THAMES WATER	GB	15,60	−0,09
TRACTEBEL	BE •	170	−1,73
UNION EL.-FENOS	ES •	15,12	+1,75
UNITED UTILITIE	GB	12,37	+1,33
VIAG	DE •	482,5	+0,78
VIVENDI/RM	FR •	245,3	+2,68
▶ DJ E STOXX PO SUP P		334,7	+1,05

EURO NOUVEAU MARCHÉ

23/02 12 h 31

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	27,1	−3,21
ANTONOV	0,84	....
C/TAC	14,7	−0,34
CARDIO CONTROL	9,1	−1,09
CSS	15,7	+1,29
HITT NV	8	−0,62
INNOCONCEPTS NV	18,7	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,4	+0,61
POLYDOC	1,9	....
PROLION HOLDING	71,6	−0,56
RING ROSA	9	−10
RING ROSA WT	1,4	−17,65
UCC HOLDING NV	14,7	...

BRUXELLES

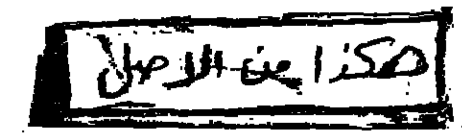
ENVIPCO HLD CT	1,64	+2,50
FARDEM BELGIUM ABC	17,06	+3,33
INTERNOC HLD	4,59	−2,34
INTL BRACHYTHER B	13,8	−1,43
LINK SOFTWARE B	7,75	....
PAYTON PLANAR	2,78	+1,09
SYNERGIA	7	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	141	+6,82
AIXTRON	218	+0,93
AUGUSTA BETEILIGUN	66	+1,54
BB BIOTECH ZT-D	31,5	....
BB MEDTECH ZT-D	17,25	−1,15
BERTRANDT AG	80,5	−3,58
BETA SYSTEMS SOFTW	23,1	−1,24
CE COMPUTER EQUIPM	150	....
CE CONSUMER ELECTR	239,9	+1,65
CENIT SYSTEMHAUS	265	+3,11
DRILLISCH	181	+2,84
EDEL MUSIC E 98	380	+0,26
ELSA	85	−0,58
EM.TV & MERCHANDI	907	+2,49
EUROMICRON	34	+1,49
GRAPHISOFT NV	23	+3,14
HOEFT & WESSEL	185	+18,59
HUNZINGER INFORMAT	127,5	+1,19
INFOMATEC	305	+2,69
INTERSHOP COMMUNIC	139	+2,96
KINOWELT MEDIEN	205	−1,44
LHS GROUP	44,1	+2,80
LINTEC COMPUTER	160	+4,23
LOESCH UMWELTSCHUT	10,8	....
MENSCH UND MASCHIN	90	....
MOBILCOM	874	+2,19
MUEHL PRODUCT & SE	17,8	....
MUEHLBAUER HOLDING	88	....
PFEIFFER VACU TECH	41,5	−2,35
PLENUM	170	+1,19
PSI	90	+2,27
QIAGEN NV	67	−3,57
REFUGIUM HOLDING A	33,4	−1,47
SACHSENRING AUTO	17,2	....
SALTUS TECHNOLOGY	40,6	+3,29
SCM MICROSYSTEMS	84,2	+2,06
SER SYSTEME	412	+1,48
SERO ENTSORGUNG	11,8	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● **Air France** grimpait mardi 23 février en début de séance de 5,59 %, à 17 euros. Lors de son premier jour de cotation à la Bourse de Paris, l'action de la compagnie aérienne à gagné 15 %, à 16,1 euros.

● **Canal Plus** progressait à l'ouverture de la séance de 2,37 %, à 302 euros. Le *Wall Street Journal* indique dans son édition de mardi que le magnat australo-américain Rupert Murdoch est en négociation avec Canal Plus pour une possible fusion avec sa chaîne satellitaire BSkyB (British Sky Broadcasting) afin de former un géant de la télévision en Europe.

● **Casino** s'appréciait mardi en début de séance de 0,76 %, à 92,5 euros. Le groupe de distribution a dégagé un résultat net, part du groupe, en hausse de 27,0 % en 1998, à 215,7 millions d'euros (1,415 milliard de francs).

● **Ecia** chutait mardi matin de 5,2 % à 92 euros. L'équipementier automobile a vu son bénéfice net fondre de moitié en 1998.

● **Michelin** gagnait 1,12 % mardi à l'ouverture, à 42,31 euros. Le leader des pneumatiques en Europe a formé un joint-venture avec l'italien Pirelli pour développer un nouveau pneu.

● **Thomson-CSF** reculait mardi, au début des cotations, de 2,54 %, à 31,39 euros. Le groupe prévoit de soumettre à son assemblée générale du 10 mars un programme de rachat de ses propres actions.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 FÉVRIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 24 mars

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	148,70	147	964,26	− 1,14	6,39
CR.LYONNAIS(TP)	140,70	140,70	922,93	....	8,10
RENAULT (T.P.)	435	436	2859,97	+ 0,22	15,15
SAINT GOBAIN(T.P	176	[illegible]	....	....	9,77
THOMSON S.A (T.P	140,10	144	944,58	+ 2,78	6,11
ACCOR	223,80	225	1475,90	+ 0,53	3,51
AGF	52,45	52	341,10	− 0,85	0,76
AIR FRANCE GPE N	16,10	17,04	111,78	+ 5,83	2,74
AIR LIQUIDE	143	146	957,70	+ 2,09	2,38
ALCATEL	98,10	98,52	646,12	+ 0,40	1,75
ALSTOM	24	23,73	155,66	− 1,12	....
ALTRAN TECHNO. #	249,40	247,80	1625,46	− 0,64	0,53
ATOS CA	200	204,30	1340,12	+ 2,15	....
AXA	123,50	122,90	806,17	− 0,49	1,37
BAIL INVESTIS	129	129,50	849,45	+ 0,38	9,80
BAZAR HOT. VILLE	93,90	94,95	622,83	+ 1,11	2,59
BERTRAND FAURE	56,85	55,95	367,01	− 1,58	0,61
BIC	52	53,60	351,59	+ 3,07	0,48
BIS	79,10	....	....	....	1,22
B.N.P.	77,50	77,05	505,41	− 0,58	1,07
BOLLORE	172,10	173	1134,81	+ 0,52	2,06
BONGRAIN	351	353,40	2318,15	+ 0,68	9,79
BOUYGUES	246,50	245	1607,09	− 1,40	2,59
BOUYGUES OFFS	23	23,18	152,05	+ 0,78	0,58
BULL#	5,87	5,88	38,57	+ 0,17	....
CANAL +	295	309	2026,91	+ 4,74	3,05
CAP GEMINI	169,80	170	1115,13	+ 0,11	0,53
CARBONE LORRAINE	38,20	38,70	253,85	+ 1,30	3,81
CARREFOUR	634	638	4185,01	+ 0,63	4,57
CASINO GUICHARD	92	88,80	582,49	− 3,47	1,19
CASINO GUICH.ADP	58,50	54,20	365,53	− 4,07	1,23
CASTORAMA DUB.(L	198	196,20	1286,99	− 0,90	1,68
C.C.F.	80,55	78,90	517,55	− 2,04	1,02
CECID (LY)	147	154	1010,17	+ 4,76	3,81
CERUS EUROP.REUN	6,58	6,65	43,62	+ 1,06	0,15
CGIP	51	51,90	340,44	+ 1,76	6,40
CHARGEURS	40,70	41,50	272,22	+ 1,96	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	45,95	46,99	308,23	+ 2,26	0,76
CHRISTIAN DIOR	106,10	105,10	689,41	− 0,94	0,96
CIC -ACTIONS A	82	82	537,88	....	....
CIMENTS FRANCAIS	51,75	52	341,10	+ 0,48	0,76
CLARINS	65	66,30	434,90	+ 2	0,39
CLUB MEDITERRANE	88,70	88,60	581,18	− 0,11	0,69
CNP ASSURANCES	23,70	23,70	155,46	....	....
COFLEXIP	52,60	52,80	346,35	+ 0,38	1,14
COLAS	175,10	180,70	1185,31	+ 3,19	4,27
COMPTOIR ENTREP	2,09	2,17	14,23	+ 3,82	1,14
CPR	36,40	36,36	238,51	− 0,10	3,35
CRED.FON.FRANCE	13,82	14,20	93,15	+ 2,74	4,27
CFF.(FERRAILLES)	30,50	31,25	204,99	+ 2,45	1,14
CREDIT LYONNAIS	40	40	262,38	....	1,52
CS SIGNAUX(CSEE)	66,20	66,50	436,21	+ 0,45	0,84
DAMART	66,30	67	439,49	+ 1,05	24,39
DANONE	227	227,50	1492,30	+ 0,22	2,82
DASSAULT-AVIATIO	160	166	1088,89	+ 3,75	5,03
DASSAULT SYSTEME	37,69	37,90	248,61	+ 0,55	0,18
DE DIETRICH	42	44	288,62	+ 4,76	0,95
DEVEAUX(LY)#	76,90	78,40	514,27	+ 1,95	4,57
DEV.R.N-P.CAL LI	9,90	9,60	62,97	− 3,03	....
DEXIA FRANCE	126	127	833,07	+ 0,79	2,64
DMC (DOLLFUS MI)	6,14	6,10	40,01	− 0,65	0,61
DYNACTION	22,80	23	150,87	+ 0,87	0,48
ECIA	97	93,20	611,35	− 3,91	1,98
EIFFAGE	63,90	63,60	417,19	− 0,46	1,52
ELF AQUITAINE	93,50	94,10	617,26	+ 0,64	2,29
ERAMET	34,75	33,90	222,37	− 2,44	1,14
ERIDANIA BEGHIN	126	131,90	864,55	+ 4,80	5,34
ESSILOR INTL	348,30	354	2322,09	+ 1,63	2,59
ESSILOR INTL.ADP	312	302	1980,99	− 3,20	2,71
ESSO	71	69,75	457,53	− 1,76	1,52
EURAFRANCE	448	452	2964,93	+ 0,89	8,54
EURO DISNEY	1,16	1,16	7,61	....	0,10
EUROPE 1	228	228	1495,58	....	2,90
EUROTUNNEL	1,36	1,35	8,86	− 0,73	....
FIMALAC SA	103	101,50	665,80	− 1,45	2,59
FINEXTEL	18,29	18,30	120,04	+ 0,05	0,60
FIVES-LILLE	71	70,10	459,83	− 1,26	1,07
FRANCE TELECOM	83	83,65	548,71	+ 0,78	0,99
FROMAGERIES BEL	639	665	4362,11	+ 4,06	8,38
GALERIES LAFAYET	885	895	5870,82	+ 1,12	1,83
GASCOGNE	77,90	76	498,53	− 2,43	2,44
GAUMONT #	63	62	406,69	− 1,58	0,38
GAZ ET EAUX	40,50	40,35	264,68	− 0,37	8,38
GECINA	102,10	102,50	672,36	+ 0,39	2,97
GEOPHYSIQUE	35	36,35	238,44	+ 3,85	1,22
GRANDVISION	21,86	22,30	146,28	+ 2,01	0,20
GROUPE ANDRE S.A	104	104	682,20	....	0,99
GPE VALFOND ACT.	43,50	44,89	294,46	+ 3,19	0,38
GR.ZANNIER (LY)	17,50	17,91	117,48	+ 2,34	0,38
GROUPE GTM	84,50	83	544,44	− 1,77	1,30
GROUPE PARTOUCHE	60,90	63	413,25	+ 3,44	1,37
GUILBERT	112	115	754,35	+ 2,67	2,06
GUYENNE GASCOGNE	373	373,50	2450	+ 0,13	5,18
HACHETTE FILLME	240	238	1561,18	− 0,83	2,29
HAVAS ADVERTISIN	173,70	175,20	1149,24	+ 0,86	2,29
IMETAL	105,50	105,50	692,03	....	2,67
IMMEUBLES DE FCE	18	18,30	120,04	+ 1,66	....
INFOGRAMES ENTER	62,85	63,10	413,91	+ 0,39	....
INGENICO	22	22,50	147,59	+ 2,27	0,46
INTERBAIL	22	22	144,31	....	2,81
INTERTECHNIQUE	265,10	267,30	1753,37	+ 0,82	3,81
ISIS	51,75	51,40	337,16	− 0,67	2,16
JEAN LEFEBVRE	82,85	78,20	512,96	− 5,61	1,83
KLEPIERRE	85	85,80	562,81	+ 0,94	4,27
LABINAL	179,40	188,30	1235,17	+ 4,96	4,12
LAFARGE	86	85,80	562,81	− 0,23	1,68
LAGARDERE	36,60	37	242,70	+ 1,09	0,67
LAPEYRE	64,50	66,35	435,23	+ 2,86	0,85
LEBON (CIE)	36	37	242,70	+ 2,77	1,07
LEGRAND	199	201,30	1320,44	+ 1,15	0,70
LEGRAND ADP	116	118,60	777,97	+ 2,24	1,12
LEGRIS INDUST.	40	40,20	263,69	+ 0,50	0,91
LOCINDUS	119	120,10	787,80	+ 0,92	9,24
L'OREAL	600	617	4047,25	+ 2,83	2,44
LVMH MOET HEN.	197	198,30	1300,76	+ 0,65	0,96
MARINE WENDEL	174	176	1154,48	+ 1,14	2,90
METALEUROP	4,80	4,85	31,81	+ 1,04	0,61
MICHELIN	41,90	40,82	267,76	− 2,57	0,58
MONTUPET SA	32,80	33,30	218,43	+ 1,52	2,29
MOULINEX	9,61	9,75	63,96	+ 1,45	0,61
NATEXIS	52,50	52,60	345,03	+ 0,19	1,52
NEOPOST	15	15,10	99,05	+ 0,66	....
NORBERT DENTRES.	27	27,01	177,17	+ 0,03	1,30
NORD-EST	23,84	23,93	156,97	+ 0,37	0,84
NORDON (NY)	69,10	69,15	453,59	+ 0,07	....
NRJ #	189,70	198,60	1302,73	+ 4,69	1,14
OLIPAR	6,92	....	....	....	....
PARIBAS	81	81	531,33	....	....
PATHE	225	234,70	1539,53	+ 4,31	1,52
PECHINEY ACT ORD	30,35	31,30	205,31	+ 3,13	0,61
PERNOD-RICARD	55,90	55	360,78	− 1,61	0,72
PEUGEOT	127	131,20	860,62	+ 3,30	0,46
PINAULT-PRINT.RE	157	158,30	1038,38	+ 0,82	5,95
PLASTIC OMN.(LY)	69	69,65	456,87	+ 0,94	1,52
PRIMAGAZ	73,60	75,50	495,25	+ 2,58	1,31
PROMODES	610	617,50	4050,53	+ 1,22	2,59
PUBLICIS #	163,20	161	1056,09	− 1,34	0,03
REMY COINTREAU	14,48	14,50	95,11	+ 0,13	0,70
RENAULT	46,20	47	308,30	+ 1,73	0,53
REXEL	71	74	485,41	+ 4,22	3,58
RHODIA	12,68	12,50	81,99	− 1,41	....
RHONE POULENC A	43,05	42,90	281,41	− 0,34	0,57
ROCHEFORTAISE CO	106	107	701,87	+ 0,94	0,73
ROCHETTE (LA)	2,46	2,51	16,46	+ 2,03	0,18
ROYAL CANIN	45,85	47,37	310,73	+ 3,31	0,46
RUE IMPERIALE (L	1047	1080	7084,34	+ 3,15	19,51
SADE (NY)	37	38	249,26	+ 2,70	1,91
SAGEM SA	526	516	3384,74	− 1,90	4,19
SAINT-GOBAIN	135,40	137,60	902,60	+ 1,62	2,82
SALVEPAR (NY)	73,20	75,95	498,20	+ 3,75	2,82
SANOFI	155	164,20	1077,08	+ 5,93	1,07
SAUPIQUET (NS)	54	54,40	356,84	+ 0,74	1,52
SCHNEIDER SA	51,60	53,45	350,61	+ 3,58	0,99
SCOR	46,45	48,25	316,50	+ 3,87	1,52
S.E.B.	57,55	58,10	381,11	+ 0,95	1,89
SEFIMEG CA	67	65,95	432,60	− 1,56	2,30
SEITA	53,50	54	354,22	+ 0,93	1,11
SELECTIBANQUE	10,31	10,30	67,56	− 0,09	0,91
SFIM	36,36	36,36	238,51	....	4,57
SGE	41,30	41,60	272,88	+ 0,72	0,61
SIDEL	69,50	69,50	455,89	....	0,76
SILIC CA	156,90	155	1016,73	− 1,21	5,69
SIMCO	83,70	83,90	550,35	+ 0,23	2,29
S.I.T.A	188,90	189,50	1243,04	+ 0,31	2,06
SKIS ROSSIGNOL	11,55	11,55	75,76	....	0,23
SOCIETE GENERALE	132,80	136,40	894,73	+ 2,63	3,20
SOC.FONC.LYON.#	132	130	852,74	− 1,51	2,93
SODEXHO ALLIANCE	165	166,70	1093,46	+ 1,03	5,34
SOGEPARC (FIN)	70	70	459,17	....	2,44
SOMMER-ALLIBERT	23,57	23,60	154,81	+ 0,12	0,69
SOPHIA	36,30	36,91	242,11	+ 1,68	2,18
SPIR COMMUNIC. #	55	55,50	364,06	+ 0,90	2,29
STRAFOR FACOM	65,50	65,90	432,28	+ 0,61	1,30
SUEZ LYON.DES EA	185,70	185,90	1219,42	+ 0,10	2,29
SYNTHELABO	199	208,10	1365,05	+ 4,57	0,94
TECHNIP	95,50	97,80	675,93	+ 2,69	2,21
THOMSON-CSF	31,81	31,19	204,59	− 1,94	0,55
TOTAL	95	96,05	630,05	+ 1,10	1,98
UNIBAIL	116	117,90	773,37	+ 1,63	4,57
UNION ASSUR.FDAL	107,60	110	721,55	+ 2,23	3,05
USINOR	12	12,05	79,04	+ 0,41	0,50
VALEO	83	84,40	553,63	+ 1,68	0,99
VALLOUREC	27,05	27,45	180,06	+ 1,47	1,14
VIA BANQUE	28,39	28,50	186,95	+ 0,38	1,63
VIVENDI	238,90	245,90	1613	+ 2,93	2,29
WORMS (EX.SOMEAL	13,50	13,34	87,50	− 1,18	..
ZODIAC EX.DT DIV	179	184	1206,96	+ 2,79	2,13

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	95,20	97,60	640,21	+ 2,52	0,16
A.T.T. #	79,30	79	518,21	− 0,37	0,24
BARRICK GOLD #	16,82	16,74	109,81	− 0,47	0,06
CROWN CORK ORD.#	24,54	25,10	164,65	+ 2,28	0,19
DE BEERS #	14,78	15	98,39	+ 1,48	0,10
DU PONT NEMOURS	47,50	48,40	317,48	+ 1,89	0,26
FORD MOTOR #	54,50	54,75	359,14	+ 0,45	0,34
GENERAL ELECT. #	92	94,30	618,57	+ 2,50	0,25
GENERAL MOTORS #	78,30	78,90	517,55	+ 0,76	0,37
HITACHI #	5,59	5,59	36,67	....	0,03
I.B.M #	155,20	161	1056,09	+ 3,73	0,17
ITO YOKADO #	52,20	54,30	356,18	+ 4,02	0,09
MATSUSHITA #	15	15,15	99,38	+ 1	0,03
MC DONALD'S #	76	77,35	507,38	+ 1,77	0,07
MERCK AND CO #	142,30	147,60	968,19	+ 3,72	0,40
MITSUBISHI CORP.	4,82	4,92	32,27	+ 2,07	0,02
MOBIL CORPORAT.#	77,10	76,85	504,10	− 0,32	0,43
MORGAN J.P. #	104,50	....	....	....	0,71
NIPP. MEATPACKER	12,70	11,80	77,40	− 7,08	0,09
PHILIP MORRIS #	37	37,35	245	+ 0,94	0,32
PROCTER GAMBLE	83,70	83,70	549,04	....	0,21
SEGA ENTERPRISES	16,30	....	....	....	0,08
SCHLUMBERGER #	44,85	43,62	286,13	− 2,74	0,16
SONY CORP. #	67,55	68,50	449,33	+ 1,40	0,13

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 23 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	22	144,31	− 1,82
AB SOFT	15,20	98,71	+ 1,33
ALPHAMEDIA	37	242,70	+ 2,77
ALPHA MOS	7,90	51,82	+ 5,33
ALTAMIR & CI	149,90	983,28	− 0,06
APPLIGENE ON ◆	2,66	17,45	....
ASTRA ◆	0,85	5,58	....
ATN	13	85,27	....
AVENIR TELEC	61,90	406,04	− 0,24
BELVEDERE	88	577,24	− 1,12
BIODOME #	13	85,27	....
BVRP EX DT S	45,60	299,12	− 0,86
CAC SYSTEMES ◆	6,51	42,70	....
CEREP ◆	19,40	127,26	....
CHEMUNEX #	1,09	7,15	− 0,90
COIL	38,90	255,17	− 0,25
CRYO INTERAC	20	131,19	− 0,54
CYBER PRES.P	42	275,50	− 2,30
CYRANO #	14,20	93,15	+ 1,42
DESK #	24	157,43	+ 0,20
DESK BS 98	3	19,68	+ 7,52
DMS #	9,65	63,30	+ 2,87
DURAND ALLIZ	6,95	45,59	+ 1,45
DURAN DUBOI	104	682,52	+ 1
DURAN NV JCE ◆	87	570,68	....
EFFIK # ◆	21,80	143	....
ESKER	22	144,31	− 3,71
EUROFINS SCI	68	446,05	− 2,71
EURO.CARGO S	11	72,16	....
EUROPSTAT #	34,50	226,31	− 0,86
FABMASTER #	16,94	111,12	+ 10
FI SYSTEM #	26	170,55	+ 1,96
FLOREANE MED	9	59,04	− 1,09
GENERIX #	55,90	366,69	+ 3,32
GENESYS #	10,29	67,50	− 2
GENSET	50,20	329,29	− 4,38
GROUPE D #	22,50	147,59	− 7,02
GUILLEMOT #	58	380,46	+ 1,22
GUYANOR ACTI ◆	0,38	2,49	....
HF COMPANY	66	432,93	....
HIGH CO.	38,60	253,20	− 0,51
HOLOGRAM IND	43,80	287,31	+ 4,33
IGE + XAO	3,80	24,93	+ 2,70
ILOG #	8,49	55,69	− 5,66
IMECOM GROUP	2,90	19,02	....
INFONIE	22,90	150,21	+ 0,21
INFOTEL #	24,88	163,20	− 0,04
LEXIBOOK #	27	177,11	+ 0,93
JOLIEZ-REGOL	7,80	51,16	+ 1,29
JOLIEZ-REGOL ◆	0,22	1,44	....
LACIE GROUP	10,85	71,17	− 0,45
MEDIDEP #	16,41	107,64	+ 0,06
MILLE AMIS # ◆	6,14	40,28	....
MONDIAL PECH ◆	7,80	51,16	....
NATUREX	11,29	74,06	− 12,81
OLITEC	58	380,46	+ 5,45
OMNICOM	125	819,95	− 2,08
OXIS INTL RG	2,20	14,43	+ 0,45
PERFECT TECH	19	124,63	+ 3,31
PHONE SYS.NE	8,50	55,76	+ 0,59
PICOGIGA	12	78,71	+ 2,56
PROSODIE	75	491,97	− 0,66
PROLOGUE SOF	26,02	170,68	....
QUANTEL	5,35	35,09	+ 0,94
R2I SANTE	44,99	295,12	− 1,12
RADOUX INTL	37	242,70	....
RECIF #	14	91,83	....
REPONSE #	16,40	107,58	....
REGINA RUBEN	4,40	28,86	− 7,94
SAVEURS DE F	25,80	169,24	+ 3,61
SILICOMP #	10,90	71,50	+ 0,09
SERP RECYCLA	143	938,02	− 0,69
SOI TEC SILI	24,50	160,71	....
STACI # ◆	23,50	154,15	....
STELAX ◆	0,38	2,49	....
SYNELEC #	36,90	242,05	+ 2,50
LA TETE D.L	2,40	15,74	....
THERMATECH I	27	177,11	+ 0,74
TITUS INTERA	81,50	534,60	− 1,69
TITUS INTER. ◆	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	41,40	271,57	....
TR SERVICES	13	85,27	....
VALORUM # ◆	1,52	9,97	....
V CON TELEC	4,60	30,17	+ 2,22
WESTERN TELE	4,55	29,85	− 1,08

(Publicité)

LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE

Lupo

SECOND MARCHÉ

MARDI 23 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	64,60	423,75	+ 1,73
AIGLE #	69,40	455,23	− 2,25
ALGECO #	59	387,01	+ 0,68
APRIL S.A.#(	80,50	528,05	....
ARKOPHARMA #	67	439,49	− 1,47
ASSUR.BQ.POP	97	636,28	+ 1,57
ASSYSTEM #	19,90	130,54	− 1,48
BENETEAU CB#	152,50	1000,33	+ 4,45
BISC. GARDEI	6,26	41,06	....
BOIRON (LY)#	56,50	370,62	− 2,24
BOISSET (LY)	46,81	307,05	− 0,40
BOIZEL CHANO	79	518,21	....
BONDUELLE	17,50	114,79	− 0,56
BOURGEOIS (L	8,03	52,67	+ 0,37
BRICE	42	275,50	....
BRICORAMA #	41	268,94	− 1,20
BRIOCHE PASQ	97,50	639,56	+ 2,63
BUT S.A. ◆	41,40	271,57	....
SOLERI	51	334,54	− 1,92
CDA-CIE DES	27,45	180,06	− 1,96
CEGEDIM #	40	262,38	− 0,49
CERG-FINANCE	82	537,88	....
CGBI	26,10	171,20	+ 0,38
CLAYEUX (LY) ◆	6,95	45,59	....
CNIM CA#	35,10	230,24	....
COFITEM-COFI	56,05	367,66	....
CIE FIN.ST-H ◆	63	413,25	....
C.A. PARIS I	149	977,38	....
C.A.ILLE & V	48,63	318,99	....
C.A.LOIRE/H.	42	275,50	+ 0,23
C.A.MORBIHAN	48,70	319,45	− 0,10
C.A.DU NORD#	74,50	488,69	+ 0,13
C.A. OISE CC	59,60	390,95	− 0,86
C.A.PAS DE C	86,90	570,03	....
C.A.TOULOUSE	77	505,09	+ 1,04
CRCAM CCI NV ◆	41,20	270,25	....
CRCAM TOUR.P	54,85	359,79	+ 0,27
CROMETAL	45,60	299,12	− 5
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D.	58,50	383,73	+ 0,42
DAUPHIN OTA	65	426,37	....
DECAN GPE NO	39,80	261,07	....
DU PAREIL AU	61	400,13	− 0,65
EXPAND S.A	32	209,91	+ 6,66
L ENTREPRISE	64	419,81	+ 0,15
ETAM DEVELOP	29	190,23	− 1,42
EUROPEENNE C	78	511,65	− 3,46
EUROP.EXTINC	46,60	305,68	+ 1,06
EXEL INDUSTR	58	380,78	....
FACTOREM ◆	138,90	911,12	....
FACTOREM NV ◆	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	19,40	127,26	− 2,51
FINACOR	3,80	24,93	− 5
FINATIS(EX.L	72,95	478,52	− 3,88
FININFO	159,50	1046,25	+ 2,80
FLO (GROUPE)	37,30	244,67	− 1,84
FOCAL (GROUP	49	321,42	− 0,20
FRAIKIN 2#	56	367,34	....
GARONOR ORD. ◆	18,65	122,34	....
GAUTIER FRAN	46,60	305,68	....
GEL 2000 ◆	1,78	11,68	....
GENERALE LOC	26	170,55	− 2,80
GEODIS #	67,20	440,80	+ 1,89
G.E.P PASQUI ◆	2,29	15,02	....
GFI INDUSTRI	28,54	187,21	+ 1,92
GFI INFORMAT	101,60	666,45	+ 1,60
GO SPORT	60,10	394,23	+ 0,33
FINANCIERE G. ◆	7,50	49,20	....
GRAND MARNIE	4850,50	31817,18	+ 0,01
GROUPE BOURB	46,50	305,02	− 0,42
GUERBET S.A.	15,51	101,74	− 4,25
GUY DEGRENNE	39,50	259,10	+ 1,28
GUYOMARC H N	54	354,22	+ 2,27
HERMES INTL	70,10	459,83	+ 0,14
HYPARLO #(LY	102	669,08	....
I.C.C.#	26,98	176,98	− 0,03
IMMOB.BATIBA	50	327,98	− 0,09
IMS(INT.META	9,60	62,97	....
INFO REALITE	38,20	250,58	+ 1,59
INT. COMPUTE	6,85	44,93	− 0,14
JET MULTIMED	91	596,92	− 1,08
LATECOERE #	77,70	509,68	+ 5
L.D.C.	113	741,23	+ 2,26
LECTRA SYST.	6,50	42,64	− 4,27
LEON BRUXELL	38,50	252,54	+ 1,18
LOUIS DREYFU	22,40	146,93	− 1,36
LVL MEDICAL	15,20	99,71	− 4,70
M6-METROPOLE	152	997,05	+ 2,08
MEDASYS DIGI	2	13,12	....
MANITOU #	132	865,86	− 0,37
MANUTAN	53	347,66	− 3,63
MARC ORIAN	111	728,11	..
MARIONNAUD P	41,45	271,89	− 0,36
MECATHERM #	31,30	205,31	+ 0,32
MGI COUTIER	32,15	210,89	+ 0,75
MICHEL THIER	115,50	757,63	+ 3,12
NAF-NAF #	10,21	66,97	− 0,19
PENAUILLE PO	259,10	1699,58	+ 0,42
PHYTO-LIERAC	22	144,31	− 4,34
POCHET ◆	74,60	489,34	....
RADIALL #	56,20	368,65	....
RALLYE(CATHI	61,70	404,73	− 0,48
REYNOLDS	37,40	245,33	− 1,57
RUBIS #	21,35	140,05	− 0,23
SABATE SA #	113,20	742,54	− 0,70
SEGUIN MOREA	69,45	455,56	+ 15,75
SIDERGIE	104,40	684,82	+ 0,38
SIPAREX (LY)	23	150,87	....
SOCAMEL-RESC	18,91	124,04	+ 0,05
SOPRA #	339	2223,69	+ 6,26
SPORT ELEC S ◆	5,01	32,86	....
STALLERGENES	26	170,55	− 0,61
STEF-TFE #	38,20	250,58	− 0,52
SUPERVOX (B) ◆	2,48	16,27	....
SYLEA	49	321,42	+ 0,84
TF1	168	1102,01	+ 2,43
TOUPARGEL (L	8,84	57,99	− 0,22
TRANSICIEL #	105,50	692,03	− 1,24
TRIGANO	28,50	186,95	..
UBI SOFT ENT	116,70	765,50	+ 0,95
UNILOG	470	3083	− 1,05
VIEL ET CIE	19,06	125,03	+ 0,15

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 22 février

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires * euros	Valeurs unitaires * francs**	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,31	159,48	22/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,28	152,71	22/02
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141727,85	929673,75	22/02
NATIO COURT TERME	2272,41	14906,03	22/02
NATIO COURT TERME 2	61717,38	404839,34	22/02
NATIO EPARGNE	346,66	2273,94	22/02
NATIO EP. CROISSANCE	620,90	4072,84	22/02
NATIO EP. PATRIMOINE	26,04	170,81	22/02
NATIO EPARG. RETRAITE	30,32	198,85	22/02
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1845,09	12103	22/02
NATIO EURO VALEURS	206,77	1356,32	22/02
NATIO EURO OBLIG	173,86	1140,45	22/02
NATIO EURO OPPORT.	197,20	1293,55	22/02
NATIO EURO PERSPECT	327,86	2150,62	22/02
NATIO IMMOBILIER	250,98	1646,39	22/02
NATIO INTER	179,80	1179,41	22/02
NATIO MONÉTAIRE C	895,41	5873,72	22/02
NATIO MONÉTAIRE D	796,58	5225,22	22/02
NATIO OBLIG. LT	36,83	241,59	22/02
NATIO OBLIG. MT C	143,66	942,48	22/02
NATIO OBLIG. MT D	136,86	897,35	22/02
NATIO OPPORTUNITÉS	32,85	215,48	22/02
NATIO PLACEMENT C	12548,86	82313,81	22/02
NATIO PLACEMENT D	11478,18	75293,45	22/02
NATIO REVENUS	173,16	1135,86	22/02
NATIO SÉCURITÉ	1761,88	11557,18	22/02
NATIO VALEURS	271,08	1778,17	22/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14822,59	97229,75	22/02
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	167,27	1097,22	07/02
NORD SUD DÉVELOP. C	416,28	2730,62	22/02
NORD SUD DÉVELOP. D	372,84	2445,67	22/02
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	50,01	328,04	22/02
PATRIMOINE RETRAITE D	47,34	310,53	22/02
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3182,75	20880,66	22/02
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3138,09	20584,13	22/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	58,49	383,67	14/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,49	278,72	22/02
ÉCUR. EXPANSION C	13374,78	87732,87	22/02
ÉCUR. GÉOVALEURS C	651,90	4276,18	22/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	46,48	304,89	14/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,89	1357,11	22/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,64	1224,28	22/02
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,74	332,96	22/02
ÉCUR. TRÉSORERIE D	46,40	304,36	22/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	326,96	2144,72	22/02
ÉPARCOURT-SICAV D	30,48	199,94	22/02
GÉOPTIM C	2217,34	14544,14	22/02
GÉOPTIM D	1984,89	13020,62	22/02
HORIZON C	442,48	2902,28	22/02
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,82	110,33	22/02
CDC INDOCAM Asset Management / CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	9562,34	62721,58	23/02
ATOUT AMÉRIQUE	37,04	242,97	22/02
ATOUT ASIE	12,53	82,19	22/02
ATOUT FRANCE EUROPE	171,28	1123,85	22/02
ATOUT FRANCE MONDE	42,15	276,48	22/02
ATOUT FUTUR C	168,34	1104,24	22/02
ATOUT FUTUR D	156,11	1024,01	22/02
COEXIS	325,05	2132,19	22/02
DIÈZE	416,54	2732,32	22/02
ELICASH	152344,11	998655,90	23/02
EURODYN	514,65	3375,88	22/02
INDICIA	365,37	2396,67	19/02
INDOCAM CONVERT. C	2447,82	16057,30	22/02
INDOCAM CONVERT. D	2260,84	14898,95	22/02
INDOCAM EUR. NOUV.	1614,66	10591,61	19/02
INDOCAM HOR. EUR. C	194,07	1273,02	22/02
INDOCAM HOR. EUR. D	183,15	1201,39	22/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	155,48	1019,88	22/02
INDOCAM ORIENT C	23,96	157,17	22/02
INDOCAM ORIENT D	21,53	141,23	22/02
INDOCAM UNIJAPON	128,64	843,82	22/02
INDOCAM STR. 5-7 C	324,68	2129,17	22/02
INDOCAM STR. 5-7 D	222,17	1457,34	22/02
MONÉ.J C	1896,04	12437,21	23/02
MONÉ.J D	1754,88	11511,32	23/02
OBLIFUTUR C	94,53	620,08	22/02
OBLIFUTUR D	87,12	571,47	22/02
ORACTION	180,37	1183,15	22/02
REVENU-VERT	182,19	1195,09	22/02
SÉVÉA	18,19	119,32	19/02
SYNTHÉSIS	3255,60	21354,68	22/02
UNIVERS ACTIONS	47,13	309,15	22/02
UNI ASSOCIATIONS	18,31	120,11	23/02
UNIVAR C	49,16	322,47	23/02
UNIVAR D	46,09	302,33	23/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,62	273,01	22/02
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16624,49	109049,51	22/02
INDOCAM VAL. RESTR.	2673,31	17535,76	18/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,50	121,35	19/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,32	120,17	18/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,93	117,61	19/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,48	114,66	19/02
OPTALIS EXPANSION C	16,74	109,81	19/02
OPTALIS EXPANSION D	16,74	109,81	19/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,75	109,87	19/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16	104,95	19/02
PACTE SOL. LOGEM.	79,78	523,32	16/02
PACTE VERT T. MONDE	81,67	535,72	16/02
CIC BANQUES			
FRANCIC	29,29	192,13	22/02
FRANCIC PIERRE	26,32	172,65	22/02
EUROPE RÉGIONS	38,89	255,10	22/02
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,28	1103,84	22/02
CICAMONDE	27,57	180,85	22/02
CONVERTICIC	75,32	494,07	22/02
ECOCIC	298,06	1955,15	22/02
MENSUELCIC	1525,14	10004,26	22/02
OBLICIC MONDIAL	662,67	4346,83	22/02
OBLICIC RÉGIONS	191,75	1257,80	22/02
RENTACIC	25,16	164,97	22/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	224,06	1469,74	22/02
LION 20000 C	2722,16	17856,20	22/02
LION 20000 D	2482,81	16286,82	22/02
LION-ASSOCIATIONS C	1810,29	11874,72	22/02
LION-ASSOCIATIONS D	1633,11	10712,50	22/02
LION COURT TERME C	4229,17	27741,14	22/02
LION COURT TERME D	3615,88	23718,49	22/02
LIONPLUS C	270,35	1773,38	22/02
LIONPLUS D	247,64	1624,41	22/02
LION TRÉSOR	409,38	2684,83	22/02
OBLILION	375,41	2469,09	22/02
SICAV 5000	148,19	972,06	22/02
SLIVAFRANCE	252,26	1654,72	22/02
SLIVAM	104,76	687,18	22/02
SLIVARENTE	41,94	275,11	22/02
SLIVINTER	148,05	971,14	22/02
TRILION	794,76	5213,28	22/02
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	[illegible]	124,63	22/02
CM FRANCE ACTIONS	30,57	200,53	22/02
CM MID. ACT. FRANCE	24,09	158,02	22/02
CM MONDE ACTIONS	305,78	2005,79	22/02
CM OBLIG. LONG TERME	107,09	702,46	22/02
CM OPTION DYNAM.	27,08	177,63	22/02
CM OPTION ÉQUIL.	49,55	325,03	22/02
CM OBLIG. COURT TERME	150,65	988,20	22/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	314,36	2062,07	22/02
CM OBLIG. QUATRE	169,06	1108,90	22/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,73	116,30	22/02
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	56,60	371,27	22/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3393,65	22262,20	22/02
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	49,38	323,91	22/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	75,44	494,85	22/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	322,04	2112,44	22/02
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	290,59	1906,15	22/02
STRATÉGIE IND. EUROPE	186,77	1225,13	22/02
STRATÉGIE RENDEMENT	330,29	2166,56	22/02
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	23,35	153,17	22/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	23,28	152,71	22/02
AMPLITUDE EUROPE C	32,98	216,33	22/02
AMPLITUDE EUROPE D	32,34	212,14	22/02
AMPLITUDE MONDE C	197,94	1298,40	22/02
AMPLITUDE MONDE D	185,09	1214,11	22/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	13,06	85,67	22/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	12,96	85,01	22/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	38,62	253,33	21/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	97,66	640,61	21/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	27,69	181,63	21/02
GÉOBILYS C	110,41	724,24	22/02
GÉOBILYS D	103,32	677,73	22/02
INTENSYS C	19,19	125,28	22/02
INTENSYS D	17,57	115,25	22/02
LATITUDE C	23,63	155	22/02
LATITUDE D	20,98	137,62	22/02
OBLITYS D	105,67	693,15	22/02
PLÉNITUDE D PEA	40,47	265,47	22/02
POSTE GESTION D	2290,05	15021,74	22/02
POSTE PREMIÈRE SI	6487,77	42556,98	22/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38808,90	254536,90	22/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8367,07	54884,38	22/02
REVENUS TRIMESTR. D	811,83	5325,26	22/02
THÉSORA C	169,47	1111,65	22/02
THÉSORA D	148,27	972,59	22/02
TRÉSORYS C	42885,54	281310,70	22/02
SOLSTICE D	367,06	2407,76	22/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6053,83	39710,52	22/02
ACTIMONÉTAIRE D	4669,10	30627,29	22/02
CADENCE 1 D	164,38	1078,26	22/02
CADENCE 2 D	162,76	1067,64	22/02
CADENCE 3 D	162,66	1066,99	22/02
CAPIMONÉTAIRE C	64,97	426,18	22/02
CAPIMONÉTAIRE D	57,20	375,21	22/02
INTEROBLIG C	51,32	336,64	22/02
INTERSÉLECTION FR. D	68,97	452,41	22/02
SÉLECT DÉFENSIF C	179,59	1178,03	22/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	209,35	1373,25	22/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	152,53	1000,53	22/02
SÉLECT PEA 3	143,21	939,40	22/02
SOGEPEA EUROPE	216,42	1419,68	22/02
SG FRANCE OPPORT. C	384,13	2519,73	22/02
SG FRANCE OPPORT. D	361,12	2368,79	22/02
SOGENFRANCE C	423,76	2779,68	22/02
SOGENFRANCE D	383,15	2513,30	22/02
SOGEOBLIG D	95,38	625,52	22/02
SOGÉPARGNE D	46,73	306,53	22/02
SOGINTER C	57,79	379,08	22/02

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif.

صكرا من الاهل

SCIENCES Le gouvernement, les organismes de recherche et les industriels devaient *annoncer, mardi 23 février*, le lancement d'un vaste programme visant à conforter la place de la France dans l'effort mondial pour le séquençage du génome des céréales. ● CE *PROGRAMME devrait* bénéficier de 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) sur cinq ans, financés à 40 % par les industriels des semences et de l'agrochimie. ● SON *BUT est d'accumuler de nouvelles* connaissances sur le génome des grandes cultures, à partir de deux plantes modèles que sont la crucifère *Arabidopsis* et le riz, afin de pouvoir les *valoriser sous forme* de brevets et de nouvelles variétés. ● CETTE COURSE aux brevets consacre, pour certains, l'appropriation des données génétiques et des ressources naturelles par les grandes firmes, au détriment des paysans et des scientifiques des pays en développement

La France mobilise pour exploiter les gènes des céréales

Pour la première fois, les laboratoires publics et les grandes firmes impliquées en génétique des plantes se rassemblent. Génoplante se consacrera au séquençage de deux plantes modèles, dont le riz

MONTPELLIER
correspondance

En plein cœur de l'hiver, les pousses de riz vert tendre baignent dans une brume tiède. *« Avec ces jets de vapeur, notre serre est vraiment futuriste ! »*, s'amuse Didier Tharreau, phytopathologiste du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) à Montpellier. Ces 200 m² de double vitrage constituent une enceinte de haute sécurité destinée aux plantes transgéniques. *« Ici, tous les effluents liquides sont filtrés, l'atmosphère et l'ensoleillement sont contrôlés, mais aussi les flux d'insectes et de pollen, ainsi que l'impact de la grêle. Ça résisterait même à des pavés de Greenpeace »*, ironise Emmanuel Guiderdoni, généticien du Cirad.

Sa construction vient juste d'être achevée, mais elle risque de se révéler très vite trop exiguë. Mardi 23 février, les principaux instituts de recherche français et des industriels des semences et de l'agrochimie *devaient annoncer la naissance* du groupement d'intérêt scientifique Génoplante, un ambitieux programme de génomique végétale. Et, dans ce cadre, les scientifiques de Montpellier auront quelque 20 000 mutants à tester par an...

Génoplante regroupera l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut pour la recherche en développement (IRD, ex-Orstom), le Cirad et le CNRS, côté secteur public ; Biogemma (filiale de Limagrain et de Pau Euralis), Bioplante (qui regroupe les semenciers Desprez et Cerasem) et Rhône-Poulenc, pour l'industrie. *« Son but est d'accumuler de nouvelles connaissances sur la structure et le fonctionnement des génomes des grandes cultures, à partir de deux plantes modèles que sont la crucifère* Arabidopsis *et le riz, afin de pouvoir les valoriser sous formes de brevets et de nouvelles variétés »*, résume le représentant d'une firme semencière.

UNE FUSÉE À PLUSIEURS ÉTAGES

Ce groupement d'intérêt scientifique répond aux besoins des industriels de rester dans la course aux variétés à haut rendement et résistantes aux pathogènes. Il apporte, en outre, aux biologistes moléculaires des plantes des moyens financiers et des équipements (bioinformatique, outils de tests, cultures cellulaires et serres) qui leur manquaient. Largement inspiré des réflexions de Michel Caboche, spécialiste de la génétique d'*Arabidopsis* à la station INRA de *Versailles, Génoplante ressemble à* une fusée à plusieurs étages tirée dans le sillage du génopole d'Evry lancé l'an dernier et centré, lui, sur l'homme. Mais le montage juridique et l'organisation de Génoplante n'ont guère été faciles, en raison du nombre et de la diversité des partenaires publics et privés : les discussions ont duré un an et demi.

Deux raisons fondamentales ont conduit les initiateurs du projet à inscrire le riz au menu de leurs investigations. D'abord l'enjeu social et économique qu'il représente : il constitue aujourd'hui près de la moitié des productions céréalières destinées à la consommation dans les pays en développement, loin devant le blé et le maïs. Malgré des millénaires de domestication, les sélectionneurs butent sur une terrible équation : de nombreux hybrides sont stériles ou peu performants ; les pathogènes (champignons, virus et bactéries) sont plus destructeurs au fur et à mesure que les cultures s'intensifient ; la disponibilité des surfaces cultivables, des ressources en eau et des produits phytosanitaires s'avère limitée ; les besoins alimentaires ne cessent de croître.

La production de riz devrait augmenter de 70 % d'ici à 2025 pour répondre aux défis démographiques à venir. Les biologistes moléculaires, les physiologistes et les pathologistes, les agronomes doivent donc accomplir des miracles. Et vite ! Là même où les politiques foncières et agricoles ont échoué. Les chercheurs disposent pour cela d'un matériel d'une merveilleuse variabilité : le riz, qui compte dix-huit espèces sauvages et deux domestiques, ainsi que plus de 80 000 variétés nées d'un travail de sélection ancestral.

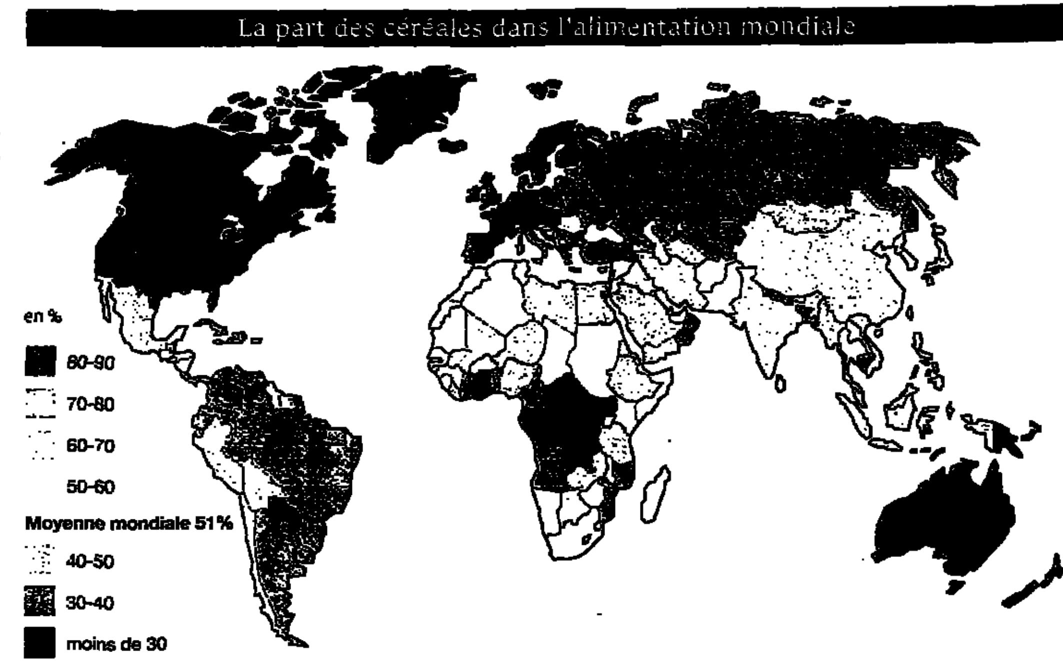
« Grâce à la Fondation Rockfeller, un vaste programme de recherches, de formation et de développement de variétés de riz plus performantes a été financé au début des années 80, à hauteur de 500 millions de francs sur quinze ans. Les études génétiques sur le riz ont alors décollé, raconte Jean-Christophe Glaszmann, du Cirad. *A présent, de nouvelles techniques doivent être développées pour répondre aux défis à venir, par transgenèse et sélection assistée par marqueurs génétiques. Cela suppose d'améliorer considérablement nos connaissances génétiques du riz. »*

« NOTRE TICKET D'ENTRÉE »

Le Japon s'est alors lancé dès 1991 dans l'aventure du séquençage de cette céréale avec le Rice Genome Project, piloté à Tsukuba. Faute de pouvoir y parvenir seul, il a mis à disposition d'un consortium scientifique international ses banques de marqueurs génétiques (des fragments de gènes déjà isolés) et ses séquences couvrant près de la moitié du génome. Les Américains de l'université Clemson en Caroline du Sud ont fait de même avec d'autres gros fragments d'ADN appellés BAC. Et le génome vient d'être découpé en tranches que grandes et petites puissances génomiques se sont partagées. Ce vaste effort mondial coûtera 150 millions de dollars, contre seulement 35 millions de dollars pour le séquençage d'*Arabidopsis*, dont le génome, il est vrai, est trois fois et demi plus petit. Ce dernier devrait d'ailleurs être achevé en l'an 2000, tandis que le génome du riz ne livrera ses secrets qu'à l'horizon de 2004.

Les Français se chargeront du chromosome 12 du riz. *« C'est notre ticket d'entrée pour accéder librement aux différentes données génétiques. En l'occurrence, le chromosome 12 semble contrôler des résistances à des pathogènes comme le champignon responsable de la pyriculariose »*, précise Jean-Christophe Glaszmann. Mais une autre raison, tout à fait capitale, justifie le séquençage du génome du riz par la France et tous les autres pays qui en consomment peu. C'est que les segments des cartes génétiques des céréales comportent des similitudes. *« Et, pour identifier un gène d'intérêt sur le blé ou le maïs, mieux vaut passer par le génome du riz, car il compte environ 430 mégabases d'ADN à séquencer contre 2 500 mb pour le maïs et 16 000 mb pour le blé »*, explique Alain Ghesquier, de l'IRD de Montpellier. Ce détour par le riz est alors un raccourci.

V. T.



Bien qu'inégalement consommées selon les revenus et les habitudes alimentaires des habitants des différents pays, les céréales constituent une part importante du régime de la population mondiale. L'amélioration des rendements et de la résistance aux maladies représente un enjeu économique et humain fondamental. Elle passe, aujourd'hui, par la génétique.

Du gène au brevet

Génoplante pourrait mobiliser autour de 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) sur cinq ans, les entreprises assumant environ 40 % de la somme, les ministères et les instituts de recherches publiques le reste. Ce groupement d'intérêt scientifique sera transformé en groupement d'intérêt économique, afin de favoriser les prises de brevet *et les ventes de licences. Alors que le* centre INRA de Versailles pilotera les études génériques et post-génomiques sur la crucifère *Arabidopsis thaliana*, les laboratoires de Montpellier et de Perpignan (CNRS, CIRAD et IRD) feront de même sur le riz. Le génopole d'Evry assurera l'essentiel du séquençage et du développement d'outils (cartes chips) pour tester les fonctions des gènes séquencés. En liaison avec ces deux plantes modèles, les travaux sur les gènes d'intérêt du blé, du maïs et du colza (par la suite, du tournesol), seront intensifiés tant à Evry que dans les laboratoires et les stations agronomiques privées et publiques (notamment celles de l'INRA à Orsay et à Rennes).

Le triomphe du club des transnationales

GÉNOPLANTE apparaît comme un réflexe de survie pour l'industrie semencière et l'agrochimie française. Après l'échec relatif du projet Bioavenir sur les biotechnologies médicales et végétales, piloté au début des années 90 par Rhône-Poulenc et financé en partie par l'Etat, les industriels n'ont plus droit à l'erreur. La France demeure une puissance agricole incontournable, mais les *intérêts de ses producteurs sont menacés* par les investissements et les développements fulgurants des transnationales de l'agrochimie et des biotechnologies, dominées par les Américains.

« Quand les industriels français ont réalisé que des compagnies comme DuPont détenaient dans leurs banques informatiques quelque 450 000 étiquettes génétiques du maïs [séquences patielles de gènes d'intérêt permettant leur clonage], *la panique les a saisis »*, raconte le généticien Michel Delseny (CNRS/Université de Perpignan). Car, si officiellement on ne peut pas breveter ces étiquettes, on a tout loisir, en les gardant sous le coude, de développer des tests sur les fonctions des gènes qu'elles repèrent. Il ne reste plus ensuite qu'à breveter des constructions génétiques qui feront les variétés agricoles du futur. Voilà pourquoi le séquençage du génome des deux plantes modèles pour les grandes cultures que sont le riz et la crucifère *Arabidopsis*, vise d'abord au clonage des gènes utiles et à leur protection par brevets. Ce sont les véritables enjeux de Génoplante.

« UNE ARME DÉFENSIVE INDISPENSABLE »

Selon les promoteurs de ce projet, les *prises de brevets constitueraient « une arme défensive indispensable »*. Pour les scientifiques et les agriculteurs du monde entier ou pour les industriels français ? Les conditions d'accès ultérieur à cette ressource intellectuelle protégée demandent à être clarifiées, estiment certains experts. De même que les conditions d'utilisation des semences obtenues par ces travaux de génomique et de biotechnologie, bien souvent à partir de plantes sauvages originaires des pays du Sud. Car des taxes et des contraintes agronomiques diverses sur certains matériels biologiques – comme l'obligation de racheter un stock entier de semences l'année suivante – menaceront le développement des agriculteurs les plus démunis.

« Cette course française aux brevets me scandalise. Au lieu de mener la bataille contre l'appropriation privée des ressources génétiques, sur laquelle nous serions soutenus au niveau international, la France est en train de faire le jeu d'une poignée d'industriels qui veulent intégrer le club des grandes transnationales ! Et les instituts de recherche publics, qui auront fourni l'essentiel du travail, n'en retireront que des miettes », dénonce Jean-Pierre Berlan, économiste de l'INRA (Ctesi) à Montpellier.

Plus généralement, considèrent les critiques, les chercheurs engagés dans Génoplante devraient s'interroger sur l'impact social et économique des nouvelles variétés, transgéniques ou pas, qui seront mises sur le marché grâce à leurs travaux. Car la « Révolution verte », souvent prise en référence, a, certes, nourri des millions d'habitants des tropiques dans les années 60-70, grâce à des variétés de riz résistant aux maladies, plus précoces et dotées d'une meilleure qualité de grains. Mais elle a aussi provoqué la faillite et l'exclusion des plus petits paysans d'Asie et d'Amérique latine, incapables de payer les intrants et les équipements nécessaires pour exploiter le potentiel de ces variétés.

V. T.

FUTURS INGÉNIEURS

Vous êtes jeune, vous commencez ou vous poursuivez des études scientifiques de haut niveau, vous connaissez des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de vos études et vous faites partie des "meilleurs".

La FONDATION GEORGES BESSE est susceptible de vous aider en vous accordant une bourse et/ou un parrainage.

Elle sélectionne des candidats qui allient *à un niveau intellectuel remarquable*, de réelles qualités de caractère, puisque son but est de distinguer de jeunes espoirs pour l'industrie française.

Les lettres de candidature devront être envoyées avant le : 31 mars 1999, à *l'adresse suivante* :

FONDATION
GEORGES BESSE
BP 3 - 78142 VÉLIZY CEDEX

Sauf exception, cette aide ne s'adresse ni aux créateurs d'entreprise, ni aux chercheurs.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL DELSENY

1 **A la tête du laboratoire de physiologie et biologie moléculaire des plantes (CNRS-université de Perpignan), vous coordonnerez sans doute les travaux universitaires en génétique du riz pour Génoplante. Quelle carte les Français peuvent-ils jouer dans ce domaine ?**

Si nous cultivons peu de riz (25 000 hectares environ en Camargue et 3 500 en Guyane), nous sommes très actifs en matière de recherches fondamentales et appliquées depuis près de quarante ans, tant en France qu'à l'étranger. Ce sont les chercheurs de l'IRD (ex-Orstom) qui, avec leurs collegues américains de l'université Davis, ont crée, au laboratoire de l'Iltab en Californie, le premier riz transgénique capable de résister à une grave maladie tropicale agricole, la bactériose. En Afrique de l'Ouest, à Madagascar, au Vietnam ou en Amérique latine, nous conservons des responsabilités importantes en matière d'aide au développement.

2 **Les études postgénomiques sur l'expression et la régulation des gènes séquencés sont aussi importantes que le séquençage. Génoplante assurera-t-il cette phase décisive ?**

La question des moyens reste posée. Au-delà de Génoplante, en France et en Europe les crédits de recherche sur la biologie végétale ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Mais, nous ne pouvons pas raisonner en disant : compte tenu des coûts du séquençage, il vaut mieux se concentrer *sur la postgénomique*. Prenons l'exemple d'*Arabidopsis thaliana* : au fil de son séquençage, nous nous sommes aperçus qu'un grand nombre de gènes présentaient des séquences et des fonctions très proches ; pourtant ils ne s'exprimaient pas dans les mêmes conditions ni les mêmes tissus de la plante. Sans le séquençage complet du génome de cette crucifère nous serions aujourd'hui bien embarrassés pour comprendre les fonctions de ses gènes et en contrôler l'expression.

3 **Le réveil tardif des industriels français avec Génoplante résout-il la faiblesse de l'investissement privé dans ce domaine ?**

Cette grosse mobilisation financière devrait porter ses fruits, mais les investissements consentis à l'étranger par les multinationales sont moins tardifs et plus importants. Rien que l'an dernier, Zeneca a investi près de 500 millions de francs environ sur dix ans dans le seul centre anglais du John Innes. DuPont a fait de même dans ce centre d'excellence et s'apprête à conclure des accords avec plusieurs universités américaines. Novartis développe un grand programme avec l'université californienne de Berkeley et construit un institut de recherche à San Diego. Monsanto lance pour l'an 2000, avec la Fondation Danforth et l'université Washington de Saint-Louis, un super-institut doté de 870 millions de francs...

Propos recueillis par Vincent Tardieu

Premiers riz transgéniques

PLUSIEURS riz transgéniques n'attendent que le feu vert des pouvoirs publics pour inonder les marchés japonais et américain. Mais aucun n'a encore fait l'objet d'une large diffusion.

En France, des tests en serre sont actuellement conduits au Cirad de Montpellier, sur des variétés modifiées pour inhiber l'enzyme digestive de la pyrale du riz, qui fait beaucoup de dégâts sur les riz de Méditerranée et d'Asie. Des riz tolérants à des herbicides font l'objet d'essais similaires et un riz adapté au milieu salin sera bientôt testé en serre, dans le cadre d'un programme européen. Courant juin, le Cirad entamera même les premiers tests en champs expérimentaux en Camargue avec le Centre français du riz, sur un riz anti-pyrale, dont les essais en serre ont été concluants.

Les Français ne sont pas des nouveaux venus en matière de manipulations génétiques sur le riz. En février 1996, ils ont créé le tout premier riz transgénique avec leurs collègues américains au laboratoire californien Iltab. En l'occurrence, un riz résistant à la bactériose, l'une des pires maladies bactériennes affectant cette céréale en Afrique et en Asie (*Le Monde* du 29 février 1996). Plusieurs insertions de ce gène résistant ont été obtenues dans des variétés sensibles à haut rendement, et des essais en champs sont menés en Chine. A l'Iltab, les chercheurs français développent maintenant des riz contrôlant le *tungro*, un autre virus qui désespère les riziculteurs asiatiques. Des essais de culture sont en cours en Malaisie.

Les scientifiques de l'IRD ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Leur laboratoire des ressources génétiques et d'amélioration des plantes tropicales (LRGAPT), à Montpellier, vient de transférer un gène de résistance virale contre la redoutable panachure jaune qui nanifie les riz irrigués d'Afrique et de Madagascar.

V. T.





Au passage du cap Horn, Giovanni Soldini a repris du temps sur Marc Thiercelin

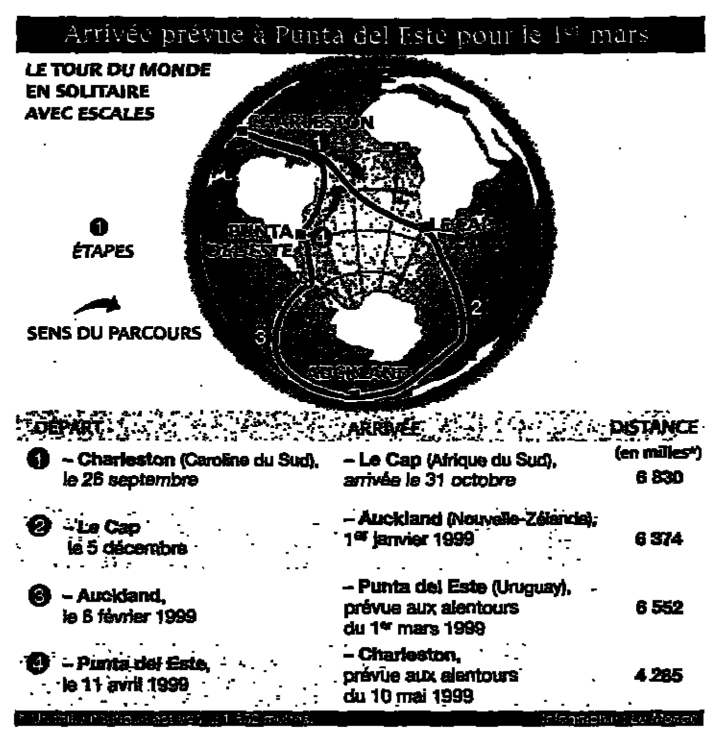
Le Français a fait une escale technique dans la baie d'Aguirre lors de la 3e étape de l'Around Alone

Equipé d'une tête de bôme toute neuve, après sa halte sur la côte argentine, Marc Thiercelin (*Somewhere*) a repris la mer avec 135 milles d'avance (soit une quinzaine d'heures de mer) sur Giovanni Soldini (*Fila*), qui a choisi une option très nord et file 16, voire 18 nœuds. Les deux concurrents devraient arriver le 1er mars à Punta del Este (Uruguay) où l'Italien déposera Isabelle Autissier, qu'il a sauvée le 16 février.

APRÈS quelques apéritifs agrémentés de tranches de parmesan, Giovanni Soldini et Isabelle Autissier ont sablé le champagne au passage du cap Horn, mardi 23 février : « *Comme la dernière fois* [NDLR, lors du Vendée Globe 1996-1997], *je ne le verrai pas, car je vais y passer de nuit*, écrivait « Gio » Soldini, lundi 22 février. *Mais nous allons nous faire une belle fête.* » Après cette troisième étape mouvementée marquée par le sauvetage d'Isabelle Autissier, qui avait chaviré, lundi 15 février, le passage du plus fameux caillou du monde avait quelque chose d'encore plus émouvant. Le navigateur italien le fait bien comprendre dans ses e-mails fleuves et enchantés.

Il a tous les droits de se réjouir et de trouver belle la vie. Il parle encore du sauvetage d'Isabelle Autissier, mardi 16 février, de sa peur de ne pas la trouver et de sa joie immense de l'apercevoir : le plus beau jour de sa vie. A bord, la Française se repose, raconte-t-il, et les deux amis parlent beaucoup. Ils ont refait le monde, celui des terriens comme des marins, ils ont parlé de course, de bateaux et de sécurité en mer. « Gio » plaisante : « *Il reste encore trois bonnes bouteilles dans les cales de* Fila. » Il devrait bien emmener sa passagère jusqu'à l'arrivée de Punta del Este (Uruguay). Il fait silence sur un éventuel crochet par une île pour y déposer Isabelle Autissier. Monsieur Soldini est pressé.

Dans une mer dure, grosse et inhospitalière, « Gio » a parfaitement navigué. Il avait choisi une option très nord, il a eu raison, il a filé à 16, voire 18 nœuds de moyenne. A cette cadence, il est revenu sur Marc Thiercelin (*Somewhere*) et a avalé du temps perdu, d'autant que le Français s'est ensuite astreint à un arrêt pour réparer sa bôme endommagée



DÉPART	ARRIVÉE	DISTANCE (en milles*)
1 – Charleston (Caroline du Sud), le 26 septembre	– Le Cap (Afrique du Sud), arrivée le 31 octobre	6 830
2 – Le Cap le 5 décembre	– Auckland (Nouvelle-Zélande), 1er janvier 1999	6 374
3 – Auckland, le 6 février 1999	– Punta del Este (Uruguay), prévue aux alentours du 1er mars 1999	6 552
4 – Punta del Este, le 11 avril 1999	– Charleston, prévue aux alentours du 10 mai 1999	4 285

(*Le Monde* daté 21-22 février). Celui-ci avait franchi le cap Horn, dimanche 21 février, au soir, avant de remonter vers la baie d'Aguirre. Pendant que Giovanni Soldini accélérait, la liaison de Marc Thiercelin vers ce coin abrité d'Argentine a été agaçante. Ralenti sur une mer d'huile – classique, mais surprenant contraste après les grains des mers du Sud –, le navigateur a mis douze heures au lieu des sept prévues pour parcourir 70 milles. Alors, comme l'autorise le règlement de la course, il a pu être remorqué (sur moins de 10 milles) par un bateau et son équipe d'assistance s'est immédiatement mise au travail, sciant la tête de bôme pour la remplacer. Mardi matin, Marc Thiercelin est reparti et ne comptait plus que 135 milles d'avance, soit une quinzaine d'heures de mer.

LÀ-BAS, LA JOUTE EST CRUELLE

Nul ne sait, pour l'heure, qui sera le vainqueur à Punta del Este. Le jury attend l'arrivée des deux monocoques pour déduire à l'Italien le temps qu'il avait mis pour se dérouter au secours d'Isabelle Autissier. Au classement général de la course, Marc Thiercelin possède seulement dix heures d'avance sur Giovanni Soldini.

Le cap Horn ? Il est encore bien loin pour les Class 2 qui se débattent toujours dans les tourments des mers du Sud. Là-bas, la joute est cruelle. Jean-Pierre Mouligné, large leader de l'épreuve sur *Cray Valley*, est une nouvelle fois en tête dans une mer démontée, à 700 milles du Horn et à 1 800 milles de l'arrivée. « *D'abord, nous avons eu une tempête avec des vents de près de 60 nœuds*, écrit-il. *J'ai finalement été obligé d'enlever complètement la grand voile et courir à sec de toile pendant six heures.* » Tout de même, le navigateur français avançait encore à 10-12 nœuds. « *La mer est devenue gigantesque*, poursuit-il. *La mer est devenue plus énorme avec des vagues énormes que je n'avais jamais vues de ma vie. De temps en temps, une vague arrivait de nulle part qui avait l'air deux fois plus grande encore.* »

Derrière lui, à près de 150 milles, Mike Garside (*Magellan Alpha*) en devient fou, qui perd le compte des jours de cette tempête qui n'en finit plus : « *Où en sommes-nous, à deux, à trois ou quatre jours*, grommelle-t-il. *Ce grain semble ne jamais s'essouffler.* » Il s'alarme : sa grand voile s'arrache en lambeaux sous ses yeux. Un peu plus loin derrière, à 190 milles de Garside, Brad Van Liew préfère l'humour à l'effroi. « *J'en ai eu assez, merci beaucoup*, écrit l'Américain avec sang-froid. *Nous avons été très très secoués dans les dernières 24 heures, ma vieille copine* [NDLR, *Balance Bar*, son monocoque] *retombe sur ses pieds après chaque vague avec insolence comme pour dire : Merci monsieur, puis-je en avoir encore une autre.* » Après le Horn, tous devraient retrouver des vents portants venant des îles du large, ou bien de la côte. Alors, les mers du Sud seront des souvenirs qu'ils raconteront si souvent. Jusqu'à la prochaine fois.

Bénédicte Mathieu

Muriel Hurtis court vite, mais avec sagesse

LA RESSEMBLANCE est frappante. Et les similitudes pas seulement physiques. En observant Muriel Hurtis, la nouvelle recordwoman de France en salle du 200 m, on ne peut s'empêcher de penser à Marie-José Pérec. Ou encore, plus près de nous, à Christine Arron. Même allure fière et digne, presque hautaine. Même aisance dans le mouvement. Et, dans le regard, une même détermination à s'emparer avant les autres de la seule chose qui vaille vraiment la peine de pousser la porte d'un stade d'athlétisme : la victoire. Les trois jeunes femmes sont originaires de la Guadeloupe. Et elles ont découvert, un peu malgré elles, que la nature les avait dotées d'un formidable talent pour la course à pied. A croire que leurs traits ont été dessinés d'une seule et même main.


PASCAL ROSSIGNOL/TEMPSPORT

A 19 ans, Muriel Hurtis est la nouvelle étoile de l'athlétisme français

« UN AMUSEMENT »

Troublante symétrie. Et pourtant, tellement trompeuse. A la différence de Marie-José Pérec, Muriel Hurtis parle peu, s'excuse parfois de sa propre timidité et semble encore tout ignorer du vrai sens du mot rebelle. Contrairement à Christine Arron, elle n'a jamais eu à vaincre l'infortune et à se sortir d'une longue série de blessures pour découvrir son potentiel athlétique. A 19 ans, son parcours a toujours suivi une courbe gentiment rectiligne. Une médaille d'argent sur 200 m aux championnats d'Europe juniors en 1997.

Un titre mondial sur la même distance, l'an passé, toujours chez les juniors. Une première victoire en seniors, au début de ce mois, aux championnats de France en salle. Et un record national du 200 m (22 sec 84 contre 22 sec 95 pour Christine Arron en 1998), ramassé avec douceur dimanche 21 février 1999, sur la piste étroite du stade couvert de Liévin. Jamais un faux pas, pas un mot plus haut que l'autre.

A chaque fois, le succès a semblé la prendre par surprise. « *Elle est douée, gentille et intelligente* », affirme Georges Salom, son entraîneur au Racing Club de France. Le reste va de soi. Ses débuts en athlétisme, Muriel Hurtis s'en souvient comme s'ils dataient d'hier. « *J'ai commencé tard*, raconte-t-elle. *A 14 ans. Et encore, je n'y suis pas pour grand-chose.* » Poussée par ses parents et son professeur d'éducation physique, elle se laisse alors docilement entraîner vers la piste. Elle s'en serait bien passé. « *Je n'avais pas besoin du sport pour être heureuse*, confie-t-elle. *Mais je n'avais rien contre. Et il semblait que j'avais quelques dispositions pour la course à pied.* » Son premier atout : un gabarit hors normes – 1,80 m pour 68 kilos.

Depuis, le succès n'a jamais pu bousculer son équilibre. En 1988, elle a préféré quatre semaines de vacances en Guadeloupe à une participation, jugée trop précoce, aux championnats d'Europe de Budapest. L'automne dernier, elle a réduit de cinq à quatre séances son rythme hebdomadaire d'entraînement. « *Je veux privilégier mes études, pour devenir plus tard éducatrice pour enfants*, explique-t-elle. *L'athlétisme est avant tout pour moi un amusement. Et j'espère que ça le restera encore longtemps.* » Cet hiver, son entraîneur l'a parfois attendue tard le soir, en semaine, sur le stade de Pantin, en banlieue parisienne. Dans la journée, son apprentie championne suivait un stage dans une crèche de la Seine-Saint-Denis. « *Et je n'avais plus le temps de faire grand-chose d'autre* », avoue-t-elle.

Son premier record de France en poche, Muriel Hurtis a tiré un trait sur la suite de la saison en salle. Elle n'ira pas aux championnats du monde, prévus du 5 au 7 mars, à Maesbashi (Japon). Une décision prudente. Il lui faut s'entraîner, gommer les imperfections d'une technique de course encore incertaine, améliorer sa mise en action. On aimerait la voir presser le pas, elle répond dans un sourire que le temps ne lui manque pas pour apprendre. « *Je n'ai pas encore 20 ans*, dit-elle. *Je vis encore chez mes parents.* » A son âge, Marie-José Pérec courait moins vite le 200 m. Et elle ignorait le mot sagesse.

Alain Mercier

Faux départ pour le procès des Girondins de Bordeaux

UN PRÉVENU MALADE, DES TÉMOINS ABSENTS... C'est finalement mardi 23 février à 14 heures, et non lundi 22 février comme prévu, que s'est engagé le procès des comptes du club de football des Girondins de Bordeaux. A la barre se succéderont l'ancien directeur sportif et l'ancien secrétaire général du club, Didier Couécou et Hervé Bizot, ainsi que deux intermédiaires, Licio D'Onofrio et Ljubomir Barin. Ils sont soupçonnés d'avoir été les complices de Claude Bez, l'ancien président du club décédé le 26 janvier, dans des surfacturations sur des transferts de joueurs et dans des détournements de fonds lors de matches européens entre 1983 et 1990. La première chambre du tribunal correctionnel de Bordeaux a décidé de reporter le début des audiences en raison de l'état de santé de Ljubomir Barin, fiévreux et grippé. Cités comme témoins, les anciens arbitres internationaux Michel Vautrot et Joël Quiniou, absents lundi pour « *raisons professionnelles* », devraient se déplacer mercredi 24 février.

Paris attend le choc entre Amélie Mauresmo et Martina Hingis

LE TIRAGE AU SORT DE L'OPEN GAZ DE FRANCE, effectué lundi 22 février, a désigné la Française Laurence Andretto, 139e joueuse mondiale et issue des qualifications, comme adversaire de sa compatriote Amélie Mauresmo. Celle-ci évolue dans la même partie du tableau que la Suissesse Martina Hingis, la numéro un mondiale, et pourrait la rencontrer en quart de finale pour une revanche de la finale des Internationaux d'Australie où la Française s'était inclinée, en janvier. Après le forfait, lundi matin, de sa partenaire de double, Manon Bollegraf, grippée, Amélie Mauresmo s'est finalement engagée avec Sandrine Testud. L'épidémie de grippe est responsable du forfait à Paris de la Tchèque Jana Novotna, tête de série no 2. Nathalie Tauziat a pris en bas du tableau. Exemptée du premier tour, la Française pourrait rencontrer l'Américaine Serena Williams au deuxième tour.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Dennis Rodman,** 37 ans, le fantasque joueur aux multiples tatouages et à la chevelure à couleur variable, jouera le reste de la saison du championnat américain (NBA) avec les Los Angeles Lakers. Debnnis Rodman est la dernière en date des vedettes de la grande équipe des Chicago Bulls à émigrer sous d'autres cieux depuis la retraite, en janvier, de Michael Jordan. – (*AFP*)

■ **FOOTBALL : le titre du club italien de la Lazio de Rome** a été suspendu, lundi 22 février, à la Bourse de Milan pour excès de hausse. Dimanche 21 février, la Lazio avait pris, seule, la tête du championnat national après sa victoire sur l'Inter de Milan (1-0). A la préouverture, le titre avait progressé de 50,4 % par rapport à son cours de vendredi 19 février.

■ **Le milieu de terrain Steed Malbranque,** 19 ans, a signé un contrat professionnel de cinq ans avec l'Olympique lyonnais (OL), actuel 3e du championnat de France de première division et quart-de-finaliste de la Coupe de l'UEFA, a-t-on appris, lundi 22 février, auprès du club rhodanien. Le jeune joueur, formé à l'OL, avait jusqu'à présent un contrat « espoirs » qui arrivait à échéance le 30 juin 2000. Il fait l'objet de sollicitations pressantes de club anglais et italiens.

■ **Michel Platini** a affirmé, lors de la première réunion de la nouvelle commission football de la Fédération internationale (FIFA), qui s'est tenue lundi 22 février, à Zurich (Suisse), qu'il est « *actuellement impossible de faire une Coupe du monde biennale* ». « *Une certitude : une telle compétition ne pourra se faire que s'il y a un calendrier harmonisé* », a-t-il assuré devant les 19 autres membres de la commission, justement rassemblés pour évoquer l'harmonisation du calendrier international et des règlements en 2004 . La commission, présidée par l'Espagnol Angel Villar, lui-même favorable à une Coupe du monde biennale, n'a qu'un pouvoir consultatif et ne peut que soumettre et recommander ses idées au comité exécutif de la FIFA, seul habilité à appliquer les décisions. – (*AFP*)

■ **OLYMPISME : Sergio Santander,** 72 ans, a renoncé officiellement, lundi 22 février, à la présidence du Comité olympique chilien (COCh), une fonction dont il était suspendu provisoirement depuis le 29 janvier dans le cadre de l'affaire de corruption entourant l'attribution des Jeux olympiques d'hiver 2002 à Salt Lake City (Etats-Unis). Il est reproché à Sergio Santander, un des six membres du Comité international olympique (CIO) exclus par la commission exécutive de l'organisation le 24 janvier, d'avoir touché sans justificatifs 20 050 dollars (17 443 €) entre décembre 1993 et janvier 1994 de membres du comité de candidature de la capitale de l'Utah. – (*AFP*)

■ **OMNISPORTS : le Niger abritera les 5es Jeux de la Francophonie** prévus en 2005, a annoncé, lundi 22 février, la radio nigérienne, selon laquelle le choix a été effectué à l'issue d'un vote, vendredi 19 février, à Bamako (Mali), lors d'une réunion des ministres de la jeunesse et des sports des Etats francophones. Cette manifestation est le premier événement sportif d'envergure qui sera organisé au Niger depuis l'indépendance du pays en 1960. – (*AFP*)

■ **SKI ALPIN : Alexandra Meissnitzer,** 25 ans, championne du monde de slalom géant, a remporté, lundi 22 février, l'épreuve d'Aare (Suède), devant sa compatriote Anita Wachter et la Norvégienne Andrine Flemmen, augmentant ainsi son avance en tête du classement général de la Coupe du monde. Après cette nouvelle victoire, la quatrième de la saison en slalom géant, l'Autrichienne est presque assurée de gagner la Coupe du monde de la spécialité.

■ **SKI NORDIQUE : le Finlandais Mika Myllylae,** 29 ans, a gagné le titre de champion du monde du 10 km style classique de ski de fond, lundi 22 février, à Ramsau (Autriche) devant l'Autrichien Alois Stadlober et le Norvégien Odd-Bjorn Hjelmeset. Le Norvégien Bjorn Daehlie, la star du ski de fond mondial, a dû se contenter de la cinquième place. Chez les dames, le 5 km style classique est revenu à la Norvégienne Bente Martinsen, 26 ans, qui a précédé la Russe Olga Danilova et la Tchèque Katerina Neumannova.

Le Monde interactif
http://www.lemonde.fr
« Les **nouvelles technologies :** les hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXIe siècle. »

هكذا من الاصل

Semainier

L'Est à petits prix, le Fouquet's change de mains, bientôt le printemps

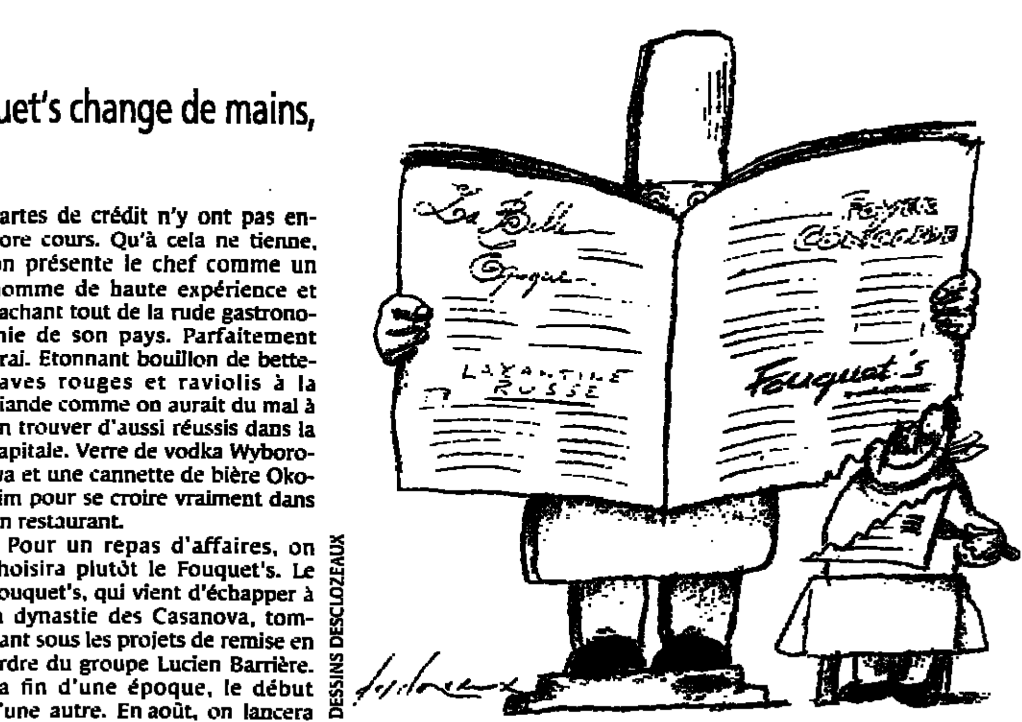
LA PREMIÈRE cantine du *Monde* était sous les toits. On y accédait à l'issue d'un long cheminement, où, derrière le terminus de l'ascenseur, il fallait s'encorder et s'affranchir de plusieurs mauvaises passes avant de se mettre à table. C'était une sorte de grande mansarde laissée à la résonance des propos et des avis de tous. On était près du ciel à dévorer pour pas cher les dernières nouvelles du jour. Les menus étaient stricts. Petit salé aux lentilles le lundi et salades de lentilles en entrée le lendemain. On vivait à la dure et à l'estime dans ce journal maigre de pages et musclé d'ambition.

Les cantines. Nous y avons tous laissé une part de nos illusions et construit en même temps l'essentiel de nos projets. Lieux clos, banc de rame où galéraient ensemble nos amis probables et nos ennemis déjà certifiés. Nous pensions à eux, à tous ces musiciens, qui sur trois quarts de siècle, s'étaient retrouvés ici, dans cette salle à manger caveau du conservatoire Serge-Rachmaninov de l'avenue de New-York, dans le 16e. De quoi ça cause des musiciens à l'entracte ? Assujetti depuis sa création à la loi de 1901, l'endroit quitte l'associatif pour entrer dans le commercial et prend le nom de Cantine russe en offrant désormais ses toiles cirées à carreaux à qui veut en profiter.

C'est aussi modeste qu'hétéroclite. Clientèle largement inclassable, réfugiée là, poussée par les rumeurs du bouche à oreille. Les assiettes de zakouski et les croquettes pojarski, sortent, elles, du savoir tout neuf d'une équipe de cuisiniers sri-lankais habiles et pas truqueurs. Une sortie pour fin de mois difficile ou pour intriguer les amis.

Toujours en sous-sol, mais encore plus fort. Le Foyer Concorde, dépendance des Amis de la mission catholique polonaise, installé dans une crypte de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue Saint-Honoré. Lui aussi jusqu'ici réservé à ses membres, le voici depuis plusieurs mois ouvert au public. Décoration pieuse et musique de fond très sage, studieuse. On n'y fume pas et les cartes de crédit n'y ont pas encore cours. Qu'à cela ne tienne, on présente le chef comme un homme de haute expérience et sachant tout de la rude gastronomie de son pays. Parfaitement vrai. Etonnant bouillon de betteraves rouges et raviolis à la viande comme on aurait du mal à en trouver d'aussi réussis dans la capitale. Verre de vodka Wyborowa et une cannette de bière Okocim pour se croire vraiment dans un restaurant.

Pour un repas d'affaires, on choisira plutôt le Fouquet's. Le Fouquet's, qui vient d'échapper à la dynastie des Casanova, tombant sous les projets de remise en ordre du groupe Lucien Barrière. La fin d'une époque, le début d'une autre. En août, on lancera les travaux qui redonneront à la brasserie beaucoup de l'aspect qu'elle avait au début du siècle, puisqu'il est centenaire ce lieu où Paris vient se lisser le plumage tout en rechargeant sa boîte à potins : à la terrasse de l'avenue George-V, plus précisément, où un échotier fameux a choisi sa table en la nommant « *Les Canons de Navarone* », poste de tir longue distance qui ne laisse personne à l'abri d'une terrifiante puissance de feu. On se fait une réputation comme on peut.



DESSINS DESCLOZEAUX

MIROIR AUX ALOUETTES

Nous, nous n'étions que dans la grande salle avec le populo, et seulement venu aux Champs-Elysées pour apprécier la rondeur de préparation des œufs en gelée, vieille gloire de l'établissement dont la critique fait depuis toujours grand cas. Oui, corrects et chers – on les sert par deux –, n'était une gelée de complexion un peu trop naïve pour que l'on puisse crier au miracle. Attention ! ce plat de quatre sous est en voie de disparition. Le minutage et la minutie qu'il réclame ne conviennent plus au siècle. Tant pis pour eux, tant pis pour nous.

Et à propos de changement d'orientation et de lois du marché, voilà l'exemple radical d'une toque avec palmes ayant remisé ses ambitions et cédé aux impératifs du temps. A Maisons-Laffitte, François Clerc, il y a une quinzaine d'années, avait décroché la timbale et deux étoiles au Michelin avec une cuisine souriante, constante et précise. De l'Elysée, du parterre parisien des arts et des lettres, du cinéma et de tout ce qui brillait au box-office du moment, on venait l'envahir de compliments et remplir sa maison de maitre, elle-même soutenue d'un parc assez coquet, qui faisait penser à tous ces voyageurs que la banlieue n'était pas aussi sordide qu'on le prétendait.

La demeure est encore là, François Clerc moins, et pourtant toujours aux manettes de la carte du restaurant, toujours patron du site, mais c'est le public qui a changé. Et les prix. Les étoiles se sont envolées, laissant la place à deux sobres fourchettes et à un menu à 172 francs (26,22 €). Succès. Cadre inchangé, confort qui flatte et plats suffisamment tourmentés dans leur formule et formulation pour qu'on s'y laisse prendre. Miroir aux alouettes, miroir de l'époque. Astuce.

Mais voilà le printemps qui se pointe, et les jours qui commencent à en prendre à leur aise ; il faudra dans pas trop longtemps tenter des expéditions vers la proche campagne. C'est un mot d'Alain Dutournier, l'irrédentiste Gascon du Carré des Feuillants qui nous prévenait. L'un de mes bras droits vient de s'envoler de la rue de Castiglione pour aller vivre son métier du côté de Châteaufort, cambrousse plaisante située à une dizaine de kilomètres de Versailles. Philippe Delaune, beaucoup de connaissances, un type sûr. C'était le mot. L'endroit, la Belle Epoque, a de la bouteille et son nouveau et jeune chef de l'allant et du savoir-faire à revendre. En entrée, la chartreuse de chou à l'andouille de Vire dit tout.

Jean-Pierre Quélin

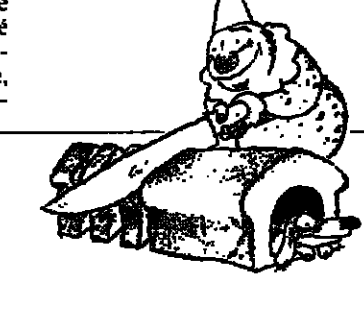
★ La Cantine russe, 26, avenue de New-York 75016 Paris. Tél. : 01-47-20-65-17. Carte : autour de 100 F (15,24 €).

★ Foyer Concorde, 263 bis, rue Saint-Honoré 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-43-33. Menus : 55, 76 et 85 F (8,38, 11,58 et 12,95 €).

★ Rôtisserie Vieille Fontaine, 8, avenue Grétry 78600 Maisons-Laffitte. Tél. : 01-39-62-01-78. Menu : 172 F (26,22 €). Carte : 250 F (38,11 €).

★ La Belle Epoque, 78117 Châteaufort-en-Yvelines. Tél. : 01-39-56-95-48. Menu, déjeuner, 175 F (26,67 €) ; diner, 250 F (38,11 €). Carte : 250-350 F (38,11-53,35 €).

Le pâté en croute



Le pâté en croûte est un mutant. Pas tout de même au point de ces vaches néo-zélandaises qui, selon un écho publié dans *Courrier international*, feraient actuellement l'objet d'expérience de modification transgénique pour fournir du lait humain. Il n'empêche que le pâté en croûte a changé. Le *best seller* du Moyen Age, celui que La Varenne proposait déjà de confectionner avec trois sortes de pâtes au choix : fine, feuilletée ou bise, ce pâté n'est plus le préféré des Français.

« *Les choses se sont modifiées au milieu des années 80*, raconte Richard Luxos, l'un des principaux fabricants. *C'est à cette époque que sont apparus les mini-pâtés en croûte. En faisant pour la première fois des formats beaucoup plus petits, à consommer à l'apéritif, le marché a littéralement explosé. Des régions comme le Nord ou la Bretagne qui se refusaient à manger du pâté en croûte ont ainsi découvert le produit.* » Sur les 16 000 tonnes vendues chaque année en grandes surfaces, la majorité reste toutefois achetée en région Rhône-Alpes, berceau de la production.

Que met-on dans ces pâtés ? N'espérez pas trouver là en toutes saisons des finesses comme de celles que l'on débusque dans le pâté d'Amiens (au canard), celui de Chartres (au gibier), celui de Pithiviers (aux alouettes) ou celui de Brantôme (à la bécasse). « *Le bon pâté en croûte se doit tout de même*, souligne Joël Robuchon, *de contenir à la fois gras et maigre de porc, en l'occurrence la gorge de l'animal et du jambon, que l'on hachera en mélange avec du veau* ». C'est avec cette recette que le grand chef a fait fabriquer à Noël, à Albi, pour le compte de Fleury-Michon un excellent pâté.

« *Ce que l'on met à l'intérieur est essentiel*, ajoute-t-il, *mais le plus dur est d'obtenir une croûte à la fois croustillante et savoureuse. Généralement, à cause de la farce, elle est détrempée en quelques jours et le consommateur la découvre molle et grasse* ». Dans la recette qu'il réalise, Joël Robuchon incorpore pourtant un fumet légèrement gélatineux et qui rend un peu de jus. Pour éviter cet indésirable effet de détrempe il opère donc de deux façons : il hache d'abord ses viandes de façon assez grossière pour qu'elles restent suffisament sèches. Il travaille ensuite sa pâte de façon à la rendre la plus croustillante possible et n'hésite pas pour cela à utiliser du saindoux, « *un produit injustement méprisé* ».

On notera toutefois que le veau, parce qu'il est cher, se fait de plus en plus rare dans les pâtés en croûte. Remplacé chez les industriels par de la volaille, le plus souvent de la dinde, il ne reste présent que dans les maisons traditionnelles, comme Millet, le pâtissier parisien de la rue Saint-Dominique. Chez celui qui fut meilleur ouvrier de France, la recette comprend du filet de veau et même quelques lamelles de truffes prises dans la gelée. Certains trouveront ce pâté en croûte bien sophistiqué, mais personne ne pourra contester que sa pâte brisée au beurre est croquante et aérienne au possible.

Guillaume Crouzet

★ Pâté en croûte Luxos, 20 F, 3,04 €, environ les deux tranches de 220 g en libre-service. Au même rayon, on trouve aussi les marques Roland Monterrat ou Michel Bolard.
Pâtisserie Millet, 103, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 29 F, 4,42 € la tranche de 80 g environ.

BOUTEILLE

AOC lalande pomerol

Château La Sergue 1996

L'appellation, sur la rive nord de la Barbanne, est une variante précoce et allégée du pomerol, où se situent quelques-uns des plus grands et aussi des plus onéreux vins du Bordelais : Petrus, Le Pin, La Conseillante. A Néac, les vignes sont plantées sur un plateau de graviers et de sable, où s'exprime le cépage merlot. Le dernier de la lignée de la famille Chatonnet, Pascal, œnologue, s'est attaché à valoriser 5 hectares de vignes trentenaires essentiellement consacrées à ce cépage, et produit, depuis 1996, un vin rouge dont la première vinification a été particulièrement réussie. Les Chatonet, vignerons depuis deux siècles, ont été les bonnes fées de ce dernier-né. La culture traditionnelle, attentive à la maturité des raisins, et la vinification (éraflage total, léger foulage, sulfitage) ont donné de bons résultats, que l'élevage en barriques de chêne français et russe a amplifiés. Le millésime 1996 est ample et gras, typé par le merlot, sans agressivité, et développe des arômes de fruit rouge. Le bois ne développe aucune sensation d'assèchement du palais. C'est un vin de garde, qui constitue une bonne initiation à la dégustation des vins de Pomerol, lorsqu'ils seront plus accessibles.

★ Château La Sergue 1996 : 115 F TTC la bouteille (17,53 €).
Vignobles Chatonnet, 33500 Néac, tél. : 05-57-74-62-25.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA BOULANGERIE

■ Le Lou Pascalou, un bistrot de mémoire de Ménilmontant, qui a résisté vaillamment aux ravages de la rénovation, vient d'essaimer sur le trottoir d'en face, dans une ancienne boulangerie. Quelques bas-reliefs d'artistes du quartier évoquent les semailles, la moisson et le cheminement de la graine au pain. L'ensemble est chaleureux car la boulangerie est lune des dernières traditions ouvrières des métiers parisiens. Une cuisine familiale, rassurante et savoureuse, est servie avec bonhomie. C'est l'esprit du quartier ! La salade parmentière au canard confit, le tartare de thon ou les rougets grillés aux épinards frais, comme les rognons de veau à l'ancienne, ou les madeleines au chocolat chaud sont tout à fait honorables. Les prix, eux, sont sans concurrence. Au déjeuner (et servis le soir avant 20 h 30) : formule 2 plats : 59 F, 8,99 €. Menu 65 F, 9,90 €. Le soir formule (entrée + plat) 78 F, 11,89 €. Menu 98 F, 14,94 €.

★ 15, rue des Panoyaux 75020 Paris, tél. : 01-43-58-45-45. Ouvert tous les jours.

Brasseries

LA GRILLE MONTORGUEIL

■ Rien ne paraît avoir changé dans ce quartier devenu piétonnier depuis le tableau de Claude Monet *La Rue Montorgueil pavoisée* (1878). Toujours la même et imposante ordonnance des façades de pierres qui sont les témoins de Paris à l'époque classique. La Grille, un bougnat créé en 1904 devait servir de cadre à *Gueule d'Amour*, un film de Grémillon tourné en 1937, avec Jean Gabin. Les nouveaux propriétaires ont tenu à respecter scrupuleusement le décor ancien, avec son bar, animé et joyeux, et quelques tables où la jeunesse du quartier vient redécouvrir les bons petits plats d'autrefois, la gratinée à l'oignon que l'on sert jusquà 2 heures du matin, la meurette d'escargots, la terrine de foie de volaille maison ou encore l'andouillette du Père Duval, la tête de veau sauce gribiche (excellente !), le cœur de charolais avec des pommes sautées, ou le petit salé aux lentilles proposé en plat du jour sur l'ardoise. Voici un travail sérieux, régulier. Une table vivante dans un quartier qui a retrouvé son âme. A noter le gamay de Marionnet (92 F, 14,03 €). A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

★ 50, rue Montorgueil 75002 Paris, tél. : 01-42-33-21-21. Tous les jours jusquà 2 heures du matin

Gastronomie

LES MAGNOLIAS

■ Jean Chauvel a fait le pari de s'installer au Perreux, à la suite d'un chef qui jouissait d'une belle réputation. Mais le temps avait fait son œuvre. Les Magnolias sont sur le point de refleurir avec un jeune talent dont les références sont sérieuses, de la Table d'Anvers au Crillon, de Taillevent à la Tour d'Argent. De ces grandes brigades, il a retenu le goût du détail et un langage culinaire bien construit. Comme tout langage, on ne le comprend que lorsqu'on en connaît la syntaxe qui permet quelques audaces de style. Ici c'est le risotto crémeux d'escargots à l'ail, parfumé à la mélisse. Un cuisinier talentueux est un découvreur. L'emploi de l'ail et de la mélisse en cuisine peut susciter, c'est vrai, des réticences aux palais formés à d'autres saveurs. Mais un vrai cuisinier ne doit-il pas, aussi, explorer d'autres chemins ? Les jus goûteux d'un pavé de sandre croustillant sur une embeurrée de choux verts et sauce civet, sont si intéressants et inimitables qu'il faudra bientôt faire un effort pour comprendre comment ils ont pu, l'espace d'un instant, nous déconcerter. La création, en cuisine, c'est la composition d'un ensemble autonome digne de figurer au *musée imaginaire* de nos goûts. Cave soignée. Formule au déjeuner 165 F (25,15 €). Menu 210 F (32,01 €).

★ 48, avenue de Bry 94170 Le Perreux-sur-Marne, tél. : 01-48-72-47-43. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Publicités

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 80 F - 130 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 6e
Yugaraj
Spécialités Indiennes
"Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens". GaultMillau 99 - 14/20
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6e
KALIMNOS
LE NOUVEAU RESTAURANT GREC
propose une cuisine authentique dans un cadre exceptionnel
Soirées animés au bouzouki.
Menus 78/150 F. Carte env. 180 F. 250 pers.
47, boulevard du Montparnasse
Tél. : 01 45 48 44 63 - 7J/7

PARIS 7e
Thoumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 0147.05.49.75

PARIS 7e
LES MINISTERES
Menu 175 F apéritif et vin compris
Nouveau : Livraison de Fruits de Mer sur tout Paris
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7e
Le Bistrot de Breteuil
Sérieux - Qualité - Prix
Une adresse qu'on ne peut que vous recommander : le haut de gamme des formules tout compris. Jugez vous-même : une sélection de produits frais de première qualité parmi les plus appréciés (pour ne pas dire les plus chers), des vins directs de propriété, le tout pour 182 F (apéritif, vin et café compris). Très rare, dans un tout compris, 6 superbes fines de claires de Marennes Oléron n°2. Ouvert 7J/7.
3, place de Breteuil
☎ 01.45.67.07.27

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique
Menu 180 F (vin et café compris)
Menu prestige à 215 F avec homard
Banc d'huitres - Gibiers
2 pl. de l'Ecole Militaire - ☎ 01.45.51.82.60

PARIS 7e
La Poule au Pot
Poule au pot, Andouillette AAAAA, Croustillant poire et chocolat...
Formule 98 F. Menu 138 F. Carte.
Fermé samedi midi et dimanche
121, rue de L'Université - 01.47.05.16.36

PARIS 12e
Le LYS D'OR authentique cuisine chinoise
"Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE" renseignements : ☎ 01.42.17.39.40



Nouvelle dégradation

MERCREDI, une nouvelle perturbation traverse le pays. En arrivant sur les régions de l'est elle peut donner un peu de neige à basse altitude. *En montagne*, le temps reste bouché mais la neige tombe en relativement faible quantité.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Du sud de la Bretagne à la Vendée, des coins de ciel bleu agrémentent la journée. Des côtes de la Manche à l'est des Pays de Loire, les pluies persistent une partie de la journée. Les températures sont voisines de 10 degrés.

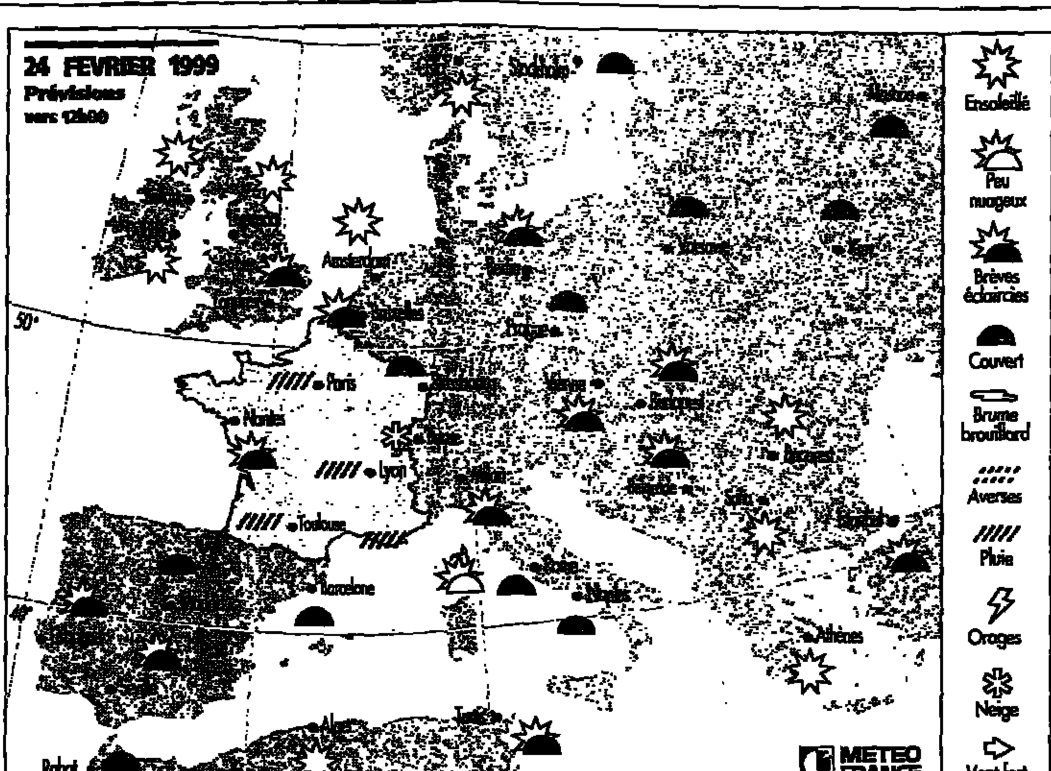
***Nord-Picardie, Ile-de-France,* Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – A l'aube, les habitants de l'Aisne à la Seine-et-Marne peuvent voir quelques flocons. La pluie prend le *relais* et *s'étend* à la plupart des régions. Il fera de 5 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Risque de petites neiges matinales en Bourgogne et en Franche-Comté. *Le* nord de la Lorraine et l'Alsace gardent un temps sec. Le mercure atteint 3 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les pluies présentes dans le Sud-Ouest le matin se limitent peu à peu aux Pyrénées, Midi Toulousain, Quercy et Rouergue (neige vers 1500 m). Le Poitou-Charentes connaît un ciel *plus serein et cette accalmie gagne* l'Aquitaine l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les pluies qui arrosent le Massif Central dès potron-minet gagnent les Alpes l'après-midi où, même si les chutes de neige sont de faible intensité, persiste un fort risque d'avalanche. En Auvergne, la limite pluie/neige remonte à 1400 m dans la journée. Il fera de 7 à 9 degrés.

***Languedoc-Roussillon,* Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Des nuages envahissent le Languedoc-Roussillon dès le matin puis prennent la direction de la *frontière italienne. Ils peuvent* donner de petites ondées. Le mercure affiche 10 à 13 dfegrés.



PRÉVISIONS POUR LE 24 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 24/30 P	KIEV -3/1 C	VENISE 0/9 N	LE CAIRE 12/20 S
		POINTE-A-PIT. 21/27 N	LISBONNE 9/15 N	VIENNE -1/3 N	MARRAKECH 7/20 S
		ST-DENIS-RÉ. 24/29 N	LIVERPOOL 4/7 S	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 17/30 N
		EUROPE	LONDRES 4/6 N	BRASILIA 19/25 P	PRETORIA 18/32 S
		AMSTERDAM 1/6 S	LUXEMBOURG -2/4 S	BUENOS AIR. 21/30 S	RABAT 10/16 C
FRANCE métropole	NANCY -1/5 *	ATHENES 8/12 S	MADRID 7/13 C	CARACAS 22/27 N	TUNIS 9/17 N
AJACCIO 3/12 S	NANTES 6/11 N	BARCELONE 10/16 C	MILAN 1/10 N	CHICAGO -7/1	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 8/11 P	NICE 3/13 P	BELFAST 2/6 S	MOSCOU -3/1 C	LIMA 21/24 P	BANGKOK 24/35 S
BORDEAUX 6/12 N	PARIS 1/8 P	BELGRADE 0/7 N	MUNICH -4/2 N	LOS ANGELES 12/19 S	BOMBAY 23/35 S
BOURGES 1/9 P	PAU 6/11 P	BERLIN -4/2 N	NAPLES 4/11 C	MEXICO 10/19 S	DJAKARTA 25/28 P
BREST 6/9 N	PERPIGNAN 6/14 P	BERNE -4/3 P	OSLO -11/-5 S	MONTREAL -19/-9 S	DUBAI 18/26 N
CAEN 2/7 P	RENNES 5/11 P	BRUXELLES -1/5 S	PALMA DE M. 9/17 C	NEW YORK -6/1 N	HANOI 18/26 C
CHERBOURG 4/9 P	ST-ETIENNE 0/8 P	BUCAREST -4/7 S	PRAGUE -4/1 C	SAN FRANCIS. 9/14 N	HONGKONG 17/24 S
CLERMONT-F. 2/10 P	STRASBOURG -1/8 N	BUDAPEST -2/3 N	ROME 4/13 C	SANTIAGO/CHI 12/29 S	JERUSALEM 12/19 S
DIJON -1/6 P	TOULOUSE 6/11 P	COPENHAGUE -5/-1 S	SEVILLE 8/18 N	TORONTO -11/-3 N	NEW DEHLI 15/24 P
GRENOBLE 0/8 *	TOURS 3/11 P	DUBLIN 4/8 S	SOFIA -2/3 S	WASHINGTON -4/5 C	PEKIN 2/8 S
LILLE 0/6 P	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT -2/5 N	ST-PETERSB. -5/-1	**AFRIQUE**	SEOUL 2/8 C
LIMOGES 2/9 N	CAYENNE 24/30 S	GENEVE -3/6 P	STOCKHOLM -7/-4 C	ALGER 9/19 S	SINGAPOUR 25/29 P
LYON 0/9 P	FORT-DE-FR. 21/28 N	HELSINKI -8/-5	TENERIFE 10/14 N	DAKAR 17/24 S	SYDNEY 20/23 P
MARSEILLE 3/10 P	NOUMEA 25/28 P	ISTANBUL 6/8 N	VARSOVIE -4/-1 C	KINSHASA 23/29 P	TOKYO 3/9 C

Situation le 23 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** A partir du 25 février et durant quatre jours, les aviations civiles française, suisse, italienne et allemande vont réaménager les couloirs *aériens existants*. Des perturbations et des retards sont donc à prévoir pendant cette période et jusqu'à la fin mars. En France, les capacités aériennes seraient diminuées de 20 %, d'où un nombre moins important d'avions au décollage.

■ **GUIDE.** Premier d'une nouvelle collection thématique offerte dans les 460 points de vente du réseau Selectour, *Le Guide du Routard Selectour Seniors* propose douze produits sélectionnés à l'intention de cette clientèle (près de 17 millions de Français) dans les brochures des voyagistes référencés par le premier réseau d'agences de voyages indépendantes. Outre des conseils pratiques, sont *ainsi présentés des circuits* en France, Italie, Autriche, Russie, Maroc, Grèce, Canada, Mexique et Vietnam.

PRATIQUE

Remplacer un téléphone mobile perdu, volé ou endommagé

OUBLIER son téléphone mobile sur la banquette d'un autobus, d'un taxi, ou sur la table d'un café peut coûter cher. Si les recherches pour le retrouver n'aboutissent pas, la première précaution à prendre est de faire suspendre sa ligne pour ne pas avoir à payer les communications frauduleuses. *Mais l'abonnement continuera* d'être prélevé chaque mois, puisqu'il s'agit d'un engagement contractuel d'un an. En aucun cas l'appareil ne sera remplacé gratuitement *par le prestataire de ser*vices. Il ne reste donc plus qu'à acheter un téléphone neuf (de 1 000 à 3 000 francs, 152 à 457 €) ou d'occasion à 500 francs (76 €) pro*posé chez Bouygues seulement*, dans la limite des stocks disponibles. Il n'y a pas à regretter de n'avoir pas pris d'assurance, car aucun contrat ne couvre la perte de l'appareil.

En cas de vol, seule SFR accepte la résiliation de la ligne, sur présentation de la déclaration à la police ; il y a eu 5 000 cas en 1998. Chez Iti*néris et* Bouygues, il *faudra conti*nuer de payer, qu'on utilise ou non son abonnement avec un nouvel appareil. Bouygues propose à ses abonnés malchanceux un téléphone d'occasion avec 20 % de réduction sur le prix en vigueur pour un appareil avec abonnement, soit 200 à 400 francs (30 à 61 €). Itinéris offre à ses abonnés Loft et Ola de les aider à racheter un téléphone *« en étudiant les dossiers cas par cas »*. Enfin, ceux qui ont pris une assurance auront droit au rempla*cement de leur appareil, dans les* conditions définies par leur contrat.

PRÉCAUTIONS

Si le téléphone est irrémédiablement endommagé, on conserve cependant la carte SIM, qu'il suffira d'insérer dans un autre mobile. Si l'on n'est pas assuré contre le bris d'appareil, le premier réflexe est de se précipiter dans une boutique pour acheter un *« pack »* en promotion. Malheureusement, cet appareil sera inutilisable, car les téléphones *contenus dans les coffrets* ne peuvent être mis en service qu'avec la carte SIM qui se trouve dans la boîte ; en jargon d'opérateur, on dit qu'ils sont *« simlockés »* (verrouillés). Pour les *déverrouiller* sans frais, il faut en faire la demande six mois après le début de l'abonnement. Avant ce délai, il en coûtera 500 francs (76 €).

Ces précautions sont destinées, selon les opérateurs, à protéger les appareils contre les voleurs, à éviter les trafics avec l'étranger ou l'utilisation sur un *réseau* concurrent. L'abonné devra donc, comme en cas de perte ou de vol, négocier avec l'opérateur une aide pour remplacer son téléphone, ou *en racheter un*, au *prix* fort. *« Au prix du marché »*, rectifient les fournisseurs. Les appareils intégrés dans les packs sont subventionnés par les opérateurs qui misent sur la rentabilité d'un abonnement à long terme. Par exemple, l'Alcatel vendu au gré des promotions, de 90 (14 €) à 690 francs (105 €) dans le pack Ola d'Itinéris, coûte 1 590 francs (242 €) sans abonnement.

Le système dont on mesure maintenant les inconvénients, avait pour objectif d'attirer le public qui aurait été découragé par une mise de fonds initiale importante. Il avantageait également les premiers opérateurs qui avaient intérêt à occuper rapidement la plus large part du marché. *« Les Français ont pris l'habitude de payer leur terminal à bas prix ; dès lors, ils s'étonnent, lorsqu'ils achètent une pièce détachée, de la payer plus cher qu'un coffret, et je doute qu'on puisse revenir en arrière, même si on réduisait la durée de l'abonnement »*, estime un vendeur. De fait, selon un sondage publié par *Mobiles Magazine* en février, une majorité d'abonnés (54 %) estiment les conditions de résiliation des contrats insatisfaisantes, et 80 % trouvent la durée du forfait d'un an trop contraignante et souhaiteraient qu'elle soit ramenée à six mois.

L'abonné dont le contrat arrive à échéance est le mieux placé pour négocier avec l'opérateur des facilités pour le rachat d'un téléphone, tant la *crainte est grande* de le voir profiter d'une offre promotionnelle chez un concurrent. Attention cependant, chez Ola d'Itinéris, la résiliation doit intervenir deux mois avant l'échéance de l'abonnement. Si on laisse passer la date, le renouvellement pour un an est automatique.

« GESTE COMMERCIAL »

Les Sociétés de commercialisation de services (SCS), qui gèrent les abonnements pour le compte des opérateurs, offrent-elles des avantages particuliers à leurs clients ? Chez Carrefour, on propose de continuer à payer les mois restants de l'abonnement au tarif le moins cher (soit 99 francs, 15 €) et de racheter un pack en reprenant une nouvelle ligne, ce qui entraînera un changement de numéro de téléphone.

Communication de Mobiles cellulaires (CMC) offre à ses abonnés depuis plus d'un an ou ayant souscrit un contrat longue durée (*« Loft-Privilège »* de 24 mois chez Itinéris ou *« Alliance »* de 18 mois chez SFR) une remise-fidélité de 500 francs (76 €) pour se procurer un appareil neuf. Les clients dont l'abonnement est près de se terminer bénéficieront aussi d'une remise, à condition de renouveler leur contrat ; les abonnés récents auront le choix entre une petite remise ou l'achat d'un mobile d'occasion.

Chez Hutchison, on peut bénéficier d'un avoir sur les factures téléphoniques, qui ira de 650 à 1 100 francs (99 à 167 €) selon le profil du demandeur : ancienneté de l'abonnement, volume des communications, absence d'incidents de paiement. Chez Vidélec, on peut se procurer un appareil d'occasion à partir de 200 francs (30 €). Débitel annonce un *« geste commercial »* sans préciser sa nature. Notons cependant qu'aucune SCS n'accepte la résiliation de la ligne chez SFR sur présentation de la déclaration de vol à la police. Sur ce point, les SCS sont donc en retrait par rapport à l'opérateur.

Michaëla Bobasch

A savoir

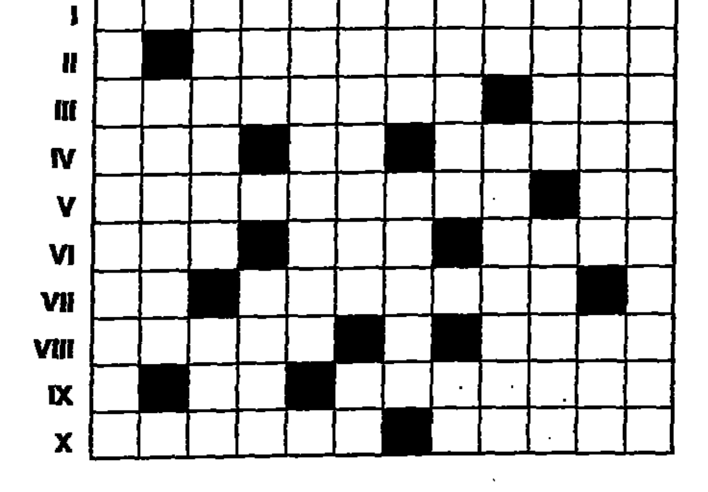
● **Assurances.** Souscrire une assurance ne garantit pas le remplacement de l'appareil si celui-ci est subtilisé par un pickpocket. Certaines ne remboursent qu'en cas d'agression ou d'effraction, d'autres s'il y a eu violence ou menace. Les vols commis dans un véhicule sont souvent exclus. *60 Millions de consommateurs* analyse six contrats (n° 325, *février*, 25 F, 3,81 €).

● **Occasion.** Avec la recrudescence des vols et des bris de téléphones portables, le marché de l'occasion prend de l'essor. *Mobiles Magazine* publie chaque mois la cote de l'occasion (de 300 F à 1 400 F, soit 46 € à 213 €), et donne des conseils d'achat.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99047

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Finissent par endormir leur auditoire. – II. A connu la reprise. – III. Reprises quotidiennes. Ouvre la liste des quatre-vingt-seize. – IV. Fournisseur de supports pour artistes. En nous. Bien équilibrés. – V. Leur travail ne manque pas d'intérêt. D'un auxiliaire. – VI. Gris. Réponse référendaire. Fixa l'objectif. – VII. Sur une enveloppe. Bouillir à l'intérieur. – VIII. Restitues. Simple dans une scène de Provence. – IX. Deux sur six. Fit du surplace. – X. Quand la station d'épuration ne fonctionne pas. Grand et solide, il finit en planches et en sabots.

VERTICALEMENT

1. Bizarre dans ses manières. – 2. Rien faire est son occupation première. – 3. Cultivé, il sera beau mais ne donnera pas de fruits. Peut poser. – 4. Pianiste français. Bonne pâte batave. – 5. Sont libres... a priori. – 6. Muscle qui ne reste pas inactif. Personnel. – 7. Annonçait la fin. Agréable à voir et à vivre. – 8. Passe et repasse. Marque la surprise. – 9 Préposition. Dès qu'elle sort la tête, elle se fait ramasser. 10. Détériorai. A genoux les mains jointes pour l'éternité. – 11. Femelles reproductrices. Va se jeter dans la Méditerranée. – 12. Fait vibrer les corps et les âmes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99046

HORIZONTALEMENT

I. Illustration. – II. Maestro. Duo. – III. Pin. Routiers. – IV. Rétractile. – V. Eut. Ere. CP. – VI. Masseuse. Euh. – VII. Al (la). TGV. Lento. – VIII. Terri. Tir. AB. – IX. Usnée. Orsini. – X. Réussite. Fée.

VERTICALEMENT

1. Imprimatur. – 2. Laie. Alèse. – 3. Lentes. Rnu. – 4. Us. Rustres. – 5. Stratégies. – 6. Troc. UV. – 7. Routes. Tôt. – 8. Tirelire. – 9. Ile. Ers. – 10. Idée. En. If. – 11. Our. Cutané. – 12. Nosophobie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 110

Le cinquième mot

1. Tirage : E I L N O P T

a) Trouvez 60 points sans scrabbler.

b) Trouvez deux mots de sept lettres et placez-en un.

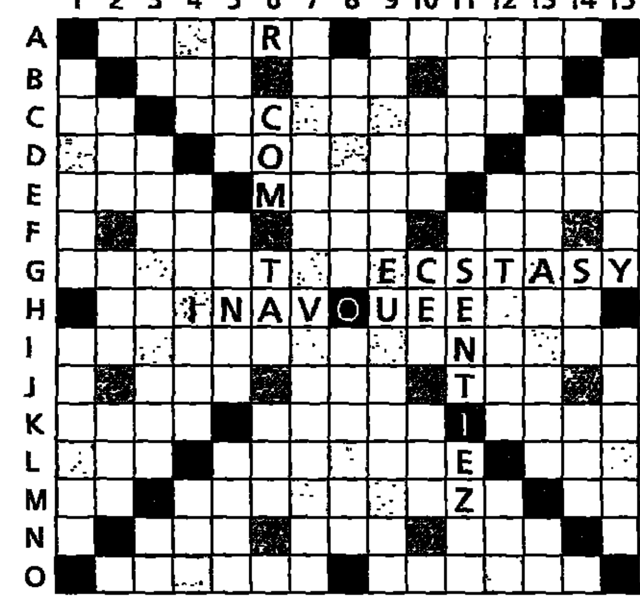
c) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) B E I J L O T. Trouvez un six-lettres *utilisant le J-* A C F F I L T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 3 mars.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 février.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ISOGAME, *(plante) se reproduisant par l'union de deux gamètes semblables*, 15 D, 92 faisant TEMPORELS, ou l'anagramme MOISAGE, *assemblage*.

b) LIMOGEAS, 14 E, 64.

c) LEZ, 10 A, 14-OFF, *(voix) d'un personnage non visible*, 13 A, 18 -PFF, *interjection*, 10 E, 19.

d) EVANOUI

Michel Charlemagne

PATRIMOINE Rome est en ébullition. Treize de ses musées sont en rénovation. Les travaux doivent être impérativement terminés pour l'ouverture du Jubilé (Noël 1999) pour lequel des millions de visiteurs sont attendus. ● UNE OCCASION de refaire une beauté aux monuments. Ainsi en est-il de la Galerie Borghèse, de la Villa Giulia, de la Galerie nationale ou encore du Musée national des antiquités. ● LES CHANTIERS envahissent la capitale (nouveaux parkings, réaménagement des alentours de la balisique Saint-Pierre, etc.). Les ambitions ont pourtant été revues à la baisse, et certains projets, risquant de ne pas être prêts pour le jour J, ont été abandonnés. ● GIOVANNA MELANDRI, nommée ministre en novembre 1998, évoque sa mission à la tête des biens publics : *« Je ne suis pas seulement la ministre de l'héritage culturel mais aussi celle de la culture vivante. »*

Les musées de Rome achèvent leur rénovation à marche forcée

A la faveur du Jubilé de la chrétienté, la capitale italienne se refait une beauté. De nombreux monuments historiques ont été remis à neuf et déploient désormais leurs chefs-d'œuvre dans des espaces dignes du temps

ROME
de notre envoyé spécial

A Rome, depuis dix-huit mois, treize musées – nationaux, municipaux ou privés – ont été ouverts ou rénovés de fond en comble. Certains n'ont pas encore achevé les ultimes mutations qui doivent leur permettre de faire face au déluge de visiteurs annoncé pour l'an 2000, l'année du Jubilé de la chrétienté. Pour Walter Veltroni, ancien ministre des biens culturels auquel a succédé Giovanna Melandri en 1998, ces fêtes religieuses étaient une opportunité touristique mais aussi une date butoir. Il a voulu profiter de cette date symbole pour sortir de sa torpeur le patrimoine italien, et particulièrement les musées. Pendant longtemps, ces établissements aux horaires d'ouverture excessivement capricieux ont suscité émerveillement, fou rire, abattement ou colère, selon que l'on considérait leur contenu ou la chance d'y accéder.

Le décor des salles, souvent prestigieux, n'avait pas été entretenu depuis des décennies

Ils sont désormais largement ouverts, parfois tard le soir, et à heures fixes. Il a fallu également les dépoussiérer. Leur décor, souvent prestigieux, n'avait pas été entretenu depuis des décennies. Leur muséographie, mise au point dans les années 50, avait besoin d'être révisée. Tous manquaient de ces équipements (accueil, librairie cafétéria) qui accompagnent désormais ces institutions dans toute l'Europe. La Galerie Borghèse, dont les travaux sont entamés depuis 1983, est la première à avoir rouvert ses portes après un toilettage soigné qui met en valeur ses chefs-d'œuvre (les sculptures de Bernin, les toiles de Titien et de Caravage) et sa somptueuse décoration intérieure. Le « jardin secret » qui l'accompagne est en cours d'élaboration. Le Palais Barberini, et son célèbre plafond signé par Pierre de Cortone, connaît une lente réouverture, étage après étage. La collection de la Galerie Doria Pamphili, encore dans son « jus », est de nouveau visible. Le petit Musée du Palatin, fermé en 1984, est rouvert, méconnaissable, riche des fresques Renaissance de la Loggia Mattei.

La Villa Giulia, toujours encombrée d'échafaudages, propose de nouvelles salles d'art étrusque. Les travaux de la Galerie nationale d'art moderne, commencés en 1995, devraient s'achever à la fin de 1999. La visite du musée s'agrémente déjà de vingt salles nouvelles consacrées au XIXe siècle, une grande librairie et un café des Arts. La Caisse d'Epargne de Rome vient d'ouvrir, le 2 février, au rez-de-chaussée de son siège historique sur le Corso, l'une des principales artères de Rome, un petit musée simplement baptisé « del Corso » où elle présentera, tous les trois mois, des expositions temporaires de peinture. La première, une sorte de fourre-tout des XVIIe et XVIIIe siècles, n'est pas très convaincante. Cet établissement est en outre flanqué d'un cybercafé et d'un « théâtre virtuel » qui laisseront certains perplexes.

Le Musée national des Antiquités a désormais plusieurs adresses. Il a investi un nouveau bâtiment, le palais Massimo, situé presque en face de la gare Termini. Cet ancien collège de jésuites, acquis par l'Etat en 1981, reçoit une partie des collections entreposées dans les thermes de Dioclétien. En particulier, les admirables mosaïques, fresques et peintures, trouvées notamment dans les fouilles de la Farnésine. La rénovation du palais Altemps, à deux pas de la piazza Navona, permet de loger dans ce palais du XVIe siècle, les trésors rassemblés par le cardinal Ludovisi au début du XVIIe siècle. Sous les fresques retrouvées et les plafonds peints ont été installées les statues grecques et leurs copies romaines, complétées ou retouchées par des artistes de la taille de Bernin.

La ville de Rome s'est lancée dans une opération d'une semblable envergure avec son Musée du Capitole, en cours de réaménagement sous la direction de l'architecte Roberto Einaudi. Dans l'aile gauche, les œuvres restent sur place pendant les travaux. Elles ont simplement été enveloppées dans plusieurs épaisseurs de tissus recouvertes de plastique comme si un Christo transalpin était passé par là. L'aile droite est presque entièrement vidée pour un chantier beaucoup plus ambitieux qui aura du mal à être achevé avant la fin de l'année. En attendant, une partie des collections a été envoyée dans la proche banlieue de Rome, via Ostiense, dans l'ancienne centrale électrique Montemartini (*Le Monde* du 24 décembre 1998) où elles dialoguent avec les turbines et les accumulateurs restés sur place. Le succès de cette entreprise parfaitement convaincante est telle qu'Emilia Talamo, responsable de ce musée improvisé, envisage de conserver cette annexe pour faire tourner le surplus des réserves à l'étroit au Capitole.



DR
Les collections du Musée du Capitole, parmi les turbines de la centrale Montemartini.

Adriano La Regina, surintendant des Antiquités nationales surveille de près deux autres chantiers : celui de la Domus Aurea, demeure fastueuse construite pour l'empereur Néron, et ensevelie sous les thermes de Trajan, moins d'un demi-siècle plus tard. La découverte de ces fresques au XVIe siècle dans ces « grottes » fut une surprise considérable pour les artistes de la Renaissance qui s'empressèrent de les imiter : les peintures grotesques allaient avoir un bel avenir. La Domus Aurea était fermée au public depuis 1981 : les fresques se dégradant de manière irrémédiable – les premières découvertes ne nous sont plus connues que par les copies qui en ont été faites. La surintendance prend néanmoins le risque, après une longue et minutieuse restauration et l'aménagement de ces espaces souterrains, de rouvrir une quarantaine de salles en juin 1999.

L'autre chantier est celui de la crypte Balbi, ancien couvent situé via Botteghe Oscure, une artère de Rome célèbre pour abriter l'ancien siège du Parti communiste italien, devenu PDS. Il s'agit de présenter au public, à travers une coupe stratigraphique de quinze mètres de profondeur, vingt siècles d'histoire romaine. Les visiteurs auront ainsi une vision de la Rome médiévale, une époque méconnue.

Adriano La Regina songe encore à réunir les forums, fermés à la circulation automobile, en un gigantesque parc où l'archéologie et l'écologie, le passé et le présent, feraient bon ménage. Il entend même l'étendre hors les murs jusqu'à la via Appia. Pour réaliser ce rêve, il faut seulement creuser la troisième ligne de métro promise depuis longtemps et détourner une partie de la circulation du centre-ville. Cela fait des années que le projet dort dans les cartons du surintendant ; mais l'année du Jubilé est à n'en pas douter propice aux miracles.

E. de R.

Plus de trois cents chantiers pour préparer le Jubilé

ROME
de notre correspondant

« Aujourd'hui les désagréments, demain une cité meilleure : sept cents chantiers ouverts. Rome se prépare à l'an 2000. » Le panneau est planté sur la colline du Janicule aux abords de l'un des plus grands chantiers ouverts dans la capitale italienne pour le Jubilé : un parking pour huit cents voitures et cent dix autocars sur le territoire du Vatican. Ces travaux, ajoutés au percement d'un souterrain à proximité du château Saint-Ange (350 mètres au lieu des 1 400 mètres prévus), ont transformé la vie des habitants en cauchemar.

Un peu partout, automobilistes, visiteurs et piétons se heurtent aux palissades, aux accès barrés pour cause de restauration, et aux échafaudages. Au total, un peu plus de trois cents chantiers pour la seule commune de Rome, afin d'offrir aux pèlerins de l'an 2000 une cité meilleure.

L'affluence devrait être considérable. S'il est impossible de donner des chiffres précis, les estimations oscillent entre 20 et 27 millions de pèlerins. Il est prévu que quarante mille voitures supplémentaires entreront dans Rome chaque jour, et jusqu'à deux mille cars lors des grandes concentrations. Le plus grand événement, les Journées mondiales de la jeunesse, les 19 et 20 août, devrait réunir deux millions de personnes à Tor Vergata, au sud de Rome, sur le site de la seconde université.

REMISES EN ÉTAT

Pour faire face à cette invasion, il convenait de procéder à des aménagements, particulièrement aux alentours de la basilique Saint-Pierre, et, par la même occasion, de refaire une beauté à Rome. Il ne s'agit pas d'un grand lifting, mais de réajustements : nettoyages, consolidations, remises en état.

Les grands projets, comme la troisième ligne de métro, une nouvelle voie ferrée et le tunnel le long des berges du Tibre pour éviter le goulet d'étranglement du château Saint-Ange, ont dû être abandonnés car ils avaient pris du retard et n'auraient pu être achevés dans les délais. Comme souvent, les prétentions ont été réduites à la baisse parce qu'à Rome rien n'est simple, et creuser un trou conduit inévitablement à des découvertes archéologiques et à des procédures judiciaires. Ce fut le cas pour le nouvel auditorium conçu par Renzo Piano du côté de la cité olympique, retardé par la mise au jour de vestiges antiques et paralysé ensuite par un conflit avec les constructeurs. Son ouverture avant la fin de l'année reste improbable. Si le parking du Janicule ne souffre pas de retard, des voix s'élèvent pour protester contre son implantation sur les lieux mêmes du martyre des premiers chrétiens.

Il n'est jamais facile d'innover à Rome et il est surtout malaisé d'être prêt pour le jour J, en l'occurrence la nuit de Noël 1999, date à laquelle sera ouverte la porte sainte qui marquera l'ouverture du Jubilé. Mauro Fabris, secrétaire d'Etat aux travaux publics, a fait part de *« sa plus vive préoccupation pour le risque de retard concernant les plus importants travaux en cours »*. Ces derniers doivent en effet se terminer au mois de novembre, et la moindre difficulté imprévue peut occasionner des délais supplémentaires. Enrico Micheli, ministre des travaux publics, et Francesco Rutelli, maire de Rome, se sont donc rendus sur place, le 3 février, pour constater l'état d'avancement des chantiers les plus sensibles et rassurer tout le monde.

« Il reste quelques doutes sur certains d'entre eux mais, pour les trois cent dix-neuf chantiers en cours, le tournant décisif est passé, alors que trente-deux autres sont déjà achevés », a précisé, plutôt satisfait, le maire de Rome. Mais la course de vitesse porte sur un programme largement révisé à la baisse. Ce qui fait dire à Giovanni Negri, coordinateur de l'Observatoire laïque sur le Jubilé, que *« l'occasion de moderniser Rome a encore été manquée »*.

M. B.-R.

Giovanna Melandri, ministre italienne des biens culturels

« Nous sommes conscients que la culture est une des clés du développement économique »

ELLE EST L'UNE des plus jeunes ministres de la république italienne : Giovanna Melandri a trente-sept ans. Depuis le 10 novembre 1998, elle remplace au ministère des biens culturels Walter Veltroni, aujourd'hui patron du Parti démocratique de la gauche. Mais les attributions de son ministère ont été considérablement élargies. En plus des biens culturels, c'est-à-dire du patrimoine, ce ministère couvre désormais les spectacles, les arts plastiques, la qualité architecturale, la lecture, les sites et les sports. Un grand ministère composite qu'il s'agit d'unifier.

« Pourquoi pendant tant d'années, les musées italiens ont-ils été délaissés ?

– La priorité – ou l'obsession – des biens culturels, c'était de conserver et non pas de valoriser le patrimoine italien. Le sacerdoce de la conservation l'emportait sur tout. La crainte d'exposer les trésors dont nous avons hérité paralysait l'administration culturelle. L'accès à cet héritage était donc négligé. Mon prédécesseur, Walter Veltroni, a lancé un vaste programme de rénovation des musées et du patrimoine, qui se poursuit activement. En cinq ans, nous aurons investi dans ce domaine 5 000 milliards de lires (2,58 milliards d'euros). L'Italie est aujourd'hui, vous avez pu le constater, un énorme chantier. Bien sûr, nous avons comme symbole et date butoir le Jubilé de l'an 2000, mais le mouvement qui est lancé ne s'arrêtera pas là.

– Ne craignez-vous pas, justement, qu'après la célébration du Jubilé, l'effort ne retombe ?

– Il faut transformer l'exceptionnel en permanent. J'ai de bonnes raisons d'être optimiste. On nous avait dit qu'il était impossible d'allonger les horaires d'ouverture des musées, que les syndicats s'y opposeraient farouchement. Nous avons négocié et ces nouveaux horaires sont acquis. Mais nous n'arriverons à soutenir cet effort que si nous enregistrons des retombées économiques – l'ouverture de cafétérias, de librairies et de boutiques, dans une quarantaine de musées, nous a rapporté 14 milliards de lires.

Il faut maintenant que ce mouvement ait des répercussions sur l'emploi. Nous préparons une loi qui permettra de recruter, dès cette année, un millier de jeunes. Des horaires flexibles leur permettront de continuer leurs études. Notre but n'est pas de faire à tout prix de l'argent avec la culture, mais nous sommes conscients que la culture est l'une des clés du développement économique.

– Quelles sont vos priorités ?

– J'en ai deux. La première, c'est la construction de mon ministère. Walter Veltroni en avait esquissé les contours, à moi de le bâtir. Je suis à la tête d'une administration importante (vingt-six mille personnes), riche de spécialistes qualifiés, mais qui manque de gestionnaires et d'économistes. Ma deuxième priorité, c'est d'ouvrir le ministère au privé. Il ne s'agit pas de brader des pans du ministère, mais de déléguer certaines tâches pour lesquelles nous sommes mal armés.

» Nous pourrions, par exemple, avec des appuis, mettre en valeur quelques grands sites archéologiques. L'Italie doit bâtir une véritable industrie culturelle au-delà de quelques pôles – Venise, Florence, Rome et Pompéi –, et réguler le flot touristique. Une tâche difficile que l'Etat ne peut entreprendre seul.

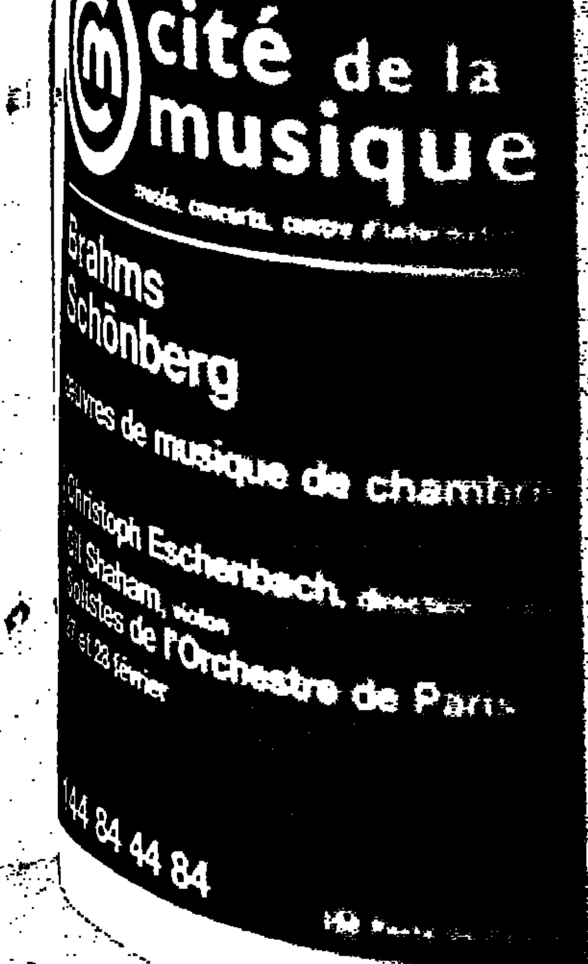
– Les attributions de votre ministère ont été élargies. Avez-vous la possibilité d'intervenir dans les secteurs de l'art contemporain ?

– Tout à fait. Nous profitons ainsi de l'ouverture d'un nouvel étage du musée Capodimonte de Naples pour organiser dans cette ville une opération qui touchera toutes les disciplines, du théâtre aux bibliothèques en passant par le cinéma. Je ne suis pas seulement le ministre de l'héritage culturel mais aussi celui de la culture vivante. Il faudrait être aveugle pour considérer que la peinture, en Italie, s'arrête avec Tiepolo alors qu'on assiste à une étonnante floraison de musées d'art contemporain municipaux dans tout le pays. Nous pouvons fédérer ces initiatives.

» Dans quelques jours j'annoncerai le nom de l'architecte qui, à la suite d'un concours, sera chargé de réaménager, les 36 000 m² de l'ancienne caserne à Montello, à côté de la Cité olympique. Celle-ci doit devenir un Centre national pour les arts contemporains.

» Mais ma tâche ne sera pas achevée si nous n'arrivons pas à faire quelque chose au niveau européen, puisque l'art et la culture sont le fondement des nations qui composent le Vieux Continent. Je sais que vouloir fonder l'Europe de la culture n'est pas une mince affaire : vous voyez que j'ai besoin d'un peu de temps. »

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard et Emmanuel de Roux



Les artistes africains, entre destin planétaire et survie continentale

Abidjan accueille le MASA jusqu'au 28 février

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Sur la scène du Palais des Congrès, la chanteuse pygmée peine à trouver sa voix. Une climatisation impitoyable refroidit instantanément artistes et spectateurs. Pourtant, ce concert est important. Le chœur pygmée aka participe à l'ouverture du quatrième Marché des arts du spectacle africain (MASA), qui se tient à Abidjan du 20 au 28 février. Venus de la forêt centrafricaine, les Aka ne sont pas des débutants. Ils ont déjà joué (des tambours, de l'arc à bouche...) et chanté à la Cité de la musique à Paris et dans quelques festivals européens. Leur musique douce et complexe, tellement spontanée qu'on n'en perçoit que progressivement l'architecture, se situe à un bout de l'arc-en-ciel africain. C'est le côté primitif, comme disait le commandant de cercle sous la colonisation, roots, comme le disent aujourd'hui les programmateurs de salles alternatives d'Europe du Nord, dont quelques dizaines ont fait le voyage en Côte-d'Ivoire.

A l'autre extrémité du spectre, il y a les musiciens urbains, qui font danser les foules de Kinshasa, Yaoundé ou Brazzaville. Et aussi des troupes comme l'Atelier-Théâtre de Lomé, qui joue *La Récupération*, un beau texte de Josué Kossi Efoui. Cette troupe survit dans la capitale du Togo, un pays bloqué par un régime autocratique qui n'en finit pas. Pourtant, l'Atelier-Théâtre joue régulièrement dans tout le Togo, utilisant à Lomé les installations du Centre culturel français, seul équipement de la capitale. Grâce au soutien matériel et financier de la France, la troupe peut répéter, créer et se déplacer en Afrique de l'Ouest. L'Atelier-Théâtre se paie même le luxe de sortir des archétypes du théâtre africain pour affronter la terrible réalité urbaine contemporaine, avec une ironie douloureuse.

Les troupes de théâtre et de danse qui viennent au MASA font un pari risqué, espérant sortir des minuscules circuits nationaux. Mais, pour l'instant, l'axe du marché est surtout musical. Les acheteurs de spectacles sont principalement des programmateurs de festivals et de salles qui cherchent à satisfaire l'appétit insatiable mais imprévisible du Nord pour les musiques du Sud. Comment prévoir les engouements ? Si les Pygmées bénéficient d'une forte prime à l'exotisme, comment faire passer un nouveau griot malien ? Un nouveau groupe de musique zouloue ?

IMPROVISATION ET INDULGENCE

Tu Nokwe est justement zouloue. Elle chante depuis quinze ans et compose de belles chansons. C'est la première fois que la Sud-Africaine se produit en Afrique hors de son pays. « *Mon guitariste est un vrai Zoulou. C'est un virtuose du style traditionnel. Mais, quand il a entendu le groupe sénégalais qui est passé après nous, il a voulu apprendre ce style* », raconte Tu Nokwe, encore éblouie des découvertes qu'elle a faites pendant les premières quarante-huit heures du MASA.

Au fil des années, le MASA se fait de plus en plus africain, de moins en moins francophone. Fondé en 1993 à l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique – aujourd'hui Agence de la francophonie –, le marché s'est progressivement ouvert au reste du continent. Le MASA est ainsi devenu l'un des seuls lieux en Afrique où des artistes kényans ou centrafricains peuvent découvrir la production de leurs collègues d'Angola ou du Bénin.

Cette ouverture sur l'ensemble du continent s'est doublée d'une africanisation des structures. L'édition 1999 marque la naissance d'un MASA autonome, dirigé par un Ivoirien, Thomas Manou Yablaih, et contrôlé par un conseil d'administration rassemblant représentants de la francophonie et de la Côte-d'Ivoire. Se tenant tous les deux ans, le Marché voudrait dépasser son statut de porte d'entrée sur les marchés européens pour développer des circuits africains. A ce jour, les artistes qui veulent se produire dans une capitale africaine ont en général le choix entre le Centre culturel français (CCF) et le Palais de la culture, la plupart du temps construit par la Chine populaire ou la Corée du Nord. Et les CCF sont les seules structures capables d'organiser une tournée. Le guitariste malien Ali Farka Touré ou le groupe de rap sénégalais Positive Black Soul ne peuvent faire entendre leur musique aux autres Africains qu'en jouant sur les scènes françaises. Les producteurs de spectacles africains se contentent de faire venir les valeurs sûres, comme les vedettes du Congo démocratique.

M. Yablaih voudrait profiter de l'implantation permanente du MASA à Abidjan pour intervenir plus régulièrement dans la vie culturelle du continent, en aidant à l'organisation de tournées, en formant des techniciens du spectacle...

Ces légitimes ambitions passent par la réussite du MASA 1999. La logistique que nécessite la présentation d'une cinquantaine de spectacles joués par 500 artistes, l'accueil de centaines de professionnels africains, européens ou nord-américains ne s'improvise pas. Or les deux premiers jours du festival, avec leurs changements de programmation inopinés, leurs retards et leurs défections de dernière minute, laissent une forte impression d'improvisation. La plupart des professionnels européens restent indulgents, « *par habitude de l'Afrique* ». Mais le déplacement à Abidjan et le séjour représentent un investissement lourd pour beaucoup de petites structures européennes et *a fortiori* africaines. Si l'on ajoute à ces approximations l'absence de lieu adéquat pour la présentation des formations musicales, le MASA menace de lasser ceux-là mêmes qui le font vivre.

Thomas Sotinel


CATHERINE MILLET

Le chœur pygmée Aka, à la Cité de la musique, à Paris, en 1991.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Catherine Trautmann devait recevoir les professionnels du cinéma** au ministère de la culture le 23 février, pour engager la concertation au moment où le système de financement du cinéma par les télévisions est remis en cause par l'évolution de la technique et de la jurisprudence. Dans le courrier adressé aux présidents de toutes les organisations corporatives où elle les convie à cette réunion, la ministre affirme : « *Il m'importe que cette négociation conduise à garantir, dans le respect de la diversité de la production cinématographique, un niveau suffisant et pérenne des contributions apportées par les opérateurs, notamment sous la forme de préfinancements. J'attends donc de chacune des parties qu'elle formule des propositions en ce sens.* »

■ **Le tournage de la suite de *Mission : impossible*** devrait commencer le 20 mars prochain à Sydney avec, dans les rôles principaux, Tom Cruise et l'actrice américaine Thandie Newton (*Beloved*, de Jonathan Demme, *Shandurai*, de Bernardo Bertolucci). Le budget de *Mission : impossible II* est estimé à 80 millions de dollars (68 millions d'euros). Il sera réalisé par John Woo pour la Paramount et financé par les productions Cruise/Wagner. Un tiers du film sera réalisé dans les studios Fox à Sydney, le reste sera tourné en extérieur dans la ville et à Broken Hill, dans l'intérieur du pays. *Mission : impossible II* sortira sur les écrans américains à Noël. – (*Reuters.*)

■ **ARTS : le peintre britannique Lucian Freud** a donné son accord conditionnel pour peindre un portrait de la reine Elizabeth II, selon le quotidien britannique *The Independent*. Le peintre aurait posé comme conditions de pouvoir travailler à domicile, en faisant venir la reine d'Angleterre à son atelier de l'ouest de Londres pour les séances de pose. Il demande en outre que la reine, âgée de soixante-douze ans, se soumette à des séances de pose à sa discrétion, alors qu'elle n'en concède d'ordinaire que cinq.

La Cinémathèque de la danse reçoit la collection unique de films de jazz réunie par Jo Milgram

DEPUIS dix-sept ans, la Cinémathèque de la danse fait partie de la Cinémathèque française. Tous les deux mois, elle organise des projections sur fond de la collection de Jo Milgram. La série, unique au monde, est intitulée « Trésors du film de jazz ». Elle participe de cette œuvre de monstration à laquelle, outre son travail d'archivage et de conservation, la Cinémathèque se consacre, dans une élégance de manières à quoi l'on reconnaît l'équipe dirigée par Patrick Bensard. La collection de Jo Milgram lui est désormais intégralement cédée.

Deuxième nouvelle : les fidèles de l'Opéra-Garnier, où étaient montrés naguère, une fois par mois, en présence de témoins et acteurs directs, les miracles de la comédie musicale ou des films de danse, sont informés que la série va reprendre en décembre 1999 dans la salle rénovée du Châtelet. Quant aux fidèles de Jean Rouch, ils attendent sa soirée « Ciné-Danse, Ciné-Transe » (le 6 avril).

Les lieux, une magnificence débonnaire et la qualité obsessionnelle du détail (la copie, ses conditions de projection, les documents d'accompagnement) : ces qualités ont fait des soirées Jo Milgram des événements exceptionnels. On s'en est rendu compte, lundi 15 février, dans la salle Henri-Langlois du Palais de Chaillot où, entre le dessin animé de Max Fleisher mélangeant Betty Boop et Louis Armstrong (1932) et le chef-d'œuvre indépassable du film de jazz (*Jammin'The Blues*, de Gjon Mili, avec Lester Young, 1944), Jo Milgram a projeté une rareté, onze minutes déchirantes, une galerie de douleurs sur fond de blues, le *Blind Gary Davis*, de Harols Becker (1964).

Milgram a quatre-vingt-trois ans, il ne les fait pas : « *Vous vous trompez. Sur scène, quand je présente mes films, je revis. Sinon, je suis au bout. Le faire tous les soirs ? Vous plaisantez, il me faut trois jours pour m'en remettre. J'ai commencé de projeter ma collection poussé par un type adorable, tout à fait désintéressé, Daniel Richard. Après le circuit des cinémas Action, grâce à Noël Hervé, on a fait quelque temps escale à Vincennes. Mais les meilleures conditions, le meilleur accueil, c'est à la Cinémathèque de la danse que je le dois. C'est un soulagement pour moi, si les choses continuent dans le même esprit, que la collection soit ainsi prise en main.* »

« BAIN D'HUILE BOUILLANTE »

« *En 1931, sur un truc en ferraille, un phono à pavillon, j'ai entendu Armstrong. Ce fut une révélation, un éblouissement. J'ai tout compris d'un coup. Je n'ai jamais plus lâché. D'abord l'époque des disques que l'on pouvait découvrir en cabine, les big bands, les solistes, l'âge d'or du jazz, l'âme lumineuse des Noirs d'Amérique ; puis le Hot-Club, l'amitié avec Delaunay, la fréquentation de Panassié ; ces types, Pierre Noury, Jacques Bureau, qui étaient des merveilles de cœur et de générosité. Enfin la scène : le premier orchestre que j'ai vu sur scène, c'est Duke Ellington en 1933, après quoi Armstrong et Cab Calloway en 1934, le Cotton Club au Moulin-Rouge en 1937. Je ne suis, hélas ! allé aux Etats-Unis qu'une fois, en 1963. Barclay avait organisé un voyage pour la présentation d'Aznavour à Carnegie Hall. Je me suis précipité à l'Apollo de Harlem.*

» *Il y avait ce soir-là du gospel, avec une rythmique à rendre fou, j'ai sangloté pendant tout le spectacle. On était comme plongé dans un bain d'huile bouillante. A partir de 1970, bien aidé par Daniel Filipacchi, j'ai recherché, acheté, collectionné tout ce qui pouvait avoir trait au jazz sous forme de vrais films. Il y avait encore des catalogues intéressants à Hollywood. Si quelqu'un ne s'y était pas accroché, tout aurait disparu. La comédie musicale, les danseurs, la gestuelle, les mouvements mêmes de l'orchestre, la chorégraphie des instrumentistes, désignent ce fonds pour la Cinémathèque de la danse. Elle a su le mettre en valeur.* »

Ces images rejoignent la collection de plus de cinq cents films et quatre mille vidéos que s'est constituée, en trois lustres, l'institution dirigée par Bensard. Elles continuent de servir de réservoir à la suite des trois mille événements qu'elle a montés à Paris comme en province et à l'étranger. A côté des bobines classées de Balanchine, Martha Graham, Merce Cunningham, Pina Bausch, Béjart, Noureev, le Ballet de l'Opéra de Paris, Sylvie Guillem, Yvette Chauviré, Jean Babilé, il y a désormais les secrets de mémoire de Jo Milgram : ces corps solaires et totémiques qui ont inspiré si peu d'images dans le siècle où elles eussent dû se perdre s'il ne s'était trouvé un original pour les recueillir et de bien grands extravagants pour y prêter attention.

Francis Marmande

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Brahms
Schönberg
œuvres de musique de chambre
Christoph Eschenbach, direction, piano
Gil Shaham, violon
Solistes de l'Orchestre de Paris
27 et 28 février
144 84 44 84
(M Porte de Pantin)

Requiem pour les orgues de Saint-Louis-en-l'Ile

« *IL Y A vingt-deux ans, une idée simple et forte était lancée par Jacques Chirac pour l'église Saint-Louis-en-l'Ile : installer en ce lieu privilégié un instrument signé par le grand facteur d'orgue Jürgen Ahrend. Celui-ci était déjà considéré par ses pairs comme le meilleur spécialiste en ce domaine. Vingt ans après, avec de prestigieuses réalisations à son actif, il l'est toujours.* » Ainsi s'exprimaient, en mai 1997 dans une texte destiné à Jean Tiberi, l'actuel maire de Paris, des artistes aussi incontestables que Gustav Leonhardt et Henri Dutilleux. Que s'est-il passé pour que la commande effectuée par la Ville de Paris en 1977, renouvelée en 1989, à l'éminent facteur d'orgues baroques allemand, soit aujourd'hui caduque ?

Certes, le projet n'en est pas à son premier rebond (*Le Monde* du 9 décembre 1997) : repoussé une première fois au profit de la réfection de l'orgue de Saint-Eustache (1985), il reçoit cependant en 1989 avec l'avis favorable de la commission technique des orgues de la Ville de Paris, un complément budgétaire de 3 millions de francs. Les travaux sont prévus pour 1994-1995, avis favorable que confirme la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris. Reste à régler la question du buffet et de la décoration : le 2 décembre 1996, les Monuments historiques donnent eux aussi leur aval. L'orgue peut donc espérer voir le jour en septembre 1997.

L'ANNÉE DE LA SPOLIATION

Mais le 3 décembre, coup de théâtre : au conseil municipal du 4e arrondissement, le dossier est brutalement retiré de l'ordre du jour... et renvoyé devant la commission centrale des marchés publics pour examen ! Sans doute les « affaires » qui secouent la Mairie de Paris incitent-elles à redoubler de prudence, sans doute la forte pression du Groupement professionnel [français] des facteurs d'orgue porte-t-elle ses fruits. Toujours est-il que 1997 sera pour Ahrend – après vingt ans d'expectative – l'année de la spoliation.

En juillet 1997, un appel d'offres international sur concours est donc lancé, auquel Ahrend se prête de bonne grâce. Mal lui en prend : une confusion entre deux enveloppes (insertion du devis dans l'enveloppe nº 1 et non nº 2) et le voilà évincé, à la consternation générale. Sur les onze candidats européens, deux restent en lice : tous les deux sont français mais, si honorables soient-ils, ils ne peuvent concurrencer le savoir-faire de leur homologue allemand. La confirmation du verdict en octobre provoque alors une levée de boucliers. La défense du projet Ahrend s'organise, soutenu par d'éminentes personnalités – Marie-Claire Alain, Michel Chapuis, André Isoir, Georges Guillard, Olivier Latry, François-Henri Houbart, Jean Galard, Bernard Foccroulle, et autres. –, et voit s'asseoir à la même table Pierre Boulez et Marcel Landowski ! On s'interroge : pourquoi un tel déni alors que la déclaration d'appel d'offres infructueux est encore possible ? Pourquoi n'avoir pas retenu d'emblée le marché « négocié » prévu par la loi lorsqu'il s'agit de faire valoir une compétence unique ?

DÉFAITE DE L'EXCELLENCE

Aux dernières nouvelles, aucun des deux Français n'a encore été désigné, mais la procédure suit son cours. Est-ce à dire que le projet Ahrend ne verra jamais le jour, privant délibérément Paris, la communauté artistique tout entière et le patrimoine futur d'un instrument unique (à tous les sens du terme puisque sur les 247 orgues que possède la Ville de Paris aucun n'approchera la perfection des orgues Ahrend) ? La France s'obstinera-t-elle à ces positions ubuesques qui la discréditent auprès de ses partenaires européens ? Il y a tout lieu de le craindre.

Aujourd'hui, les partisans de l'orgue Ahrend envisagent même de trouver les 11 millions de francs nécessaires, mais peut-on imaginer qu'une capitale puisse renoncer à un tel dessein à la veille du deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Bach ? Si rien n'est fait pour sauver le projet initial, les futures orgues de Saint-Louis-en-l'Ile risquent d'avoir le triste privilège de nous rappeler à jamais la défaite de l'excellence. Si Paris vaut bien une messe, les orgues Ahrend valent, quant à eux, mieux qu'un... requiem.

Marie-Aude Roux

Nouvelles mesures en faveur des intermittents du spectacle

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, s'est félicitée le 22 février de l'accord entre les partenaires sociaux prorogeant jusqu'au 31 décembre 1999 le régime d'indemnisation du chômage des intermittents.

La ministre a précisé que deux mesures venaient d'être prises en leur faveur : les allocations des ouvriers techniciens et réalisateurs de la production du cinéma et de l'audiovisuel seront désormais calculées selon des modalités comparables à celles des artistes et des techniciens du spectacle vivant afin de « *prendre en compte les conséquences apportées par leur passage au salaire réel* » prévu par l'accord entre les partenaires sociaux du 20 janvier. Par ailleurs, la ministre annonce « *la reprise des travaux portant sur la négociation des conventions collectives et le renforcement des contrôles pour lutter contre le travail dissimulé et les situations abusives d'emploi précaire* ».

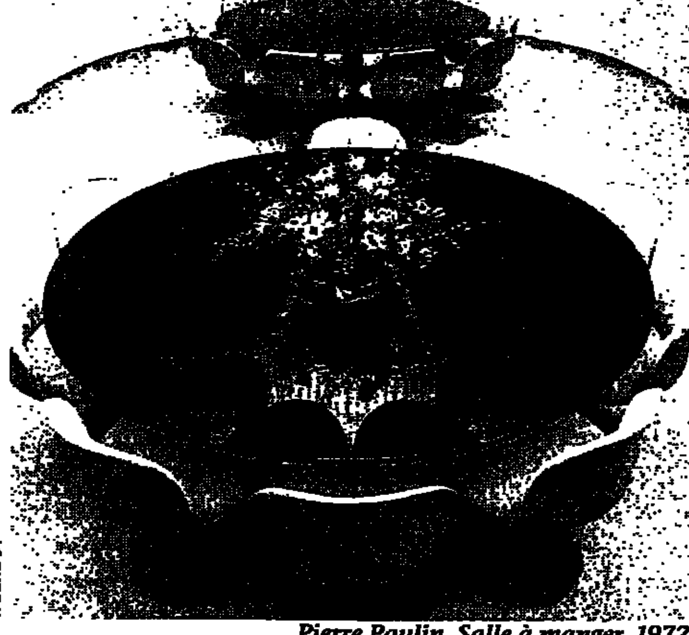
Un certain art français dans l'œil de Georges Pompidou

Au Jeu de paume, une exposition pluridisciplinaire réunit les créateurs aimés par le président

Jacques Chirac a inauguré, le lundi 22 février, l'exposition « Georges Pompidou et la modernité », proposée jusqu'au 18 avril par la Galerie nationale du Jeu de paume, à l'occasion du 25e anniversaire de la mort du président de la République. Le parcours offre un hommage agréable au goût pompidolien, autour d'œuvres de créateurs qu'il appréciait. A aucun moment, il ne se risque à faire un bilan de sa politique culturelle.

GEORGES POMPIDOU ET LA MODERNITÉ. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Le mardi, de 12 heures à 21 h 30 ; du mercredi au vendredi, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Tél. : 01-47-03-12-50. 38 F (5,8 €). Jusqu'au 18 avril.

« J'aime l'art, j'aime Paris, j'aime la France. Je suis frappé du caractère conservateur du goût français, particulièrement de ce qu'on appelle l'élite, je suis scandalisé de la politique des pouvoirs publics en matière d'art depuis un siècle, et c'est pourquoi je cherche à réagir, avec un succès mitigé. » Ce n'était pas un ministre de la culture qui s'expliquait ainsi dans les colonnes du *Monde* le 17 octobre 1972, mais le président de la République lui-même : Georges Pompidou, le lettré, l'amateur d'art contemporain, l'homme d'Etat soucieux de moderniser la France et de lui redonner la place culturelle de premier plan qu'elle avait perdue sous les coups de l'Amérique. Il avait notamment imposé l'idée de créer un grand centre culturel qui *« serait à la fois musée et centre de création »* au cœur de Paris, à deux pas des Halles, quartier chaud, où « l'affaire » des pavillons de Baltard s'était transformée en bataille pour la sauvegarde de ces témoignages parfaits de l'architecture industrielle de la fin du XIXe siècle. Bataille perdue, qui, avec un mot du président, aurait pu être gagnée.


R. BERDOY
Pierre Paulin, Salle à manger, 1972.

L'exposition « Georges Pompidou et la modernité », conçue par Daniel Abadie, directeur de la Galerie du Jeu de paume, reproduit largement les déclarations au *Monde* du président de la République mais se garde bien de les commenter. C'est un hommage, un portrait sans ombres au tableau. Bien que pluridisciplinaire, elle insiste sur les relations privilégiées que Georges Pompidou – collectionneur capable, quand il était premier ministre, d'aller visiter les galeries à 8 heures du matin et, quand il était président, de convoquer à l'Elysée quelque marchand pour parler des nouveaux courants de la création – avait avec des peintres et des sculpteurs. Ces peintres, c'était Nicolas de Staël, Georges Mathieu, Hans Hartung, Sonia Selaunay, Serge Poliakoff, Pierre Soulages..., des abstraits de l'école de Paris. Ces sculpteurs, c'était Alberto Giacometti, Emile Gilioli, François Stahly, Etienne Hajdu, ou François-Xavier Lalanne. Mais il s'intéressait aussi aux artistes cinétiques comme Victor Vasarely et Yaacov Agam, et aux nouveaux réalistes : Yves Klein, Martial Raysse, Arman, Tinguely et Niki de Saint-Phalle. Et il leur achetait, avec ou sans Claude Pompidou, des œuvres. De petites œuvres (il n'était que salarié et n'avait pas les moyens, il l'a dit, de s'offrir de grandes pièces), dont certaines figurent dans l'exposition, parmi d'autres ; des grandes, dont quelques-unes ont eu leur place à Matignon, ou à l'Elysée. Quelques-unes seulement. L'exposition se veut agréable à visiter, quitte à piper les dés.

Elle est agréable. Les œuvres sont bien choisies et leur regroupement donne un bon aperçu de ce que pouvait être la modernité des années 60, avant 1968, quand Georges Pompidou était en phase avec son temps. Les nouveaux artistes nés des lendemains de mai, soit une partie de ceux qui composaient l'exposition de 1972 au Grand Palais, « 12 ans d'art contemporain en France », plus connue sous le nom d'« expo Pompidou », Georges Pompidou ne les connaissait pas, pas du tout, sauf Jean-Pierre Raynaud, alors dans la mouvance du nouveau réalisme. Georges Pompidou avait eu l'idée de cette exposition censée montrer que la création en France se portait bien. Mais elle fut réalisée par François Mathey et une équipe de jeunes conservateurs libres de leurs choix. Contestée avant même d'être élaborée, boycottée par ceux qui n'étaient pas invités et ceux qui étaient invités mais refusaient d'être *« récupérés »*, elle fut inaugurée avec un cordon de CRS et à coups de gaz lacrymogènes, pour la protection de la Reine d'Angleterre qui passait par là. Ce fut un four. Comme quoi la nouvelle relation que l'Etat voulait entretenir avec l'art vivant n'allait pas de soi.

Un bon aperçu de ce que pouvait être la modernité avant 1968, quand Pompidou était en phase avec son temps

L'exposition se garde bien d'évoquer cet épisode somme toute anecdotique mais révélateur du climat de l'époque. Focalisée sur le point du vue du président, elle s'attarde plutôt dans les appartements privés de l'Elysée, que Georges Pompidou avait entrepris de moderniser, mieux, de transformer en vitrine de la création française, en faisant appel au designer Pierre Paulin et à Yaacov Agam. On y voit la reconstitution du salon avec canapés et fauteuils biens rembourrés et tables en Plexiglas créés par le Mobilier national. On en retient surtout les tableaux accrochés aux murs : deux Kupka de part et d'autre d'un *Rythme sans fin*, de Robert Delaunay, soit les pionniers de la peinture abstraite en France. Le vestibule, un environnement cinétique plus chargé que novateur d'Agam, est aussi reconstitué. L'un et l'autre donnent une idée de l'utopie moderniste du président. Une utopie que ne partageait pas son successeur à L'Elysée. Sitôt élu, Valéry Giscard d'Estaing s'empressa de remettre les pendules à l'heure du XVIIIe siècle.

L'autre grande entrée de l'exposition, au rez-de-chaussée, c'est le centre culturel du plateau Beaubourg, dont la maquette est exposée près d'un mur de documents audiovisuels portant sur la construction du bâtiment de Piano et Rogers, choisis, c'était nouveau, à l'issue d'un concours international. Et portant sur les différents départements regroupés dans le centre, dont la pluridisciplinarité devait inspirer la création de nouveaux musées un peu partout dans le monde et redonner à Paris une image perdue de grande capitale artistique.

Georges Pompidou méritait mieux que cet hommage qui parle de tout – de l'auteur d'une anthologie de la poésie française (publiée en 1961) et de l'amateur de musique qui confie l'Ircam à Pierre Boulez – et de rien. Il méritait un vrai bilan, au moins dans le catalogue. Quitte à faire état de ses *« succès mitigés »*. La politique culturelle conduite pendant son mandat a laissé des traces, d'autant plus que nombre d'idées nouvelles d'interventions pour favoriser l'art vivant et la création ont été reprises pendant les années Lang. Ce qui n'a pas été souvent dit. Un vrai bilan aurait dû aussi ne pas se contenter de montrer comme exemple d'urbanisme et d'architecture le projet non réalisé d'Emile Aillaud pour la Tête-Défense.

Le président de la République n'était pas responsable de l'absence d'architecture et d'urbanisme en France dans les années 60. Mais il pouvait freiner les ardeurs bétonnières. Il ne l'a pas fait. Au nom de la modernité, d'une modernité impensable alors sans la présence de tours dans les villes, et de voies express un peu partout. De cela, l'exposition, qui se veut artistique et non pas politique, ne parle pas non plus.

Geneviève Breerette

De l'efficacité respective de la marionnette et de l'acteur

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, de Marivaux. Mise en scène : Daniel Mesguich. Avec Sophie Carrier, Frédéric Cuif, Philippe Fenwick, Cyrille Josselyn, Sarah Mesguich et William Mesguich.
ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. 40 F à 160 F (6 € à 24 €). Jusqu'au 20 mars. Durée : 1 h 40.

En 1722, les Comédiens-Italiens, de retour depuis peu à Paris, créent *La Surprise de l'amour*, de Marivaux. Cinq ans plus tard, *La Seconde Surprise* sera montée par les Comédiens-Français. A l'époque, le Théâtre-Italien et le Théâtre-Français n'ont rien d'interchangeable. Les deux troupes s'opposent dans la liberté et la tradition, dans le mouvement et la parole. Marivaux le sait, qui fabrique alternativement « italien » pour l'Italien et « français » pour le Français. Quelques arlequinades encolombinées signent la différence de la première *Surprise* et un pédant – d'ascendance moliéresque – celle de la seconde.

Daniel Mesguich a choisi d'inverser la donne et monté la *Seconde Surprise* à l'italienne. Il précipite les uns contre les autres les personnages – chevalier, comte et marquise, valet et suivante –, comme si la plus énergique folie devait souligner le renversement du style. A ce régime, le pédant Hortensius (Frédéric Cuif) est le premier pulvérisé. Le donneur de leçons se met à patauger dans ses phrases, son affectation glisse de la langue au geste. La pédanterie envahit ses veines, bloque ses articulations, raidit son corps en des postures soumises à une géométrie de l'emphase qui conduit au déséquilibre et à la chute.

Ce ressort premier du burlesque, la chute, devient une figure centrale de la comédie. Les maîtres n'y sont pas aussi enclins que les domestiques. Mais pour mener à bien leurs acrobaties sentimentales, les uns et les autres ont en commun de s'appuyer sur les livres. Non sur leur lecture, leur contenu, mais sur leur encombrement dans l'espace. Daniel Mesguich y va de sa fable, à y réfléchir, pas très folichonne, mais le rythme est si rapide qu'on n'a pas le temps de réfléchir : s'alléger du port du livre, c'est libérer des bras pour l'amour. Alors les volumes s'entassent en escaliers, estrades, strapontins, lits, soulevant et entravant les amants, les projetant parfois au sol, dans le plaisir bref de quelques bonnes roulades.

A l'avant-scene, le metteur en scène a placé le mari défunt de la marquise sous la forme d'un mannequin à fils. Ce véritable commandeur maintient la jeunette dans son veuvage à coups d'éructations tonitruantes, de coups de poing sur la table, d'ordres lancés du bout du doigt en rythme et en musique. L'occasion pour le spectateur de débattre de l'efficacité respective de la marionnette et de l'acteur, du risque et de la difficulté de les montrer ensemble, du tort que l'un peut causer à l'autre. Le schématisme des mouvements permet de mettre en place les jeux de miroirs auxquels nous a accoutumés Daniel Mesguich, et de rendre visible la progression en actes de la pourriture sur son « corps ». Son effacement accompagne celui des sentiments qu'il inspirait et la consolidation de l'amour naissant pour le nouveau prétendant.

DISTRIBUTION FAMILIALE

Cette *Seconde Surprise de l'amour* avait été créée en 1991 à Lille par Daniel Mesguich, alors à la tête du centre dramatique de la métropole du Nord. Mêmes *pianissimi* au départ, mêmes *fortissimi* déchaînés au final. Mais la distribution en est neuve (à une exception près), fraîche, jeune, familiale puisque s'y distinguent le jeune William Mesguich (Lubin) et plus encore Sarah (la marquise), aussi féminine ici qu'elle était virile dans la soldatesque recrutée au Conservatoire à l'automne 1998 par Patrice Chéreau. Avec l'impertinente *« rhétorique des yeux »* – des épaules, des hanches – de Sophie Carrier (Lisette), elle a affaire à forte partie.

Jean-Louis Perrier



DU MER. 3 AU SAM. 6 MARS 20H30
MEG STUART / ANN HAMILTON
D A M A G E D G O O D S
appetite création
la rencontre de la chorégraphe avec la plasticienne américaine
LOCATION 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4

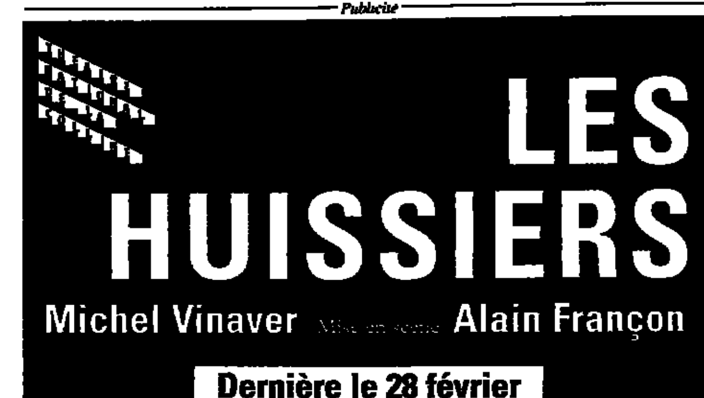
SORTIR

PARIS

Orchestre de Paris
Le futur directeur musical de l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach, est aux commandes. Ce n'est pas la première fois qu'il le dirige, Salle Pleyel. Chacune de ses apparitions a été un succès public et musical. Son soliste, Tzimon Barto, est un pianiste américain singulier dont le jeu oscille entre recherche précieuse et éclat batailleur. Dans le *Deuxième* de Brahms, il devrait être passionnant de l'écouter. Quant à la première partie du concert... Christoph Eschenbach a choisi l'étonnante orchestration par Schoenberg du *Quatuor en sol mineur* de Brahms. Une relecture qui met tous les pupitres à la fête.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Les 24 et 25, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F (de 12 à 44 €).

Thomas Savy Quintet
Saxophoniste, clarinettiste, compositeur, Thomas Savy est de la bande des jeunes musiciens qui veulent jouer. Les occasions existent, mais trop rarement à leur goût. Récemment, il était en trio au Petit-Opportun. Au Duc, au bout de la rue des Lombards, c'est en quintet qu'il se présente. Pour faire le point, l'état des lieux, et prendre le pouls du jazz dans une des meilleures brasseries de nuit des Halles.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F (12 €).

Soirée courts-métrages
L'Association française de recherche en histoire du cinéma propose une soirée consacrée à la diffusion de courts-métrages rares. Au programme : *Nous marions Solange* (Lucien Mayrargues, 1934), *Sport et parapluie* (André Michel, 1948), *Les Tutti-Frutti* (Jean Gourguet, 1933), *La Légende de Saint-Nicolas* (Jean Devaivre, 1941). Le même soir, de 17 h 30 à 20 h 30, le ciné-club de Jean Douchet présente *Les Naufragés de l'île de la Tortue* (Jacques Rozier, 1974), un film dont les personnages, isolés sur une île déserte, doivent s'organiser eux-mêmes pour subsister.
Cinémathèque des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F (2,75 et 4,40 €).

Publicité


GUIDE

AVANT-PREMIÈRE

Sicilia ! (Italie, 1998) de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, en présence des réalisateurs.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 16e. Mo Trocadéro. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Marciel monte à Paris
Un cinéma-théâtre écrit, réalisé et interprété par Marc Hollogne.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18e. Mo Pigalle. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. De 160 F à 230 F. Jusqu'au 15 mars.

Le Tour du monde en quatre-vingts jours
de Pavel Kohout, d'après Jules Verne, mise en scène de François Kergoulay.
Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-46-66-02-74. De 30 F à 110 F. Jusqu'au 21 mars.

Intégrale des mélodies de Francis Poulenc
Cyrille Gerstenhaber (soprano), Patrice Verdelet (baryton), Claude Lavoix (piano).
Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 23, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Ensemble Canticum novum
Œuvres de Foggia, Grazzinia, Giamberti et Vincenti. Emmanuel Bardon, Didier Louis (direction).
Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, 4e. Mo Cité. Le 23, à 20 h 40. Tél. : 01-42-34-56-10. De 80 F à 100 F.

Festival de danse Art-Dan-The
Compagnie Chant de bataille-Valérie Omnis : *Les Evadés de l'ombre, Sale Attente*. Compagnie Costes-Sauvajon-Jean-Philippe Costes-Muscat : *Claire Absence*.
Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92 Vanves. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-41-33-92-91. 60 F et 80 F.

Ola Salvador !
Spectacle chorégraphique de Nathalie Lefèvre et Alain Jamot.
Espace Montmartre-Salvador-Dali, 11, rue Poulbot, 18e. Mo Abbesses. Les 24, 27 et 28, à 15 heures et 17 heures. Tél. : 01-42-64-40-10. 35 F.

Richard Galliano, Jean-Marie Ecay, Rémi Vignolo
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 20 heures et 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 27 février.

Hommage à Jean-François Jenny Clarke
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ANNULATION

Le récital que devait donner Françoise Pollet le 9 mars est annulé. Les spectateurs munis de billets, sont priés de se mettre en contact avec le Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 01-49-52-50-50.

RÉSERVATION

King
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du 11 mars au 25 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 55 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

27 février :

Le Marchand de Venise
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Gérard Desarthe.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

28 février :

Lucien Pissarro et le post-impressionnisme anglais
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. 20 F.

L'Atelier
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet.
Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, 17e. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 250 F.

George Dandin ou le Mari confondu
de Molière, mise en scène de Catherine Hiégel.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

Les Huissiers
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Le Frigo et la femme assise
de Copi, mise en scène d'Alfredo Arias.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

Issey Miyake : Making Things
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, 14e. Tél. : 01-42-18-56-50. 30 F.

Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir
Musée Marmottan-Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, 16e. Tél. : 01-42-24-07-02. 40 F.

Une légende à suivre ; Avec ou sans titre
CREDAC, Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

MARDI 23 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Les Années Lénine. Invités : François-Xavier Coquin, Pierre Lorrain, Pierre Rigoulot, Jacques Sapir. Forum Planète

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Darmon, Nadia Fares, Intik, Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Hubert Védrine LCI
20.00 20h Paris Première. Sandrine Kiberlain. Paris Première
21.00 Le Gai Savoir. Les voyageurs. Invités : Michel Grisolia, Michel Le Bris, Olivier de Kersauson, Christian Guidicelli, Christine Arnothy. Paris Première
21.05 Temps présent. Nicaragua : l'argent du bonheur. TV 5
22.50 Place de la République. Faut-il brûler les journalistes ? France 2
23.20 Comment ça va ? Au bonheur des dents. Actualité : cheveux, longueur et décadence. Comment ça marche : les ongles. France 3
0.20 Capital. Salariés contre patrons. J'attaque aux Prud'hommes. L'argent de la CGT. A quoi servent les inspecteurs du travail ? M 6
0.45 Le Cercle. Nancy, arts nouveaux. France 2

DOCUMENTAIRES

20.30 URSS. [1/3]. 1900 - 1939 : la Révolution confisquée. Forum Planète
20.35 Tsar Boris. [2/2]. Intrigues au Kremlin. Planète
20.45 La Vie en face. Tout seul comme un grand. Arte
20.45 Les Descendants. [3/13]. Les Indiens des tribus du Nord. Histoire
20.55 Muttaburasaurus. Odyssée
21.20 Brocéliande, entre légende et réalité. Odyssée
21.25 Les Pasteurs himalayens. Planète
21.40 Soirée thématique. La saga du papier Arte
21.50 Les Ateliers du rêve. [3/6]. La règle de l'illusion. Histoire
22.30 Surfeurs, les tribus d'Europe. Forum Planète
23.00 Une saga scandinave. [1/2]. Histoire
0.40 Les Blanchisseuses de Magdalen. France 3

SPORTS EN DIRECT

19.15 Football. Championnat d'Europe indoor 1999. Russie - Belgique ; 20.30 Espagne - Croatie. Eurosport
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Tim Redman - Darron Griffiths. Poids plumes : Steve Robinson - Laureano Ramirez. A Cardiff. Eurosport
2.05 Basket NBA. Houston - Seattle. Canal +

MUSIQUE

21.00 Ligeti, Schumann et Prokofiev. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dmitri Kitajenko. Muzzik
21.45 La Symphonie 41 dite Jupiter, de Mozart. Par l'Orchestre d'Europe. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Jennie, Lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [3/3]. Festival
22.20 Tout va bien dans le service. Charlotte Silvera. Festival

SÉRIES

20.40 The Practice. Chien méchant. Premier degré. Série Club
20.55 La Vie à cinq. Accords et désaccords. Téva
21.45 Ally McBeal. The Eat Horses Don't They ? Téva
22.15 Twin Peaks. Episode 8 (v.o.). Série Club
22.50 Tekwar. Soldat inconnu. 13ème Rue
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Deuxième chance (v.o.). Canal Jimmy
23.00 High Secret City. L'enfer de Dante. La guerre des cochons. TF 1
23.00 Millennium. [1/2]. Le quatrième cavalier. TSR
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Duel (v.o.). Canal Jimmy
0.35 Cop Rock. The Cocaine Mutiny (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

23.55 Où est la maison de mon ami ? ■■

Un petit paysan de huit ans s'aperçoit qu'il a pris, par erreur, le cahier de classe d'un copain qui risque d'être renvoyé. Il veut le lui rapporter. L'autre habite loin, ailleurs. La recherche va durer de longues heures. Ce conte sur l'amitié enfantine révéla en France Abbas Kiarostami. Par certains aspects, il fait penser à l'univers de l'Italien Luigi Comencini. Mais, au-delà du thème de l'enfance, la réalité de la campagne iranienne, pauvre, et parfaitement intégrée à l'action, prend à la gorge. Villages isolés, difficultés de déplacements et de communication d'une bourgade à l'autre, femmes accablées de besognes ménagères, hommes imbus de leur autorité, sourds à ce que disent et demandent les enfants, indifférents à leur solitude. L'errance du gamin prend un caractère initiatique. Diffusion en v.o.

PLANÈTE

20.35 Tsar Boris

Le président russe est-il un despote ou une marionnette aux mains de ses conseillers ? Le second volet du documentaire de Paul Mitchell, *Intrigues au Kremlin*, éclaire d'un jour cru les sept années de gestion du premier président démocratiquement élu de la Fédération de Russie et souligne l'incroyable atmosphère de suspicion dans laquelle le pays a été gouverné ces dernières années.

FILMS

16.25 Le Cirque ■■■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1928, N., muet, v.o., 70 min) O. Ciné Classics
18.15 Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2
18.25 Viva l'Italia ■■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 125 min) O. Histoire
20.30 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■■■ Luchino Visconti [2/2] (F.- It.- All., 1972, 125 min) O. Ciné Cinéma 1
21.25 Une femme disparaît ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 100 min) O. Cinétoile
21.55 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Ciné Cinéma 3
22.00 Stromboli ■■■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.30 My Beautiful Laundrette ■■ Stephen Frears (GB, 1985, v.o., 100 min) O. Paris Première
23.55 Où est la maison de mon ami ? ■■ Abbas Kiarostami (Iran, 1987, v.o., 85 min) O. Arte



CINESTAR 2

0.25 Chacun sa chance ■■ Karel Reisz. Debra Winger (EU, 1989, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2
0.40 Rendez-vous ■■ André Téchiné (France, 1985, 81 min) O. Canal +
0.45 A Talent for Loving ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) O. Cinétoile
1.05 C'était demain ■■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
1.20 Die grosse Liebe ■ Otto Preminger (Autriche, 1931, N., v.o., 85 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 L'Ile aux pirates ■ Film. Renny Harlin. O.
23.00 High Secret City. L'enfer de Dante. O. La guerre des cochons. O.
0.45 Le docteur mène l'enquête. Le mystère de la corde bleue. O.

FRANCE 2

17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Casper ■ Film. Brad Silberling. O.
22.40 Bouche à oreille.
22.50 Place de la République. Faut-il brûler les journalistes ?
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle. Nancy, arts nouveaux.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.30 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. France 2 - France 3 : le match.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Comment ça va ? Au bonheur des dents.
0.10 Magazine olympique.
0.40 Les Blanchisseuses de Magdalen.
1.35 Saga-Cités. Eclats de vie.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Plus Fou des deux. Film. Jonathan Lynn. O.
22.14 Les Faell. O.
22.15 XXL ■ Film. Ariel Zeitoun. O.
23.50 Le Cinéma de Juliette.
0.40 Rendez-vous ■■ Film. André Téchiné. O.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Ville des avions.
20.45 La Vie en face. Tout seul comme un grand.
21.35 Soirée thématique. La saga du papier. 21.40 La Galaxie papier. 23.25 Un cycle du papier. 23.55 Où est la maison de mon ami ? ■■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.). O.
1.20 Die grosse Liebe ■ Film. Otto Preminger (v.o.). O.

M 6

18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche. Les Français mettent du piment dans leur vie.
22.40 La Femme d'en face. Téléfilm. George Mihalka. O.
0.20 Capital. Salariés contre patrons.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jean-Claude Bologne.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. [2/4].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 La Semaine internationale d'orgue Musica sacra. Œuvres de Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Saruya, Suzuki.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Brahms. 20.40 L'Editeur Jacques Durand. Œuvres de Debussy, Dukas, Saint-Saëns, Indy, Fauré, Roussel, Messiaen.
22.32 Les Soirées... (suite). Œuvres de Poulenc, Rameau, Mozart, Ravel, Mendelssohn.

MERCREDI 24 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Les Mouvements néo-zapatistes. Invités : Anne Dattler Morales, Henri Favre, Yvon Le Bot, Carmen Legoretta, Braulio Moro. Forum Planète
23.25 La Ruée vers le 7e art. Forum Planète

MAGAZINES

14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les frères des frères. Histoire
15.50 Saga-Cités. Bouquet misère. France 3
17.10 Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. LCI
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Madame de Fontenay, Elvis Pompilio, Beverly Jo Scott, Arno, Laurent Gerra, le professeur Jean-François Chassignol. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [2/2]. Arte
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Nathan Charansky. Histoire
20.50 Ushuaïa nature. Les glaces racontent «Groenland». TF 1
20.50 Hors série. D'un amour à l'autre. France 3
21.05 L'Hebdo. Graines de gendarmes. TV 5
22.35 Le Droit de savoir. Enquête sur le marché du plaisir : sexe, fric et vidéo. TF 1
22.40 Ça se discute. Les animaux sauvages ont-ils leur place à la maison ? France 2
23.05 Un siècle d'écrivains. Halldor Kiljan Laxness. France 3
23.50 Génération Albator, le retour des héros. France 3
0.50 Le Cercle. Les incontournables. Avec Hubert-Félix Thiéfaine. France 2
0.50 Le Canal du savoir. Mark Rothko. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.00 Divination, cigares et saint Simon. Odyssée
18.30 Cinq colonnes à la une. Planète
18.30 Une saga scandinave. [1/2]. Histoire
19.00 Connaissance. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes. Arte
19.30 La Chine, dragon millénaire. Odyssée
19.35 Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. Planète
20.00 On the Road Again. Dharamsala et Vrindaban. Odyssée
20.15 Reportage. Preuves virtuelles. Arte
20.25 Voyage en Patagonie. La terre des eaux vertes. Odyssée
20.30 Zapata mort ou vif. Forum Planète
20.35 Radio Bikini. Planète
20.55 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3] La révolte des poupées. [2/3] Le syndrome d'Antigone. Téva
20.55 Sarbacanes et bulldozers. Odyssée
21.30 Les Tribus indiennes. [9/20]. Les Hurons. Planète
21.45 Estonie. La tentation de l'Occident. Histoire
21.55 Les Grandes Heures d'Anne de Bretagne. Odyssée
22.05 Tsar Boris. [2/2]. Intrigues au Kremlin. Planète
22.30 Quand on aime la vie, on va au cinéma ! Forum Planète
22.50 Pinochet, un dictateur face à ses victimes. Odyssée
22.55 Les Pasteurs himalayens. Planète
23.20 Stades, des dieux et des hommes. TSR
23.30 Brocéliande, entre légende et réalité. Odyssée
0.30 Au cœur des tribus. Odyssée
0.50 L'Epopée des fusées. [7/13]. Mission accomplie. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.30 Combiné nordique. Championnats du monde. Eurosport
15.25 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. TSR - Eurosport
16.30 et 20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Londres. Eurosport
16.40 Cyclisme. Tour de Valence. Villareal - Puento de Sagunto. AB Sport

DANSE

21.00 La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Muzzik
21.55 Scènes d'enfants. Musique de Schumann. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg. Dir. John Neumeier. Muzzik
22.45 Songe d'une nuit d'été. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique. Glass et Mendelssohn-Bartholdy. Par la compagnie de ballet du Deutsche Oper am Rhein. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. Mezzo

MUSIQUE

19.15 Betty Carter. Nice 1998. Muzzik
19.30 La Symphonie 41 dite Jupiter, de Mozart. Par l'Orchestre d'Europe. Mezzo
20.45 La Fiesta des Suds 98. Avec Orquesta Aragon ; Boy Ge Mendes. Mezzo
21.50 Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. Mise en scène, Marthe Keller. Dir. Jan Latham-Koenig. En simultané sur France-Musique. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Sa majesté le flic. Jean-Pierre Decourt. Festival
20.40 Meurtres, mode d'emploi. Fred Gerber. RTL 9
20.50 Vacances au purgatoire. Marc Simenon. M 6
22.00 La Femme prisonnière. Joël Santoni. Festival
0.30 Bonk Business, saga d'une multinationale. Juliana Manner. Arte

SÉRIES

20.05 Cosby. Les règles. France 3
20.10 Notre belle famille. Une petite fille sur le campus. M 6
20.10 Campus Show. On s'éclate. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Une affaire personnelle. 13ème Rue
20.15 Ellen. Ellen's New Friend. RTL 9
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Deuxième chance. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Le vieil homme et la mort. Série Club
20.40 Nestor Burma. Sortie des artistes. 13ème Rue
20.55 Marie Fransson. Positif. France 2
20.55 Le Chinois. Tour de passe-passe. TMC
21.30 Two. Coincé entre deux causes. Série Club
21.55 Presque parfaite. C'est dans la boîte (v.o.). Canal Jimmy
22.10 La Rédac. Echec sur toute la ligne. Disney Channel
22.15 Urgence. TV 5
22.15 Oz. Sans appel. Série Club
22.25 Friends. The One Where Ross Moves In. Canal Jimmy
22.35 Ally McBeal. Dites-le avec le sourire. La fièvre du lundi soir. M 6
22.50 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire (v.o.). Canal Jimmy
23.30 Townies. I'm with Stupid (v.o.). Série Club

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMA 2

20.30 Pat Garrett and Billy the Kid ■■

Au début des années 70, Sam Peckinpah reprend le thème de Pat Garrett, hors-la-loi devenu shérif, et de Billy the Kid, son ancien compagnon qu'il traque au nom de l'ordre. A la suite d'un conflit, la MGM lui retire le montage et dénature ses intentions. Après sa mort, un nouveau montage est effectué selon ses instructions d'origine.

FRANCE 3

20.50 Hors série

Le documentaire *D'un amour à l'autre* réalisé par Jean-Xavier de Lestrade, raconte trois histoires de couples « binationaux » divorcés qui s'arrachent leurs enfants, au sens propre, en dépit de la Convention internationale de La Haye. Les témoignages montrent avec force les limites du droit international, lorqu'il est confronté aux passions individuelles et aux préférences nationales.

CANAL +

23.05 Looking for Richard ■

Al Pacino, plus connu pour ses prestations hollywoodiennes que shakespeariennes, a décidé de monter au cinéma *Richard III*, en montrant tout : les coulisses, le tournage du tournage et aussi une recherche sur la pièce et son universel auteur. Une occasion savoureuse d'évoquer les « complexes » des comédiens américains face à Shakespeare. Un rêve d'acteur, un plaisir de spectateur. En v.o.

FILMS

13.45 Annie Hall ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) O. Cinétoile
14.20 Stromboli ■■■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
15.15 Peggy Sue s'est mariée ■■ Francis Ford Coppola (EU, 1986, 105 min) O. Cinéstar 2
15.20 1941 ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. Cinétoile
16.30 Viva l'Italia ■■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 120 min) O. Histoire
16.45 Août ■■ Henri Herré (France, 1991, 95 min) O. Ciné Cinéma 1



CINÉ CINÉMA 3

20.30 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah. Avec James Coburn, Kris Kristofferson (Etats-Unis, 1973, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
20.50 Ripoux contre Ripoux ■■ Claude Zidi (France, 1990, 105 min) O. TSR
21.00 Hamlet ■■ Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, 120 min) O. Canal +
21.00 Traquée ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1987, 110 min) O. Cinéstar 2





COLL. CHRISTOPHE L.

22.20 Ginger et Fred ■■■ Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni (Fr.- It., 1986, 125 min) O. Cinéstar 1
22.25 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. RTL 9
22.45 Les Disparus de Saint-Agil ■■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
22.45 Domicile conjugal ■■ François Truffaut (France, 1970, 105 min) O. Cinétoile
0.20 Plus dure sera la chute ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
0.25 L'Eau froide ■■ Olivier Assayas (France, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
0.30 Les 39 Marches ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., 85 min) O. Cinétoile
0.35 Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.30 Cinq sur 5 ! O.
16.25 Extrême limite. O.
16.45 Medicopter. O.
17.40 Beverly Hills. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Ushuaïa nature. Les glaces racontent «Groenland».
22.35 Le Droit de savoir. Enquête sur le marché du plaisir : sexe, fric et vidéo.
23.55 Minuit sport.
0.35 Nautisme.
0.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.45 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.05 Un livre, des livres.
17.10 Cap des Pins. O.
17.40 Rince ta baignoire.
18.10 Friends. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Marie Fransson. Positif. O.
22.40 Ça se discute. Les animaux sauvages ont-ils leur place à la maison ?
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle. Les incontournables.

FRANCE 3

15.00 Simon et Simon. O.
15.50 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.30 Tout le sport.
20.50 Hors série. D'un amour à l'autre.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 Un siècle d'écrivains. Halldor Kiljan Laxness.
23.50 Génération Albator, le retour des héros.
1.15 Nocturnales.

CANAL +

15.50 Décode pas Bunny.
16.20 Toonsylvania. O.
16.40 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.59 et 23.00 Shakespeare au cinéma. 21.00 Hamlet ■■ Film. Kenneth Branagh. O. 23.05 Looking for Richard ■ Film. Al Pacino (v.o.). O.
0.55 South Park. Série. Boulettes du chef au chocolat salé. O.
1.15 Spin City. Embrasse-moi idiot. O.
1.40 La Révolte des morts-vivants ■ Film. Amando de Ossorio. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Preuves virtuelles.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [2/2].
21.35 Les Cent Photos du siècle. La Guerre du Golfe, S. Salgado (1991).
21.50 Musica. Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. En simultané sur France-Musique.
0.30 La Lucarne. Bonk Business, saga d'une multinationale. Téléfilm. Juhana Manner (v.o.). O.
1.25 Tous les parfums de l'Arabie.

M 6

18.00 Sports événement.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Vacances au purgatoire. Téléfilm. Marc Simenon. O.
22.35 Ally McBeal. Dites-le avec le sourire. O. La fièvre du lundi soir. O.
0.15 Pourquoi ça marche.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Daniel Zimmermann.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. L'Autre Fils ; Le Retour, de Luigi Pirandello.
23.00 Nuits magnétiques. Je veux être acteur !. Les écoles de théâtre [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Petit lexique de la musique baroque. Qualification.
19.45 Concert. Œuvres de Schubert.
21.45 Dialogues des Carmélites. 100e anniversaire de la naissance de Francis Poulenc. Par les Chœurs de l'Opéra national du Rhin et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. En simultané sur Arte.

RADIO CLASSIQUE

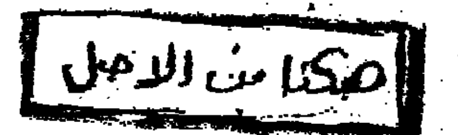
20.15 Les Soirées. Concerto pour violon et orchestre nº 5 Grétry op. 37, de Vieuxtemps, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm. 20.40 Concert par l'Akademie für Alte Musik Berlin, Andreas Scholl, contre-ténor : Œuvres de Haendel, Bach.
22.15 Les Soirées... (suite). Œuvres de Gouvy.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■■ A ne pas manquer
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



Le Monde

MERCREDI 24 FÉVRIER 1999

Le gouvernement négocie avec les chasseurs

Compromis possible sur les dates de fermeture

L'ORTOLAN, petit oiseau très prisé par les gourmets du Sud-Ouest, appartiendra bientôt aux « espèces protégées ». Un décret en ce sens, cosigné par Dominique Voynet, *ministre de l'environnement*, et Jean Glavany, ministre de l'agriculture, devrait être publié début mars. Fruit de laborieuses discussions entre les représentants des chasseurs et les défenseurs de l'environnement, ce texte représente le premier acte d'un compromis global entre les « frères ennemis » de la nature.

Les hostilités s'étaient nouées autour de la loi pro-chasse, votée par le Parlement le 3 juillet 1998. En fixant à la fin février les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs et au gibier d'eau, députés et sénateurs français contrevenaient aux dispositions d'une directive européenne qui stipule, elle, que les fusils doivent être rangés dès la fin janvier. Cette contradiction a créé un imbroglio juridique dont le gouvernement veut sortir. Pour cela, il a entamé des négociations discrètes, début janvier. *« Il n'est pas question de renégocier* [la] *directive européenne »*, a expliqué Dominique Voynet, lundi 22 février, sur Europe 1, mais de permettre, tout en la respectant, *« aux chasseurs d'exercer leur passion »*.

COHN-BENDIT DÉFEND VOYNET

L'accord sur l'ortolan est un premier signe d'apaisement. Une nouvelle réunion, mercredi 24 février, à l'hôtel Matignon cette fois, sous la responsabilité de Bettina Laville, conseillère auprès du premier ministre, et en présence du directeur de cabinet de Mme Voynet, pourrait dégager un compromis *sur les dates de fermeture de* la chasse. Un tel résultat permettrait de réduire les tensions à la veille d'un important rassemblement de chasseurs, prévu le 27 février à Cintegabelle, bourgade de Haute-Garonne dont M. Jospin est conseiller général.

C'est dans ce contexte que Daniel Cohn-Bendit rencontrait, lundi 22 février, dans un grand hôtel parisien, Pierre Daillant, président de l'Union nationale des fédérations de chasseurs. Mais de « Grenelle » ou de « Yalta » de la chasse, point. Devant les caméras, ils ont fait bonne figure, mais sur le fond, les désaccords sont restés complets. Le chef de file des Verts, dont plusieurs réunions publiques ont été perturbées par de petits groupes de chasseurs, attendait une condamnation de la violence.

Si *« l'interpellation des candidats fait partie de la règle du jeu républicain, on ne résout pas les problèmes à coup de barre de fer ou de projectiles »*, a-t-il expliqué. M. Daillant a concédé cette condamnation du bout des lèvres : *« La violence corporelle n'apporte rien. » « Je réprouvais déjà la violence en mai 68 »*, a-t-il ajouté, un tantinet moqueur. Continuant sur le même ton, le porte-parole des chasseurs a remercié M. Cohn-Bendit *« de faire ce* qu'ils auraient *souhaité que* leur *ministre de tutelle fasse ». « Je suis ravi d'avoir trouvé un interprète pour lui expliquer la situation »*, a-t-il expliqué. *« Il n'y a pas un millimètre entre la position de la ministre et la mienne »*, a immédiatement répliqué le député européen.

Jean-Michel Aphatie et Alain Beuve-Méry

La France et les autres pays alpins souffrent d'une situation météorologique très difficile

Des avalanches ont fait au moins cinq morts en Suisse, en Italie et en Autriche

INONDATIONS EN ALSACE, tempêtes de neige dans les Alpes, les Pyrénées et le Jura... Plusieurs régions de France, mais aussi de Suisse, d'Autriche et d'Italie, res*taient confrontées, mardi matin* 23 février, à des conditions climatiques particulièrement difficiles. La situation était préoccupante dans l'ensemble du massif alpin où les risques d'avalanches gênaient le travail des équipes de secours. En plusieurs endroits, l'accès aux stations de sports d'hiver – bondées en cette période de vacances scolaires – était pratiquement impossible.

En Suisse, deux personnes sont mortes et huit autres ont été portées disparues, dimanche soir, à la suite d'une avalanche dans la vallée d'Hérens, près de Sion. Mardi matin, il semblait peu probable de retrouver des survivants, enfouis sous plusieurs mètres de neige. Sept Français figuraient parmi les personnes recherchées. Toutes sont originaires de l'ouest de la France. Il s'agit de quatre membres d'une famille de l'agglomération de Caen (Calvados) : une femme, un jeune couple et son petit garçon, qui étaient en vacances dans la région. Un couple d'Aron (Mayenne) et leur fille d'une dizaine d'années figurent également parmi les disparus. Ils ont été pris par l'avalanche alors qu'ils effectuaient une promenade.

Dans d'autres cantons de Suisse, des dizaines de routes ont été coupées, des voies ferrées endommagées, des touristes évacués par hélicoptères. De nombreuses rivières ont dépassé leur cote d'alerte, provoquant des inondations et des glissements de terrain.

A Morgex, dans la région ita*lienne du Val d'Aoste, une femme* a été tuée et trois autres personnes blessées, mardi, dans une avalanche. La neige a recouvert plusieurs habitations. En fin de mati*née, les secouristes continuaient* de fouiller les décombres à la recherche d'autres victimes. Dans l'ouest de l'Autriche, deux personnes sont mortes dans une avalanche qui a enseveli un restaurant de montagne. Lundi soir, vingt mille personnes étaient bloquées dans les stations de sports d'hiver autrichiennes.

« Cela arrive tous les dix ou vingt ans »

Depuis le 27 janvier, il est tombé 3,63 mètres de neige à La Plagne, 4,37 mètres à Flaine et 4,38 mètres à Avoriaz, indique-t-on au Centre d'étude de la neige (CEN) de Météo France à Grenoble. En un mois, trois « épisodes » (ensemble de perturbations ponctuées de brèves accalmies) ont été recensés dans les Alpes. Le dernier a débuté la semaine dernière et *« devrait »* s'achever ces jours-ci. La principale préoccupation des services météorologiques est la stabilité du manteau neigeux. Le risque d'avalanche reste maximal, tant en Savoie qu'en Haute-Savoie.

Mais, pour les experts du CEN, ce type de temps n'a rien d'exceptionnel. *« En ce qui concerne le cumul des précipitations (chutes de neige successives), on retrouve des conditions identiques dans la période 1987-1988 pour la Haute-Savoie et 1977-1978 pour la Savoie,* précise l'un d'eux. *En gros, cela arrive tous les dix ou vingt ans. »*

Côté français, trois randonneurs ont passé, lundi soir, leur septième nuit blottis dans un « igloo » à plus de 3 000 mètres d'altitude, dans le massif de la Vanoise. Les sauveteurs, eux-mêmes contraints de rester dans un refuge, n'ont pu les secourir à cause des conditions météorologiques. Les trois hommes, un Parisien et deux Perpignanais âgés d'une trentaine d'années, avaient pu donner de leurs nouvelles, dimanche en dé*but de soirée*, à l'aide d'un téléphone portable, mais les batteries de cet appareil ont fini par s'épuiser, de même que leurs réserves de nourriture. Les sauveteurs leur *avaient alors* demandé de ne pas quitter leur igloo. Mardi, les équipes de secours envisageaient une intervention par hélicoptère à la faveur d'une légère amélioration des conditions météorologiques.

Toujours dans les Alpes, les recherches devaient reprendre mardi pour tenter de retrouver un homme de vingt-cinq ans porté disparu depuis la veille dans le massif de la Chartreuse (Isère). Dans divers hameaux des environs de Chamonix (Haute-Savoie), deux cent personnes ont été évacuées, en raison des risques de coulées de neige. Alors que la station reste traumatisée par l'avalanche qui avait tué douze personnes le 9 février, la municipalité a interdit la circulation dans plusieurs secteurs jugé dangereux. En Savoie, des routes ont été coupées, notamment celle reliant Bourg-Saint-Maurice à Val d'Isère. *Lundi, le garde des sceaux, Elisabeth* Guigou, n'a pu quitter cette station, où elle avait passé le week-end en famille.

D'autres régions françaises sont *confrontées à de graves intempéries*, en particulier des inondations. C'est le cas de la Franche-Comté où plusieurs localités ont été isolées dans la vallée du *Doubs. A Pontarlier, dans le* Doubs, les pompiers ont dû évacuer six familles, soit une trentaine de personnes, et la préfecture a recensé une trentaine de routes coupées.

Dans le massif pyrénéen du Montaigu, les recherches pour retrouver deux randonneurs ont repris, mardi matin, en dépit du mauvais temps. *Une trentaine de* CRS de montagne, aidés de chiens d'avalanche, des gendarmes du peloton de haute-montagne de Pierrefitte-Nestalas et deux méde*cins du SAMU, sont partis à* 4 h 30 de la commune d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) malgré un vent violent. Il semble que les deux randonneurs, bloqués à 1 400 mètres *d'altitude, soient* blessés. L'homme, âgé de vingt-six ans, souffrirait d'une blessure à la tête et la femme, âgée de trente-trois ans, de blessures légères. Tous deux sont équipés de vêtements de montagne et disposent de couvertures. Ils faisaient partie d'un groupe de six personnes, surprises par le mauvais temps. Les quatre autres ont pu regagner la vallée.

Philippe Broussard (avec AFP et Reuters)

Iran : dix-huit morts lors d'une manifestation kurde

DIX-HUIT PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES et des dizaines d'autres blessées, lundi 22 février, au cours de manifestations qui ont eu lieu à Sanandaj, chef-lieu du Kurdistan iranien, selon les Moudjahidine du peuple (opposition armée au régime iranien). Les victimes sont tombées *« dans une attaque des forces de sécurité et des Gardiens de la révolution contre les dizaines de milliers de manifestants à Sanandaj »*, a indiqué un communiqué du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) reçu mardi à Nicosie. *« L'état de siège a été décrété dans la ville, les forces de l'ordre ayant été incapable de contenir la foule qui protestait contre la mort de manifestants à Ouroumieh et dans autres villes d'Iran, durant les protestations contre l'arrestation par Ankara du leader kurde Abdullah Öcalan. »* La police a arrêté 270 personnes, selon le communiqué. – *(AFP.)*

Le président de l'exécutif corse veut attaquer « Le Point » en diffamation

LE PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE, Jean Baggioni (RPR), a dénoncé, lundi 22 février, lors d'une confé*rence de presse dans sa mairie de Ville-Di-Pietrabugno (Haute-*Corse), la publication, par l'hebdomadaire *Le Point* du 19 février, d'une note attribuée à la Direction de la protection de la sécurité de la défense (DPSD) qui le présente comme détenteur d'informations sur l'assassinat du préfet Erignac. Estimant que *« son honneur avait été jeté en pâture »*, il a annoncé le dépôt d'une plainte pour diffamation devant le tribunal de grande instance de Paris. M. Baggioni a demandé au premier ministre, au ministre de la défense, ainsi qu'au président de la République de faire toute la lumière sur cette note. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a condamné, dimanche, la mise en cause de Jean Baggioni et demandé *« qu'une enquête soit diligentée sans délai »* pour découvrir *« les auteurs et les causes de cette divulgation inadmissible »*.

Le Parti socialiste apporte son soutien à Claude Allègre

LE PARTI SOCIALISTE a apporté son soutien, lundi 22 février, à Claude Allègre, tout en rappelant qu'*« on ne changera pas l'éducation nationale sans les enseignants ni contre eux »*. *« Quelles que soient les critiques qui peuvent être formulées*, estime Jean-Pierre Sueur, chargé de l'éducation au secrétariat national, *si on en venait à accréditer* (...) *l'idée qu'il est impossible de réformer l'éducation nationale, ce serait une grande victoire pour les conservateurs. »* M. Sueur juge *« assurément positive » « l'avancée »* de M. Allègre sur les heures supplémentaires. Pour autant, le Syndicat national des enseignements du second degré ne désarme pas. Dans un communiqué, il s'est dit, mardi, *« déterminé à imposer une autre politique gouvernementale scolaire par l'action le 15 et 20 mars »*. Pour le SNES, la mise en cause par M. Allègre de *« la volonté transformatrice du syndicat majoritaire en falsifiant pour cela les positions qu'il a défendues montre que, pour ce ministre, la fin justifie les moyens »*.

Tirage du *Monde* daté mardi 23 février 1999 : 498 749 exemplaires. 1 -

La crue du Rhin est maîtrisée

GAMBSHEIM (Bas-Rhin)
de notre correspondant régional

« Ce n'est pas fini, mais pour l'instant, on peut être rassuré », constate Patrick Junod, le responsable du Centre d'alerte rhénan et d'informations nautiques de Gambsheim (Caring), aux petites heures du mardi 23 février. La crue du Rhin, comparable à celles de 1955 et de 1990, a été cette fois maîtrisée. Depuis vendredi 19 février, l'équipe du Caring est mobilisée à la suite de l'alerte donnée par les autorités suisses. Le niveau du Rhin atteignait alors 8,31 mètres, samedi à Lauterbourg (dans le Bas-Rhin, à 60 km en aval de Strasbourg), contre 8,44 mètres voilà neuf ans. Bâle a envoyé, lundi, un message encore plus alarmiste. Les relevés hydrologiques *prévoyaient une montée des eaux* plus ample que celle du week-end, avec un débit susceptible de battre le record de 1955 (4 500 mètres cubes par seconde).

On parle alors de *« crue du siècle »*. La navigation sur le Rhin est interrompue. La préfecture de région installe une cellule de crise. Pour la première fois, une série de mesures franco-allemandes sont mises en œuvre pour *« étaler »* la crue. Une opération de rétention des eaux est déclenchée dans la nuit de dimanche, afin d'emplir les barrages agricoles situés à hauteur de Strasbourg, pour un volume de 14 millions de mètres cubes. De leur côté, les Allemands inondent le polder d'Altenheim, en amont de la capitale alsacienne. Des eaux sont enfin déviées vers le champ d'inondation du Vieux Rhin.

L'opération a réussi, mais le Caring reste vigilant. Les mauvaises *prévisions météorologiques, qui* portent sur un redoux et de fortes précipitations mercredi et jeudi, sont une nouvelle source de préoccupations. En attendant, mardi au lever du jour, la hauteur des eaux a atteint 8,24 mètres et le débit s'est limité à 4 176 mètres cubes à Lauterbourg. La navigation sur le Rhin a repris dans le secteur de Bâle.

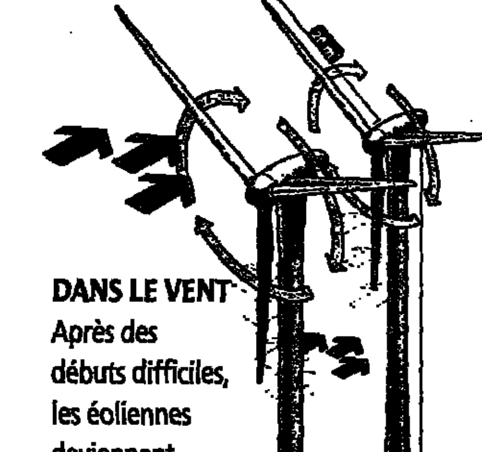
Marcel Scotto



Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
MERCREDI 24 FÉVRIER 1999
www.lemonde.fr/nvtechno

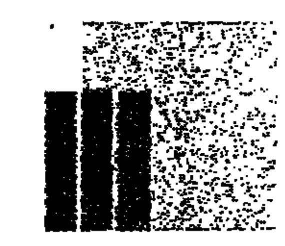


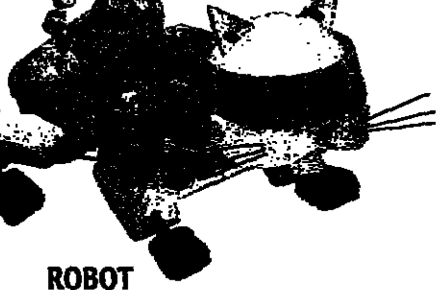
PORTRAIT
Jacques Marescaux a créé un centre de téléchirurgie avec des collectivités locales, des chercheurs et des industriels du monde entier. P. VIII



DANS LE VENT
Après des débuts difficiles, les éoliennes deviennent une source d'énergie d'appoint crédible. P. V

MICROPROCESSEUR
Le 26 février, Intel sort la nouvelle mouture de sa célèbre puce : le Pentium III. P. IV





ROBOT
Des scientifiques japonais vont fabriquer un chat au cerveau de silicium. P. IV



PETITES ANNONCES
6 pages d'offres d'emplois. P. VI, VII et IX à XII



TROUBADOURS
Mlle Chomb et Dom Kiris ont trouvé sur le Web le moyen de promouvoir leurs chansons sans passer par les grands labels. P. II

Il faudra payer les notes sur Internet

Format de compression numérique musical, le MP3, qu'on croyait inoffensif parce que réservé à un petit nombre, provoque l'enthousiasme des internautes entraînés. L'Europe légifère, et l'édition prépare sa riposte

Téléchargement et vente en ligne : les nouvelles formes de diffusion vont obliger éditeurs et distributeurs à repenser leur métier

CONCERT d'annonces. C'est d'abord IBM qui s'associe avec Universal, Sony, Warner, EMI et BMG. Une union pour tester, dès le printemps à San Diego, Californie, un service baptisé « projet Madison ». Le but : permettre aux consommateurs d'acheter et de télécharger en toute sécurité des œuvres musicales sur Internet. L'expérience devrait durer six mois auprès des foyers câblés de la ville.

Ce sont aussi, à Strasbourg et Bruxelles, les artistes qui se mobilisent pour faire valoir leurs droits à une juste rémunération lors de l'utilisation de leurs compositions sur Internet. Et sont entendus : le 10 février, le Parlement européen a adopté un projet de directive visant à étendre aux nouvelles technologies la législation existante sur les droits d'auteur et droits voisins. Ce texte n'attend plus que son passage devant le Conseil des ministres de l'Europe.

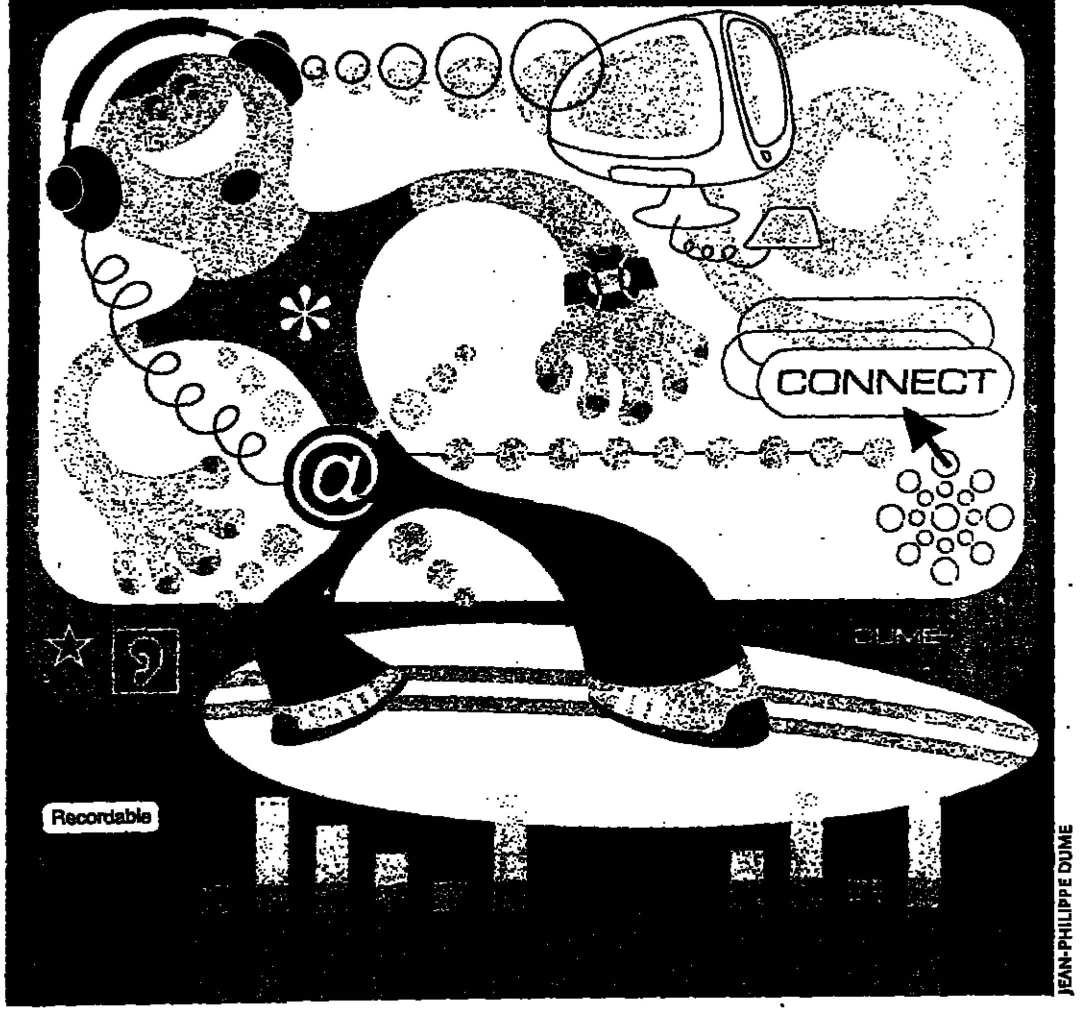
C'est encore l'entreprise de capital-risque Sequoia Capital qui dépose 10 millions de dollars (58 millions de francs, 8,9 millions d'euros) dans la corbeille de MP3.com, un site musical américain.

Les grandes manœuvres ont bel et bien commencé sur le front de l'Internet musical. Il faut dire que, des artistes aux producteurs, en passant par les éditeurs et les distributeurs, nul acteur de la filière ne peut plus feindre d'ignorer les bouleversements engendrés par la diffusion de fichiers audio en ligne : de la musique de qualité CD circule rapidement sur le Web et peut se reproduire facilement à des milliers d'exemplaires partout dans le monde et à moindre coût ! Voilà, en substance, ce qui se cache réellement derrière le sigle MP3.

De quoi donner quelques sueurs froides à l'industrie du disque. Pour l'heure, la réalité de la diffusion musicale sur le Net s'avère moins importante et moins facile qu'on ne le laisse parfois entendre. Un rapport de Jupiter Communication estime que, en 2002, à peine 1 % des ventes mondiales de musique se fera par téléchargement de fichiers numériques. De nouvelles lois et de nouveaux règlements suffiront-ils à contrôler une activité sur un média qui n'est pas facile à maîtriser par nature ? Avant même que la technologie MP3 ne se répande, un disque sur trois vendu dans le monde était un disque pirate, et le manque à gagner, pour l'industrie musicale, se montait, en 1998, à plus de 30 milliards de francs (4,5 milliards d'euros). Qu'en sera-t-il demain, quand, par exemple, il faudra moins de quarante secondes pour récupérer trois minutes de musique de bonne qualité sur le disque dur d'un micro-ordinateur, c'est-à-dire quinze fois plus vite qu'actuellement (chiffres avancés par Liquid Audio, qui commercialise des fichiers musicaux sécurisés sur Internet) ?

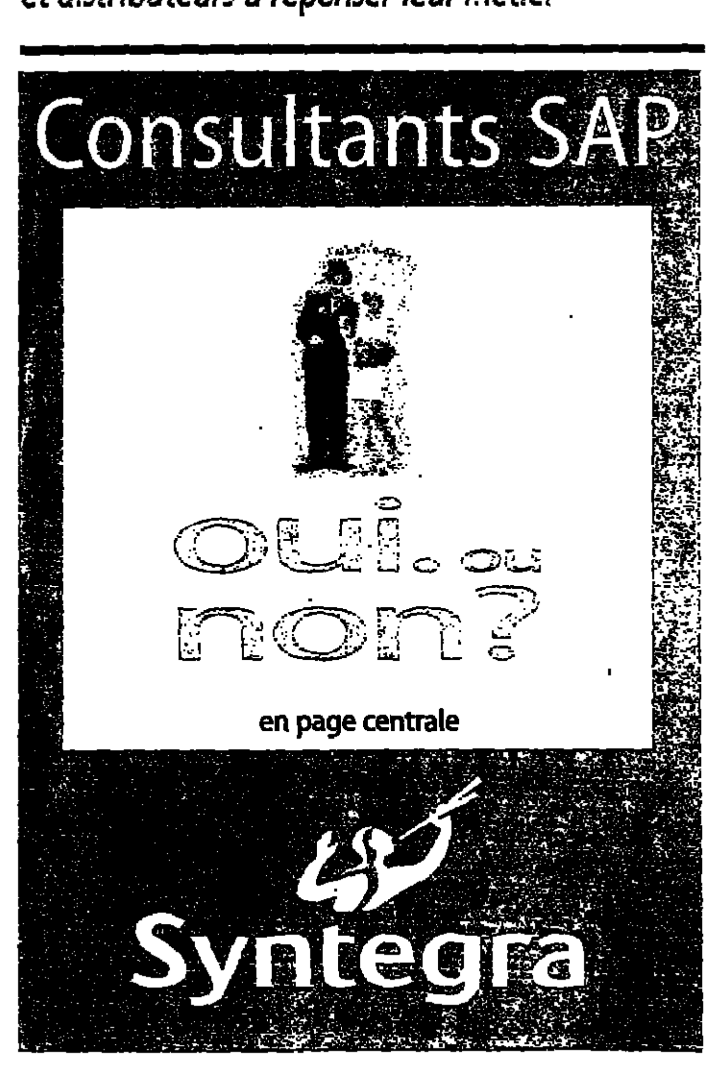
Autant de dangers potentiels qui n'empêche cependant pas Thierry Hidoux, directeur du disque à la Fnac, de croire avec d'autres à ce mode de diffusion : *« Quand Canal Plus est arrivé, tout le monde disait que cela allait tuer le cinéma. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il n'en est rien. Je pense donc que, dans le domaine de la musique et d'Internet, les choses vont s'autoréguler, comme ce fut le cas pour le cinéma. »* En attendant, les maisons de disques vont suivre avec beaucoup d'intérêt l'expérience Madison, qui devrait aboutir à une norme de fichiers non duplicables. Chez Sony Music Entertainment, à New-York, on estime qu'*« il faudra attendre la fin de cette expérimentation pour dessiner les futurs modèles économiques de la distribution numérique. Et, surtout, pour imaginer un nouveau mode de relation entre les clients et la musique. Une relation dans laquelle le support pourrait céder sa place à l'immatériel et dans laquelle, artistes, producteurs, éditeurs et distributeurs devr[aient] trouver leur compte »*.

Guillaume Fraissard et Olivier Zilbertin



JEAN-PHILIPPE DUME

« MP3 » est le troisième mot-clé le plus recherché sur Yahoo ! et le deuxième sur Lycos. Le Web, pourtant, est loin d'être devenu l'auditorium géant qu'on imagine. C'est la faute à la technique

Consultants SAP


en page centrale
Syntegra

هكذا من الاصل



Le MP3 est mort, vive le MP3 !

MP3. Deux lettres et un chiffre qui n'en finissent plus de donner le tournis à l'industrie musicale.
A l'inverse, ils font le bonheur d'internautes malins, ravis de pouvoir écouter sur leur ordinateur de la musique avec une qualité proche de celle du compact disc. Preuve de ce succès, le MP3 arrive en tête des requêtes dans les moteurs de recherche, juste après le sexe. Principale raison de ce succès, la facilité d'utilisation et de création de ces fichiers numériques compressés.
C'est d'ailleurs cette grande simplicité qui a fait réagir les professionnels. Car, avec le MP3, tout internaute averti peut désormais compresser le disque de son artiste préféré et le proposer aux oreilles de millions d'autres surfeurs. La sortie, en décembre 1998, du premier lecteur portable de fichiers MP3, le Rio, n'a fait qu'aggraver cette inquiétude. Avec lui, la musique téléchargée s'éloigne du micro-ordinateur et devient réécoutable à loisir, sans l'aide d'une cassette ou d'un CD. C'en était trop pour une industrie musicale déjà démoralisée par le piratage des disques et qui voit d'un mauvais œil la propagation non contrôlée de ces fichiers musicaux numériques.

Ci-contre, le lecteur miniature de MP3 de Cambridge Design. A droite, le Yepp de Samsung, principal concurrent du Rio de Diamond Multimedia

CAMBRIDGE DESIGN PARTNERSHIP — SAMSUNG

Les labels phonographiques annoncent régulièrement la fin d'un norme qui grignote leurs bénéfices, tandis que les fabricants de matériels exploitent le filon

Première à monter au front, la puissante RIAA (Record Industry Association of America), qui regroupe l'ensemble des professionnels de la musique outre-Atlantique. Quelques semaines avant sa commercialisation, elle demande à la justice de Los Angeles d'interdir le Rio . Demande rejetée avec l'argument que l'appareil commercialisé par Diamond Multimedia ne possède pas de sortie numérique qui permettrait de s'échanger les fichiers MP3. En France, l'importateur du Rio a accepté de reverser à la Sacem (Société des auteurs-compositeurs éditeurs de musique) 1,50 F (0,23 €) sur chaque unité vendue.
Depuis, la chasse au MP3 est ouverte, et on ne compte plus les demandes de fermeture de sites proposant de tels fichiers.
D'après la Sacem, « *99 % des fichiers MP3 diffusés sur Internet le sont de manière illégale* ». Il ne se passe pas une journée sans qu'un constructeur annonce le lancement d'appareils compatibles avec le MP3 ou qu'un artiste propose ses compositions sur Internet diffusées de cette façon.
La société anglaise Empeg devrait proposer, dans les prochains mois, un autoradio MP3 ; Samsung ou encore Saehan commercialisent déjà des concurrents du Rio, et des chercheurs de l'université de Darmstadt, en Allemagne, viennent de mettre au point une platine dotée d'un lecteur de CD-ROM qui pourra être reliée à une chaîne hi-fi classique. Un seul CD peut contenir près de cent cinquante morceaux. Enfin, depuis quelques semaines, Lycos propose un moteur de recherche entièrement consacré à ce genre de fichiers.
Les investisseurs aussi semblent séduits. Le 19 janvier, la firme de capital-risque américaine Sequoia Capital, connue pour avoir parié sur le démarrage de Yahoo ! et 3Com, investissait plus de 60 millions de francs (9,1 millions d'euros) dans le site mp3.com, pionnier du genre aux Etats-Unis.
La norme MP3 semble donc promise à un bel avenir malgré l'excommunication décrétée par l'industrie musicale. Elle devra toutefois affronter ses concurrentes, que les « majors » vont expérimenter au printemps, et se contenter d'artistes moins connus comme c'est déjà le cas actuellement. Mais n'est-ce pas cette particularité qui a fait son succès auprés des internautes ?

G. F.

Des mots et des sons

MP3
Diminutif de MPEG Layer 3, Moving Picture Experts Group. Ce groupe de spécialistes a défini plusieurs normes permettant de transmettre de la vidéo et du son sous forme numérique dans un format compressé. Le MP 3 permet de diviser par douze la taille d'un fichier audio classique, sans perte audible de la qualité sonore. Il faut compter environ 1 Mo pour une minute de son en qualité CD (44,1 kHz, 16 bits, stéréo) et moins de trente minutes pour télécharger un fichier de 3 à 5 Mo avec un modem classique.

WINAMP
Principal logiciel utilisé pour lire les fichiers MP 3. Gratuit, il se télécharge en quelques minutes à l'adresse www.winamp.com

MADISON
Nom d'un projet qui réunit autour du constructeur informatique IBM, les cinq principales maisons de disques mondiales – EMI, Sony, Warner, Universal et BMG – pour la mise au point d'un nouvelle norme technique d'enregistrement numérisé. Un site commun pour acheter des chansons sous forme de fichiers numériques est aussi à l'étude et devrait être expérimenté au printemps aux Etats-Unis.

SDMI
Secure Digital Music Initiative. Lancé à l'initiative de la Recording Industry Association of America (RIAA) le 15 décembre 1998, le SDMI est un forum dans lequel tous les acteurs de l'industrie musicale sont invités à réfléchir à la mise au point d'une norme ouverte et sécurisée pour la diffusion numérique de la musique sur la Toile. Le projet devrait aboutir à la fin 1999.

SNEP
Syndicat national de l'édition phonographique. Présidé par Paul René Albertini, PDG de Sony Music France, le SNEP défend les droits des producteurs (maisons de disques). Créé en 1922, il est composé de membres issus des différent métiers liés au phonogramme : fabrication, production, édition et distribution.

SACEM
Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique. En France, la Sacem assure la gestion collective des droits d'auteur et leur perception, en autorisant sous forme de contrat la diffusion publique des œuvres protégées.

CDR
Compact disc enregistrable. Il s'en est vendu plus de 35 millions en 1998 en France. Selon le SNEP, plus de 20 % sont utilisés pour des copies illégales de disques musicaux. Un chiffre qui semble largement sous-estimé.

La technique reste la meilleure défense du disque

De la chasse aux mirifiques fichiers musicaux on revient souvent bredouille

QUESTION sur un forum de discussion : « *Quelqu'un pourrait-il m'indiquer où trouver des fichiers MP3 ?* » Réponse d'un anonyme, visiblement au fait des pratiques musicales du Réseau : « *Commence par chercher sur irc sur des channels comme #mp3 #mp3files #mpeg3files #mp3direct sur le serveur efnet puis tu trouvera* [sic] *des tounes que tu pourrais télécharger directement à l'aide de commande ou bien juste te trouver des sites ftp avec les annonces que d'autres utilisateurs diffusent sur les channels la commande pour te faire venir des tounes est : /ctcp (nick) xdcc send #1 ou 2...* »

Pardon ? Impasse. Une de plus, en réalité. Aux cris d'orfraie poussés par l'industrie du disque, on imaginait pourtant volontiers que le Web n'était plus qu'un vaste auditorium. Qu'il suffisait de se connecter, de cliquer, pour compléter en quelques secondes sa discothèque personnelle avec tous les derniers hits du moment. Mais il faut bien vite déchanter. Trouver de la musique au format MP3 relève en fait du parcours du combattant.

Nouvelle tentative. Direction, cette fois, vers l'un des multiples moteurs de recherche spécialisés, dédiés exclusivement à cette nouvelle norme de compression musicale. L'internaute n'a que l'embarras du choix : Audiofind, Kermitt, MP3Box, AllMp3, MP3.com, immedia, oth.net... Là, on pourra effectuer une requête sur le nom de l'artiste. Ici, sur le titre de l'œuvre. Sur un troisième, par catégories musicales. Voyons donc ce qu'oth.net conserve dans son arrière-boutique de l'œuvre de Madonna. Au catalogue, une vingtaine de lignes en hiéroglyphes ou presque : « *5781k ftp : //mp3 : mp3@131 104 242 100 : 5500/ MP3-alternative/ (Madonna) frozen. mp3 ; 4808k ftp : //mp3 : mp3@131 104 242 100 : 5500/MP3-alternative/ Madonna-Like a Prayer. mp3* ». Sans plus d'explications...

Le passage par les moteurs traditionnels (« MP3 » serait le troisième mot-clé le plus recherché sur Yahoo ! et le deuxième sur Lycos) et quelques heures de tâtonnements n'y changeront rien. Au final, la chasse se révélera bien maigre : des logiciels à télécharger pour écouter du MP3 sur son ordinateur, des conseils pour transformer audit format des titres issus de CD audio ; au mieux, quelques courts extraits de morceaux à la mode. Des compositions personnelles, beaucoup (une cinquantaine d'artistes demandent chaque jour au site MP3.com d'être référencés sur leur site). Le plus souvent, la célèbre erreur 404 indiquant que la page en question n'a pu être trouvée. Des sites, encore, où, pour télécharger un fichier, il faudra indiquer l'adresse d'un autre site de téléchargement. Pour les bonnes trouvailles, il faudra être patient : une minute de musique représente encore environ 1 mégaoctet (soit environ neuf minutes dans le meilleur des cas avec un modem 28 8 kbit/s).



JEAN-PHILIPPE DUME

Une baudruche, MP3 ? Voire. Parions que surfeurs avisés, pirates patentés et vieux loups de web s'y retrouvent. Que dans de sombres allées de la Toile s'échangent sous le manteau quelques tubes en vogue, qu'ici ou là on y fait bien commerce à vil prix d'albums ailleurs nettement plus coûteux. Sans doute. Mais, pour le moment, le chaland profane risque fort de rentrer bredouille. Et il n'est pas sûr que, parmi les quelque 3 500 Rio vendus en France depuis sa mise sur le marché, le 20 décembre 1998, que parmi les 50 000 censés trouver preneurs d'ici au mois de mars en Europe, nombre d'entre eux ne se retrouvent finalement oubliés au fond d'un tiroir. De quoi relativiser, pour l'heure, le phénomène. En attendant que le législateur ait fixé le cadre du téléchargement et du stockage de musique sur disque dur, que les industriels imposent une norme de cryptage et de sécurisation, que du coup la vente de musique au format MP3 sur Internet prenne véritablement son envol, les mélomanes préféreront sans doute encore le bon vieux CD.

O. Z.

Les marqueurs électroniques

IBM, NEC, Hitachi, Sony et Pioneer ont annoncé la formation d'un consortium chargé de mettre au point une technique anti-piratage des images et des vidéos sur Internet. Le groupe, baptisé Galaxy, sera chargé d'unifier les méthodes de marquage développées par les cinq industriels. Selon le porte-parole d'IBM-Asie, cité par l'agence Associated Press, « [cette] *technologie devrait permettre de protéger toutes sortes de documents, pourvu qu'ils soient stockés sous forme numérique* ».
Les chercheurs savent d'ores et déjà insérer des marques indélébiles *(watermarks)* dans les documents informatiques sans altérer leur contenu. Visible ou masqué, le marquage est à l'univers numérique ce que le filigrane est au papier : toute tentative de suppression de celui-ci endommage le document. La méthode envisagée devrait permettre d'autoriser une copie unique du fichier informatique, par exemple pour transférer dans un magnétoscope numérique le contenu d'un film téléchargé depuis Internet. Le marquage devrait également renforcer la protection des DVD-vidéos, qui restent sujets au piratage en dépit des techniques de cryptographie employées aujourd'hui.
■ **www.research.ibm.com/image_apps/watermark.html**

Trois questions à...

Catherine Keer-Vignale, membre du directoire de la Sacem

1 En quoi Internet pose-t-il des problèmes spécifiques et nouveaux concernant les droits d'auteur ?

Si vous faites allusion aux ventes de supports pirates par des particuliers à partir de fichiers MP3, rappelez-vous qu'il y a toujours eu des activités de piraterie. Nous avions vu cela avec la cassette audio. Ces supports sont destinés à enregistrer, à titre privé, des œuvres protégées. Les ayants droit s'étaient mobilisés, et cela a débouché sur la loi Lang de 1985 instituant la rémunération pour copie privée : pour chaque support sonore enregistrable vendu, 1,50 F (0,23 €) hors taxes par heure est redistribué aux auteurs et 2,25 F (0,34 €) *[le sont]* pour la vidéo. Avec les disques durs, les CD-ROM enregistrables et Internet, la notion de support est devenue plus floue.

2 Est-ce à dire que le droit d'auteur n'est plus adapté aux modes de diffusion actuels ?

Pourquoi, aujourd'hui, cette protection ne conviendrait-elle plus ? Elle date de 1791 et n'a été retouchée qu'en 1957 et en 1985 par la loi Lang. Les mêmes textes, la jurisprudence ont permis de prendre en compte la radio et la télévision. Il en est de même pour Internet : la rémunération pour copie privée s'applique au Rio. Nos tarifs, en revanche, doivent certainement être revus, car la perte de rémunération, pour l'auteur, est plus importante avec ces clones parfaits.

3 Que faites-vous pour lutter contre la piraterie sur Internet ?

Nous ne sommes pas des officiers de police judiciaire. Nous ne pouvons pas intervenir directement. Pour qu'une affaire de piraterie organisée puisse aboutir, il nous faut d'abord convaincre policiers et magistrats de s'intéresser à la propriété intellectuelle. Cela commence donc par de l'information, et nous recevons chaque année, à la Sacem, une vingtaine de magistrats et des commissaires de police afin de les sensibiliser à ces problèmes.

» Nous disposons par ailleurs d'enquêteurs qui surfent sur le Web et ont recours à des moteurs de recherche spécialisés afin de détecter l'usage illicite d'œuvres sur Internet. Une fois repéré l'auteur de ces pratiques, nous lui faisons parvenir un courrier électronique, et, faute de réponse, nous nous adressons ensuite à l'hébergeur pour qu'il intervienne auprès du contrevenant. Le meilleur moyen de lutter contre la piraterie reste, malgré tout, l'adoption d'un code mondial d'identification des œuvres. On devine le temps qu'il faut pour imposer à tous une telle norme.

Propos recueillis par Olivier Zilbertin

Profil

Mlle Chomb et Dom Kiris, troubadours sur la scène du Web

ILS s'appellent les Troubadours du désordre, et c'est un nom qui leur va bien. Ils se présentent comme un « *duo country folk parigot acoustique* », et l'on ne saurait mieux dire. Inclassables, en vérité, Mlle Chomb, 34 ans, chanteuse, et Dom Kiris à la guitare, 39 ans, animateur sur les ondes d'une radio périphérique. Leur univers est celui des vieilles chansons réalistes, à l'accent traînant et pathétique, d'un Paris gentiment canaille. Ils chantent Fréhel et Lemarque, Aznavour et Piaf, leurs propres chansons aussi, dans les cafés de Bastille, de Montmartre et de la Butte aux Cailles. « *Bref,* sourit le guitariste, *rien qui puisse intéresser les maisons de disques.* » Qu'importe, d'ailleurs : les Troubadours du désordre ne se sont jamais vus en haut de l'affiche. Ils auraient pu continuer ainsi, longtemps, à chanter leur passion uniquement pour les clients du Bougnat, du Couvent, du Consul ou de la Guinguette Pirate.

Sauf qu'ils ont rencontré Internet. Et plus exactement Philippe Torel, qui avec son frère Laurent a créé le site Musique-Pro (www.musique-pro.com), serveur musical qui propose aux artistes rejetés par les grands labels d'assurer leur promotion auprès du public et des professionnels. Un site multiservices, en fait : les groupes peuvent s'y présenter, proposer en téléchargement quelques extraits de leur production, vendre en ligne des CD, et même y faire héberger leur propre site.

C'est ainsi que pour Noël 1998 les Troubadours ont été à l'origine d'une opération un peu particulière, bien dans l'esprit libertaire qui les anime : avec la participation de Louis Bertignac, ils ont mis sur Musique-Pro, en téléchargement, l'intégralité d'une chanson, *La Nique au joyeux Noël*. Les internautes étaient invités, en échange, à verser une obole au Secours populaire français. Plus de 15 000 connexions seront enregistrées pour l'occasion. Le début d'un petit succès, qui les a conduits à produire leur propre album de six titres, présent dans les bacs de la Fnac depuis la mi-février. « *Internet nous permet tout simplement d'exister,* constate Dom Kiris. *Le phénomène n'est pas sans rappeler celui des radios libres, au début des années 80. Il y souffle le même vent de liberté. Le problème, c'est qu'aujourd'hui la bande FM est bridée, formatée, et qu'il est impossible de se faire entendre si l'on ne passe pas par une maison de disques. Alors, il reste Internet...* » Internet et sa vitrine internationale (Musique-Pro enregistre des connexions provenant d'une quarantaine de pays, et les Troubadours du désordre ont vendu par ce biais un CD à la Réunion), nouvelle scène d'un art alternatif. Qui servira peut-être de tremplin aux Troubadours. Ou à d'autres. Mais, quoi qu'il advienne, Mlle Chomb et Dom Kiris ont en tout cas promis de toujours revenir chanter dans les petits troquets de Bastille.

O. Z.

هكذا عن الاصل

Fuites maîtrisées dans le nucléaire

Le difficile apprentissage du syndicalisme en ligne

LES SECTIONS CGT des centrales EDF de la région Centre ont discrètement lancé en octobre 1998 un site sur lequel elles publient les petits bobos des centrales nucléaires dans lesquelles elles travaillent. Après l'avoir mis en veille à la demande de la direction d'EDF, elles viennent de le relancer. *« Les incidents sont en général rendus publics avec plusieurs jours, voire plusieurs mois, de retard, même quand ils n'ont aucune gravité. C'est l'affaire de Belleville qui a tout déclenché »*, confie Hugues Savariaud, le responsable du site atomique.com. La direction d'EDF avait, semble-t-il, attendu deux mois, cet automne, pour révéler l'indisponibilité de la tranche n° 2 de ladite centrale. *« Cela faisait un moment qu'un de nos militants nous disait qu'il fallait aller sur Internet, l'obstruction de la direction nous a convaincu de nous lancer. »*

Sur atomique.com, il n'y pas de secret, simplement la chronique des galères syndicales et les comptes-rendus des ennuis techniques. *« Au syndicat,* [nous] *ne sommes pas antinucléaires »*, dit, pour nuancer, Hugues Savariaud. A EDF, direction et CGT se sont toujours entendues sur ce terrain. Hugues Savariaud serait presque inquiet du succès rencontré par le site, qui reçoit certains jours plus de cinq cents visiteurs. *« On pensait faire un petit site pour s'amuser, mais il faut qu'on fasse gaffe. Internet est un sacré outil. Nous apprenons les règles de la communication avec les moyens du bord. Ce n'est pas évident. »*

Les sources ne se limitent pas aux militants de la CGT : *« Il y a de nombreux employés dans les centrales d'EDF qui partagent notre vision de la transparence. Mais, attention, nous ne publions pas d'informations non vérifiées. On a un truc sous le coude depuis un mois, mais on attend de pouvoir recouper d'autres sources avant de le mettre en ligne. »*

La direction d'EDF ne semble pas s'émouvoir des activités du site. *« Il y a eu quelques pressions locales pour savoir qui nous communiquait les informations »*, note Hugues Savariaud. Au siège d'EDF, on se borne à expliquer que *« tous les incidents sont rendus publics par l'entreprise, quel que soit leur niveau de gravité »*. Sur le site de l'entreprise, seuls les communiqués de presse nationaux sont affichés. *« Les petits problèmes locaux sont simplement signalés à la presse locale. Mais nous réfléchissons à améliorer notre communication »*.

D. D.

■ www.atomique.com
■ www.edf.fr

le. top.des.réseaux

Les sites technologies et scientifiques à visiter

curry.edschool.virginia.edu/go/frog/menu.html
Fini les odeurs nauséabondes de formol ! Fini les évanouissements sur les paillasses en classe de biologie ! L'université de technologie de Virginie (Etats-Unis) invente, sur son site, la dissection virtuelle. Le cobaye est une grenouille. Avant de se lancer, scalpel virtuel en main, le visiteur doit suivre une leçon d'anatomie batracienne et mémoriser les différentes étapes à suivre durant le protocole. Des photographies et des séquences audiovisuelles détaillent les gestes à accomplir pour disséquer correctement la grenouille. L'internaute peut alors s'exercer, en incisant, par simples cliquements de souris, l'épiderme, les muscles puis les organes internes du batracien.

www.therace.org
Sur les traces de Phileas Fog : le 31 décembre 2000 sera donné le départ de la Race, le premier tour du monde à la voile en équipage, sans assistance et sans escale. A cette occasion, un important dispositif de caméras embarquées relié à une constellation de satellites permettra aux passionnés de sport nautique de vivre la course de l'intérieur et en temps réel sur le Réseau. Pour l'heure, seules des images du catamaran de Bruno Peyron, organisateur et premier concurrent inscrit à l'épreuve, sont disponibles sur le site. Un

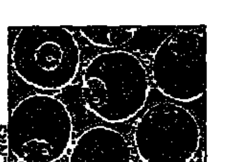

CHRISTIAN FEVRIER

dossier illustré relate l'histoire des multicoques et des fiches techniques reprenant les dernières innovations technologiques apportées aux bolides des mers.

www.phy.ntnu.edu.tw/java/index.html
Fu-Kwun Hwang est professeur de physique à la National Taiwan Normal University. Pour qu'un maximum d'étudiants puissent profiter de ses enseignements, il a transformé son site en laboratoire d'expérimentations physiques. De la mécanique à la thermodynamique, en passant par l'étude des champs électromagnétiques, initiés et débutants peuvent s'adonner à de multiples expériences. La leçon pratique s'appuie sur une simulation en réalité virtuelle. Le visiteur pourra par exemple observer les trajectoires prises par deux corps entrés en collision et mesurer les déformations induites par cette dernière, tout en modifiant les variables vitesse ou poids.

www.cybersessions.com
Conçues par la société canadienne Conceptis Technologies, les CyberSessions médicales ont reçu le Grand Prix de l'interactivité lors du Milia de Cannes. Diffusées en direct sur Internet, les cybersessions sont des conférences médicales interactives. Une interface intuitive permet aux participants d'intervenir en temps réel tant en mode vidéo qu'audio, et de débattre avec des professionnels de la santé. Plus d'une dizaine de conférences ont déjà été organisées en Europe et aux Etats-Unis ; elles sont consultables sur le site.


CNRS


CNRS


CNRS

www.infobiogen.fr/SDV/phototexte.html
Des particules de virus du sida bourgeonnant à la surface d'un lymphocyte infecté ; des cellules ganglionnaires de la rétine embryonnaire d'une souris grise ; un robot-mouche neuromimétique, capable de se déplacer dans un champ d'obstacles qu'il n'a jamais visité auparavant : le site du département des sciences de la vie du CNRS, met à la disposition des visiteurs une banque de plus de 4 000 images. En douze planches, des photographies légendées avec précision donnent à voir, à travers ses résultats, ses appareils ou ses équipements, l'étendue du savoir dans le domaine de la recherche en sciences du vivant.

Une sélection de Stéphane Mandard

« Je suis manipulé comme je manipule »

Entretien avec Luke Ford, colporteur de ragots en ligne sur le monde du porno

EN 1998, Luke Ford a fait vaciller la capitale mondiale du X, Los Angeles. En dévoilant sur son site les noms de cinq acteurs porteurs du virus du sida et l'usage de faux certificats de séronégativité, il a poussé producteurs et réalisateurs du milieu à s'engager fermement pour l'utilisation de préservatifs au cours des tournages. Ce cyberjournaliste, à la manière de Matt Drudge pour l'affaire Lewinsky, prône une liberté d'expression totale, pour laquelle la révélation d'une vérité suffit à excuser dix erreurs. A trente-deux ans, ce fils de pasteur adventiste australien converti au judaïsme après son immigration aux Etats-Unis empoche chaque mois 3 000 $ (2 618 €, 17 174 F) de recettes publicitaires grâce à la popularité de son site.

« Sur votre site, vous parlez de sexe, de mafia, de drogue... on est en plein polar ?

– J'écris seulement au sujet de la Mafia et des drogues dans la mesure où je les trouve révélatrices du milieu pornographique de Los Angeles. Toutes les vérités sont bonnes à dire.

– Quitte à vous tromper ?

– Je peux me tromper comme je peux être incapable d'admettre qu'une information est vraie. Je suis profondément perfectible et je n'affirme ni être pur ni être celui qui connaît le mieux ce milieu. Je ne me prends pas non plus pour un grand écrivain. Par contre, je suis probablement la personne la plus indépendante à écrire sur l'industrie du X.

– On vous reproche de ne pas vérifier vos sources et de ne pas faire le tri entre l'information, la rumeur et l'intoxication ?

– Environ la moitié de mon site est « journalistiquement saine ». Sur l'autre moitié, j'agis davantage comme un animateur de talk-show qui laisse ses invités (des acteurs ou des entrepreneurs) s'exprimer sans les interrompre ni les censurer. S'ils mentent, je fais en sorte de rétablir la vérité et de donner mon point de vue.

– Croyez-vous qu'Internet soit en train de changer le métier de journaliste ?

– Internet permet à n'importe qui de devenir journaliste, mais seuls les meilleurs réussiront. Il est le support le plus facile pour éditer et le plus souple aussi pour apporter des corrections. C'est une forme de révolution pour un milieu corrompu comme le porno. Jusqu'à présent la presse pornographique était employée par l'industrie du film X. De plus, elle ne peut se permettre de contrarier de grands annonceurs.

– Les stars des médias traditionnels sont trop complaisantes envers les pouvoirs ?

– Oui. Et c'est encore plus vrai pour la presse porno, davantage corrompue, à l'image de l'ensemble du milieu. Je dois faire des compromis en permanence, savoir me taire sur une histoire pour décrocher ultérieurement le scoop.

– Estimez-vous avoir bousculé le milieu du porno à Los Angeles ?

– J'ai fait paraître sans relâche les reportages les plus durs que l'industrie du porno ait eu à supporter. Cela [l'a] rendue plus transparente et plus accessible pour le grand public. J'ai encouragé mes confrères à faire des reportages plus incisifs et plus critiques. Mais les magazines classiques réalisent aussi qu'ils ne peuvent pas rivaliser dans cette course au scoop : leurs délais de parution sont trop longs ! Reste, pour eux, à s'orienter vers des analyses à long terme. Ce qu'ils commencent à faire.

– Qu'est ce qui motive vos informateurs ?

– Certains ont intérêt à dévoiler des informations parce qu'ils espèrent se mettre en avant, que l'on parlera d'eux, faire la promotion de leurs idées. D'autres sont animés par un esprit revanchard et se disent qu'ainsi ils peuvent poignarder leurs adversaires dans le dos.

– Avez-vous quelquefois le sentiment d'être manipulé ?

– Je suis utilisé et manipulé comme j'utilise et, peut-être, je manipule. Ce qui m'intéresse, ce sont des histoires, des histoires vraies. Mes informateurs ont également leurs propres buts. Dès lors nous pouvons marchander et échanger les uns avec les autres.

– Vous êtes partisan d'une totale liberté d'expression, mais n'y a-t-il pas des informations que vous avez refusé de publier ?

– Il y en a beaucoup, notamment des informations personnelles (adresses et téléphones), sans véritable intérêt et dont la divulgation porterait préjudice à certains sans faire avancer le débat. J'accepte souvent de ne pas raconter certaines histoires embarrassantes si les personnes impliquées me donnent une information encore plus intéressante. »

Propos recueillis par Frédéric Mahé

Du rififi dans le milieu du X

LE 23 AVRIL, Luke Ford a annoncé – avant de se rétracter – que Marc Wallice, un vétéran du film X, était séropositif. Le 28 avril, un fonctionnaire du Protecting Adult Welfare (PAW), un organisme de contrôle, confirme l'information. Au moins trois actrices ayant tourné avec Marc Wallice sont également infectées. Dans le milieu, l'information fait l'effet d'une bombe : les certificats médicaux sur le « statut HIV » des acteurs sont manifestement faux. Le PAW exige alors de certifier les tests médicaux, les producteurs, jusqu'alors opposés aux préservatifs sur les tournages, s'engageant à en imposer l'utilisation.

■ www.lukeford.com

Drudge rapporte

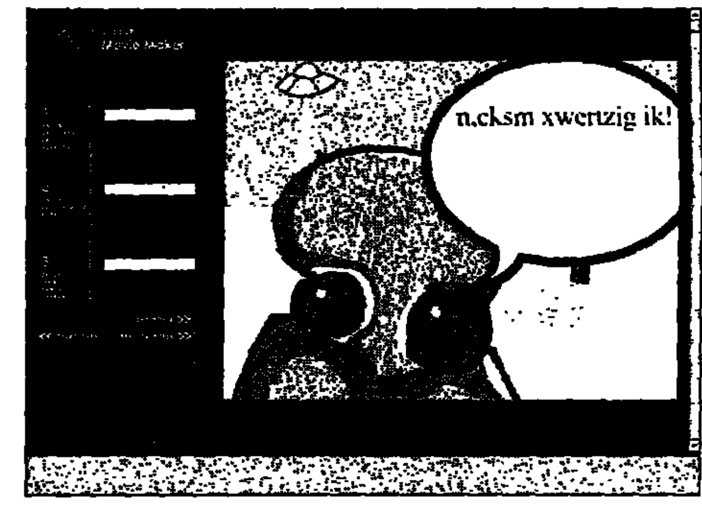
Poursuivi par l'entourage du président Clinton, l'homme qui a lancé le « Monicagate » est l'un des grands perdants de l'affaire

LA VICTOIRE est amère. L'homme par qui le « Monicagate » est arrivé a fini par lasser. Matt Drudge, cyberreporter sans scrupules, fait figure – aux côtés de Kenneth Starr, de Monica Lewinsky et de la droite républicaine – de grand perdant de l'affaire Clinton. A force de le présenter comme le champion de la liberté de la presse sur Internet, on avait un peu trop vite oublié qu'il n'avait fait que récupérer une enquête dévoilant l'existence de l'affaire Monica Lewinsky que le magazine *Newsweek* souhaitait approfondir avant publication.

De son petit appartement de Los Angeles et sur un ordinateur bon marché, Matt Drudge lâche l'information le 17 janvier 1998. Quatre jours plus tard, les principaux quotidiens américains s'emparent du « Monicagate ». Il distillera ensuite des petits scoops comme la fameuse histoire de la robe et sa tache présidentielle. A trente et un ans, Matt Drudge est alors au sommet de sa gloire. Lui qui a abandonné ses études pour s'installer en Californie et travailler comme vendeur dans une boutique de souvenirs se retrouve dans l'arène, attaqué par la presse. On ne parle plus de Monica sans citer Matt ! Les télévisions se l'arrachent. En juin, il prononce un discours au prestigieux National Press Club, retransmis par la chaîne C-Span. *« Il y a clairement une demande pour les informations non publiées*, affirme notre cyberpirate de l'information. [Avec Internet], *chaque citoyen peut devenir un reporter. Le Web donne autant de voix à un jeune fêlé d'informatique comme moi qu'à un PDG ou un porte-parole de la Maison Blanche. Nous devenons tous égaux. »* Au plus fort de l'affaire Lewinsky, le *Drudge Report* aurait totalisé plus d'un million de connexions par jour. Aujourd'hui, Matt Drudge anime en parallèle une émission de télévision sur la chaîne câblée Fox News. *« J'y gagne de l'argent*, avouait-il au *Monde* [daté 16-17 août 1998]. *C'est aussi une bonne façon d'apprendre à faire de la télévision, qui reste le vrai média de masse. Internet ne l'a pas remplacé. » « J'ai fait des erreurs*, admet-il. *Je les corrige si nécessaire en m'excusant. »* Mais parfois trop tard. Il est ainsi poursuivi par Sidney Blumenthal, ancien journaliste et conseiller du président Clinton, pour avoir écrit dans le *Drudge Report* qu'il battait sa femme. Malgré un démenti publié le lendemain, on lui réclame des millions de dollars de dommages et intérêts. *« Se retrouver avec un pareil procès sur le dos c'est spectaculaire pour un type qui travaille seul dans son bureau*, affirme Matt Drudge. *Mais je le supporte bien, c'est comme une blessure de guerre... »* Une blessure qui pourrait lui coûter cher et servir de repoussoir aux cyberjournalistes peu scrupuleux.

Nicolas Bourcier

Faire son cinéma sur la Toile



D. Film permet de monter des animations en ligne

LA SCÈNE se passe dans le désert. Devant un ciel traversé de soucoupes volantes et sur fond de musique planante, deux personnages animés discutent : un cowboy et un extraterrestre. La rencontre est brève. A peine le temps de s'échanger trois phrases que les deux personnages se séparent déjà. Devant son écran d'ordinateur, l'internaute assiste à cette saynète avec une certaine fierté, content de voir son nom cité au générique comme metteur en scène grâce au logiciel Moviemaker de D. Film.

Grâce à ce programme mis au point par Akimbo Design, une société californienne spécialisée dans le graphisme pour sites Internet, chacun peut s'improviser réalisateur et choisir ses personnages, le décor, la musique et surtout les quelques lignes de dialogue affichées durant la séquence. Pour l'instant, les choix sont restreints, et la durée de l'animation ne dépasse pas les vingt secondes. Mais le programme devrait à l'avenir autoriser la création de séquences plus longues et surtout plus élaborées.

En proposant cette application sur leur site, les responsables de D. Film confirment leur intérêt pour le cinéma domestique. Depuis plus de trois ans, ils organisent un festival du film numérique au cours duquel sont présentées les œuvres de cinéastes épris de technologie. Des réalisateurs qui ont troqué le 16 mm contre le Caméscope numérique, le banc de montage traditionnel contre des logiciels de montage virtuel en temps réel. Certains de ces artistes ont d'ailleurs eu les honneurs du Sundance Festival, le rendez-vous du cinéma indépendant aux Etats-Unis. D. Film organise aussi depuis 1988 un festival pour les films tournés en vue d'une diffusion exclusive en ligne. Autant de longs-métrages que l'on peut retrouver et regarder sur leur site. Avant ou après s'être essayé à Moviemaker.

G. F.

■ www.dfilm.com

chaPitre.cOm
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET
« Tous les livres français, même les introuvables »
350 000 LIVRES NEUFS ET 50 000 LIVRES INTROUVABLES
www.chapitre.com - minitel : 3615 ALIR (2,23 F/mn)
E-mail : librairie@chapitre.com - 41, rue de Richelieu - 75001 Paris • Fax : 01 42 97 94 96

هكذا من الأصل

Stratégies

Batman signe chez Ubi Soft

Dans la bataille des licences qui oppose les principaux éditeurs de jeux vidéo, Ubi Soft vient de marquer un point. L'éditeur français a en effet signé un accord avec l'américain Warner Bros Interactive Entertainment pour la réalisation des aventures sur console de Batman, le célèbre héros de *comics* inventé par Bob Kane. Prévu pour l'an 2000, le jeu Les aventures de Batman et Robin sera disponible sur tous les formats : micro-ordinateur, Sega Dreamcast, Nintendo 64, Game Boy Color et PlayStation de Sony. Ubi Soft espère ainsi rattraper son retard sur Infogrames qui possède déjà une licence Warner (Looney Tunes) et exploite aussi les personnages d'Astérix ou de Lucky Luke.

Le groupe de Richard Branson s'envole aussi

Revenu sur terre, Richard Branson met son groupe, Virgin, à l'heure du commerce électronique. D'ici à la fin 1999, ce sont plus de 472 millions de francs (72 millions d'euros) qui vont être injectés dans cette activité. Tous les secteurs du groupe sont concernés : le transport aérien, la musique, les loisirs électroniques... Richard Branson souhaite que d'ici à la fin de l'année les internautes qui se connectent sur le site Virgin puissent acheter leur billet d'avion, réserver des places de cinéma ou commander le disque de leur choix. L'accès au site Virgin Net devient gratuit ainsi que les services financiers proposés sur sa chaîne Business.

Eurosport lance un portail sportif

Présente sur le bouquet numérique de Canal Plus, CanalSatellite, la chaîne sportive européenne Eurosport a l'ambition de devenir le premier portail dédié aux sports sur la télévision. Réservé aux abonnés de la chaîne, le service Isport est gratuit et offre une gamme de rubriques allant des brèves sportives réactualisées en permanence à des tableaux reprenant l'ensemble des classements et des derniers résultats. Eurosport lance aussi une boutique grâce à laquelle les spectateurs pourront, dans un avenir proche, acheter des places pour les événements sportifs.

Emachines veut faire mieux que Microsoft

Stephen Dukker en est persuadé. Sa société Emachines, basée en Californie, sera la première de l'histoire américaine à franchir la barre du milliard de dollars en moins d'un an grâce à ses ventes d'ordinateurs à bas prix. « *Une performance que même Microsoft n'a pas réussi à atteindre* », se plaît-il à souligner. Raison de cet optimisme : la société devrait vendre près de 2 millions de micro-ordinateurs dans les douze prochains mois. Des ordinateurs bon marché, cédés 399 $ (2 326 F, 354 €) alors que la moyenne actuelle se situe autour de 599 $ (3 492 F, 532 €). 180 000 machines ont été vendues en six semaines à la fin de 1998.

Le Pentium III fait des vagues

Le 26 février, Intel sort son nouveau microprocesseur

LE 26 FÉVRIER, Intel lancera le Pentium III, quatrième mouture depuis 1993 de ce microprocesseur, après le Pentium, le Pentium Pro et le Pentium II. Pas moins de 300 millions de dollars (268 millions d'euros, 1,75 milliard de francs) ont été investis pour promouvoir la puce.

D'un point de vue technique, le Pentium III reprend les grandes lignes de son prédécesseur. La nouvelle puce reçoit 70 nouvelles instructions destinées à accélérer la manipulation des images en 3 dimensions, de la vidéo et du son. Intel proposera des versions fonctionnant à 450 MHz et 500 MHz avant qu'un nouveau procédé de fabrication permette de grimper à 600 MHz dès cet automne et probablement jusqu'à 800 MHz en début d'année prochaine. Les Pentium III devraient équiper les ordinateurs haut de gamme dans un premier temps, avant de rejoindre progressivement le marché grand public sous l'effet conjugué de la baisse des coûts de production et de la concurrence.

Intel mise gros sur le Pentium III. La firme, qui affiche des résultats exceptionnels en dépit de la concurrence acharnée d'AMD et Cyrix, doit impérativement profiter de son avance technologique pour assurer l'avenir de son outil industriel. Avec un quart du marché mondial des semi-conducteurs, Intel assure près de 40 % de l'effort de recherche du secteur. Le géant entend couper les vivres de ses concurrents en les enfermant sur le marché peu lucratif du bas de gamme. En dépit de leur percée dans les ordinateurs à moins de 1 000 dollars (890 euros, 5 850 francs), AMD et Cyrix ne parviennent pas à dégager suffisamment de liquidités pour investir dans les composants à hautes performances. Intel profite des substantiels bénéfices réalisés sur le haut de gamme pour faire chuter les prix de ses puces Celeron d'entrée de gamme. Le Pentium III sera commercialisé aux alentours de 500 euros (3 280 francs) en volume alors que le prix du Celeron est tombé à 56 euros (367 francs) début février. Lors du quatrième trimestre de 1998, AMD a réalisé 19,6 millions d'euros de bénéfice (128 millions de francs), soit cent fois moins qu'Intel. Quelques semaines avant sa commercialisation, le Pentium III était déjà au cœur d'une polémique dont Intel se serait bien passé. Le géant avait cru bien faire en ajoutant dans ses puces un numéro d'identification unique destiné à authentifier les transactions commerciales sur Internet. C'était sans compter avec la réactivité des associations américaines de protection des droits civiques, qui tentent d'organiser un boycott des futures puces. A priori, la solution proposée par Intel pouvait sembler anodine : l'utilisateur choisit ou non de télécharger un petit programme sur le site marchand, qui transmettra le numéro de série de la puce pour authentifier les transactions. Hormis la gêne occasionnée pour l'utilisateur – qui est contraint d'utiliser le même ordinateur pour ses achats – les militants américains estiment que le numéro de série peut être détourné de son usage initial. Par exemple, pour la détection à distance des logiciels des internautes.

Chez Intel, on ne semble pas comprendre l'objet de la polémique. « *Notre technologie ne pose pas de problème de vie privée*, nous a affirmé fin janvier Hans Jurgen Werner, responsable de programmes techniques chez Intel Europe. *Nous allons faire un effort pour expliquer le principe.* » Le lendemain, Intel faisait machine en arrière en annonçant qu'un logiciel permettrait aux internautes de désactiver le numéro de série. Une décision qui n'a pas convaincu les ardeurs de l'EPIC, l'association qui a pris la tête du boycott. Cette dernière tente depuis début février d'entraîner d'autres organisations et la toute-puissante Commission fédérale du commerce (FTC) dans sa fronde contre ce qu'ils qualifient de « Big Brother Inside », en clin d'œil aux campagnes Intel Inside (Intel à l'intérieur) destinées à promouvoir les processeurs de la marque.

Denis Delbecq

■ www.epic.org
■ www.intel.com

Cap sur le gigahertz

LES PREMIÈRES SÉR[...]ES de Pentium III reposent s[...] la technologie de fabrica[...]on déjà mise en œuvre pour le Pentium II et les Celeron : les tra[...]istors, briques fondamentale[...] assemblées par millions, y sont es[...]cés de 250 millionièmes de m[...]ètre (nm). Intel prévoit de [...]ncer des lignes de fabrication e[...] 180 nm cet été. « *En électronique, [...]s scientifiques ont de la c[...]ance* », aime à dire Gordon M[...]ore, cofondateur d'Intel et [...]ère d'une règle appliquée par l'i[...]ustrie depuis trente ans qui [...]ut que le nombre de transistors [...]tégrés dans les puces double tous [...]s 18 mois. La réduction de la tail[...]des transistors permet d'au[...]gmenter la fréquence des puces e[...] réduire leur tension d'aliment[...]ion, leur consommation électriq[...]ue et surtout leur taille. Les puces s[...]t gravées par centaines sur des [...]lettes de silicium. Plus elles son[...]petites et plus on peut en loger [...]ns augmenter de manière [...]significative le coût de fabrication [...] la galette. Intel est passé maître [...]ns cet art en dépit de procédés [...] fabrication moins avancés que ce[...] de certains de ses concurrents. Si [...]es industriels comme IB[M] peuvent mettre en avant leur a[...]ance scientifique avec des méthodes comme l'interconnexi[...] de pistes en cuivre ou le siliciu[...]sur isolant, ils seraient bien en pei[...]e de produire des dizaines [...]millions de processeurs chaque an[...]ée.

Les sauts de puce d'Affymetrix

Une startup californienne multiplie les partenariats pour diffuser sa technologie, qui permet d'identifier toutes sortes de produits en utilisant l'ADN

DEPUIS quelques mois, Affymetrix, une société californienne spécialisée dans la fabrication de puces à ADN, donne l'impression d'être omniprésente. Le 10 février, bioMérieux a annoncé un partenariat de recherche avec la Lyonnaise des eaux pour développer une puce à ADN spécialisée dans l'analyse microbiologique de l'eau (*Le Monde* du 13 février). Les deux sociétés ont décidé d'investir 56 millions de francs (8,5 M€) et s'appuieront sur la technologie d'Affymetrix. Mi-janvier, Rhône-Poulenc-Rorer avait signé un contrat avec Affymetrix pour bénéficier d'un accès préférentiel à sa technologie. La startup compte également des géants de la pharmacie comme Roche, Hoechst, Eli Lilly, Glaxo parmi ses partenaires.

Pourquoi ce succès ? « *Parce qu'Affymetrix a été la première société à avoir l'idée de la puce à ADN, que la propriété intellectuelle est difficilement contournable et qu'elle est très forte sur les grandes densités* », analyse Philippe Archinard, directeur général adjoint de bioMérieux. Les puces à ADN sont de petits supports d'1 centimètre carré sur lesquels sont accrochées des brins d'ADN à la queue desquels a été accroché un marqueur fluorescent. Quand l'un de ces brins est complémentaire du produit analysé, les deux séquences s'accrochent ensemble. La puce est ensuite éclairée par un laser qui excite le composé fluorescent qui se met à luire, identifiant formellement le produit. Plus il y a de brins sur la puce, plus on peut faire d'analyses en une seule manipulation.

La force d'Affymetrix tiendrait dans la façon dont elle accroche les brins d'ADN sur la puce. Non pas à l'aide d'une technologie dérivée de l'imprimante à jet d'encre comme la plupart de ses concurrentes (« Le Monde interactif » du 13 janvier), mais grâce à la photolithographie, méthode empruntée à l'industrie des puces électroniques qui permet de synthétiser et d'incruster les chaînes d'ADN directement sur le support. En empilant les couches sensibles ainsi obtenues, Affymetrix est capable d'accrocher plusieurs centaines de milliers de brins.

A ce procédé bien protégé s'ajoute une vision claire des gains de productivité que la puce à ADN peut apporter aux entreprises pharmaceutiques et une stratégie commerciale adaptée. « *Affymetrix cherche surtout à mettre au point des normes, à être l'"Intel inside" des biotechnologies* », dit Philippe Archinard. « *Nous avons choisi d'entrer dans le programme proposé par la société sur la simple base d'une analyse financière entre coûts et bénéfices*, explique Laura Hahn, de Rhône-Poulenc-Rorer. *Nous comptons utiliser un volume de produits suffisamment important pour que les remises accordées dépassent ce que nous coûte l'accès et l'exploitation des technologies d'Affymetrix.* »

La stratégie de l'entreprise s'avère efficace : elle a annoncé début février un chiffre d'affaires en augmentation de 163 % pour 1998 (16 M$, 14 M€, 91,6 MF), et un bond de 377 % de ses ventes de matériels et de puces. Des résultats à faire pâlir d'envie plus d'un entrepreneur.

Co. M.

L'Actualité Multimédia sur France Info
tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"
avec Jérôme Colombain
FRANCE info 105.5

Le chat est l'avenir du robot

A Kyoto, une équipe de chercheurs travaille à la mise au point du plus puissant réseau neuronal jamais construit

IL S'APPELLE Robokoneko, ce qui signifie « robot-chaton » en japonais. Vers 2001, cette créature artificielle devrait commencer à rouler des mécaniques dans le laboratoire de l'Institut de recherches en télécommunications avancées où il a été conçu, à Kyoto. A écouter son créateur, qui n'est pas sans rappeler le docteur Frankenstein, journaux et télévisions pourraient même se battre pour avoir la primeur de ses miaulements. Car Robokoneko représente une véritable prouesse. Doté d'un cerveau artificiel qui contiendra quelque 38 millions de neurones électroniques, il sera capable de les réorganiser à l'impressionnante vitesse de 152 milliards de reconfigurations par seconde. Surtout, il n'aura gardé, pour fonctionner, que les meilleurs neurones, ceux qui, au cours d'une sévère sélection, se seront montrés les plus aptes à reproduire le comportement typique d'un petit chat. Et, pour tout ça, « *personne n'aura besoin d'un doctorat pour le constater* », s'émerveillent ses géniteurs.

Comme dans toute expérience de ce genre, il faut d'abord concevoir l'appareillage qui donnera vie à la créature. C'est à cette étape qu'est parvenu le Brain Builder Group dirigé par Hugo de Garis. Début mars, Genobyte, une petite société du Colorado, lui livrera « *la machine à construire le cerveau* », c'est-à-dire les pièces détachées et les outils. De façon étonnante, le plan de montage ressemble à un traité de biologie, une version cybernétique de *L'Origine des espèces* de Darwin. Gary Fehr, responsable de la recherche chez Genobyte, l'avoue :



GENOBYTE

« *Les mécanismes de la sélection naturelle ont inspiré les informaticiens pour construire des cerveaux évolués.* » Ceux-ci leur permettent de prendre des raccourcis, de faire l'impasse sur de fastidieuses étapes analytiques. Ils ne connaissent pas les détails de fonctionnement du cerveau artificiel, mais il fonctionne, c'est l'essentiel !

L'intérieur de la petite tête de Robokoneko est doté de dizaines de composants électroniques qui portent le fonctionnement de 38 millions de cellules logiques, chacune reliée à ses 6 proches voisins par des connexions électriques qui peuvent être activées ou désactivées. L'ensemble forme ainsi un pseudo-cerveau tridimensionnel. « *Faire croître une cellule artificielle, c'est lui envoyer des codes, des instructions pour qu'elle se connecte à ses voisins*, explique Gary Fehr. *Ces codes peuvent être vus comme un gène, déterminant la manière dont la cellule artificielle se comporte et sur quelles cellules elle se connecte. L'ensemble des "gènes" des cellules est analogue au chromosome qui spécifie la configuration du cerveau artificiel et la manière dont ses cellules se comportent.* »

Le projet en est là : 32 768 modules logiques reliés entre eux et une batterie de logiciels pour faire évoluer le cerveau et lui permettre de garder en mémoire les informations contenues dans ses chromosomes numériques (le génotype) et la configuration de ses cellules (le phénotype).

Ce que s'apprêtent à faire maintenant Hugo de Garis et son Brain Builder Group ressemble furieusement aux expériences de Gregor M[...]endel avec ses p[...]ds ! Il s'agit d'ut[...]iser des algori[...]thmes génétiques[...] des programmes qui, comm[...]e des gènes, donnent des ordres [...]aux cellules, de multiplier les chro[...]mosomes en s'arrangeant pour qu[...] chaque génération ils s'ap[...]parient et échangent des bo[...]ts de programme. Toute inn[o]vation qui donne un avantage a[u] cerveau artificiel est conservé[e,] les autres sont éliminées. De m[a]nière empirique, Robokoneko [d]evrait ainsi parvenir à un com[p]ortement proche de celui d'un [v]rai chaton. Avec une puissance [él]ectrique estimée à 1 000 watts i[n]stallée dans le cerveau, on ne peu[t] que lui souhaiter de garder la tê[te] froide.

Corinn[e] Manoury

Un cerveau plastique plutôt qu'un cerveau parfait

SI LA PERFORMANCE de Robokoneko impressionne le[s] chercheurs français, les motivations de leurs homologues nippons l[eu]r semblent futiles. Les Français privilégient d'autres approches. P[o]ur Frédéric Alexandre, chargé de recherche à l'Institut national de [re]cherche en informatique et automatique (Inria), « *la grande origina[li]té de Robokoneko réside dans l'implantation de cellules électronique[s]* ».

Des petits robots qui déambulent dans les laboratoire[s], il en a vu. Tout comme ces robots-footballeurs autour desquels s'a[ff]rontent les élèves des écoles d'ingénieurs (*Le Monde* du 8 juillet 19[9]8). Mais les premiers, dès lors qu'ils ont un semblant de quotient [i]ntellectuel, restent souvent reliés à l'ordinateur sur lequel tourne[nt] leurs programmes. Les seconds sont spécialisés dans l'exécution [d]'une tâche. Pour en venir à bout, une caméra succincte et une poig[n]ée de neurones artificiels suffisent. Là, toute l'intelligence du cha[to]n va reposer sur une structure qui n'a été développée que pour h[abi]ter un cerveau. Travail qui, selon Frédéric Alexandre, « *n'a rien d'une sinécure* ».

Le chercheur se montre plus réservé, en revanche, sur [l']intérêt des algorithmes génétiques, qui permettent de sélectionner [le]s meilleurs éléments d'une population, celle des neurones dans R[o]bokoneko. Lui qui simule les fonctions du cerveau en essayant de [c]omprendre leurs corrélations préfère les logiciels d'apprentissage. [Q]uestion de démarche et de centre d'intérêt.

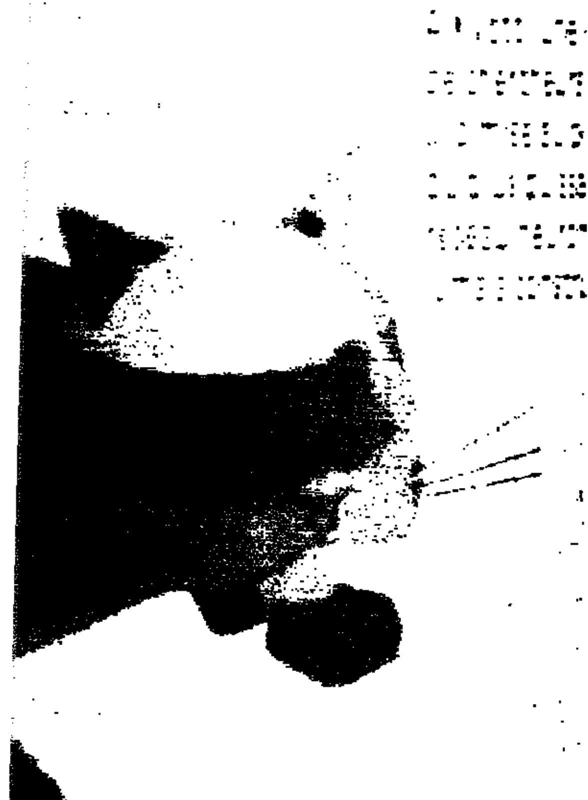
Frédéric Alexandre ne travaille pas à la mise au point [d]'un prototype, mais cherche à valider les hypothèses des biolo[g]istes sur la schizophrénie ou la maladie de Parkinson.

Mot de tête

RÉSEAU NEURONAL

Un réseau neuronal est une structure constituée d'un grand nombre de processeurs fonctionnant en parallèle. Ces neurones artificiels sont nourris de données et surtout dotés de règles pour pouvoir les utiliser, puis entraînés à leur exploitation. Imitant le cerveau biologique, les processeurs peuvent alors réorganiser leur relation par rétroaction. Ainsi, ils sont capables d'apprendre lorsqu'ils commettent une erreur et de corriger eux-mêmes leurs connaissances.

Actuellement, les réseaux neuronaux sont utilisés dans la prospection de pétrole, la météorologie ou la reconnaissance d'écriture.



Jeux de demain, pas jeux vilains

Des peluches pleines de puces et des manettes pas bêtes

CQFD

Initiation

Destiné aux enfants à partir de 4 ans. Souris'max, avec son clavier et son petit écran à cristaux liquides, imite l'ordinateur des parents tout en ressemblant à un objet sorti tout droit d'un dessin animé. Vert, jaune et rouge, repliable *comme* un portable, il *initie* les *petits* au maniement de la souris et les invite à créer des *mélodies et des dessins*. 25 activités amusantes et éducatives leur sont proposées : apprentissage de l'alphabet, calculs simples, exercices d'association et de réflexion pour développer la mémoire... Souris'max sait aussi *prononcer à voix haute* 150 mots de vocabulaire.
449 F (68,45 €).
■ **CQFD : 0-803-34-40-00**

Parlant

« Viens, on va jouer ! », dit Klara à Kovu, deux superbes peluches, figurant la fille du Roi lion et le fils de la méchante lionne Zira. Ces jouets parlent entre eux ou avec un enfant grâce à un *système de microphone et infrarouges. Ils sont* lancés à l'occasion de la sortie en cassette vidéo du *Roi lion II. – L'Honneur de la tribu* (la suite du dessin animé *Le Roi lion*, de Disney, et du jeu sur CD-ROM, disponible le 1er avril. Mesurant *40 cm de haut*, les peluches *chantent* également sur la musique originale du dessin animé.
220 F (33,54 €) par peluche.
■ **Lansay : 01-39-98-98-98**

TRANSECOM

Ambidextre

Programmable, la manette de jeu *Cyborg 3D Digital* Stick convient aussi bien au droitier qu'au gaucher. Ergonomique, sa prise en *main s'ajuste* à la longueur du pouce. Le joueur peut aussi régler l'inclinaison de la manette et le balancement du contrôleur de tête. Il dispose de trois boutons de tir et d'une détente pour atteindre les cibles avec puissance et précision, ainsi que d'une fonction 3D Twist, qui oblige les personnages d'un jeu à se tourner pour regarder derrière eux. Disponible pour PC, Macintosh G3 et iMac (version USB).
399 F (60,83 €).
■ **Transecom : 01-39-86-96-30**

Vibrant

Race 32/64 Shock, le volant à vibrations, pour consoles PlayStation et Nintendo 64, livré avec un levier de changement de vitesses et un pédalier analogique, donne l'impression de piloter une formule 1. L'accélération et le freinage sont progressifs et les sensations, très réalistes. Deux moteurs indépendants, situés dans le volant et non dans sa base, permettent, en effet, de ressentir directement les chocs dans ses mains. La navigation dans les menus et la programmation des parties s'effectuent à partir du volant. 549 F (83,69 €).
■ **Guillemot : 02-99-08-90-88**
■ **www.guillemot.com.**

Interactif

Avec les livres à paroles Alto rangés dans une mallette colorée, les tout-petits peuvent commencer l'apprentissage du langage, de la lecture et des langues étrangères. Posé sur un pupitre *électronique*, l'ouvrage se consulte à l'aide d'un stylo promené sur les mots, les phrases ou les images pour entendre des paroles, des sons (le barrissement d'un éléphant, par exemple) ou des musiques. De nouveaux titres sortent en avril : *J'apprends l'anglais ; Les Formes et les Couleurs*. 400 F (61 €) la mallette, la cartouche et le livre de démonstration et *130 F (19,82 €)* le livre et la cartouche supplémentaire.
■ **www.tomy.co.uk**

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier



TOMY DREAM

Dans les labos

Empreintes digitales

Le géant des télécommunications NTT a mis au point une puce électronique capable d'identifier une empreinte digitale en une demi-seconde. D'une surface de 2,2 cm², le composant pourrait être intégré dans les cartes à puce, les téléphones mobiles ou des systèmes de contrôle d'accès. *Le système fonctionne par comparaison de l'image numérisée avec* les données d'une base préenregistrée.

Vive les pores !

Des chercheurs de la Penn State University (Pennsylvanie) ont mis au point un nouveau *matériau* poreux à base de silice dont les cavités ont des dimensions comprises entre 10 et 100 nanomètres. Ce cristal d'un *nouveau genre* devrait permettre de *piéger des enzymes pour mettre au* point des capteurs biologiques ou encore de fabriquer des matériaux dotés d'une faible constante diélectrique, gage de bonne isolation dans les composants électroniques.

Un logiciel antimines

Une équipe de la Johns Hopkins University (Etats-Unis) a mis au point un *logiciel* de traitement d'images capable de deviner la *présence de mines* à partir de photographies aériennes. Un système de filtrage permet de prendre six images dans six couleurs différentes à l'aide d'un appareil photographique, qui sont ensuite analysées pour repérer d'éventuelles mines posées sur le sol. Selon les chercheurs, le système a montré un *taux de détection de 95 % lors des essais qui ont été réalisés*.

L'émotion synthétique

Un étudiant de l'université de Floride affirme avoir mis au point un programme capable d'ajouter des émotions dans les phrases dictées par un *système de synthèse vocale. En jouant à la fois* sur la tonalité, le niveau sonore, l'accentuation et la longueur des voyelles, le logiciel permet de recréer cinq types d'émotion dans la voix synthétique – la peur, la tristesse, la colère, la joie et la neutralité. Au dire de l'étudiant, les trente cobayes qui ont testé le système ne sont pas parvenus à distinguer la voix *en colère du ton neutre*.

Autoroutes dans le ciel

La NASA s'est associée à sept industriels américains pour mettre au point des cockpits et des systèmes de navigation aérienne pour les *avions de tourisme. L'objectif est* de disposer en 2001 des technologies permettant de développer de petits appareils de deux à six places accessibles au grand public pour stimuler l'industrie *aéronautique* américaine.

Pales
Anémomètre
Générateur électrique
Arbre secondaire
Système de désenclenchement
Boîte de vitesses
Arbre primaire
Disque de freinage
Direction du vent
20 m
50 m
Contrôleur électronique
Contrôleur hydraulique
Contrôleur d'orientation
Système d'orientation des pales

Soumise au vent

Une éolienne est conçue pour s'adapter aux aléas climatiques. Haute, elle rencontre des vents plus puissants que ceux qui balayent le sol. L'éolienne se déclenche dès que le vent atteint environ 20 km/h. Elle atteint un rendement *maximal* à environ 55 km/h. Au-delà, le générateur électrique risque la surchauffe. De multiples systèmes mécaniques, hydrauliques ou aérodynamiques sont donc installés pour éviter l'emballement. *Les* modèles les plus courants s'orientent face au vent et sont dotés de trois pales.

Une rotation régulière

Malgré les variations du vent, les pales tournent toujours à peu près à la même vitesse, *entre* 19 et 30 révolutions par minute selon le modèle d'éolienne. En effet, un système de torsion des pales passif (aérodynamique) ou actif (contrôlé par des moteurs) permet de moduler la prise au vent.

Qui utilise les éoliennes

Capacité éolienne mondiale en MW fin 1997 (total: 7700 MW)

Pays	MW
Allemagne	2002
Etats-Unis	1741
Danemark	1135
Inde	870
Espagne	449
France	13
Autres	1500

BAAX

Une vitesse démultipliée

Dans la nacelle, la boîte de vitesses démultiplie la fréquence de rotation. *De 19 à 30 révolutions par minute, on* passe à environ 1 500 révolutions par minute. Ainsi, le générateur électrique *peut produire jusqu'*à 1 500 kilowatts pour les éoliennes les plus puissantes, soit une capacité suffisante pour les besoins *domestiques de 2 000 personnes.*

Une production commune

L'électricité produite par le générateur électrique descend dans des câbles *le long de la tour.* Elle passe par un transformateur avant d'accéder au réseau électrique, auquel peuvent être connectées plusieurs dizaines d'autres éoliennes afin d'augmenter la capacité de production.

Les éoliennes sont dans le vent

Après des débuts difficiles, elles redeviennent une source d'énergie d'appoint crédible

TOUT A COMMENCÉ par un fiasco : au début des années 80, la Californie se lance massivement dans la production d'électricité « propre » et construit de gigan*tesques champs* d'éoliennes. Les déserts se peuplent de *windfarms*, de fermes à vent. *Mais la technologie* n'est pas prête, et l'expérience est coûteuse, portée à bout de bras par *les finances publiques*. En 1986, les autorités fédérales coupent les vivres, provoquant fusions et faillites chez les constructeurs.

Aujourd'hui, les conditions *semblent* enfin réunies pour une nouvelle envolée du marché des éoliennes dans le monde. De 50 kW il y a quinze ans, la puissance des plus grosses d'entre elles a grimpé à *1,5 MW (1 500 kW)*. Par comparaison, un seul réacteur nucléaire délivre 900 à 1 300 MW.

L'électricité produite par les éoliennes est devenue la source d'énergie renouvelable la plus économique dans les pays où les « gisements » – *lieux de production – sont nombreux*. Elle reste tout de même au moins 20 % plus chère que l'électricité classique. Par ailleurs, la Commission européenne envisage de doubler d'ici à 2010 le pourcentage de l'utilisation d'énergies renouvelables dans l'Union européenne qui est actuellement, de 6 %. L'industrie éolienne devrait bénéficier de cette directive. *Même tendance* aux Etats-Unis, où les constructeurs danois d'éoliennes Vestas et Neg Micon livreront respectivement 67 MW et 131 MW courant 1999. Les professionnels *tablent sur* une *croissance* du marché mondial de 18 % par an. En France, pays du nucléaire, l'énergie éolienne est un phénomène marginal. Pourtant les projets existent, notamment dans le cadre d'un programme lancé par le ministère de l'industrie en 1996 qui vise à installer une puissance éolienne de 500 MW *d'ici* à 2005. *Jeumont* Industrie, filiale de Framatome, testera prochainement à Widehem (Pas-de-Calais) un tout nouveau concept d'éolienne de 750 kW, deux fois plus compact qu'une éolienne classique.

On innove aussi en Nouvelle-Zélande : la *société Vortec* a *érigé au* sud d'Auckland un prototype de 1 MW doté d'un accélérateur de vent inspiré des technologies de réacteurs d'avion. Un diffuseur placé en arrière des pales crée une *dépression* qui augmente la vitesse de l'écoulement. Autre piste explorée : la construction d'éoliennes offshore à quelques kilomètres de la côte. Les marins vous le diront : rien ne vaut la force des vents du large !

Eric Lecluyse

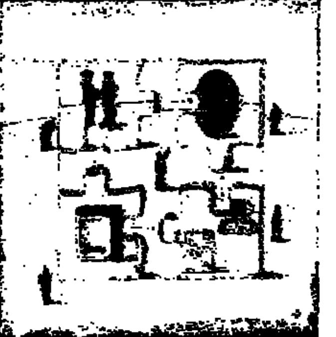
La filière danoise

A L'ÉPOQUE DU BOOM californien, des sociétés danoises de production de machines agricoles se sont reconverties dans la construction d'éoliennes. Elles y ont laissé des plumes, mais ont fait du Danemark le premier producteur *d'éoliennes au monde*... Respectivement premier, deuxième et quatrième constructeurs mondiaux, les danois Vestas, Neg Micon et Bonus Energy trustent plus de la moitié du marché international. Ils ont par ailleurs défini et fiabilisé l'éolienne danoise, qui a rendu l'électricité produite à partir de cette technique attractive aux yeux des investisseurs : un modèle à axe *horizontal doté de trois pales* conçu pour produire entre 500 à 600 kW. Depuis, d'autres modèles plus puissants (1 685 kW chez Vestas), construits sur le même type, ont fait leur apparition. Pourvu de tels atouts industriels, le Danemark est aussi devenu, proportionnellement, le premier consommateur d'énergie éolienne au monde : 7 % de l'électricité qui y est consommée *proviennent des fermes éoliennes*. Et l'objectif est de parvenir à 20 % *en* 2008. Au-delà, la manœuvre est périlleuse. Car une partie importante de la production électrique serait conditionnée par les aléas climatiques.

REPRODU

Informatique - Résea

Ingénieurs



Pionnier de l'industrie dans le domaine des solutions basées sur le traitement numérique du signal, **Texas Instruments France** recherche pour renforcer la position de leader de sa branche **composants pour téléphonie mobile** à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) :

- **Ingénieur d'application en radiofréquence** (réf. IA) expérimenté, chargé de la conception de modules RF pour GSM/UMTS.
- **Ingénieur d'application et de support logiciel** (réf. IASL) chargé du développement et du support des couches logicielles applicatives et de protocoles (microcontrôleurs et DSP).
- **Ingénieur d'application et de support système** (réf. IASS) responsable de l'intégration logiciel et des tests, ainsi que des mesures et de l'amélioration des performances.

Ingénieur diplômé en électronique, vous avez une **expérience** dans la téléphonie mobile ou dans les télécommunications.

Vous maitrisez **l'anglais** et vous êtes motivé par un travail au sein d'une équipe jeune et dynamique dans un contexte de haut niveau technologique (standards **GSM et UMTS**) avec de **nombreux contacts internationaux.**

Valérie GIOVANNETTI, chargée du recrutement, vous remercie de lui adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous la référence choisie à : TEXAS INSTRUMENTS 821 av. Jack-Kilby, MS 55, BP 5, 06271 Villeneuve-Loubet Cedex.





SDEL est un ensemble de 130 entreprises réalisant dans le monde un C.A. de plus de 4 Milliards de Francs (650 Millions d'€) avec 6 500 salariés dans les métiers de l'ingénierie électrique. Pour accompagner notre développement, nous renforçons nos équipes informatiques et offrons un poste en fixe de :

CHEF DE PROJET E.R.P.

Au sein de la Direction Informatique, vous pilotez la mise en place d'un progiciel E.R.P. dans les filiales au niveau Européen.

Vous analysez les flux d'information, définissez les adaptations, encadrez la réalisation. Vous fédérez également les intervenants participant au projet afin d'en garantir le succès.

Ingénieur, doté d'une double compétence informatique et gestion, on vous reconnaît une autorité naturelle et une aisance dans le travail d'équipe. Vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum, acquise de préférence sur un projet d'intégration d'un E.R.P. dans un contexte international.

L'ANGLAIS courant est indispensable; l'allemand est souhaité.

Pour ce poste basé en proche banlieue ouest, merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. SD/CP/LM à notre Conseil : J.B.M. SEARCH 55, rue A. Briand 92 300 LEVALLOIS.





Basée à Madrid, ELS Informatica est filiale du Groupe SFEIR, Société Française d'Expertise Informatique et de Réalisations. Pour faire face à l'important développement de son activité de prestations de conseil, ELS crée le poste de :

Directeur de Projets

Poste basé en Espagne

Bilingue français/espagnol **H/F**

Votre mission : directement rattaché au Directeur de la filiale, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos grands clients (banques, institutions financières...). Vous analysez et comprenez leurs besoins, avant de préconiser les solutions les mieux adaptées et d'en piloter la mise en œuvre (animation d'équipes de 5 à 50 personnes). Votre compréhension des **problématiques** et des **enjeux** de l'entreprise vous permet d'acquérir une vision globale du fonctionnement de nos clients et de leur proposer une véritable démarche de conseil.

Votre profil : âgé d'au minimum 35 ans, vous bénéficiez d'une expérience significative de la conduite de projets informatiques en environnement complexe (conseil auprès de Directions Informatiques, assistance au développement, planification...). **Véritable chef d'orchestre,** vous maîtrisez des outils de gestion de projet (élaboration, suivi, outil de métrique...) mais vous vous distinguez surtout par votre **personnalité** : leadership, crédibilité, souci de la performance et de l'atteinte des objectifs... La connaissance du monde de la finance ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais sont des atouts supplémentaires.

Nous vous offrons de partager une "certaine idée du service client" au sein d'une équipe performante et engagée et de nous aider à vous confier à terme la responsabilité d'un centre de profit.

Merci d'adresser lettre, CV, et votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon Jost 75017 Paris, s/référence 32.DP/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : xp@mercuri-urvalf.fr
http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Manager reconnu
Informaticien confirmé

Nous sommes la filiale française d'un Etablissement Financier de dimension internationale. Notre métier : les activités de marché. Nos forces : un savoir-faire reconnu, des outils à la pointe de la technologie. Notre ambition : l'efficacité. Dans ce cadre nous renforçons notre service informatique.

Adjoint au Directeur Informatique

H/F

Votre mission : en véritable homme de terrain, vous serez responsable de l'organisation, de la coordination et du management de nos différentes équipes. Vos solides compétences techniques vous permettront de gérer efficacement nos projets et crédibiliser votre action, auprès des collaborateurs, dans un environnement réactif et sensible.

Votre profil : *âgé de 35 ans environ, de formation supérieure informatique* (Ingénieur, DESS,...), vous managez des équipes (15 personnes environ) dans un milieu exigeant où rapidité et gestion des priorités sont votre quotidien. Vos différentes expériences vous ont apporté des compétences micro et gros systèmes (DEC ALPHA sous VMS et UNIX...). La maîtrise de l'anglais est nécessaire, la connaissance des activités de marché est un plus.

De réelles possibilités d'évolution s'offriront à des candidats de valeur, dans un groupe mondialement reconnu.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser lettre, CV, photo, (+ rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08 sous la référence. 40.8232/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : pj@mercuri-urval.fr
Site Internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Que faites-vous le 25 février à 19 h



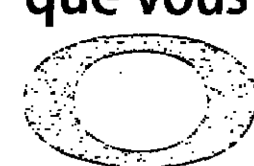
Agence spécialisée en communication de recrutement, nous recherchons des ingénieurs informaticiens (Ecole d'Ingénieur ou Université) avec 2 à 8 ans d'expérience pour tester une campagne de communication.
Le test aura lieu le jeudi 25 février à *19 heures (durée : 1h30) et se déroulera à Paris* (Porte de Champerret). **Rémunération prévue.**

Merci de nous contacter au 01 40 89 72 66

Consultant SAP

Ce n'est pas seulement po

que vous n



En 1996, Europe Informatique épouse l'évolution de ses marchés : elle devient Syntegra. Une union placée sous le signe de nouveaux savoir-faire qui marie conseils, services et intégration de systèmes au sein d'un groupe de 4500 personnes. Fort d'une équipe de plus de 160 collaborateurs spécialisés dans la mise en place du progiciel SAP, le pôle ERP français de Syntegra s'inscrit dans cette dynamique de nouveaux savoir-faire. Sa croissance annuelle supérieure à 100% et son positionnement global sont le reflet de ce dynamisme. Les opportunités qui en résultent sont nombreuses. Nous recherchons aujourd'hui :

CONSULTANT SUPPLY CHAI

Vous avez une expérience logistique. Vous avez pris familiarisé avec les outils (une connaissance de SAP une formation vous particip de nos clients sous SAP.

Europe Informatique

unication

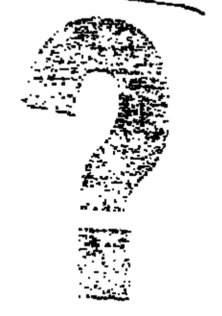
Directeurs
Grands Proj
et Managers
Activités

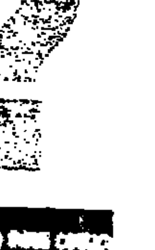
JEUNE COMM

SDEL

CHEF DE PROJET
E.R.P.

es-vous
à 19h





Intégrer un Groupe de conseil et de services informatiques de dimension mondiale.

Notre Groupe est l'un des leaders mondiaux du conseil en management et des services informatiques. Notre métier : • transformer les systèmes d'information en accompagnement du changement des entreprises • assurer la maîtrise d'œuvre de grands projets d'intégration de systèmes ou de progiciels.

Directeurs de Grands Projets et Managers d'Activités H/F

400-600 KF+ **PARIS-RP**

Agé de 32 à 45 ans, de formation Grande Ecole (**X, Centrale, Mines, ENST...** ou équivalent), vous possédez **8 à 15 ans** d'expérience acquise en cabinet de conseil, SSII, chez un constructeur ou un grand client utilisateur. Vous avez été amené à conduire plusieurs grands projets de systèmes d'information, bâtir des propositions en avant-vente et/ou diriger un département ou un pôle d'activité. Vous souhaitez aujourd'hui donner une forte impulsion à votre carrière en rejoignant un Groupe international leader.

Différentes opportunités vous attendent : • **la direction de grands projets** : à la tête d'équipes de 10 à 50 personnes, vous managez un ou plusieurs projets en parallèle, en étant l'interlocuteur privilégié des clients au plus haut niveau • **l'avant-vente et la responsabilité technique de comptes** : en lien étroit avec nos responsables commerciaux, vous intervenez en amont dans le cycle d'affaires importantes, la construction de propositions d'envergure (5 à 100 MF), le développement d'affaires ou de comptes stratégiques • **le management d'activité** : vous dirigez un pôle de compétences en centre de profit, en développez l'offre et en assurez la croissance.

Ces postes sont fortement évolutifs. Nous recherchons des candidats à fort potentiel, capable de jouer un rôle moteur dans nos nouvelles stratégies de développement et d'évoluer vers des responsabilités de plus en plus larges. Anglais courant souhaité.

Pour nous rencontrer rapidement avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 59.8072/LM sur lettre et enveloppe ou E-mail : rk@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-uravl.fr
Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

KPMG Audit
Fiduciaire de France

Membre de l'un des principaux réseaux mondiaux d'audit et de conseil, leader en France sur son marché, développe son département Information Risk Management. Nous recherchons :

Passionné(e)s d'Informatique de Gestion du Risque et de Management

Audit de projets ou de systèmes d'information, analyse du risque informatique, assistance à maîtrise d'ouvrage ou missions informatiques dans le cadre d'audits financiers, nos interventions s'étendent de la technique aux aspects contractuels ou réglementaires de l'informatique. Organisés par métier, présents à Paris, Lyon et Marseille, nous sommes à la recherche de personnalités à fort potentiel, ouverts sur le monde de l'entreprise...

Vous avez une formation supérieure en informatique (Bac + 4 minimum), de 1 à 5 ans d'expérience, et vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière au sein d'une structure de niveau international, en forte croissance.

Nous vous offrons un poste au sein d'une équipe jeune et motivée, un plan de formation interne et externe à nos méthodes et outils, et la participation à des missions à haute valeur ajoutée auprès de clients prestigieux.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation manuscrite et CV à
Marie-Christine BROUARD
Département IRM
KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris
La Défense Cedex

ARS COM

PME spécialisée dans les radiocommunications, recherche pour son développement

⇨ JEUNE COMMERCIAL (H/F)

Mobile et motivé
de niveau BAC + 2
(sensibilité technique souhaitée)
Débutant accepté, formation assurée.

Envoyer lettre de motivation + CV et photo à :
ARS COM - 189, rue d'Aubervilliers
75886 PARIS Cedex 18

Participez à de grands projets internationaux...

Nous sommes un important Groupe international en forte croissance, l'un des leaders mondiaux dans le domaine de l'intégration de systèmes et des services informatiques. L'une de nos Divisions est totalement dédiée au secteur des opérateurs de télécommunication. Face à son fort développement, nous recherchons plusieurs

Directeurs de Projets - Chefs de Projets

Systèmes d'Information pour les Opérateurs TÉLÉCOM **H/F**

Vous serez responsable de la conception et de la réalisation de grands projets de systèmes d'information pour nos clients opérateurs, en France, en Europe ou dans le reste du monde. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous managez 5 à 40 personnes. Vous gérez des projets d'intégration de systèmes et/ou de progiciels.

A 30-40 ans environ, Ingénieur Grande Ecole, vous possédez 5 à 15 ans d'expérience de la conduite de projets informatiques, acquise en SSII, chez un intégrateur ou au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (opérateur ou constructeur). Vous possédez de solides compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants : ***facturation et gestion de clientèle - centres d'appels - réseaux intelligents - administration de réseaux - services en ligne - internet - réseaux d'entreprise.*** Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Nous vous proposons des projets passionnants, ainsi que de ***nombreuses possibilités d'évolution,*** *en France comme à l'international.*

Les postes sont basés à **PUTEAUX (92)**, *mais supposent une réelle mobilité.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo et *rémunération actuelle* à notre Conseil MERCURI URVAL 95 *avenue Victor Hugo*, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, *s/référence 36.8041/LM*, portée sur lettre et enveloppe, ou par E-mail : ya@mercuri-urval.fr - http://www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

...otre nom
...s direz ...

P réf. CSM

quelques années dans le domaine ...abilités opérationnelles, vous êtes ...ues et les progiciels de gestion ...).Venez rejoindre nos équipes, après ...ise en place de la chaîne logistique

DIRECTEUR DE PROJET réf. DPM

Fort d'une première expérience de mise en œuvre du produit SAP en tant qu'expert produit et/ou expert métier acquise au sein de grands groupes, vous recherchez la prise en responsabilité de projets ERP ambitieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. choisie, à Syntegra Christine Doré - Ressources Humaines - Immeuble Lavoisier - 4, place des Vosges - 92052 Paris La Défense cedex. www.syntegra.fr

Syntegra est une branche de BT (British Telecom)

Syntegra

Division d'un important groupe international spécialisé en micro-électronique, parmi les leaders mondiaux de son domaine, recrute pour son centre situé dans une capitale régionale du bord de Loire

Ingénieurs Marketing Stratégique (réf.1430 A)

350 KF +

- Responsable d'un segment (électronique grand public, automobile, télécommunications et conversion d'énergie), vous définissez les orientations stratégiques de votre marché. Vous identifiez, définissez et accompagnez le développement de nouveaux produits stratégiques par le biais d'opérations marketing. *Vous identifiez les opportunités majeures dans des applications émergentes.*
- A 28/35 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs et vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans le secteur de l'électronique. Vous parlez couramment anglais. Vous êtes disponible et mobile à l'international (25% de déplacements). Nombreuses possibilités d'évolution à l'international.

Ingénieurs Marketing Produits (réf.1430 B)

300 KF +

- Responsable d'un secteur géographique (France ou international), vous définissez et mettez en œuvre la meilleure politique possible afin de faire augmenter les ventes. Vous assurez la promotion des produits et le support technique auprès de la Force de Vente et *des clients dans le but de générer des affaires nouvelles. Vous organisez les actions* commerciales ainsi que des séminaires.
- A 27/32 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'un IUT électronique complété par une école de commerce. Vous avez une expérience de 2 à 4 ans dans le secteur de l'électronique. Vous parlez couramment anglais. Véritable vendeur, vous êtes autonome, disponible et mobile à l'international (50% de déplacements). Nombreuses *possibilités d'évolution à l'international.*

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil, à l'attention de Guillaume Balaresque, en précisant la référence concernée.

AD HOMINEM
Commercial & Marketing
5, rue de Surène - 75008 Paris
Fax : 01 47 42 08 06
adhominem@infonie.fr

page 22

Lire page 13

Agenda

RENCONTRES

Du 23 au 25 février
IEC Europe 99
La première édition européenne du Salon Internet and Electronic Commerce a lieu à Amsterdam, Pays-Bas.
■ www.ieceurope.com

Du 1er au 3 mars
Marketspace 99 à Atlanta
Trois journées de conférences et d'expositions consacrées au commerce électronique.
■ www. xplormarketspace. org

Du 3 au 6 mars

Le 4 mars
Marcher à quatre pattes sur la Terre
Conférence de Sabine Renous, directeur de recherche au CNRS, dans l'auditorium de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum national d'histoire naturelle, à Paris.
■ www.mnhn.fr

Jusqu'au 7 mars
La Cité de l'espace décroche la lune !
Une exposition et des animations pour célébrer les trente ans de l'exploration lunaire et découvrir toutes les


NASA

facettes de la Lune.
■ Cité de l'espace, avenue Jean-Gonord, à Toulouse.
■ www.cite-espace.com

Le 10 mars
Les constellations de satellites
« Les réseaux de satellites et leur rôle dans les télécommunications », par Eitan Altman, chargé de recherche à l'Inria Sophia Antipolis. La conférence a lieu de 10 heures à midi à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. L'entrée est gratuite.
■ www.cite-sciences.fr/ new/agendas/inria.htm

Le 11 mars
Les Jeudis de l'informatique et des télécoms
Tous les deux mois, le Salon du recrutement ouvre ses portes pour une journée de rencontre avec des professionnels de l'informatique. De 16 heures à 23 heures,

Les rendez-vous de février et de mars

entretiens d'embauche avec des consultants.
■ Espace Eiffel Branly à Paris
■ www.lesjeudis.com

Jusqu'au 14 mars
Internet et vous
Conférences, démonstrations et séances d'initiation pour accéder à l'Internet et au multimédia. Plusieurs rendez-vous consacrés aux logiciels libres sont également au programme. A suivre notamment : une Install Party de Linux, le logiciel créé par le finlandais Linus Torvalds, le 27 février de 10 heures à 18 heures. L'entrée est libre.
■ Espace Mendès France, 1, place de la Cathédrale, à Poitiers
■ w3emf.univ-poitiers.fr

Du 14 au 18 mars
Jardin planétaire 99
Le symposium « Jardin planétaire » fait partie des douze Ateliers du siècle prochain organisés à l'initiative de l'association Prospective 2100. C'est le premier symposium international sur la gestion durable des écosystèmes.
■ www.2100.org

Les 17 et 18 mars
Expo Intranet 99
L'exposition, parrainée par le Sénat, le secrétariat d'Etat à l'industrie et le Medef (ex-CNPF), propose des démonstrations de projets intranet et des conférences autour des réseaux d'entreprise.
■ CNIT, Paris-la Défense
www.intranet99.org

Du 17 au 22 mars
Salon du multimédia et de l'édition électronique
La 19e édition du Salon du livre réserve un espace aux éditeurs multimédias. 30 F (4,57 €)
■ Porte de Versailles, à Paris
■ salondulivre.reed-oip.fr

Du 18 au 24 mars
CeBIT 99
Le plus grand Salon de l'informatique en Europe se tient à Hanovre, dans le nord de l'Allemagne.
■ www.messe.de/cb99/

Du 19 au 21 mars
Fête de l'Internet
Trois jours et deux nuits pour fêter Internet. Les trois millions d'internautes français sont appelés à tendre la main à ceux qui ne connaissent pas encore le réseau des réseaux. L'Association pour la Fête de l'Internet lance un appel aux initiatives sur son site.
■ Partout en France avec un relais européen avec Internet Fiest@ (www. internet-fiesta.org).
■ www.fete-internet.fr

DIALOGUES EN DIRECT

Du 22 au 26 février
Technique de recherche d'emploi
Le magazine *Rebondir* organise une semaine consacrée aux CV et lettres de motivation. Chaque soir, des consultants répondent aux questions des internautes en direct. Le lundi et le vendredi sont consacrés aux métiers de l'informatique.
■ www.rebondir.fr

Le 10 mars
A l'ère du Réseau, une démocratie « au net » ?
Psychonet propose un débat, retransmis en direct à 20 h 30, sur Internet et la démocratie. Parmi les invités, Thierry Vedel, politologue et chercheur au CNRS, Stéphane Barbery, ancien animateur du Deuxième Monde sur Canal Plus, et Jean Rembert, psychologue et maître de conférences à Paris-X.
■ Web Bar (32, rue de Picardie, 75004 Paris).
■ www.psycho-net.com/
■ www. webbar. fr/

Rendez-vous notés par Nicolas Bourcier

Manchettes

Le Pentagone remballe ses sites
Les militaires américains vont réduire leur présence sur Internet, annonce l'édition du 16 février de *USA Today*. Des « *cybercombattants* » du Pentagone leur ont fait la démonstration qu'il était possible d'obtenir des informations confidentielles concernant des exercices nucléaires en croisant les données disponibles sur les sites militaires américains.

Microsoft en difficulté
Le *San Jose Mercury News* du 17 février se penche une fois de plus sur le procès de Microsoft. L'éditorialiste David Ignatius écrit que, l'affaire Clinton achevée, les Etats-Unis vont pouvoir se concentrer sur ce qu'il appelle le « *véritable procès du siècle* ». Il loue le professionalisme des avocats des deux parties qui « *préfèrent l'art du contre-interrogatoire aux discours fleuris* », et souligne les concessions faites par les témoins de la défense sous la pression de David Boies, le principal avocat du gouvernement. L'éditorialiste conclut que, malgré les erreurs commises par les avocats de Microsoft, « *la partie est loin d'être achevée* »

Jim Benson, tour-operateur de l'espace
Le *Financial Times* du 18 février consacre un portrait à Jim Benson, fondateur de Space Dev, une société qui se propose de commercialiser des voyages spaciaux. Le premier engin baptisé Near Earth Asteroid Prospector devra être ainsi lancé en avril 2001 pour rejoindre l'astéroïde 4660 Nereus. Le billet coûtera de 10 à 15 millions de dollars (de 9 à 13 millions d'euros, de 60 à 85 millions de francs), soit environ cinq fois moins que les prix pratiqués par la NASA.

Linux grand public
Le *New York Times* du 18 février annonce qu'IBM va équiper les ordinateurs de sa nouvelle gamme de serveur Netfinity avec le système d'exploitation Linux et adapter progressivement ses programmes à cette norme. Après le ralliement de Hewlett-Packard et de Dell, ce nouveau soutien conforte la position de Linux comme alternative à Windows NT.

Lent comme la lumière
Le même journal s'extasie sur les recherches d'une chercheuse danoise de Harvard, Lene Vestergaard Hau, qui serait parvenue à ralentir un faisceau lumineux jusqu'à la vitesse de 60km/h. Cette première expérimentale utilise un état très particulier de la matière, le condensat de Bose-Einstein, pour engendrer un milieu transparent ayant un indice de réfraction gigantesque. L'expérience pourrait, à long terme, avoir des applications dans la conception de circuits logiques optiques.

Opérations in vivo et in silicio

Jacques Marescaux, professeur de chirurgie digestive au CHU de Strasbourg, a créé un centre de téléchirurgie avec des collectivités locales, des chercheurs et des industriels du monde entier

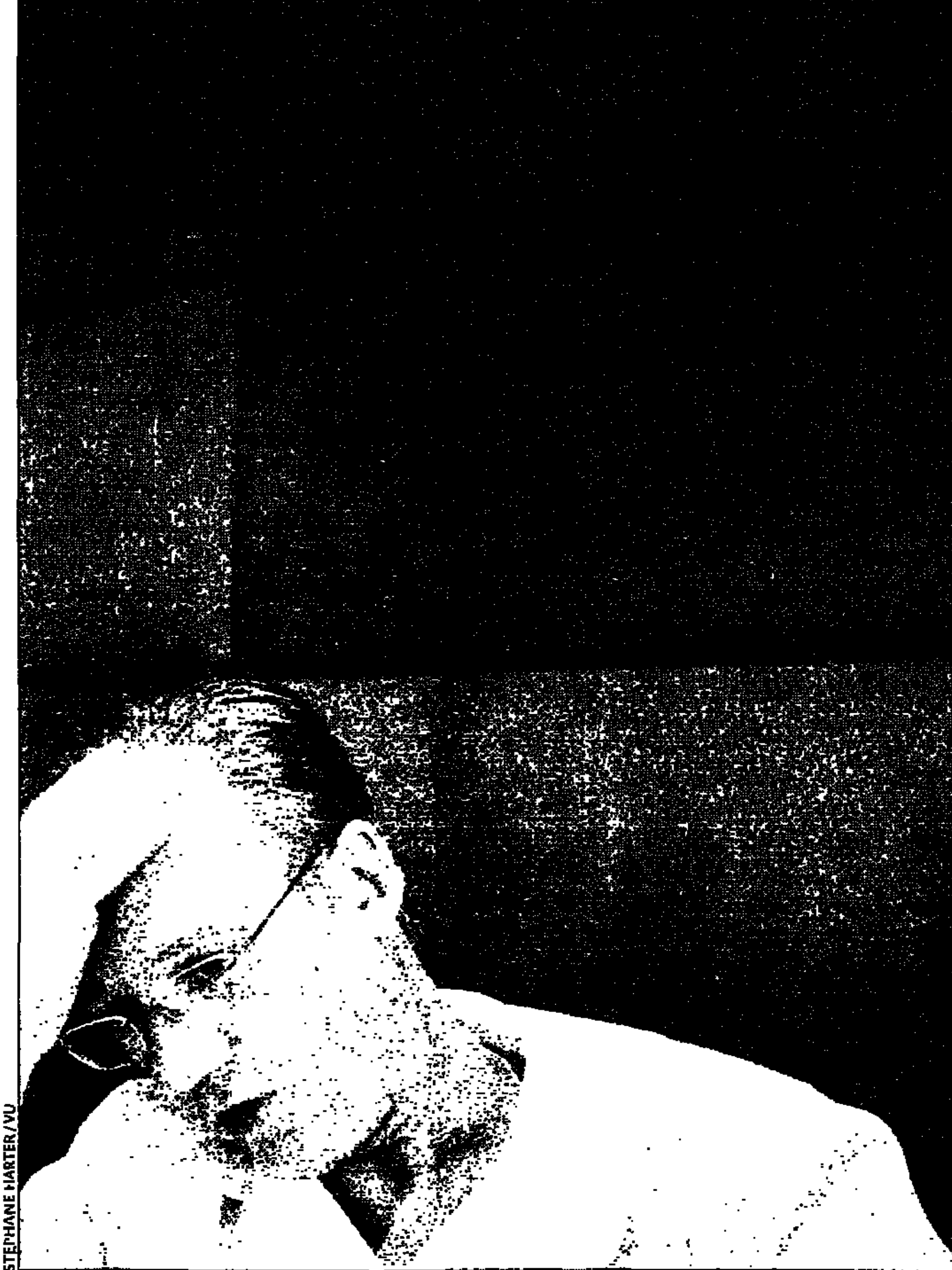
DIFFICILE de s'entretenir avec le professeur Marescaux sans être interrompu par le téléphone ou par un rendez-vous de dernière minute, qu'il doit honorer à la hâte. D'ailleurs, il s'assoit le moins possible derrière son bureau, parfaitement rangé mais tellement distant d'une porte plus ouverte que fermée ! Sur le mur, les photos des réceptions données aux Etats-Unis et dans le monde sont ses trophées. Sous les accolades et congratulations des grands « patrons » d'hôpitaux, l'univers froid des blocs opératoires au format panoramique.

Rien ne semble aller assez vite pour Jacques Marescaux, obsédé qu'il est d'arriver en tête partout, aussi bien en concours hippique qu'au concours d'internat à Strasbourg, où il est reçu premier sur 450. « *Le côté contemplatif de la médecine, ce n'était pas pour moi* », assure-t-il. Il a tôt fait de bifurquer vers la chirurgie en 1971, lors de son stage comme interne au CHU de Strasbourg. En 1974, d'ailleurs, il fait son service militaire dans un service de chirurgie cardiaque à Tunis. Et dès 1980, à l'âge de 32 ans, il commence sa carrière de « patron » avec un poste de professeur agrégé à Strasbourg.

En 1985, après un congrès de chirurgie digestive à Buenos Aires, Jacques Marescaux rentre fasciné par les travaux d'un confrère argentin, pionnier de la chirurgie laparoscopique, qu'il pratique à titre expérimental sur des brebis et qui est mise en œuvre pour la première fois en 1989 sur l'être humain par un Lyonnais, Philippe Mouret. « *La formation à cette technique est inexistante* », constate-t-il. En 1992, il pense réussir là où les Américains venaient d'échouer en faisant travailler ensemble universitaires, chercheurs et industriels du monde entier.

Jacques Marescaux veut créer, à Strasbourg, un centre de formation international. Obstiné, familier du milieu de la recherche scientifique – son père était professeur de médecine en biologie cellulaire –, il ne se laisse guère impressionner par les conservateurs de tout poil, « *notamment les banquiers* ». Au contact des chercheurs de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria) qui se penchent avec intérêt sur le foie, sa structure et sa représentation en trois dimensions, il affine son idée ; la réalité virtuelle, la télérobotique, les instruments « intelligents », la chirurgie à distance via les constellations de satellites se greffent sur son projet initial de formation. « *C'est une prolongation des cinq sens, la sensualité du contact passe au visuel* », explique-t-il. *On travaillera en transparence, tôt ou tard : une procédure d'accréditation mondiale sera mise en place pour les chirurgiens, et ceux qui ne diffuseront pas leur travail en direct au bloc paraîtront vite suspects !* »

« *Le fou ouvre la porte, les sages le suivent* », un proverbe persan que le professeur Joël Leroy, son bras droit, se plaît à citer. Jacques Marescaux doit trouver 80 millions de francs (12,2 millions d'euros) pour concrétiser son projet. Sa stratégie : séduire avant tout les Américains. Leurs techniques de simulation et d'entraînement virtuel aux opérations militaires et aéronautiques appliquées à la chirurgie digestive lui plaisent : « *S'ils mettent au pot, les autres suivront.* » La plus grosse firme chirurgicale américaine, United States Surgical Corporation, lâche quelques millions de francs. Suivront la région Alsace, le département du Bas-Rhin et la Ville de Strasbourg, imités par des sponsors. Des partenaires étrangers tels que les industriels Berchtold, Stricker et le géant français Alcatel Business System seront les « locomotives » financières de l'opération. Juin 1993 : la première pierre de l'édifice de ce qui sera l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif est posée. Un an plus tard, l'Institut européen de téléchirurgie prend ses marques sur une surface de 4 500 m².


STÉPHANE HARTER/VU

Chercheurs de l'Inserm et ingénieurs doctorants planchent ensemble sur le foie étalon du Visible Man, le condamné à mort qui a légué son corps à la science, et donnent une lecture très fine d'un scanner à l'aide des logiciels de l'Inria. Des développeurs définissent, avec les équipes chirurgicales, la représentation graphique d'un organe à traiter chez un patient. « *Ce croisement de compétences scientifiques est capital. Avec l'ordinateur, le travail du chirurgien est révolutionné. J'espère d'ici deux ans pouvoir superposer, directement pendant l'intervention, l'image réelle – l'organe filmé* in vivo *– et la réalisation virtuelle de l'intervention obtenue en phase préopératoire aujourd'hui. C'est une véritable immersion, qui transforme le praticien en cyberchirurgien* », explique Jacques Marescaux.

Pendant ce temps, à l'étage supérieur, des chirurgiens de toutes nationalités viennent périodiquement se faire la main sur des foies de porcs dans le bloc expérimental multimédia. Zeus, le chirurgien-robot, trône au milieu de la salle. « *Non seulement, le chirurgien gagne en ergonomie puisqu'un bras armé par commande vocale remplace désormais l'assistant qui tenait une caméra tubulaire, mais le geste est affiné grâce à la télérobotique. Le tremblement du geste disparaît* », précise le professeur. Ses explications, gestes à l'appui, sont entrecoupées de va-et-vient incessants dans son bureau. Il voudrait en dire encore plus, mais les caméras d'une chaîne de télévision sont installées depuis un moment dans le bloc opératoire expérimental pour le filmer, lui qui est toujours prêt à cultiver son image dans les médias.

L'avenir ? « *Partager son savoir, échanger des avis entre confrères pendant l'opération... Les nouvelles technologies vont casser le mandarinat dans la profession. Elles vont sortir le chirurgien de son isolement, introduire des concepts d'évaluation et promouvoir des niveaux d'excellence. Les technologies actuelles permettraient d'adapter des chirurgiens-robots en neurologie et orthopédie sans que la présence de l'homme près de la table d'opération soit nécessaire* », conclut Jacques Marescaux. Plus près de Zeus, les cyberchirurgiens pourront enfin guérir sans faire mal par une simple parole prononcée, une imposition nouvelle des mains.

Geneviève Meunier

Dates

1971
Jacques Marescaux ne présente qu'une ville au concours d'internat : Strasbourg. Il y est reçu major. Emballé par son stage en chirurgie digestive, il abandonne l'idée de se spécialiser en gynéco-obstétrique.

1977
Il est nommé chef de clinique.

1980
Professeur agrégé à l'âge de 32 ans.

1989
Chef du service de chirurgie digestive et endocrinienne des hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Une université virtuelle

MISE en service fin 1994 à l'Institut européen de téléchirurgie (IETS) à Strasbourg, l'université virtuelle a formé 4 000 chirurgiens du monde entier. Elle fonctionne autour de quatre structures :
– un bloc opératoire expérimental multimédia équipé de 17 tables d'opération autorisant toutes les formes d'interaction vidéo et un chirurgien-robot ;
– un hémicycle de 145 places animé par un panel international de 450 experts. Reliés par réseau Numéris aux blocs opératoires du service de chirurgie digestive, des conférences et séminaires y sont donnés en traduction simultanée ;
– une régie vidéo connectée aux blocs opératoires du service de chirurgie digestive du CHU et à l'Ircad (Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif) ;
– une retransmission sur Internet.
« *D'ici un an et demi, on devra pouvoir donner une lecture mondiale de toute la chirurgie laparoscopique* », note le professeur Marescaux.

Mots du bloc

TÉLÉCHIRURGIE
Littéralement « chirurgie à distance », la téléchirurgie est à la fois une assistance au geste opératoire (répétition de l'opération par des simulations en imagerie de synthèse tridimensionnelle) et la manipulation à distance.

LAPAROSCOPE
Il s'agit d'une sonde de la longueur d'un crayon constituée de fibres optiques qui conduisent la lumière vers l'intérieur du corps opéré.

STÉRÉOTAXIE
Méthode de guidage et d'orientation dans l'espace d'un instrument chirurgical, souvent utilisée en neurochirurgie pour effectuer des interventions sur une région précise.

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

membre de SYNTEC

Important organisme du service public recherche un :

RESPONSABLE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

A 35 ans environ, ingénieur de formation, vous avez 5 à 7 ans d'expérience de responsable d'études ou de gestion de projets très importants en informatique de gestion.

Animant les 90 *informaticiens de votre département*, vous assurez le développement cohérent des projets en collaboration avec les Caisses Régionales, supervisez le déroulement et la mise en œuvre de projets en environnement client / serveur (plate forme Windows, Unix, logiciel Mega, Powerbuilder, base de données Oracle), assurez la maintenance des systèmes d'informations de gestion en environnement IBM (Cobol CICS) et BULL (Cobol TDS).

Nous sommes dans une période d'évolution, nous voulons un leader qui sache convaincre, entraîner, associant rigueur et méthode.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous *référence* A9 02 07, à notre Conseil Catherine BALBARIE, FAVEREAU Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 Paris.

Alibabook.com

Votre nouvel espace de travail est là. Vous éprouvez une forte attirance vers les nouvelles technologies. Sûr de vos compétences techniques, vous alliez rigueur, sens de l'autonomie, et créativité. Vous aimez les challenges.

PME en forte croissance, **www.Alibabook.com** est la librairie francophone leader sur le Net. Nous recherchons :

Des Ingénieurs
pour le développement informatique et logistique, issus des Grandes Ecoles

Un Responsable de base de données
pour le développement de notre base bibliographique, ayant une bonne connaissance du domaine de l'édition

Un Infographiste

Postes basés à Paris.
envoyer CV et lettre de candidature à Alibabook.com - 29, rue de Condé - 75006 PARIS.

Société de Services, en croissance permanente, partenaire des plus grands comptes industriels français, spécialisée dans des domaines de pointe tels que : La Radiotéléphonie GSM, l'Automobile, la Télévision numérique, la Monétique, la Cryptologie, la Biométrie, les Architectures Client/Serveur, ... recherche des

INGÉNIEURS (BAC - 4 / 5) - 6 mois d'expérience minimum.
TECHNICIENS/A.P. (Bac - 2 / 3) - 2 ans d'expérience minimum.

PRAESTAR

pour travailler sur des projets en

INFORMATIQUE EMBARQUEE
Réf. 01/IE
. C ou C++, Assembleurs 16 ou 32 bits
. Développement en Chaîne croisée (Outil : Emulateur ou Debugger)
. Expérience souhaitée d'OS Temps Réel ou Interruptions
. Les plus : Cycle en V, SART, OPEN TV, Normes GSM, DVB, MPEG2, ...

ELECTRONIQUE EMBARQUEE
. Conception/Réalisation de Cartes à base de µProcesseurs
Réf. 01/EELEC
. Mise au Point/Tests/Validation de Cartes numériques/analogiques
Réf. 01/TVAL

INFORMATIQUE MICRO-CLIENT/SERVEUR
Réf. 01/MIC
. Développement : C, C++, DELPHI, POWERBUILDER, NSDK
. SGBDR : ACCESS, ORACLE, SYBASE sur plates-formes UNIX ou WINDOWS NT

Merci d'adresser CV, lettre, photo, disponibilité et prétentions s/réf. choisie à **PRAESTAR** - 40, Rue de la Montagne Sainte Geneviève - 75005 PARIS (ou par Fax au : 01.44.07.16.67 ou E-mail : praestar@wanadoo.fr).

Achats - Logistique - Organisation

ALSTOM est l'un des 1ers fournisseurs mondiaux sur le marché des infrastructures.

ALSTOM TRANSPORT : TGV, Locomotives, Automotrices, *Métros, Tramways, Signalisation*

25 000 personnes - 33 établissements répartis dans 13 pays.
Son **PLUS IMPORTANT** établissement **ENSEMBLIER** intégrateur de matériels roulants : conception, production, essais, après-vente, (1 200 *personnes dont* 170 Ingénieurs et Cadres) à **La ROCHELLE** (120 000 hab. - 3h de Paris en TGV)
CREE dans le cadre d'une **POLITIQUE AMBITIEUSE DE SOURCING :**

RESPONSABLE ACHATS DE FAMILLE DE PRODUITS

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS LE GROUPE.

Au sein du Département Achats, vous serez responsable d'une famille de produits (**fonction complète** : freins et équipements pneumatiques, agencement intérieur) pour les TGV et Automotrices (***TAIWAN, SHANGAI, TER, etc.***). *Force de proposition permanente* auprès des directions internes, vous participerez notamment : • à la conception et/ou à la re-définition des produits • à l'élaboration de la stratégie achats • aux appels d'offres nationaux et internationaux.

Vous gérerez un panel de fournisseurs réduit et négocierez les contrats dans *le souci du meilleur rapport qualité, coût et délai* en relation avec le Coordinateur Achats Stratégiques du Siège.

29 ans mini. de formation supérieure, vous avez une expérience analogue dans un groupe industriel international intégrant des équipements, la maîtrise de *l'anglais et si possible d'une 2ème langue.*

DEPLACEMENTS INTERNATIONAUX.

ALSTOM

Merci d'écrire sous réf. ALSTOM RO/RAFP/114M en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Bertrand Padovani
GROUPE BBC - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
DISCRETION ABSOLUE et réponse assurées.

Logiciel de gestion de la chaine de production et distribution - Dévelopement & Prévision

Directeur commercial du dévelopement

Situé à Paris — **Salaire de base élevé de: Environ 1,093,000F jusq'à 1,367,000F**

Depuis plus de deux décennies cette société américaine de services et conseils en informatique a aidé les entreprises à maximiser leur rentabilité et leur productivité grâce au dévelopement *et à l'application de solutions informatiques de qualités supérieures. L'objectif extrêmement specialisé des activités* de la companie est la provision de solutions pour une planification de la chaine de production et distribution et ses clients, qui sont typiquement des société de Fortune 500, sont situées à travers le monde.

Ayant déja prouvé l'énorme potentiel du marché européen, la filiale européenne de la companie a atteind l'équilibre lui permettant de se développer rapidement - la France représente une première occasion se situant dans une stratégie à long terme. Ceci a créé une position de prestige pour un directeur commercial national qui devra être responsable du développement des affaires avec des clients importants à travers la France.

Pour être retenu, vous devrez:

- Comprendre les principes de la prévision et de la logistique de la chaine de production et distribution.
- Démontrer de manière impressionante que vous êtes capable de déveloper les affaires au plus au niveau.
- Posséder une approche structurée vous permettant d'identifier et de prendre le contrôl de nouvelles occasions commerciales.
- Avoir assez d'assurance pour diriger au niveau du conseil d'administration et exprimer clairement des propositions complexes.

Si vous êtes un vrai professionnel de la vente, couronné de succés et possédant un antécédent prouve dans la gestion de la chaine de production et distribution, cette position est exceptionnelle. Vous representerez un leader mondial établi ayant des alliances solides et vous jouirez d'une autonomie et d'une liberté considérable vous permettant de vous développer à votre façon. Par conséquent , vous devrez démontrer un haut degré d'auto-suffisance et avoir une pleine confiance à tous les niveaux du cycle des ventes. *Une bonne connaissance de l'anglais au travail est aussi requise.*

Visiblement, seul des professionnels trés experimentés de cette industrie, doué d'un sens commercial aigu, devront postuler à ce travail à responsabilités. *Cependant, les récompenses immédiates sont conçues pour attirer ce genre d'individus, mais il est probable que les possibilités à long terme* excéderont toutes les attentes.

Afin d'avoir plus de renseignements sur cette position exceptionnelle, veuillez contacter Karen Whelan dans la plus stricte confidence à:

PW Select, Bankside Business Centre, 107-112 Leadenhall Street, London EC3A 4AH, Royaume Uni.



**Téléphone +44 (0)171 891 2628. Télécopie +44 (0)171 891 2629.
E-mail karen.whelan@pwselect.com
Web-seite www.pwselect.com**



Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http://www.cadresonline • http://www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

Vu sous cet angle,
pour vos recrutements
vous ne serez plus seul.

SYNDICAT DU CONSEIL EN RECRUTEMENT
SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde de l'industrie et de la recherche

LOUIS VUITTON

Une certaine idée de la création... Depuis 1854, Louis Vuitton exprime le changement dans le respect de la tradition. Bagages, maroquinerie et aujourd'hui prêt-à-porter : Louis Vuitton anticipe sans cesse les tendances. Avec 5.000 collaborateurs, nous réalisons 8,8 milliards de francs de CA dont plus de 90 % à l'international. Pour satisfaire une haute exigence de qualité, nous contrôlons l'ensemble de nos 11 sites de production.

RESPONSABLE DE FABRICATION

Dépendant du Directeur de notre site industriel d'Issoudun (36), vous animez une unité de fabrication d'environ 230 personnes. Vous avez sous votre responsabilité une équipe d'agents de maîtrise et travaillez en étroite collaboration avec l'ensemble des services de l'entité de production. Un excellent leadership, une attirance pour la technique alliée à un sens de la qualité et de l'esthétique ainsi qu'une attitude pragmatique sont des atouts nécessaires pour réussir dans cette fonction. Grâce à votre sens aigu de l'équipe et de l'animation des hommes, vous responsabilisez les agents de maîtrise et les accompagnez dans leur mission.

Nous recherchons pour ce poste un ingénieur de 30 ans environ ayant un fort potentiel, une expérience de 4 ans minimum dans une fonction impliquant la gestion d'importantes équipes. Une bonne connaissance de l'anglais serait un plus. Notre très forte croissance permettra à une personne qui en démontrera les capacités d'accéder à des postes de responsabilités plus larges.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, et photo) sous référence RF/M/02 à Louis Vuitton Malletier, Direction des Ressources Humaines, 2 rue du Pont-Neuf, 75034 Paris Cedex 01.

★ EURO RSCG



Systèmes industriels à l'export

Nous sommes l'un des grands partenaires internationaux des entreprises industrielles et proposons une gamme complète de prestations : études, réalisation, mise en service, exploitation, assistance... Notre entité spécialisée « Pétrole/Gaz » intègre dans le cadre de son développement, des responsables de projets et des ingénieurs spécialistes.

Responsable de projet

• Instrumentation/Systèmes

REF. C313 H

Depuis les études préalables (faisabilité, conception, définition de cahiers des charges...) jusqu'à la réalisation des contrats, vous prenez en charge la conduite de projet aux plans humain, technique et de gestion, en instrumentation, électricité et contrôle. Assisté par des « experts techniques », des ingénieurs « métiers », vous êtes impliqué dans la réalisation des projets.

Ingénieur généraliste, vous justifiez de 8 ans environ d'expérience en animation d'équipes techniques et gestion de projet. Vous maîtrisez parfaitement la conception et la mise en œuvre des systèmes de contrôle/commande, des installations électriques et connaissez les procédés Pétrole/Gaz.

Ingénieurs spécialistes

• Electricité mt/bt, réseaux, énergies

REF. C313 I

• Systèmes de contrôle de procédés (DCS, ESD, superviseurs...)

REF. C 313 J

Expert de votre spécialité, vous intervenez à tous les stades des projets depuis l'étude préalable, l'exécution des lots concernés en coordination avec le BE, les fournisseurs, le chantier..., jusqu'à la mise en service.

Ingénieur de formation, vous justifiez de 5 ans minimum d'expérience en tant que spécialiste d'un de ces domaines et vous souhaitez aujourd'hui valoriser cet acquis.

Capable de rédiger des dossiers d'ingénierie pour votre partie, vous connaissez les spécificités des procédés industriels Pétrole et Gaz.

Ces postes nécessitent une bonne aisance relationnelle, de la rigueur et un sens profond de l'équipe. Ils sont à pourvoir en très proche région parisienne Ouest et impliquent des déplacements de courte durée à l'étranger.

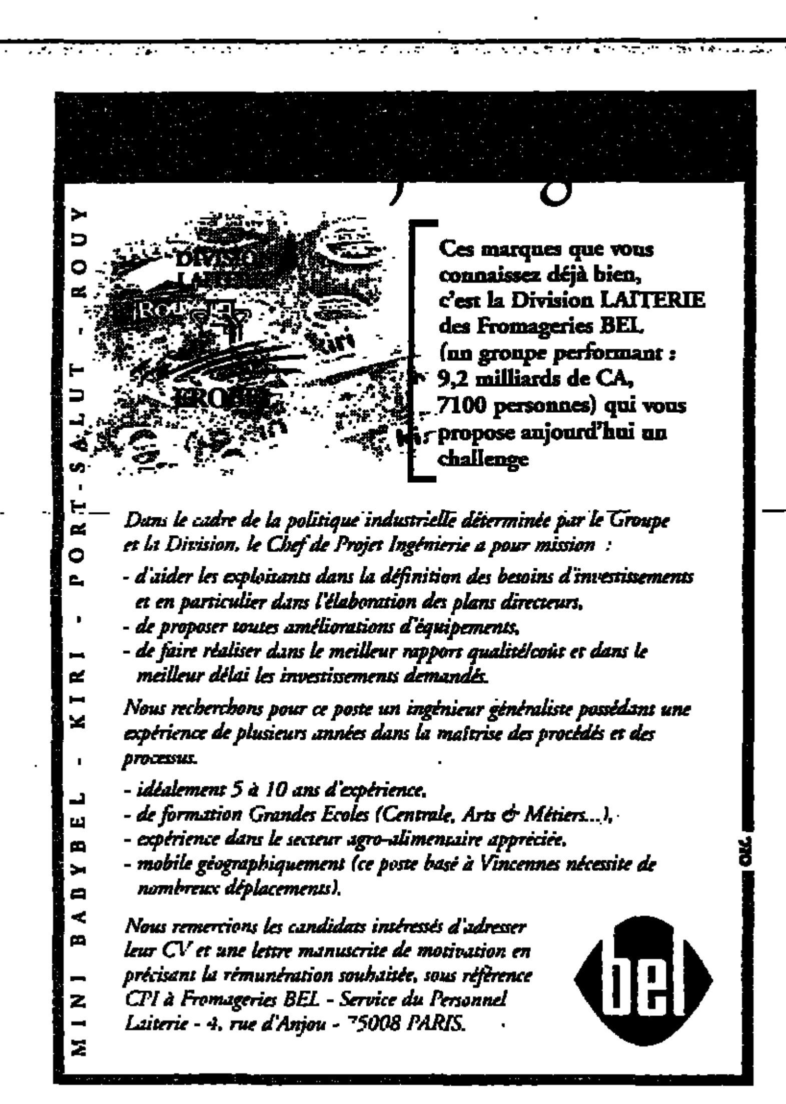
La pratique de l'anglais est évidemment indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E.-et-A.-Peugeot, Tour Corvin, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

E-mail : occonseil@wanadoo.fr



MEDIA SYSTEM



Bruxelles • Casablanca • Frankfort • Londres • Madrid • Milan • Varsovie • Vienne

Nos nouvelles coordonnées à Paris...



MacCormick Hamilton International

3, rue de Penthièvre, 75008 Paris
Tél. : 01 53 30 70 10
Fax : 01 53 30 09 79
e-mail : paris@mchigroup.com



Filiale d'un grand groupe aéronautique. Leader dans le domaine de l'Image de Synthèse Temps Réel

INGENIEURS EN ELECTRONIQUE

Responsable de développement : réf.: EH1

Mission : Vous prenez en charge les spécifications et études d'architecture de systèmes de traitement et synthèse d'image. Vous encadrez un groupe d'ingénieurs chargés du développement de cartes et Asics numériques.

Profil : Avec une expérience d'au moins 7 ans en conception en électronique digitale et des connaissances en analogique, vous maîtrisez la conception de calculateurs de traitement du signal ou d'image. Une expérience d'encadrement dans un contexte de sous-traitance internationale serait un plus.

Ingénieurs d'études : réf.: EH2

Mission : Vous participez aux études d'architecture de cartes et Asics de traitement et synthèse d'image. Vous assurez le développement de sous-ensembles, de la définition jusqu'aux tests des prototypes.

Profil : Avec une expérience d'au moins 2 ans en électronique digitale, vous maîtrisez la conception structurée, en langage VHDL, de circuits Fpgas ou Asics.

Merci d'adresser votre candidature à Mme Vicaire, Sogitec 4, rue M. Monge 92158 Suresnes Cedex.

FRANCE TELECOM, 3e opérateur mondial, 157 milliards de francs de chiffre d'affaires, possède le premier centre européen de recherche et développement en télécommunications, dont les innovations contribuent à donner au Groupe une réputation d'excellence technique. Afin de maîtriser l'ensemble de la filière de l'innovation face à un marché en constante évolution et fortement concurrentiel, nous renforçons nos équipes de Propriété Intellectuelle avec des ingénieurs brevets spécialisés dans les hautes technologies (télécoms, électronique, logiciels, informatique) et pratiquant l'anglais.

Ingénieur brevets senior

Mandataire européen

Vous prenez en charge la détection, la protection et la défense des intérêts du Groupe en matière de propriété intellectuelle, assurez la mise en œuvre de la politique définie dans ce domaine, animez l'équipe d'ingénieurs brevets qui vous assiste dans votre mission.
Le poste est basé à Issy-les-Moulineaux (92).

Ingénieurs brevets

Diplômés du CEIPI (3 années d'expérience)

Vous prenez en charge la rédaction et le suivi d'un portefeuille de brevets.
Les postes sont basés à Issy-les-Moulineaux (92).

Ingénieurs propriété intellectuelle

Diplômés du CEIPI (5 années d'expérience)

Interface entre la R&D et le service central de Propriété Intellectuelle, vous détectez les inventions et incitez à les faire protéger.
Les postes sont basés à Caen (14) et Lannion (22).

Vos qualités de rigueur, de méthode et votre sens relationnel favoriseront votre réussite au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser, sous référence FTB, votre dossier de candidature à notre conseil, qui vous garantit une totale confidentialité :
SM CONSEIL, 67 rue de Miromesnil, 75008 Paris.



Nous allons vous faire aimer l'an 2000

هكذا من الأصل

Carrières internationales

Phenomenal growth
Unprecedented challenge

Spain & The Netherlands

As the world leader in high-performance engineering thermoplastics, GE Plastics manufactures state-of-the-art products that serve the automotive, business equipment, construction and electronic industries.

GE Plastics de España has announced plans to build a second polycarbonate plant in Cartagena, Murcia, Spain. We now have the following vacancies for two technical minded and service oriented individuals.

Monomer & Polymer Process Chemistry Technologist
Ref: MPPCT

and a

Monomer & Polymer Process Engineering Technologist
Ref: MPPET

In both positions you will lead lab and pilot scale process development programs in carbonate and alcohol synthesis or in polycarbonate synthesis.
Key aspects are:
- Coordinate scale-up and implementation of new technology developments;
- Mathematical modeling of polymer reaction processes or monomer processes (reaction and separations);
- Validation of process models using statistical data analyses tools;
- Application of mathematical models to new process development, process optimization and plant issue resolution.

A Master Degree in Chemistry (desirable Ph.D. in Chemistry or Chemical Engineering) and a minimum of 3 years of experience in chemical process development is essential. Excellent analytical capabilities are needed. The successful candidate should have the ability to excel in a fast paced global team environment, interacting with both technicians, peers and leadership teams. Your written & verbal communication skills are therefore excellent. You are fluent in English and Spanish.

For more information, please contact Bob Tatterson, phone +34 968 129 528, or send your CV by mail, e-mail or fax to GE Plastics de España, attn. Mr. Bob Tatterson, Apdo. Correos 569, Crta. Cartagena - Alhama de Murcia, 30390 La Aljerra, Cartagena (Murcia), fax: +34 968 129 893, e-mail: Bob.Tatterson@gepex.ge.com.

From our European HQ in Bergen op Zoom we work with customers and colleagues to deliver engineering solutions throughout Europe, Africa and the Middle East. The European HQ has the following vacancies:

Color Technologist
Ref: CT

In this position you will be responsible for the technical development and commercialization of new engineering plastic products with unique aesthetic/coloristic characteristics predominantly focusing on improved outdoor durability.
Your requirements are:
- Ph.D. in (in)organic, analytical or polymer chemistry;
- Demonstrated technical leadership in the area of color or colorants technology in combination with a solid knowledge of engineering thermoplastics;
- Proven ability to work cross functionally with customers, suppliers and marketing/sales & manufacturing plants, translating color requirements into final applications;
- Proven ability to commercialize new products from technology to manufacturing to final customer application ensuring optimal cost/quality balance;
- Excellent (global) communication skills;
- English and German speaking/writing;
- Key words: action oriented, "hands on" attitude, open mindset, team player.

If you want more information, please contact Jan de Boer, manager Crystalline Technology, phone +31 (0) 164 292 772, or Rick Joyce, manager Cycoloy, Cycolac Technology, phone +31 (0) 164 292 508. To apply, send your CV by mail, e-mail or fax. General Electric Europe, attn. Mr. Jan de Boer, PO Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, The Netherlands, fax: +31 (0) 164 292 327.
e-mail: Jan.DeBoer@gepex.ge.com, e-mail: Rick.Joyce@gepex.ge.com.

Lexan® Product Specialist
Ref: LPS

In this position you will be responsible to lead the development and commercialization of new Polycarbonate Products. Key responsibilities include:
- identify new product opportunities with customers and the marketing and commercial organizations;
- implement innovative solutions to achieve the required product performance;
- coordinate activities with local and global commercial, manufacturing, and technical resources to develop, scale-up and sample new products;
- communicate results and report progress to key stakeholders.

A Ph.D. degree in Material Science with a minimum of 3 years of industrial experience in product development are essential. Knowledge of reactive extrusion and polymer blends is highly desirable. The successful candidate must have excellent written and verbal communication skills and the ability to innovate and implement technical solutions in a dynamic global environment. You should have an energetic and flexible personality with the ability to collaborate effectively across functions and organization levels.

If you want more information please contact Greg Stoddard, manager Lexan Technology Europe (phone +31 (0) 164 293 248), or send your resume by e-mail (Gregory.Stoddard@gepex.ge.com), fax (+31 (0) 164 292 734) or mail to General Electric Europe, attn. Mr. Greg Stoddard, PO Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, The Netherlands.

Teamleader Process Technology Development
Ref: TPTD

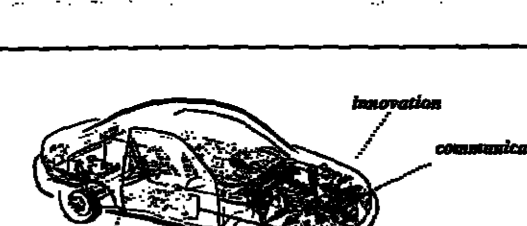
As a teamleader you will lead polymer and monomer process technology development programs and team effort. Key responsibilities include:
- Initiate and drive polymer and monomer process technology development programs in close cooperation with corporate research and global technology and manufacturing teams;
- Translate manufacturing and business needs into process development programs and lead them from concept to successful implementation.

An academic degree and a Ph.D. in Chemical Engineering or equivalent experience/education is required. Also at least 5 years of technical and project leadership experience in process technology programs. The successful candidate is a creative and innovative worker with excellent communication skills

If you need more information, please contact Martin Ovevaar, Site Leader Lexan Process Technology, or send your CV by mail, e-mail or fax. General Electric Europe, attn. Mr. M. Ovevaar, PO Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, The Netherlands. Phone: +31 (0) 164 292 655, fax: +31 (0) 164 292 734, e-mail: Martin.Ovevaar@gepex.ge.com.



GE Plastics



We have a lot in common.

We are the most important and most diversified automobile outfitters in the world (200.000 people, 171 plants, 17 technical units in 36 different countries). Technological innovation is the basis of our vast range of solutions. The taste for initiative allows us to respond to all European demands in terms of systems and components. If these values are a motivation for you, if team spirit is also your strong point, let's face the future together.

We are looking for

Product Marketing Managers

Delphi Delco Electronics Systems
European Headquarter Wiesbaden, Germany

For the areas: Passive Safety Systems, Cockpit and Vehicle Architecture.

Your job responsibilities will include:
- *Definition and execution of all elements of the marketing mix*
- *Definition of new product opportunities*
- *Analysis of target markets and competition*
- *Close cooperation with our sales/engineering centers across Europe and with our headquarters in USA*
- *Representing Delphi Delco at European vehicle OEM's as well as exhibitions, conferences, etc.*
- *Development and implementation of product strategies throughout Europe*

Candidates must possess a university degree in Engineering; additional business education/trainings preferred. We also require 2 - 5 years experience in the international automotive/automotive electronics industry.

We are looking for globally-thinking and ambitious individuals who are fluent in English and at least in one additional language. Candidates must also be willing to travel and to work in multi-functional and multi-cultural teams. Computer skills with programs such as MS Word and Excel are essential.

We offer competitive salary and benefits, and access to international promotion and career opportunities within a global corporation.

If you meet our criteria, please fax or mail your application including your salary requirement in English to the address below:
Karin Peschl, Human Resources Manager, Delco Electronics Europe GmbH, Gustav-Nachtigal-Straße 5, 65189 Wiesbaden, Fax: +49-611-7877851, email: kpeschl@delcoelect.com

DELPHI
Automotive Systems

FIAT

Le groupe Fiat est l'un des plus grands groupes industriels du monde, présent dans 60 pays, avec 220 usines de production et 221.000 employés.
Aujourd'hui Fiat, grâce à sa présence internationale, opère principalement dans le secteur des véhicules automobiles, avec l'objectif de développer son activité au niveau mondial et d'accroître les services liés à son activité.
Pour vaincre ce défi, le Groupe Fiat recherche des :

JEUNES INGENIEURS

pour former le futur management au sein du groupe avec pour objectif une croissance générale.

Les candidats doivent posséder le profil suivant :
- Diplôme d'ingénieur
- Etre membre de la communauté européenne
- Très bonne connaissance de la langue anglaise
- Etre intéressé par le secteur des véhicules automobiles
- Ouverture internationale et disponibilité à se déplacer.

En échange les candidats sélectionnés recevront :
- Engagement de la part du Groupe Fiat de Londres
- Programme de formation, à Turin
- Expériences dans différents pays et secteurs du Groupe Fiat comme celui des projets, de la production et de la vente.
- Rémunération motivante et opportunité de carrière.

Les lettres de motivation écrites en anglais, accompagnées du CV avec photo, devront être envoyées à :

Graduates Recruitment

PHAROS - FIAT SE.P.IN. S.p.A.
C.so Marconi, 20 - 10125 TORINO (ITALIE)

FAX : 0039.011.6862389
E-MAIL : Pharos3@fiatgroup.com

Fiat Auto — IVECO — NEW HOLLAND

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

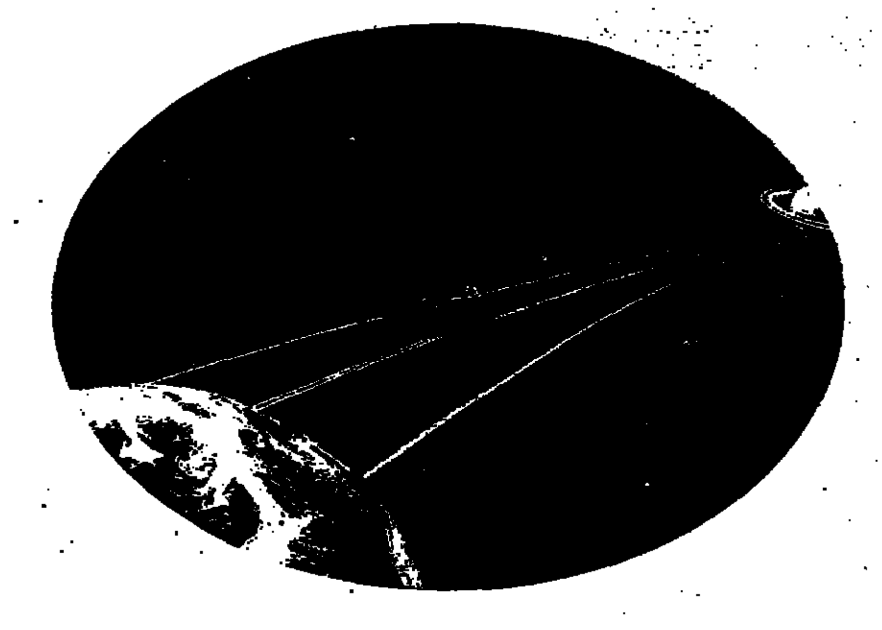
Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

C'est fou ce que l'homme peut faire grâce à la technologie.



C'est fou jusqu'où la technologie peut aller grâce à l'homme.

ALTEN : avec plus de 600 millions de francs de chiffre d'affaires (95,6 millions d'euros) et près de 1 600 collaborateurs, le Groupe est aujourd'hui un acteur majeur dans le domaine du Conseil et de l'Ingénierie en Technologies Avancées. Pour poursuivre sa forte croissance (+ 50 % en 1998), ALTEN recrutera en 1999 plus de 800 collaborateurs, et notamment :

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Futur gestionnaire d'un centre de profit, vous aurez pour mission de développer votre portefeuille de clients, d'assurer le recrutement ainsi que le *management* d'une équipe.
De formation supérieure (ingénieur ou école de commerce), vous avez une première expérience dans la vente grands comptes de prestations ou de solutions techniques liées à l'informatique ou aux métiers de l'ingénieur. Réf. LM 907 IA

INGÉNIEURS TÉLÉCOMS

De formation ingénieur ou universitaire, vous avez une expérience en spécification/développement, intégration, supervision de systèmes et d'équipements dans les environnements GSM, DECT, DCS, autocommutateurs, routeurs, protocoles, commutations RNIS, X25, SNMP, CDMA, ATM, applications Internet et Intranet. Réf. LM 907 TR2

ADMINISTRATEURS SYSTÈMES/INGÉNIEURS RÉSEAUX

Ingénieur ou universitaire, vous avez 1 à 5 ans d'expérience dans le domaine des systèmes et réseaux en :
- administration des plates-formes UNIX (Solaris, HP-UX, AIX) et Windows NT,
- administration de réseaux : HP Openview, ISM, Netview 6000…,
- architecture réseaux Lan et/ou Wan.
- configuration, déploiement et une bonne connaissance des équipements du marché.

Réf. LM 907 ASR

INGÉNIEURS TECHNOLOGIES OBJET

De formation ingénieur ou universitaire, vous avez une expérience du développement objet (C++) en environnement industriel et maîtrisez les méthodologies de conception objet (0MT, BOOCH…). Réf. LM 907 ITO

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL

De formation ingénieur ou universitaire, vous disposez de 1 à 5 ans d'expérience :
- autour d'un moteur temps réel de type VRTX, VX Work,
- en C, C++, Ada sous UNIX, NT. Réf. LM 907 TR1

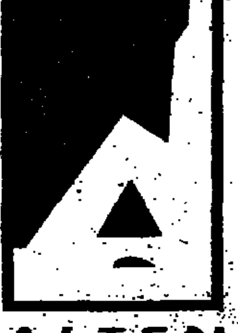
ADMINISTRATEURS SYSTÈMES/SGBDR

NT - UNIX/ORACLE - SYBASE - INGRES.
De formation ingénieur ou universitaire, vous justifiez d'une expérience intéressante en administration et évolution des systèmes et/ou des bases de données relationnelles. Réf. LM 907 ASS

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence correspondante, à ALTEN, Direction des Ressources Humaines, 221 bis bd Jean-Jaurès, 92514 Boulogne-Billancourt Cedex.

e-mail:cv@alten.fr

http://www.alten.fr



Guillaume Tell

CONSEIL ET INGENIERIE EN TECHNOLOGIES AVANCEES

Nous vous offrons toutes les chances de saisir votre chance

CADRES

le 1er service Internet d'offres d'emploi

Toutes **les offres d'emploi** de 20 titres de presse de référence.

20 titres de presse de référence s'unissent pour vous offrir grâce à CADRES **ON LINE**, plus de 2500 offres d'emploi cadres sur Internet et sur Minitel, actualisées en permanence. CADRES **ON LINE**, est le **premier service d'offres d'emploi à vous proposer** une fonctionnalité d'**alerte sur profil**. CADRES **ON LINE** c'est aussi une palette de services uniques (évaluation de salaires, conseils pour … réponse en direct aux annonces, commandes d'ouvrages de réf…

Connectez-vous, pour avoir toutes les chances de construire votre avenir.

Web : **http://www.cadresonline.com**

3615 cadresonline (2,23 F la mn)

CADRES ON LINE regroupe toutes les offres d'emploi de ces 20 titres de presse.

L'EXPRESS · Le Monde · LE MONITEUR · LSA · 01 RESEAUX · property · DECISION · L'ECHO · L'USINE NOUVELLE · ouest france · 01 Informatique · ELECTRONIQUE INTERNATIONAL · La France Agricole · RIA · Restauration · AGRO · Caractère · L'ARGUS · INTERNET



